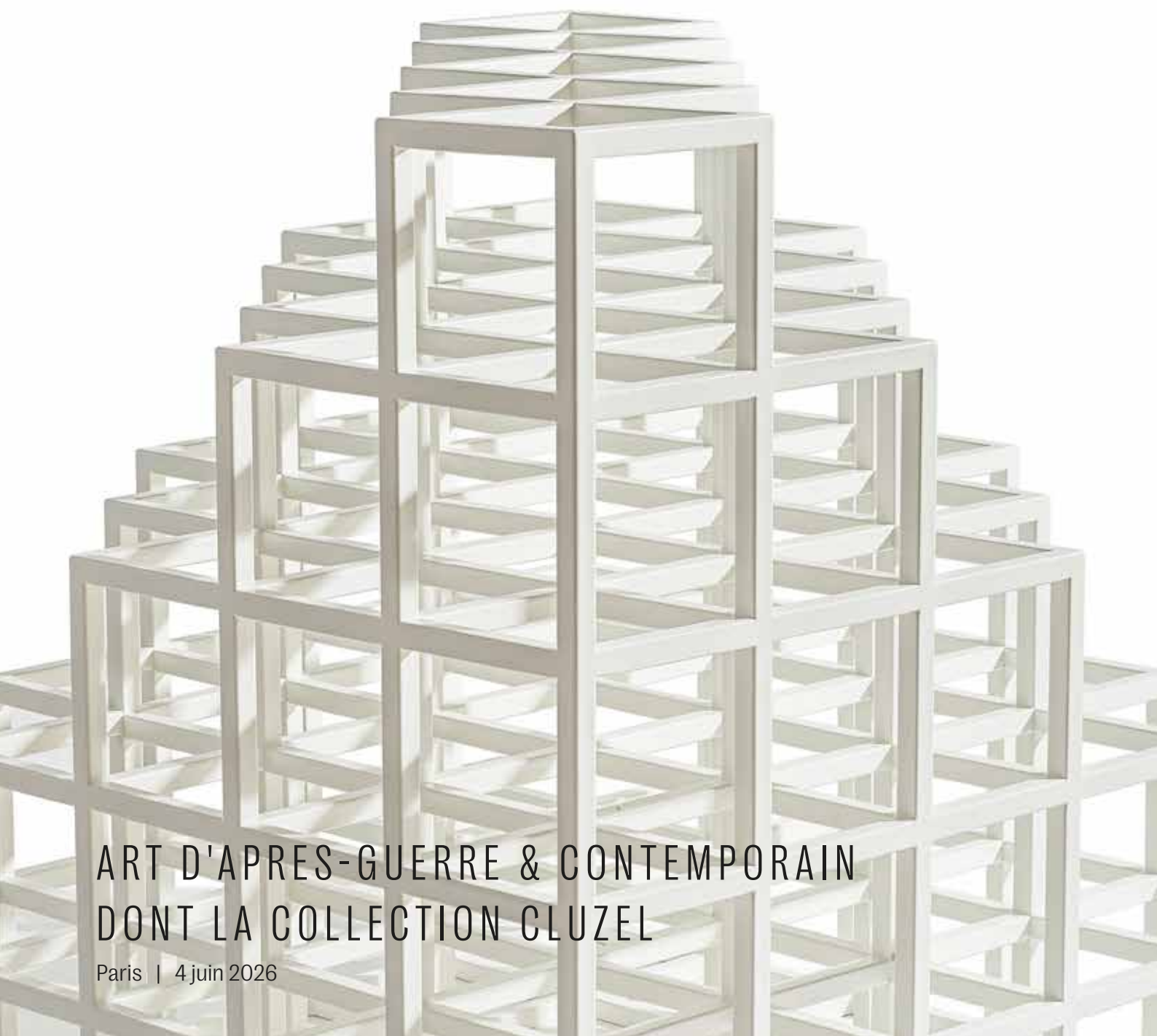


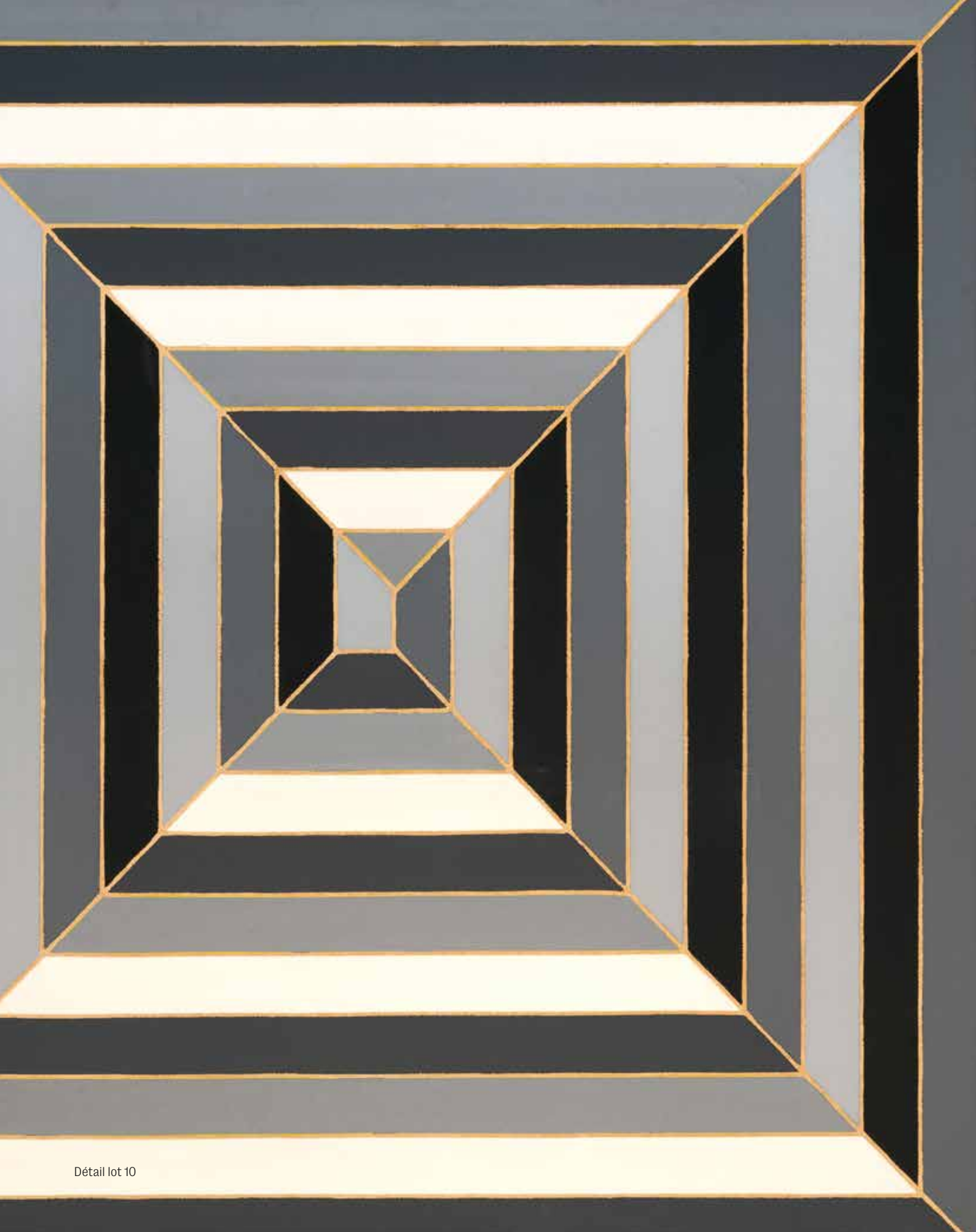
BONHAMMS

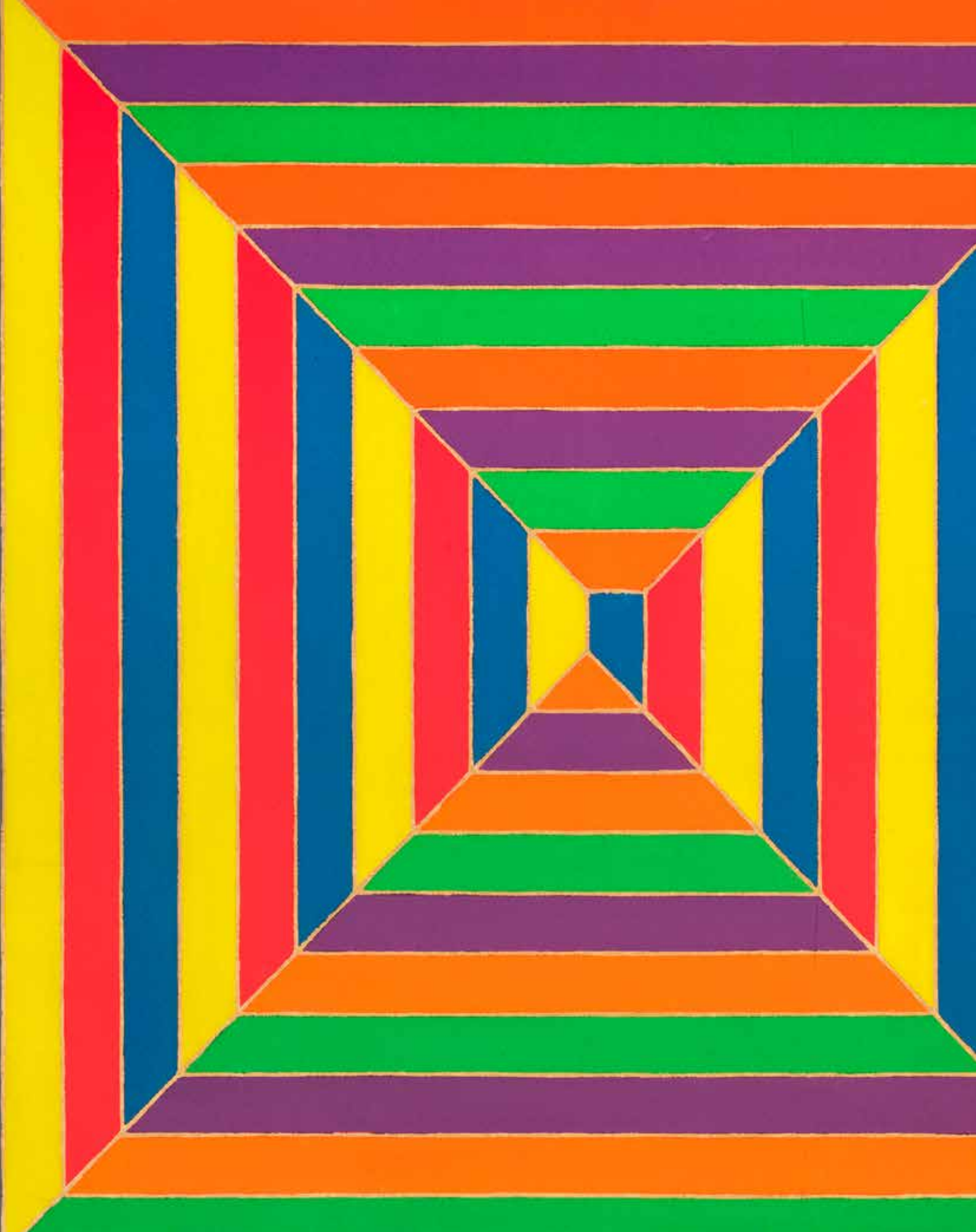
CORNETTE de SAINT CYR



ART D'APRES-GUERRE & CONTEMPORAIN
DONT LA COLLECTION CLUZEL

Paris | 4 juin 2026







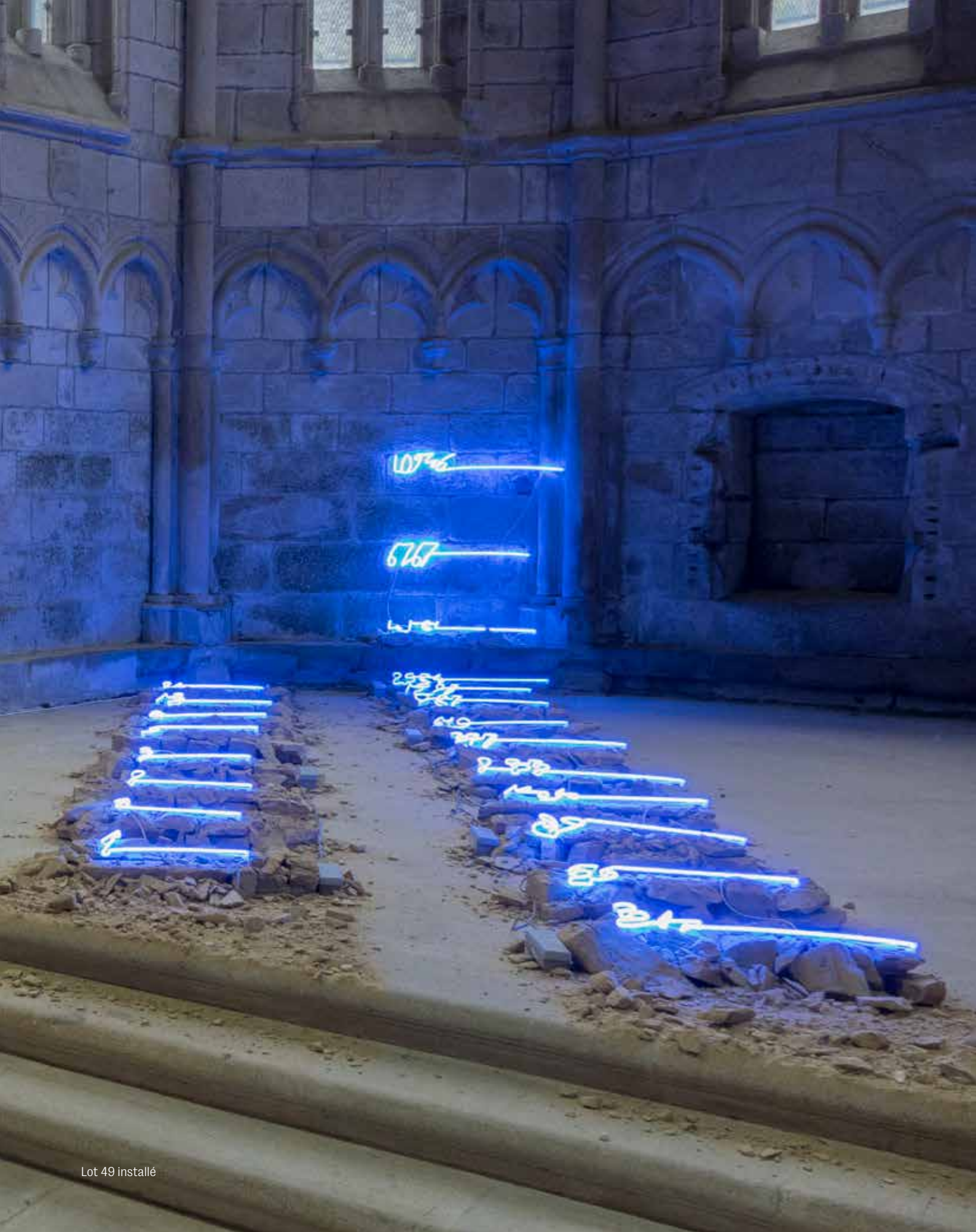












10746

5757

4281

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1

20

19

18

17

16

15

14

13

12

11

ART D'APRES-GUERRE & CONTEMPORAIN DONT LA COLLECTION CLUZEL

Paris | 4 juin 2026 à 16h

COMMISSAIRE-PRISEUR HABILITE

Arnaud Cornette de Saint Cyr
Catherine Yaiche
Emmanuelle Leclerc

BONHAMS FRANCE SAS N° AGRÉMENT 2007-638

6, avenue Hoche
75008 Paris

NUMERO DE LA VENTE

31778
Lots 1 - 126

ILLUSTRATIONS

Couverture : Lot 12
Couverture dos : Lot 20

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Paris

6, avenue Hoche
Paris, 75008
29 mai 2026, 10h-18h
30 mai 2026, 11h - 18h
31 mai 2026, 11h - 18h
1er juin 2026, 10h - 18h
2 juin 2026, 10h - 18h
3 juin 2026, 10h - 18h
4 juin 2026, 10h - 12h

MERCI À

Benedetta Alpini
Anne-Cécile Avisse
Giulia Berbotto
Arthus Boutin
Stanislas Dorangé
Fabrice Gousset
Céline Hersant
Nina Laszlo (et son équipe)
Jean-Pierre Primault (et son équipe)
Lisa Salama
Laurette Tassin
Eleonora Terzo
Girolamo Tiberi
Simonetta
Pierre

TEXTES

Sabine Cornette de Saint Cyr
Elisa Cosentino
Marion Richard

ENQUIRIES

Pour toutes demandes de rapports de condition ainsi que pour tout renseignement supplémentaire veuillez vous adresser à l'équipe.

Giacomo Balsamo
+44 20 7468 5837
giacomo.balsamo@bonhams.com

Sabine Cornette de Saint Cyr
+33 (1) 56 79 12 32
sabine.csc@bonhams-csc.com

Marion Richard
+33 (0) 1 56 79 12 51
marion.richard@bonhams.com

Chloé Mayot
+33 (1) 88 80 00 18
chloe.mayot@bonhams.com

Isabelle Zins
+33 (0) 1 56 79 12 65
isabelle.zins@bonhams.com

Lucia Tro Santafe
lucia.trosantafe@bonhams.com
+44 20 7468 8262

Ralph Taylor
Global Head 20th and 21st Century Art
ralph.taylor@bonhams.com
+44 20 7447 7403

FRAIS D'ADJUDICATION

En sus du prix d'adjudication, l'acheteur devra payer sur le prix d'adjudication de chaque lot des frais de vente. Veuillez consulter les « *informations importantes aux acheteurs* ».

Ces frais de vente s'appliquent à chaque lot et sont soumis à la TVA. Certains lots sont sujets à la TVA sur le prix d'adjudication en plus de la TVA sur les frais de vente. Ces lots sont marqués d'une étoile (*) à coté du numéro de passage en cas d'importation temporaire ou d'une dague (†) ou d'une double dague (††) en cas de mise en vente du lot par un assujetti. Ces symboles seront imprimés à coté du numéro du lot correspondant dans le catalogue.

IMPORTANT

La vente est soumise aux conditions générales imprimées à la fin du catalogue. Nous conseillons aux enchérisseurs potentiels de prendre connaissance des « *informations importantes aux acheteurs* » ainsi que de la partie douanes, transport et gardiennage figurant en fin de catalogue.

ENCHÈRES

Enchérir en ligne/APP

Inscrivez-vous pour enchérir en ligne en visitant www.bonhams.com/31778

Enchérissez via l'application. Téléchargez maintenant pour Android et IOS

Enchérissez via téléphone/par ordre d'achat:

en envoyant un formulaire d'enregistrement à bids@bonhams.com

Le formulaire se trouve au dos de chaque catalogue et sur notre site Web à l'adresse www.bonhams.com

Veuillez noter que nous ne pouvons pas garantir les offres dans les 24h précédant la vente.

Enchérir en personne Vous pouvez vous pré-inscrire en ligne sur Bonhams.com ou obtenir un paddle à notre bureau d'inscription.

Nouveaux enchérisseurs

un justificatif d'identité vous sera demandé pour pouvoir enchérir. Une copie d'une pièce d'identité avec photo d'identité conforme (permis de conduire, passeport ou CNI) indiquant votre nom complet et votre date de naissance et, si elle n'apparaît pas sur la pièce d'identité, un justificatif de domicile (facture de services publics ou relevé bancaire).

Pour un compte d'entreprise ou d'autres entités, veuillez nous contacter en ce qui concerne les documents à fournir.

Le non-respect de cette consigne peut entraîner l'annulation de vos enchères.

Pour toutes autres demandes, contactez notre service client au: +33 (0)1 42 61 10 10 ou bids@bonhams.com

Nous tenions à remercier très chaleureusement Monsieur Ghislain Mollet-Viéville, qui a su nous éclairer, avec une intelligence et une patience infinies, quant à l'élaboration des descriptions de certaines œuvres (dé-finition/méthode) d'art conceptuel.

INFORMATIONS SUR LA VENTE

ENCHÈRES

+33 (0)1 42 61 10 10

Pour enchérir par internet veuillez visiter www.bonhams.com

PAIEMENTS

Acheteurs

+33 (0)1 42 61 10 10

Vendeurs

+33 (0)1 42 61 10 10

TRANSPORT

Pour toute information ou estimation concernant les transports nationaux et internationaux ainsi que les licences d'exportation, contactez Bonhams Paris au +33 (0)1 42 61 10 10 paris@bonhams.com

ASSURANCE APRÈS LA VENTE

Dès l'adjudication, tous les risques afférant au lot seront transférés à l'acheteur dans leur intégralité et sans la moindre réserve. A charge pour l'acheteur de faire assurer ses achats. Bonhams décline toute responsabilité quant aux dommages que l'achat pourrait encourir, dès l'adjudication prononcée.

RÉCUPÉRATION ET STOCKAGE DES OEUVRES APRÈS LA VENTE

Tous les lots avec le symbole W seront transférés chez Paname Enchères, 54 Av. Gaston Monmousseau, 93240 Stains et seront disponibles à partir du mardi 9 juin 2026 à 14h. Tous les autres lots seront stockés dans notre bureau au 6 Av. Hoche, Paris 75008. Le retrait pourra s'effectuer UNIQUEMENT sur rendez-vous dont la demande par e-mail aura été faite au MINIMUM 24h à l'avance. Adresse e-mail : paris@bonhams.com

Une pièce d'identité nationale sera demandée. Si un tiers collecte le lot à votre place, sa pièce d'identité ainsi qu'une autorisation écrite de votre part lui seront également demandées.

Veuillez noter que certains lots peuvent nécessiter un certificat d'exportation de bien culturel et une licence d'exportation. Veuillez contacter Kimly Ek pour tout renseignement kimly.ek@bonhams.com

COÛTS DE STOCKAGE

Stockage

Le stockage sera gratuit pour les premiers 14 jours suivant la vente.

Coûts de stockage

Chaque lot: 42 euros TTC par semaine.

Symbols

AR Un pourcentage supplémentaire sera demandé aux acquéreurs pour les lots précédés du symbole AR correspondant aux droits de suite aux artistes en vertu de la réglementation de 2006 sur le droit d'auteur. Veuillez vous référer aux conditions de ventes pour plus de détails.

W Les objets portant la mention W seront stockés à l'entrepôt et ne pourront être retirés qu'à cet endroit.

TVA

Les symboles suivants, figurant à côté du numéro de Lot, indiquent que la TVA est due sur le Prix d'adjudication et la Commission d'achat :

- † † TVA au taux réduit (actuellement à 5.5 %) sur le Prix d'Adjudication et la Commission d'Achat pour les oeuvres d'art, objets de collection et antiquités.

- † TVA au taux en vigueur sur le Prix d'adjudication et la Commission d'achat

- * TVA sur les articles importés à un taux préférentiel de 5.5 % sur le Prix d'adjudication et au taux en vigueur sur la Commission d'achat

P Purple Paddle / Enchères restreintes :

Veuillez noter que des formalités particulières s'appliqueront si vous souhaitez enchérir sur des Lots repérés par ce symbole P. Veuillez contacter le Service Clientèle au +33 1 47 2711 24 ou sur paris@bonhams.com avant la vente. Veuillez noter que les enchères en ligne ne sont pas admises pour ces Lots, sauf accord pris préalablement à la vente, veuillez noter que nous nous faisons un plaisir de vous proposer d'enchérir par téléphone si vous souhaitez enchérir à distance

Avis important à tous les acheteurs

Etat

L'état du lot n'est pas mentionné dans le catalogue. L'absence d'une telle mention n'implique pas que le lot soit en bon état ou exempt de défauts. Les acheteurs potentiels doivent s'assurer eux-mêmes de l'état de chaque lot suite à une inspection. Des rapports d'état peuvent être fournis sur demande, mais ils ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont nécessairement subjectifs. Dans la mesure du possible, veuillez prévoir un délai de 24h avant de recevoir les rapports demandés.

POST-WAR & CONTEMPORARY ART INCLUDING THE CLUZEL COLLECTION

Paris | 4 June 2026 at 4pm

AUCTIONEER

Arnaud Cornette de Saint Cyr
Catherine Yaiche
Emmanuelle Leclerc

BONHAMS FRANCE SAS

N° AGRÉMENT 2007-638
6, avenue Hoche
75008 Paris

SALE NUMBER

31778
Lots 1 - 126

ILLUSTRATIONS

Front Cover: Lot 12
Back Cover: Lot 20

VIEWING

Paris
6, avenue Hoche
Paris, 75008
29 may 2026, 10h-18h
30 may 2026, 11h - 18h
31 may 2026, 11h - 18h
1 june 2026, 10h - 18h
2 june 2026, 10h - 18h
3 june 2026, 10h - 18h
4 june 2026, 10h - 12h

THANKS TO

Benedetta Alpini
Anne-Cécile Avisse
Giulia Berbotto
Arthus Boutin
Stanislas Dorange
Fabrice Gousset
Céline Hersant
Nina Laszlo (et son équipe)
Jean-Pierre Primault (et son équipe)
Lisa Salama
Laurette Tassin
Eleonora Terzo
Girolamo Tiberi
Simonetta
Pierre

TEXTS

Sabine Cornette de Saint Cyr
Elisa Cosentino
Marion Richard

ENQUIRIES

For all condition reports and other enquires please contact our team.

Giacomo Balsamo
+44 20 7468 5837
giacomo.balsamo@bonhams.com

Sabine Cornette de Saint Cyr
+33 (1) 56 79 12 32
sabine.csc@bonhams-csc.com

Marion Richard
+33 (0) 1 56 79 12 51
marion.richard@bonhams.com

Chloé Mayot
+33 (1) 88 80 00 18
chloe.mayot@bonhams.com

Isabelle Zins
+33 (0) 1 56 79 12 65
isabelle.zins@bonhams.com

Lucia Tro Santafe
lucia.trosantafe@bonhams.com
+44 20 7468 8262

Ralph Taylor
Global Head 20th and 21st Century Art
ralph.taylor@bonhams.com
+44 20 7447 7403

BUYER'S PREMIUM (NOTICE TO BUYERS)

Bonhams charge a buyer's premium. Please see "Important Information for Buyers".

This applies to each lot purchased and is subject to VAT. Some lots may be subject to VAT on the hammer price as well as the premium. These lots will be marked with an star sign (*) in relation to temporary imported items or a dagger sign (†) or a double dagger sign (††) in relation to VAT charged by a business. Such signs will be printed beside the relevant lot number in the catalogue.

IMPORTANT

The sale is conducted according to the general conditions printed at the back of this catalogue. We advise potential bidders to familiarise themselves with the "Important Information for Buyers" regarding customs, transport and storage.

BIDS

Bid online/APP

Register to bid online by visiting www.bonhams.com/31778

Bid through the app. Download now for android and iOS

Bid by telephone/absentee

We require a completed Bidder Registration Form returned by email to bids@bonhams.com.

The form can be found at the back of every catalogue and on our website at www.bonhams.com

Please note we cannot guarantee bids within 24 hours of the sale.

Bid in person

You can pre-register online at Bonhams.com or obtain a paddle at our Registration Desk.

New Bidders

You must provide proof of identity when submitting bids. A copy of a government- issued photo identification (driving licence or passport) showing your full name and date of birth, and, if not shown on the ID document, proof of your current address (utility bill or bank statement).

For company account or other entities, please contact us in relation to the documents you will need to provide.

Failure to do this may result in your bids not being processed.

For all other enquiries, contact our Client Services department on: +44 (0) 207 447 7447 or bids@bonhams.com

We would like to extend our warmest thanks to Mr. Ghislain Mollet-Viéville, who, with remarkable insight and infinite patience, guided us in the development of the descriptions of certain conceptual artworks (dé-finition/méthode).

SALE INFORMATION

BIDS

+33 (0)1 42 61 10 10

To bid via the internet please visit www.bonhams.com

PAYMENTS

Buyers

+33 (0)1 42 61 10 10

Sellers

Payment of sale proceeds
+33 (0)1 42 61 10 10

SHIPPING

For information and estimates on domestic and international shipping as well as export licenses please contact Bonhams Paris at +33 (0)1 42 61 10 10 or paris@bonhams.com

INSURANCE AFTER THE SALE

Buyers are reminded that their purchases are their responsibility from the fall of the auction hammer. It is your responsibility to have adequate insurance cover in place. Neither Bonhams, nor their agents will be liable for any damage or loss that the Lot may suffer from the fall of the auction hammer.

BUYERS COLLECTION & STORAGE AFTER SALE

Lots with the W symbol will be removed to Paname Enchere, 54 Av. Gaston Monmousseau, 93240 Stains and will be available for collection from 2pm on Tuesday 9 June 2026 by appointment only. All other lots will be stored in our office at 6 av Hoche 75008, Paris. Please email paris@bonhams.com at least 24 hours in advance to book in a collection

Photographic ID will be required at time of collection. If a third party is collecting for you written authorisation is required in advance from you and photographic ID of the third party is requested at the time of collection.

Please note that certain items require French passports for export out of France. Please contact Kimly Ek by email for further details.
kimly.ek@bonhams.com

STORAGE AND HANDLING CHARGES

Storage Charges

Storage will be free of charge for 14 days following the auction.

Each lot: 42 euros per week. (please note that charges apply every day including weekend and public holidays)

Symbols

AR An Additional Premium will be payable to us by the Buyer to cover our Expenses relating to payment of royalties under the Artists Resale Right Regulations 2006. See our terms and conditions for further details.

W Objects with a W symbol will be transferred to an office location following the sale and will only be available for collection from this location.

VAT

The following symbols are used to denote that VAT is due on the hammer price and buyer's premium.

† VAT at the prevailing rate (currently 20 %) on Hammer Price and Buyer's Premium.

† † VAT at the preferential rate (currently 5.5 %) on Hammer price and Buyer's Premium for artworks, collectibles and antiques.

* VAT on imported items at a preferential rate of 5% on hammer price and the prevailing rate on buyer's premium

P Purple Paddle Lots / Restricted Bidding:

Please note that special formalities are required should you wish to bid on Lots marked with this symbol P. Contact Client Services at +44 (0) 20 7447 7447 or bids@bonhams.com in advance of the sale. Please also note Online Bidding is not available for these Lots, unless pre approved before the sale, although we are pleased to offer a bidding by telephone service should you wish to bid remotely.

Important Notice To All Buyers

Condition

Condition is not stated in the catalogue. The absence of such reference does not imply that the lot is in good condition or free from faults. Prospective buyers should satisfy themselves by inspection as to the condition of each lot. Condition reports can be provided on request, but are for general guidance only and such reports are of necessity, subjective. Wherever possible please allow at least 24 hours for reports to be compiled.

ART D'APRES-GUERRE & CONTEMPORAIN
DONT LA COLLECTION CLUZEL

LOTS 1 À 126



COLLECTION CLAUDE & GRAZYNA CLUZEL

L'art de collectionner, comme l'art d'aimer, procède d'une quête ardente, se nourrit de désir, s'éprouve dans la frustration et vient, dans un jeu d'obstacles délicieusement déroutants, bouleverser notre discernement, dernier rempart à la possession. Mais le rêve d'une vie se façonne de son impérieuse nécessité...

Entre engagement et passion, la collection est un lieu matriciel où l'esprit de l'aphorisme rôde et où les répudiations des uns s'avèrent souvent être les nouvelles amours des autres (ne dit-on pas d'un collectionneur qu'il est également un passeur ?).

Claude et Grazyna Cluzel appartenaient à ceux qui pensent que la peinture est une grâce. Les œuvres de leur collection ne sont pas entrées par hasard dans leur vie. C'est en objets anonymes, sans attacher d'importance au nom ou renom de l'artiste, que ces amoureux de la matière ont tout d'abord choisi leurs œuvres. Ils ont éprouvé leur résistance, ils les ont observées jusqu'à ce point intangible qui les a rendues indispensables à leurs yeux. Chaque tableau, chaque sculpture, ont été élus.

Leur collection personnelle naquit de ces pérégrinations (dans les foires, les visites d'ateliers, de galeries, de salles de ventes), de ces confrontations fécondes qu'ils eurent à Paris ou en Europe avec les artistes, les critiques d'art et les marchands. Mille nuances vinrent ainsi parer leur sélection, où simultanément abordent la poésie et la radicalité.

Rien ne prédisposait pourtant ces ingénieurs en sidérurgie et en métallurgie au domaine artistique, si ce n'est la particularité de leur métier « qui est d'aller vers l'avenir par la recherche de la nouveauté et de la modernité », confie Grazyna Cluzel – non sans malice –. Collectionner l'art de son époque, dès les années 1960 pour Claude, est un choix audacieux, porté par une véritable ambition intellectuelle, qui révèle son attirance pour un monde en mouvement constant : les artistes contemporains sont les sismographes de notre temps.

Complice éclairée et grandeoureuse, Grazyna embrasse la « fêlure artistique » (dont Zola parlait à propos de Paul Durand-Ruel) de celui qu'elle a aimé au premier regard. Sur leur bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye, devenue commune en 1996, elle époussette les vieux ouvrages des grands philosophes grecs, d'histoire ou de politique et vient l'embellir de catalogues de ventes ou de monographies d'artistes qui ont sa préférence. Si l'art est entré dans la vie de Claude comme une force irrésistible coulant dans ses veines, sa collection brilla d'une aube nouvelle lorsque celle-ci enseigna une connivence. Leurs œuvres, vécues dans l'intimité de leur quotidien, sur leurs pensées, leurs choix, leurs désirs désormais communs, infusèrent.

The art of collecting, similarly to the art of loving, demands an ardent quest, it is driven by desire, tested by frustration, and, through a series of delightfully perplexing obstacles, disconcerts our judgement—the last bastion before possession. As, indeed, only compelling necessity may shape the dream of a lifetime ...

A blend of commitment and passion, the collection is a matrix in which aphorism roves, where what one person has disavowed might well become another's new love (is it not said that transmission is one of a collector's qualities?).

Claude and Grazyna Cluzel were among those who believed that painting is a gift. There was nothing random in the oeuvres chosen for their collection. They simply saw them as anonymous objects, the artist's name or reputation was irrelevant since it was the stuff of matter that made their hearts content. They tested the objects' resilience; their penetrating gaze reaching that intangible juncture at which they viewed the object as essential. Each painting, each sculpture, was a choice.

Their personal collection was gathered during their wanderings (through fairs, visits to studios, galleries and auction houses), fed by fruitful encounters, in Paris or across Europe, with artists, art critics and dealers. A thousand nuances thus came to enhance their selection, where poetry and radicalism coexisted.

Yet nothing predisposed the two steel and metallurgy engineers to the realm of art, save for the distinctive nature of their profession, "which is to move towards the future by the pursuit of novelty and modernity," confided Grazyna Cluzel—with a touch of mischief. Collecting the art of the times, as early as the 1960s for Claude, was a bold choice, driven by a genuine intellectual ambition, revealing their attraction to a world in constant flux: contemporary artists are the seismographs of our time.

An enlightened partner and devoted lover, Grazyna embraced the "artistic fissure" (as mentioned by Zola in reference to Paul Durand-Ruel) of the man she loved at first sight. In the library in Saint-Germain-en-Laye, which they began sharing in 1996, she dusted off the old volumes of great Greek philosophy, history and politics, enriching them with auction catalogues and monographs of her favourite artists. While art entered Claude's like an irresistible force flowing through his veins, his collection glowed with a new light as it sowed the seeds of a shared understanding. Their collection, filling the intimacy of their daily lives, was infused with their thoughts, their choices, and their now shared desires.



Vue de l'appartement de Monsieur & Madame Cluzel, Saint-Germain-en-Laye, Artpress, n°113, Avril 1987, p. 18 © Courtesy Louise Lawler / Adagp, Paris, 2026

Evoquant leur « Carl André » (artiste qui osa substituer dans l'art de la sculpture la verticalité à l'horizontalité), ces amateurs insatiables aiment que ce soit le matériau qui découpe l'espace. Regardant leur « Mathieu », ils sont happés par sa force tellurique et sa tension retenue tandis que devant leur sublime structure de Sol LeWitt, le couple admire « l'exploration mentale de l'œuvre » selon le mot de Ghislain Mollet-Viéville. Quant au « Stella », acquis dès 1978, cette œuvre fut toujours l'icône absolue de la collection Cluzel et c'est non sans ferveur qu'ils en parlent à l'ami ou au visiteur de passage, de préférence avec un verre issu d'un joli flacon français millésimé à la main.

Comme un voyage épris d'identités (art minimal et conceptuel, abstraction lyrique etc.), la beauté de cette rencontre d'œuvres, réunies par un goût et un soin infinis, naît du dialogue, de la rupture, un peu comme un poème abscons de Mallarmé qui jamais totalement ne s'approprie, car au bout d'une collection, il est toujours un rêve en éveil.

Referring to their 'Carl André' (an artist who dared to replace horizontality with verticality in the art of sculpture), the insatiable art enthusiasts were drawn to the effect of matter and how it defined space. Gazing at their "Mathieu", they were captivated by its earthy power and restrained tension, whilst when contemplating their sublime Sol LeWitt structure, the couple admired, in the words of Ghislain Mollet-Viéville, "the mental exploration of the work". As for the "Stella", acquired as early as 1978, this work has always been the absolute icon of the Cluzel collection, and it was with vibrant enthusiasm that they discuss it with a passing friend or a visitor, preferably over a glass from a lovely hand-labelled vintage French bottle.

A journey into singular identities (minimal and conceptual art, lyrical abstraction, etc.), the beauty of this gathering of works, assembled with infinite taste and care, is the result of both dialogue and rupture, somewhat like an abstruse poem by Mallarmé that can never be fully tamed, for at the heart of a collection, there is always a waking dream.

Arnaud et Sabine Cornette de Saint Cyr

1 * AR

MARTIN BARRE (1924-1993)

Sans titre

1957

signé et daté 57; signé et daté 57 au revers
huile sur carton

signed and dated 57; signed and dated 57 on the reverse
oil on cardboard

62.9 x 48.3 cm.
24 3/4 x 19 in.

€18,000 - 25,000

£16,000 - 22,000

US\$21,000 - 29,000

Cette œuvre sera incluse dans le Catalogue Raisonné de l'artiste.

Provenance

Galerie Nathalie Obadia, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



2 * AR

ANDRE MARFAING (1925-1987)

Sans titre

1960

signé et daté 60 ; daté *Mai 60 - 8* au revers
huile sur toile

signed and dated 60 ; dated *Mai 60 - 8* on the reverse
oil on canvas

130 x 130 cm.
51 3/16 x 51 3/16 in.

€50,000 - 70,000

£43,000 - 61,000

US\$59,000 - 82,000

Cette œuvre est répertoriée dans les archives de l'artiste sous la référence *Mai 1060-8*.

Provenance

Collection particulière, Etats-Unis

Bibliographie

Pierre Cabanne, *Marfaing*, Paris 1991, p. 71, illustré en noir et blanc

Frédéric Edelmann, Christophe Averty, Sophie Rosset Culleron,

André Marfaing : peintures, paintings : 1948-1986, Paris 2023, p. 78, n°0207, illustré en noir et blanc



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

3 AR

GEORGES MATHIEU (1921-2012)

Composition

1961

signé et daté 67

huile sur toile

signed and dated 67

oil on canvas

114 x 146 cm.

44 7/8 x 57 1/2 in.

€70,000 - 100,000

£61,000 - 87,000

US\$82,000 - 120,000

Un certificat du Comité Georges Mathieu sera remis à l'acquéreur.

Cette œuvre est référencée parmi les œuvres authentiques dans les « Archives Jean-Marie Cusinberche sur Georges Mathieu ».

Provenance

Collection Monsieur Claude Voreaux, Paris

Vente : Maîtres Bernard Lorenceau & Georges Muel, Palais Galliera, Paris, *Succession de Monsieur Voreaux, deux aquarelles, six importantes peintures par Georges Mathieu*, 30 mars 1965, lot E

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis lors de cette vente)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Bibliographie

Magazine: *Art Press*, n°113, avril 1987, p. 19, illustré en noir et blanc (partiellement)



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

4 AR

AGUSTIN CARDENAS (1927-2001)

La Fenêtre 2

1970

signé et daté 70 en dessous
marbre de Carrare

signed and dated 70 underneath
Carrara marble

71.5 x 43.5 x 19 cm.
28 1/8 x 17 1/8 x 7 1/2 in.

€25,000 - 35,000

£22,000 - 30,000

US\$29,000 - 41,000

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe
Puis par descendance au propriétaire actuel

Bibliographie

José Pierre, *La Sculpture de Cardenas*, Bruxelles 1971, p. 122, n°211, illustré en noir et blanc



BERNAR VENET

LOTS 5 À 8

Prince de la ligne, Bernar Venet fit de la gravité et de l'entropie la proposition formelle qui régit tout son Œuvre où la beauté orgiaque à la rigueur s'entremêle dans une monomatérialité humble. Effaçant les derniers vestiges du geste, de l'empreinte, son processus créatif oscille entre ordre et désordre mais où toujours prime la pureté.

Véritable démiurge, il impose l'aléatoire au sein de sa matrice conceptuelle, qui s'exprime autant au travers la peinture, la poésie, la sculpture, le son, la vidéo que la performance, faisant de la réflexion et du hasard les arcanes prosaïques de sa création.

Le point modal et originel de sa plastique anti-forme se cristallisa lors d'une promenade dans les environs de Marseille, à côté de la caserne où Bernar Venet fit son service militaire, en observant depuis le rebord d'une falaise le déversement d'une masse de goudron solidifiée : à dix-neuf ans, l'abolition fond-forme ainsi que la couleur noire à lui s'imposaient.

La radicalité de ses œuvres le rapproche peu de ses contemporains, alors épris de Figuration Narrative et de Nouveau Réalisme. Les soirées à la Coupole, passées auprès de Pierre Restany et consorts, laisseront la place à celles chez Max's à Kansas City, puisque c'est aux États-Unis qu'il s'installe en 1966 où son abstraction trouve un écho auprès de l'avant-garde de l'art minimal ; cette année-là étant également celle de ses premiers diagrammes mathématiques. Le plasticien, en imposant la monosémie dans le champ artistique retient l'attention de Leo Castelli, qui lui consacre une place de choix lors de l'exposition collective *Moratorium* en 1969, et de Paul Cooper qui expose ses créations lors de son exposition *Number 7* cette même année. En 1970, le New York Cultural Center, à New York, fait de Bernar Venet la figure emblématique de l'exposition *Conceptual art and conceptual aspect*.

Présentes dans les collections des plus grandes institutions privées et publiques mondiales (MoMA, New York, LACMA, Los Angeles, Centre Pompidou, Paris, National Museum of Modern Art, Séoul, etc.), ses œuvres, d'une force monumentale, épousent et enchantent également nos paysages, que ce soit dans des jardins de Versailles, où l'artiste expose en 2011, ou sur les hauteurs de Roquebrune-sur-Argens où trois croix, en hommage à Giotto, Grünewald et au Greco, défilent majestueusement le ciel dans l'azur provençal.

Les quatre œuvres que nous présentons incarnent chacune la quintessence de sa vision. Le carton-relief (1963), issu de la série iconique qui sera exposée dès 1964 à la galerie Girardon à Paris, cloué sur un châssis, induit un protocole nouveau chez Venet : la participation. L'acquéreur de l'œuvre est en effet convié à repeindre la surface de ce matériau de rebut, qui doit être luisante et sans aspérité. Le dessin *Calcul de la hauteur d'un triangle équilatéral*, réalisé en 1966, dévoile son attrait pour un art fondé sur une réflexion abstraite dont les composantes essentielles seraient les codes du langage mathématique. *Random Combinations of Indeterminable Lines*, 1994, révèle, quant à elle, la ligne devenue autonome, matière, support, démonstration : « Je l'ai ainsi nommée parce qu'elle se libérait de la contrainte géométrique » révèle l'artiste.

Dispersion/Arcs, créée en 2020, dévoile de l'artiste une nouvelle identité sculpturale. Dans cette œuvre sublime, l'artiste laisse la ligne, devenue arc, s'abandonner à l'apesanteur dans une exploration sensible de l'horizontalité. Pièce unique, la chute magmatique des corps d'acier entassés – plus de cent arcs entremêlés composent cette œuvre rare – offre une résistance à l'espace qu'il invite. Avec cette sculpture, l'artiste découpe l'espace, dans une impermanence qui n'est pas sans évoquer l'organisation du végétal, où tout n'est qu'ordre et beauté dans une effervescence libre. En convoquant dans cette œuvre la perception, l'appréhension, ce pionnier de l'art conceptuel offre à cette sculpture l'aura d'une dimension nouvelle : celle de devenir phénoménologique.

Sovereign of the line, Bernar Venet chose gravity and entropy as the formal principles to govern his entire body of work, where orgiastic beauty and rigour intertwine within the simplicity of his mono-material. Discarding the last vestiges of gesture and imprint, his creative process, on the cusp of order and disorder, ensures that purity prevails.

A true demiurge, he insists randomness be part of his conceptual matrix expressed through either painting, poetry, sculpture, sound, video or performance, thus thought and happenstance form the prosaic arcana of his creation.

The pivotal and original point that sparked Bernar Venet's anti-form art crystallised during a walk in the outskirts of Marseille, near the barracks where he undertook his military service, while he watched from the edge of a cliff the spilling of a mass of solidified tar: at the age of nineteen, the abolition of content /form and the colour black became self-evident.

The radical nature of his approach set him apart from his contemporaries, who were then infatuated with Narrative Figuration and New Realism. Evenings at La Coupole, spent in the company of Pierre Restany and his circle, gave way to those at Max's in Kansas City, since he settled in the United States in 1966; there his abstraction resonated with the avant-garde of Minimal Art. That year also saw the creation of his first mathematical diagrams. By imposing monosemy within the artistic field, the visual artist caught the attention of Leo Castelli, who gave him a prominent place in the group exhibition *Moratorium* in 1969, as well as that of Paul Cooper, who exhibited his works in his *Number 7* exhibition that same year. In 1970, the New York Cultural Center chose Bernar Venet as the figurehead of the exhibition *Conceptual Art and Conceptual Aspect*.

Featured in the collections of the world's leading private and public institutions (MoMA, New York; LACMA, Los Angeles; Centre Pompidou, Paris; National Museum of Modern Art, Seoul, etc.), his works, of monumental power, also embrace and enchant our landscapes, whether in the gardens of Versailles, where the artist exhibited in 2011, or on the heights of Roquebrune-sur-Argens, where three crosses, paying homage to Giotto, Grünewald and El Greco, majestically reach for the heavens against the Provençal azure.

The four works we present here each embody the quintessence of his vision. The relief cardboard (1963), from the iconic series first exhibited in 1964 at the Girardon Gallery in Paris, nailed to a frame, it introduces a new protocol in Venet's work: participation. The purchaser of the work is in fact invited to repaint the surface of this waste material, which must be glossy and free of roughness. The drawing *Calculation of the Height of an Equilateral Triangle*, created in 1966, reveals his attraction to an art steeped in abstract thought, whose essential components might be codes from the language of mathematics. As for *Random Combinations of Indeterminable Lines*, 1994, the line has become an autonomous matter, medium, demonstration: "I named it thus because it freed itself from geometric constraint," explains the artist.

Dispersion/Arcs, created in 2020, marks a new sculptural identity for the artist. In this sublime work, the artist allows the line—now an arc—to surrender to weightlessness in a sensitive exploration of horizontality. A unique piece, where the resistance to space expressed by the magmatic cascade of piled-up steel forms is created. With this sculpture he carves out space, the resulting impermanence is reminiscent of the organisation of the plant world, where all is order, beauty and unfettered dynamics. By summoning both perception and understanding with this work, the pioneer of conceptual art gives the sculpture the aura of another dimension: that of being phenomenological.



PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION PARTICULIERE FRANCAISE

5 AR

BERNAR VENET (N. 1941)

Relief carton

1963

signé et daté *3/1963* au revers
peinture industrielle sur assemblage de cartons monté sur toile

signed and dated *3/1963* on the reverse
industrial paint on cardboard mounted on canvas

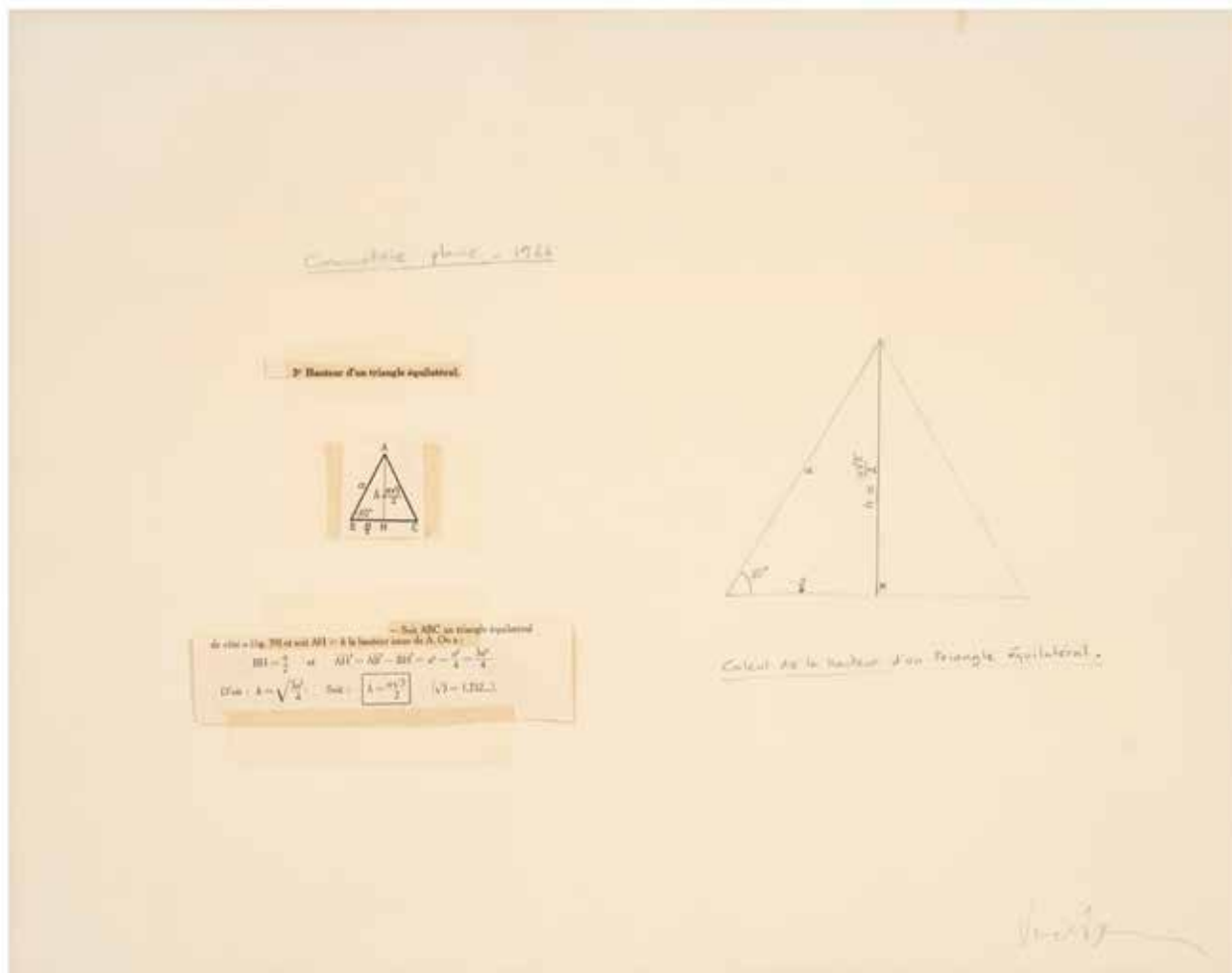
59.5 x 49.8 cm.
23 7/16 x 19 5/8 in.

€9,000 - 12,000
£7,800 - 10,000
US\$11,000 - 14,000

Cette œuvre est enregistrée dans les archives du Studio Bernar Venet.

Provenance

Collection Gérard Deschamps, France
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel en 1977



PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION PARTICULIERE FRANCAISE

6 AR

BERNAR VENET (N. 1941)

Calcul de la hauteur d'un triangle équilatéral

1966

signé, titré et daté 1966
collage et mine de plomb sur papier

signed, titled and dated 1966
collage and graphite on paper

35.4 x 43.2 cm.
13 15/16 x 17 in.

€2,000 - 3,000
£1,700 - 2,600
US\$2,300 - 3,500

Cette œuvre est enregistrée dans les archives du Studio Bernar Venet.

Provenance

Acquis directement auprès de l'artiste par le propriétaire actuel en 1978



7 AR

BERNAR VENET (N. 1941)

Random Combinations of Indeterminate Lines

1994

signé, titré et daté 94

gouache, fusain, crayon et collage sur papier

signed, titled and dated 94

gouache, charcoal, pencil and collage on paper

66.7 x 53.4 cm.

26 1/4 x 21 in.

€15,000 - 20,000

£13,000 - 17,000

US\$18,000 - 23,000

Cette œuvre est enregistrée dans les archives du Studio Bernar Venet.

Provenance

Galerie Hyundai, Séoul

Collection particulière, Corée

Vente: K Auction, Séoul, *Autumn Auction*, 11 septembre 2013, lot 121

Collection particulière, Corée

Vente: K Auction, Séoul, *Spring Auction in Seoul*, 9 mars 2016, lot 93

Collection particulière, France

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Séoul, Galerie Hyundai, *Bernar Venet*, 18 octobre- 1 novembre 1994





8 AR W

BERNAR VENET (N. 1941)

Dispersion/Arcs

2020

acier patiné

weathered steel

28 x 69.8 x 69.8 cm.

11 x 27 1/2 x 27 1/2 in.

Réalisée en 2020, cette œuvre est unique.

€80,000 - 120,000

£69,000 - 100,000

US\$94,000 - 140,000

Cette œuvre est enregistrée dans les archives du Studio Bernar Venet ;
un certificat du Studio Bernar Venet sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Collection de l'artiste

König Galerie, Berlin (acquis auprès de celle-ci)

Collection particulière, Europe

Galerie AD, Montpellier

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

9

KENNETH NOLAND (1924-2010)

Wayward red

1976

signé, titré et daté 1976 sur le châssis
acrylique sur toile

signed, titled and dated 1976 on the stretcher
acrylic on canvas

67.8 x 173 cm.
26 11/16 x 68 1/8 in.

€50,000 - 70,000

£43,000 - 61,000

US\$59,000 - 82,000

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro *J1-N0491* auprès des archives de la Fondation Kenneth Noland.

Provenance

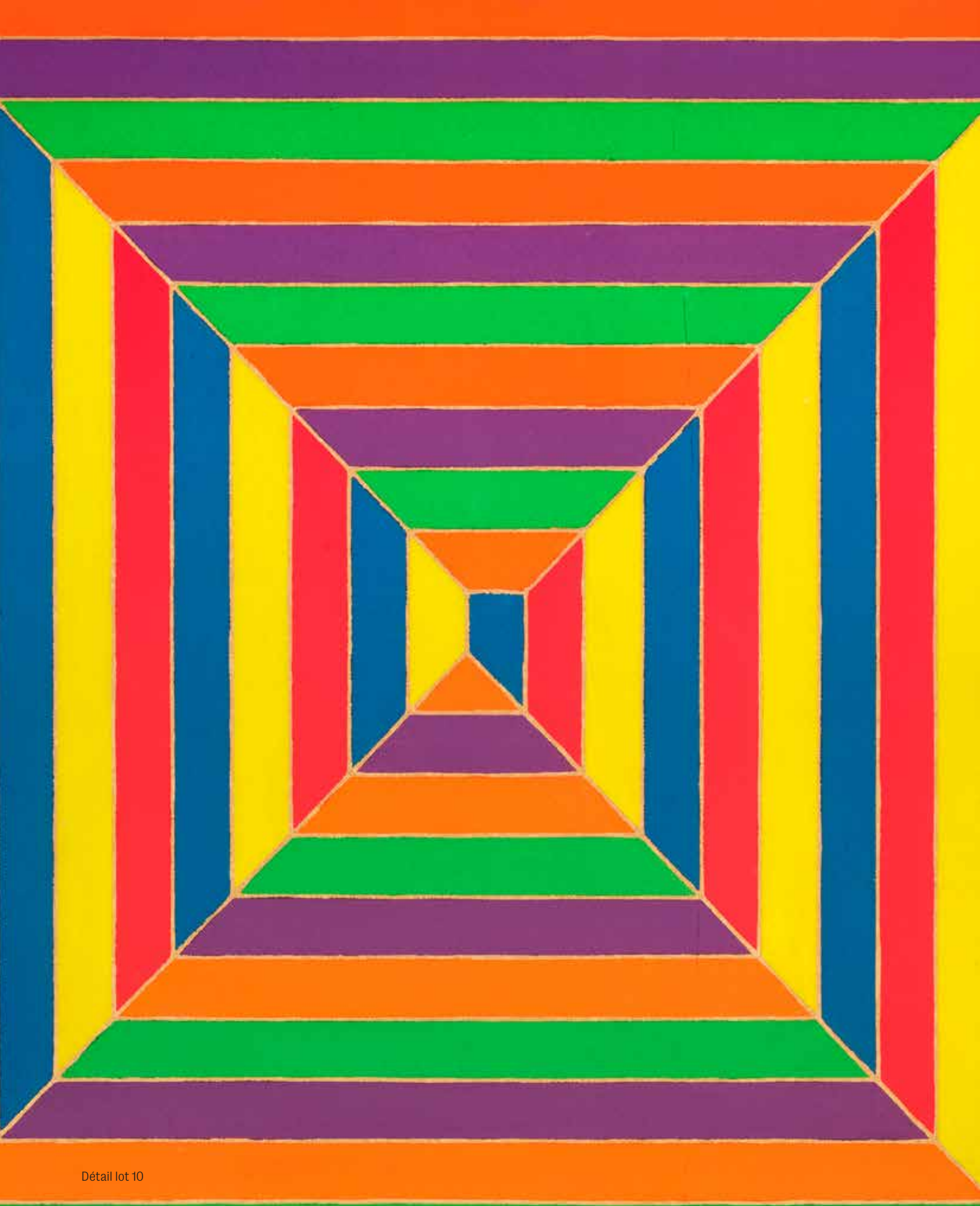
Leo Castelli, New York

Galerie Daniel Templon, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1978)

Puis par descendance au propriétaire actuel





FRANK STELLA

LOT 10

D'une suprématie impénétrable et somptueuse, les œuvres de Frank Stella ont en elles quelque chose d'infini. Leur aséité artistique, que ne dompte aucune concurrence, prévient tout égarement poétique, dans un hiératisme qui leur confère une autorité naturelle souveraine dans un credo devenu apologetique : « What you see is what you see » prononcé lors d'un entretien avec Bruce Glaser en 1964. L'artiste scelle, ce jour-là, l'avènement d'un art nouveau.

En déchirant de façon cinglante le geste de toute signification, il congédie les tourments de l'âme de la peinture qui avait précédé la sienne, qu'elle soit lyrique (Europe) ou expressionniste (USA), ne retenant de cet art éminemment charnel que la radicalité d'un geste qui ne souffre aucun repentir.

C'est dans un New York en effervescence – épice de la création et de la diffusion artistique mondiale – que le jeune peintre découvre l'art de son temps, alors dominé par Jackson Pollock, Willem De Kooning, Franz Kline, etc., grâce à l'enseignement de William Seitz. En 1958, il pousse la porte de son futur galeriste Leo Castelli (qui lui offre sa toute première exposition personnelle un an plus tard) et comprend, en découvrant les drapeaux de Jasper Johns, que la surface picturale et l'image représentée en un même tableau se fondent. Ce nouvel idiome sera le linéament de son art, qui deviendra la pierre angulaire du minimalisme.

Prophète de l'art conceptuel, cet artiste dans une émancipation créatrice mâtinée d'une grâce rimbaldienne, fit, à moins de trente ans, la synthèse des siècles passés avec une radicalité sans précédent : ni figure, ni fond.

Dans une exposition orchestrée en 1959-1960 par Dorothy Miller au MoMA, *Sixteen Americans*, dont le retentissement sera planétaire, Frank Stella dévoile un de ses *Black Paintings* qui changera à jamais l'art contemporain. Il confie à l'un de ses amis, un sculpteur encore inconnu qui partage son atelier, le soin d'écrire quelques lignes sur lui dans le catalogue d'exposition: « L'art exclut l'inutile. Frank Stella s'est trouvé dans la nécessité de peindre des bandes. Il n'y a rien d'autre dans sa peinture » note ce jour-là Carl André, esquissant, en quelques mots percutants, le sédiment de son art : tautologique.

Acte fondateur s'il en est, cet événement propulse le jeune artiste sur le devant de la scène internationale, sur laquelle il régnera en maître quarante années durant ; le MoMA lui consacre sa première rétrospective à l'âge de trente-trois ans, tandis que William Rubin (l'un des plus grands historiens d'art) lui propose de devenir l'exégète de son Œuvre. Présentées lors de rétrospectives majeures, qui redéfinirent l'art de son temps, ses créations firent partie de *Geometric Abstraction* au Whitney Museum de New York en 1962 et de *The Shaped Canvas* au Guggenheim, New York, en 1964-1965, pour ne citer qu'elles.

Fondée sur la répétition modulaire, selon une structure d'une rigueur ascétique rythmée d'espaces interstitiels qui dévoilent la réserve de la toile (lignes non peintes), *Costa Mesa*, réalisée en 1967, est l'incarnation du manifeste des *Concentric Squares* et *Mitered Mazes*, dans une confrontation sublime entre achromie et polychromie. Chaque pan, divisé en axe diagonal, révèle une démonstration tonale, de rigueur sombre ou d'explosion fluorescente spectrale qu'autorise l'alkyde, depuis un point focal. Le titre, quant à lui, évoque le lieu où l'initiateur du « shaped canvas » travaillait pour gagner sa vie en repeignant des monuments, des appartements, etc., (*Costa Mesa*, que nous présentons, fut créé en Californie).

Véritable icône de la collection Cluzel, acquit dès 1978, ce tableau fut préservé à l'abri des regards près d'un demi-siècle durant. De la peinture, il est l'expression la plus pure devant laquelle s'éteignent les voix, car il est de ces chefs-d'œuvre, à la beauté hypnotique et sidérale, qui intiment un silence pénétrant. En art contemporain, cette œuvre est un absolu.

Frank Stella's works, at once impenetrable and sumptuously masterful, give us a sense of infinity. Their formal austerity, unrivalled by other competitors, precludes any poetic digression, their solemnity confers upon them a natural, sovereign authority within this apologetic tenet: "What you see is what you see", uttered during an interview with Bruce Glaser in 1964. On that day, the artist declared the advent of a new art.

By scathingly stripping the gesture of all meaning, he dispensed with the torments of the soul expressed in the pictorial art preceding his own, whether lyrical (Europe) or expressionist (USA), only retaining from this eminently carnal tradition the radicalism of a gesture that brooks no regrets.

It was in a bustling New York – the epicentre of global artistic creation and dissemination – that the young painter discovered the art of his time, dominated by Jackson Pollock, Willem de Kooning, Franz Kline and others, thanks to the tutelage of William Seitz. In 1958, he walked through the door of his future gallerist Leo Castelli (who offered him his very first solo exhibition a year later) and realised, upon discovering Jasper Johns' flags, that the pictorial surface and the image depicted within a single painting could merge. The new idiom would become the hallmark of his art, which would go on to form the cornerstone of Minimalism.

A prophet of conceptual art, this artist—whose creative emancipation was tinged with Rimbaldian grace—synthesised the past centuries with unprecedented radicalism before the age of thirty: neither figure nor ground.

In an exhibition curated in 1959–1960 by Dorothy Miller at MoMA, *Sixteen Americans*, which would have a global impact, Frank Stella unveiled one of his *Black Paintings* that would change contemporary art forever. He entrusted one of his friends, a then-unknown sculptor who shared his studio, with the task of writing a few lines about him in the exhibition catalogue: "Art excludes the superfluous. Frank Stella found himself compelled to paint stripes. There is nothing else in his painting," noted Carl André that day, summarising, in a few striking words, the bedrock of his art: tautology.

A defining moment if ever there was one, this event propelled the young artist to the forefront of the international scene, where he would reign as a master for forty years; the MoMA dedicated its first retrospective to him at the age of thirty-three, whilst William Rubin (one of the greatest art historians) offered to become the interpreter of his work. Featured in major retrospectives that redefined the art of his time, his works were included in *Geometric Abstraction* at the Whitney Museum in New York in 1962 and in *The Shaped Canvas* at the Guggenheim, New York, in 1964–1965, to name but a few.

Based on modular repetition, following a structure of ascetic rigour punctuated by interstitial lines of unpainted canvas, *Costa Mesa*, created in 1967, is the embodiment of the *Concentric Squares* and *Mitered Mazes* manifesto, in a sublime confrontation between lack of pigment and excess of pigment. Each section, divided by a diagonal axis, reveals a tonal demonstration—either of sombre rigour or a spectral fluorescent explosion, made possible by alkyd paint—radiating from a focal point. The title, meanwhile, evokes the place where the pioneer of the 'shaped canvas' worked to earn a living by repainting monuments, flats, and so on. (*Costa Mesa*, which we are presenting, was created in California).

THE icon of the Cluzel collection, acquired as early as 1978, this painting was kept out of the public eye for nearly half a century. This painting is such a pure expression, words fail, leaving only silence; it is indeed one of those masterpieces, of such hypnotic and celestial beauty, that leaves one speechless. In contemporary art, this work represents an absolute.

PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

10 P W

FRANK STELLA (1936-2024)

Costa Mesa

1967

signé, titré et daté 1967 au revers
alkyde sur toile

signed, titled and dated 1967 on the overlap
alkyd on canvas

160.5 x 320.5 x 8 cm.
63 3/16 x 126 3/16 x 3 1/8 in.

€1,500,000 - 2,000,000
£1,300,000 - 1,700,000
US\$1,800,000 - 2,300,000

Provenance

Collection Lawrence Rubin, New York

Collection Gilbert G. Halbers, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1978/79 via Pierre Weiller)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

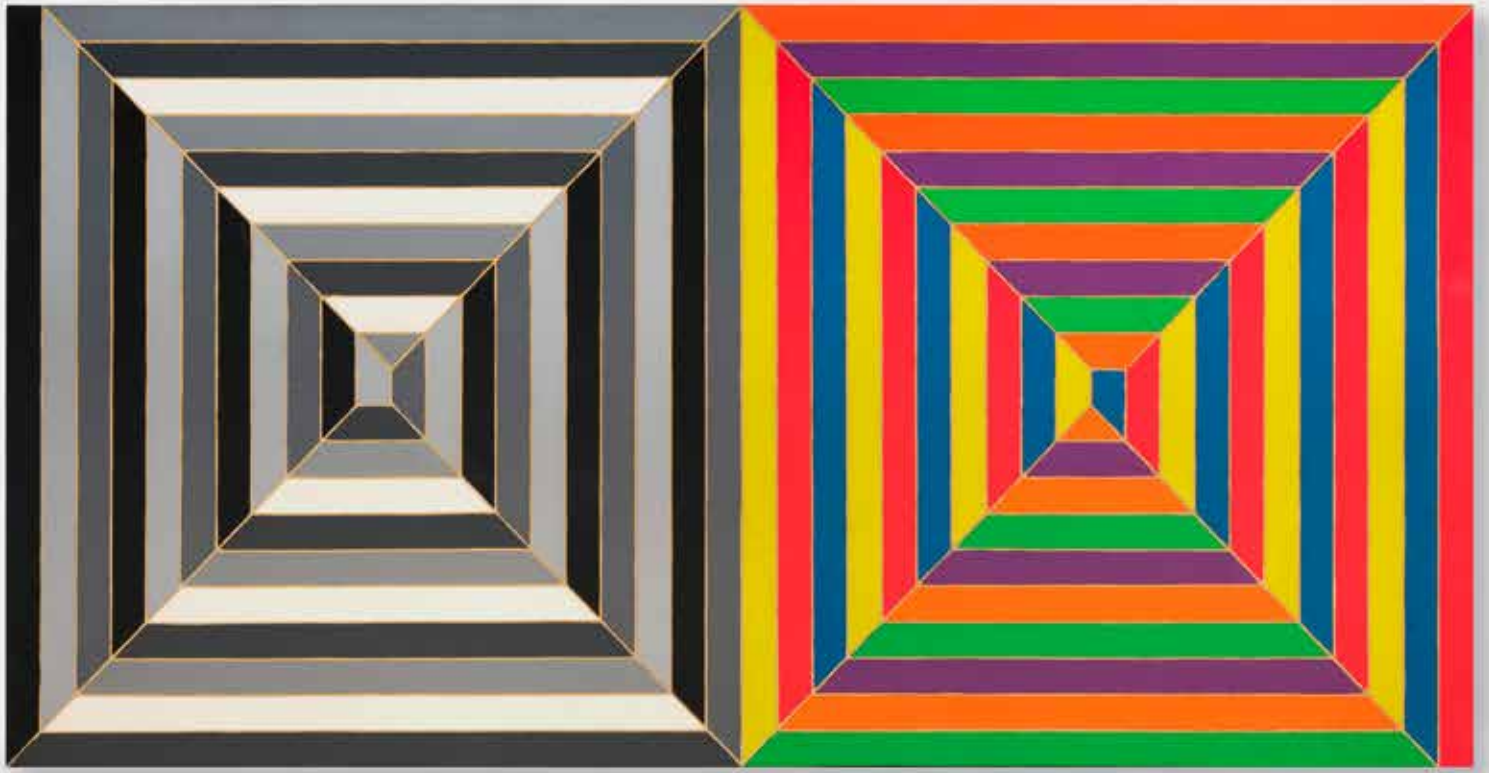
Paris, Galerie Daniel Templon, *Frank Stella, Peintures 1970-1980*, 19 septembre - 28 octobre 1981

Bibliographie

Magazine: *Art Press*, n°113, avril 1987, p. 18, illustré en noir et blanc, *in situ*



Frank Stella, *Costa Mesa*, 1967 - Vue d'exposition, *Frank Stella, Peinture 1970-1980*, Galerie Templon, Paris 1981 © André Morain / Adagp, Paris, 2026





CARL ANDRE

LOT 11

Exposée l'année de sa création à la Barbara Cusack Gallery à Houston, puis présentée en 1980 à Paris, par Paula Cooper et Yvon Lambert, *25 TX Steel Square* (1975) s'impose au spectateur et condense les fondements de la pensée minimale de Carl Andre.

Après la découverte de sites mégalithiques en Angleterre, lors d'un voyage qu'il effectue à l'issue de ses études à la Phillips Academy d'Andover (1951–1953), Carl Andre s'éloigne progressivement de la peinture pour s'engager pleinement dans la voie sculpturale. À New York, l'artiste partage un atelier avec Frank Stella, autre figure majeure de l'Art Minimal, avec lequel il entretient un dialogue puissant et fertile sur les notions de géométrie, de texture et de répétition du motif.

D'abord investi dans le travail du bois, selon une tradition encore marquée par la verticalité – taillant et élaguant la matière – l'artiste opère, dans les années 1960, un tournant décisif. Avec sa série *Elements*, Andre renonce à la transformation directe du matériau, préférant à la modélisation l'utilisation d'unités préexistantes, aux dimensions identiques, qu'il agence dans l'espace. Comme il le formulera dans une interview en 1966 « Jusqu'à une certaine époque, j'ai fait des coupes à l'intérieur des choses. Puis j'ai réalisé que la chose découpée était en fait la découpe. À présent, je ne découpe plus le matériau : j'utilise le matériau comme une découpe de l'espace. » (In Artforum V-2, octobre 1966, p. 15). La même année, Carl Andre participe à l'une des expositions fondatrices de l'Art Minimal, *Primary Structures, Younger American and British Sculptors*, au Jewish Museum de New York, aux côtés de Dan Flavin, Sol LeWitt, Donald Judd, Anne Truitt ou encore Robert Morris.

Dans sa pratique, Andre élimine le socle et adopte, dès les années 1960, l'usage de dalles métalliques dont la planéité répond directement à celle du sol qui les accueille. Pour l'artiste, l'œuvre n'est pas un simple objet : placée au ras du sol, l'œuvre occupe l'espace, le révèle et le redéfinit, devenant elle-même lieu d'expérience. Dans cette approche radicalement nouvelle de la sculpture, Carl Andre questionne les rapports d'échelle existants entre l'œuvre, le lieu et le regardeur, invitant celui qui observe à s'engager à travers plusieurs degrés d'appréciation : visuels, sensoriels, intellectuels. En concentrant l'attention sur un plan horizontal, l'artiste incite le spectateur à se déplacer, contourner, traverser, éprouver la sculpture. Son positionnement, sa présence et ses composants, constituent autant de vecteurs de perception permettant de ressentir la pièce. Bien que le sculpteur n'intervienne pas sur les matériaux qu'il choisit pour construire ses œuvres, son concept intègre pleinement les éléments susceptibles de les impacter, à l'instar de leurs caractéristiques propres, du temps et de l'interaction avec l'homme. Leur évolution, notamment leur vieillissement perceptible, participe ainsi à l'expérimentation de celui qui active l'œuvre.

Composées de vingt-cinq plaques d'acier brut, *25 TX Steel Square* synthétise les investigations menées par Carl Andre autour du module et ces capacités combinatoires, offrant une nouvelle conception de l'objet sculptural. Témoin de l'emblématique série des *Square* et réalisée au cours d'une décennie déterminante de la carrière de l'artiste, peu de temps après sa première grande rétrospective au Solomon R. Guggenheim Museum en 1970, cette œuvre a été conservée dans la collection de Monsieur & Madame Cluzel pendant plus de quarante ans.

Largement représenté dans les prestigieuses collections du Stedelijk Museum à Amsterdam, de la Tate Modern à Londres ou encore du Centre Georges Pompidou à Paris, Carl Andre est un acteur essentiel de l'Art Minimal et Conceptuel, bouleversant les principes qui régissent alors la sculpture. L'œuvre ne se donne plus uniquement à voir, mais à expérimenter, impliquant le corps du spectateur et redéfinissant en profondeur les modalités de perception et d'interaction avec l'art.

Exhibited the year of its creation at the Barbara Cusack Gallery in Houston, and subsequently presented in Paris in 1980 by Paula Cooper and Yvon Lambert, *25 TX Steel Square* (1975) makes a powerful impression on the viewer and encapsulates the essence of Carl Andre's minimalist philosophy.

Following his discovery of megalithic sites in England during a trip he undertook after completing his studies at the Phillips Academy in Andover (1951–1953), Carl Andre gradually moved away from painting to devote himself fully to sculpture. In New York, the artist shared a studio with Frank Stella, another major figure in Minimal Art, with whom he maintained an intense and fruitful dialogue on the notions of geometry, texture and the repetition of motifs.

Initially focused on woodwork, in a tradition still marked by verticality—carving and chipping away the material—the artist changed his approach entirely in the 1960s. With his series *Elements*, Andre abandoned the direct transformation of the material, preferring to use pre-existing units of identical dimensions, which he arranged in space, rather than sculpted. As he put it in an interview in 1966: “Up to a certain time I was cutting into things. Then I realised that the thing I was cutting was the cut. Rather than cut into the material, I now use the material as the cut in space. (In Artforum V-2, October 1966, p. 15). That same year, Carl Andre took part in one of the seminal exhibitions of Minimal Art, *Primary Structures, Younger American and British Sculptors*, at the Jewish Museum in New York, alongside Dan Flavin, Sol LeWitt, Donald Judd, Anne Truitt and Robert Morris.

Andre's approach was to eliminate the plinth and, from the 1960s onwards, adopted the use of metal slabs whose flatness responds directly to that of the floor on which they rest. For the artist, the work is not a mere object: placed flush with the floor, the work occupies the space, reveals it and redefines it, thus becoming the location of an experience. With his radically new approach to sculpture, Carl Andre investigates the interactions of scale that occur between the work, the site and the viewer, inviting the observer to engage into multiple levels of appreciation: visual, sensory and intellectual. By focusing attention on a horizontal plane, the artist encourages the viewer to circulate, to skirt, to traverse, in fact to experience the sculpture. Its positioning, its presence and its components all serve as vectors of perception, enabling the viewer to acquaint themselves with the piece. Although the sculptor does not alter the material he chooses to compose his works, his concept fully incorporates the elements likely to affect them, such as their inherent characteristics, the passage of time and interaction with people. Their evolution, particularly their perceptible ageing, contributes to the experience of the viewer who engages with the work.

Composed of twenty-five raw steel plates, *25 TX Steel Square* encapsulates Carl Andre's investigations into the module and its combinatorial possibilities, proposes a new conception of the sculptural object. Representative of the iconic *Square* series created during a pivotal decade of the artist's career, shortly after his first major retrospective at the Solomon R. Guggenheim Museum in 1970, this work has been part of the collection of Mr and Mrs Cluzel for over forty years.

Present in such prestigious collections as the Stedelijk Museum in Amsterdam, the Tate Modern in London and the Centre Georges Pompidou in Paris, Carl Andre is a key figure in Minimal and Conceptual Art, who recinded the principles that ruled sculpture at the time. The oeuvre is no longer merely to be viewed, but to be experienced, engaging the viewer's body and profoundly redefining the possibilities of perceiving and interacting with art.

PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

11

CARL ANDRE (1935-2024)

25 TX Steel Square (25 éléments)

1975

acier laminé à chaud

hot-rolled steel

Chaque: 1.6 x 14 x 14 cm.

Each: 5/8 x 5 1/2 x 5 1/2 in.

Dimensions totales: 1.6 x 71.1 x 71.1 cm.

Overall dimensions: 5/8 x 28 x 28 in.

Réalisée en 1975, cette œuvre est unique.

€80,000 - 120,000

£69,000 - 100,000

US\$94,000 - 140,000

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Barbara Cusack Gallery, Houston

Paula Cooper (at Yvon Lambert), Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1980)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Expositions

Houston, Barbara Cusack Gallery, *Carl Andre*, avril 1975

Paris, Galerie Yvon Lambert, *Paula Cooper at Yvon Lambert*, 16 février - 15 mars 1980

Bibliographie

Piet de Jonge, Rita Sartorius, *Carl Andre : exposition en 2 parties*, Den Haag, Haags Gemeentemuseum (9 janvier - 3 mars 1987) ; Eindhoven, Stedelijk Van Abbemuseum (11 janvier - 3 mars 1987), 1987, p. 88, n°15, listé Eva Meyer-Hermann, *Carl Andre: Sculptor 1996*, Stuttgart 1996, p. 144, listé



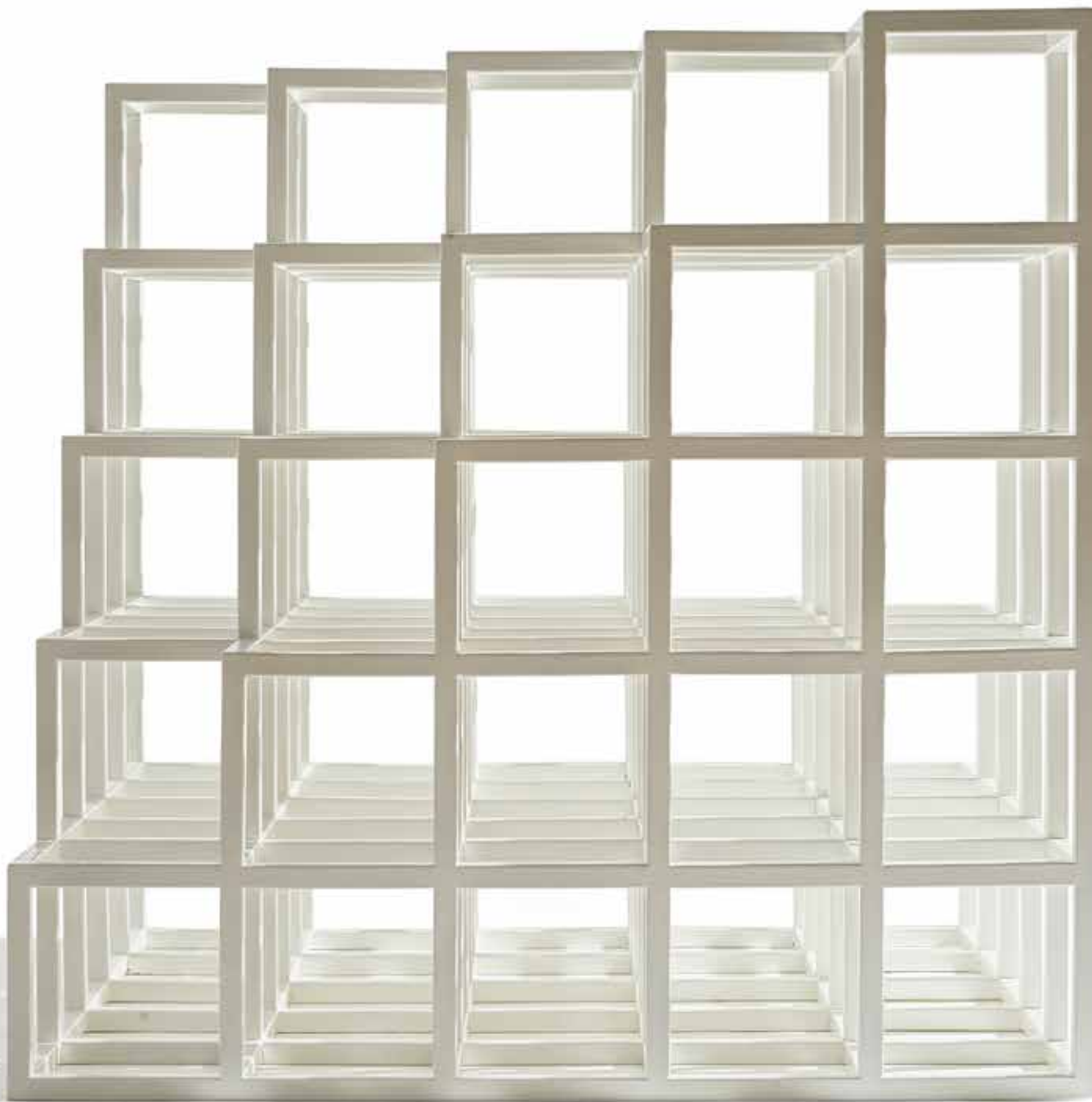
Carl Andre, Barbara Cusack Gallery, Houston 1975

© Courtesy Barbara Cusack Gallery / Adagp, Paris, 2026



SOL LEWITT

LOT 12



Lot 12 installé

Érigé en véritable outil, le cube accompagnera Sol LeWitt sa carrière durant. Utilisé par l'artiste comme unité, le carré - évidé, structurel - réduit à sa forme essentielle, se déploie en réseaux, envahissant à la fois l'espace réel et conceptuel, transformant profondément la manière d'appréhender l'art sculptural.

Après des études artistiques à New York, LeWitt rejoint à vingt-sept ans le cabinet de Ieoh Ming Pei, futur architecte de la célèbre Pyramide du Louvre. Employé comme graphiste, il y expérimente les possibilités qu'offre la géométrie et la sérialité. L'empreinte de l'architecture marquera durablement le langage plastique du jeune artiste et s'inscrira jusque dans le vocabulaire que LeWitt privilégiera pour désigner ses œuvres, préférant le terme de « structures » à celui de « sculptures ».

Sans titre (1972), est un remarquable exemple des structures métalliques peintes de blanc pensées par Sol LeWitt et présentées pour la première fois, en 1965, à la John Daniels Gallery (New York). Ces réalisations iconiques des premières décennies d'expérimentation ont depuis intégré les collections permanentes d'institutions majeures, aux États-Unis comme en Europe (MoMA et Solomon R. Guggenheim Museum, New York - Art Institut, Chicago - Tate Modern, Londres - Centre Georges Pompidou et Musée d'Art Moderne, Paris), aussi bien que de prestigieuses collections privées à travers le monde, à l'instar de celle de Monsieur et Madame Cluzel, à laquelle cette œuvre appartient.

Les années 1960 sont fondatrices pour LeWitt dont l'exercice passe également par le travail du dessin et la rédaction de deux textes manifestes, *Paragraphs on Conceptual Art* (1967) et *Sentences on Conceptual Art* (1969). Dans ses écrits comme dans la conceptualisation de son Œuvre, Sol LeWitt affirme la primauté de l'idée sur l'exécution matérielle. Pionnier et figure tutélaire de l'Art Minimal et Conceptuel, aux côtés de ses contemporains Carl Andre et Dan Flavin, avec lesquels il expose au Jewish Museum de New York en 1966, Sol LeWitt questionne la « concentration » de l'attention, tant pour l'artiste que pour le spectateur. « Dans l'art conceptuel, l'idée ou le concept est l'aspect le plus important du travail [...] l'idée devient une machine à fabriquer l'art. » (Lucy R. Lippard in Sol LeWitt, cat. exp. The Museum of Modern Art, New York 1978, p. 25)

Dans son approche, les modalités techniques, bien que secondaires, ont toujours une traduction visuelle et expérimentale. Choissant un motif apparemment simple, l'artiste donne forme et rend visible un système de pensée. De son exploration émergera un vocabulaire sculptural épuré, sériel, géométrique, où le cube existe à la fois individuellement et collectivement, agissant instantanément sur le regardeur. Explorant les infinies variations permises par la répétition et la combinaison du motif, LeWitt fait de l'œuvre elle-même un lieu de réflexion et d'expérimentation. Résolument tourné vers le volume, Sol LeWitt projette ses structures dans l'espace et interroge notre rapport au réel. Réalisées en bois ou en métal, ces constructions sculpturales, aux proportions rigoureusement définies (selon un rapport constant de 1 à 8,5 cm), sont uniformément peintes en blanc, renforçant leur neutralité, leur rigueur et leur présence. Installées à même le sol elles instaurent une relation immédiate avec le visiteur, invité à en éprouver l'échelle, le rythme et l'existence.

Reposant sur les notions d'ordre et désordre, oscillant entre transparence, densité et légèreté, lumière et ombre portée, l'œuvre semble, à mesure du déplacement et du point de vue adopté, en constante évolution. L'artiste engage ainsi pleinement le spectateur qui devient acteur de l'expérience perceptive. Composée de 85 cubes, agencés en 5 lignes et de 5 colonnes, *Sans titre* (1972), apparaît comme une œuvre matricielle de cette recherche, témoignant de la complexité et de la diversité des concepts de Sol LeWitt, révélant tour à tour les contours d'une figure cubique, d'une pyramide à degrés ou d'une cascade.

Présentée à plusieurs reprises en France, au milieu des années 1980, dans le cadre d'expositions consacrées à l'Art minimal et conceptuel, notamment à Dunkerque en 1986 puis à Tours en 1988, cette œuvre illustre l'importance de Sol LeWitt dans le renouvellement de la sculpture contemporaine et dans l'affirmation d'un art fondé sur la conceptualisation, la perception et l'expérience.

Seen as a legitimate artistic tool, the cube became a constant companion throughout Sol LeWitt's career. Used by the artist as a unit, the square - hollowed out, structural - reduced to its essential form, unfolds into networks, infiltrating both physical and conceptual space, and profoundly transforming the way we perceive sculptural art.

After studying art in New York, LeWitt joined at the age of twenty-seven the practice of Ieoh Ming Pei, the future architect of the famous Louvre Pyramid. Employed as a graphic designer, he experimented there with the possibilities offered by geometry and seriality. The influence of architecture would leave a lasting mark on the young artist's visual language and would even find its way into the vocabulary LeWitt favoured to describe his works, preferring the term 'structures' to 'sculptures'.

Sans titre (1972) is a remarkable example of the white-painted metal structures conceived by Sol LeWitt and first exhibited in 1965 at the John Daniels Gallery (New York). These iconic works from the early decades of his experimentation have since been incorporated into the permanent collections of major institutions in both the United States and Europe (MoMA and the Solomon R. Guggenheim Museum, New York - Art Institute, Chicago - Tate Modern, London - Centre Georges Pompidou and Musée d'Art Moderne, Paris), as well as prestigious private collections around the world, such as that of Mr and Mrs Cluzel, to whom this work belongs.

The 1960s were formative for LeWitt, whose practice encompassed drawing as well as authoring two manifesto texts, *Paragraphs on Conceptual Art* (1967) and *Sentences on Conceptual Art* (1969). In his writings along with the conceptualisation of his work, Sol LeWitt affirmed the primacy of the idea over physical execution. A pioneer and leading figure of Minimal and Conceptual Art, alongside his contemporaries Carl Andre and Dan Flavin - with whom he exhibited at the Jewish Museum in New York in 1966 - Sol LeWitt investigates the 'concentration' of attention, for both the artist and the viewer. "In conceptual art, the idea or concept is the most important aspect of the work [...] the idea becomes a machine for making art." (Lucy R. Lippard in Sol LeWitt, exhibition catalogue, The Museum of Modern Art, New York 1978, p. 25)

In his approach, technical methods, though secondary, always have a visual and experimental message. By choosing a seemingly simple motif, the artist gives form to and makes visible a system of thought. From this exploration emerges a refined, serial, geometric sculptural vocabulary, in which the cube exists both individually and collectively, having an immediate effect on the viewer. By exploring the infinite variations made possible by the repetition and combination of the motif, LeWitt turns the work itself into a place dedicated to reflection and experimentation. Resolutely focused on volume, Sol LeWitt projects his structures into space and questions our relationship with reality. Made of wood or metal, these sculptural constructions, with rigorously defined proportions (according to a constant ratio of 1 to 8.5 cm), are uniformly painted white, reinforcing their neutrality, precision and presence. Installed directly on the floor, they engage in an immediate relationship with the visitor, who is invited to experience their scale, rhythm and existence.

Established on the notions of order and disorder, oscillating between transparency, density and ethereality, light and shadow, the work appears to be in constant flux depending on the visitor's movement and perspective. The artist thus fully engages the viewer, who becomes an active participant in the perceptual experience. Comprising 85 cubes, arranged in 5 rows and 5 columns, *Sans titre* (1972) is a seminal piece within his research, bearing witness to the complexity and diversity of Sol LeWitt's concepts, at once it reveals the contours of a cubic figure, a stepped pyramid and a cascade.

Shown on several occasions in France in the mid-1980s as part of exhibitions dedicated to Minimal and Conceptual Art, notably in Dunkirk in 1986 and then in Tours in 1988, this work illustrates Sol LeWitt's significance in the renewal of contemporary sculpture and in the affirmation of an art founded on conceptualisation, perception and experience.

PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

12

SOL LEWITT (1928-2007)

Sans titre

1972

acier peint

painted steel

92 x 92 x 92 cm.

36 1/4 x 36 1/4 x 36 1/4 in.

Réalisée en 1972, cette œuvre est unique.

€150,000 - 200,000

£130,000 - 170,000

US\$180,000 - 230,000

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galerie Denise René, Paris / Hans Mayer, Düsseldorf

Collection Pierre Nahon, Paris

Collection Ghislain Mollet-Viéville, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1982)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Expositions

Dunkerque, *Ghislain Mollet-Viéville – Agent d'art*, Ecole des Beaux Arts Georges Pompidou, avril - mai 1986, p. 41, illustré en noir et blanc *in situ* ; n.p., illustré en noir et blanc

Tours, Centre de Création Contemporaine (CCC), *accrochage 3, art minimal, Carl Andre, Dan Flavin, Donald Judd, Sol LeWitt, Robert Morris*, 25 mars - 1er mai 1988

Bibliographie

Revue : *Heute Kunst, Internationale Kunstzeitschrift*, n°1, avril 1973, Düsseldorf, n.p., illustré en noir et blanc (dimensions erronées)



Sol LeWitt, *Sans titre*, 1972 – Vue d'exposition, Ghislain Mollet-Viéville - Agent d'art, Ecole régionale des Beaux-Arts Georges-Pompidou, Dunkerque 1986
© Sol LeWitt / Adagp, Paris, 2026



13

SOL LEWITT (1928-2007)

Parallel curves

2000

signé et daté *00*
gouache sur papier

signed and dated *00*
gouache on paper

74 x 57.3 cm.
29 1/8 x 22 9/16 in.

€15,000 - 20,000

£13,000 - 17,000

US\$18,000 - 23,000

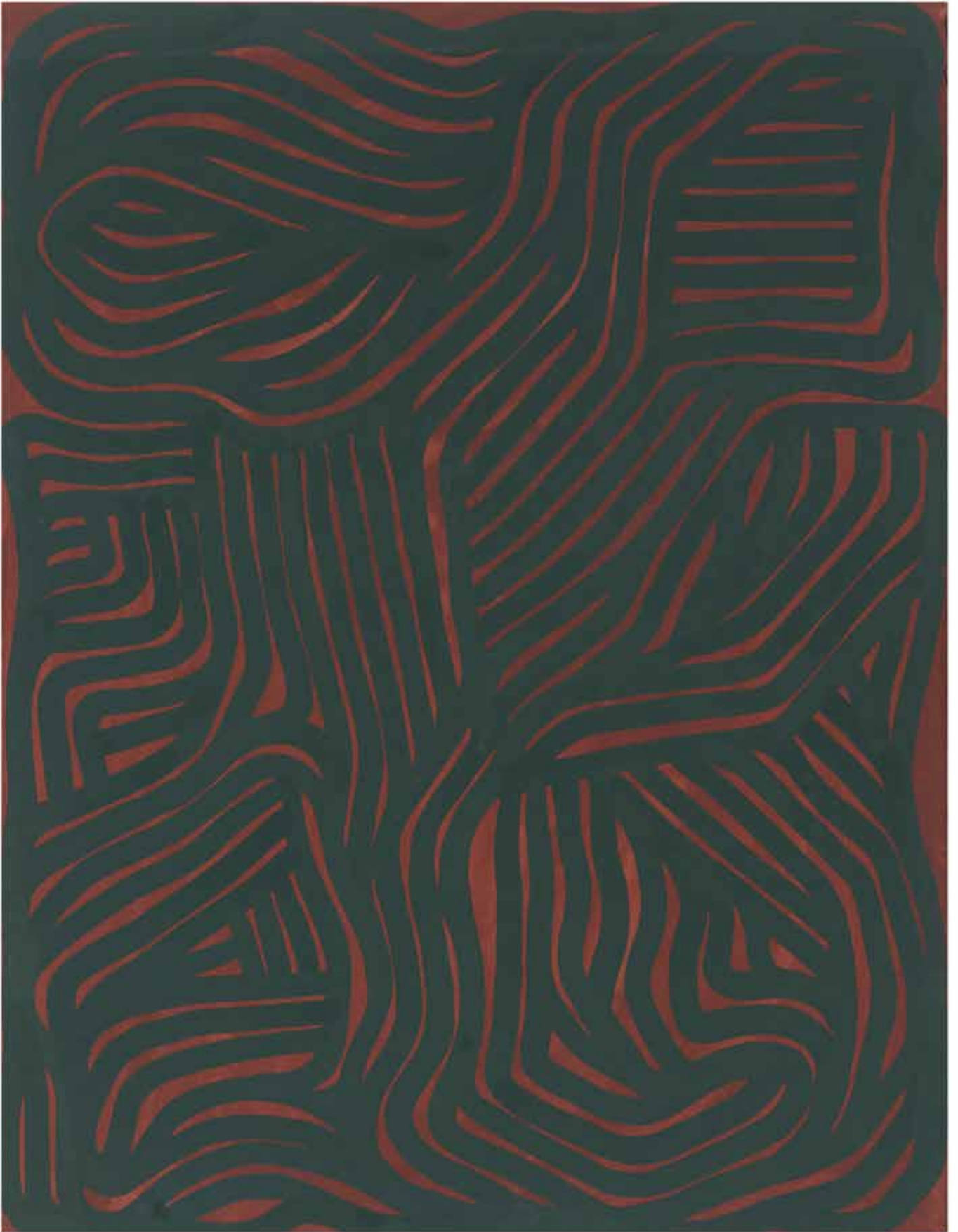
Provenance

Galleria Alfonso Artiaco, Naples

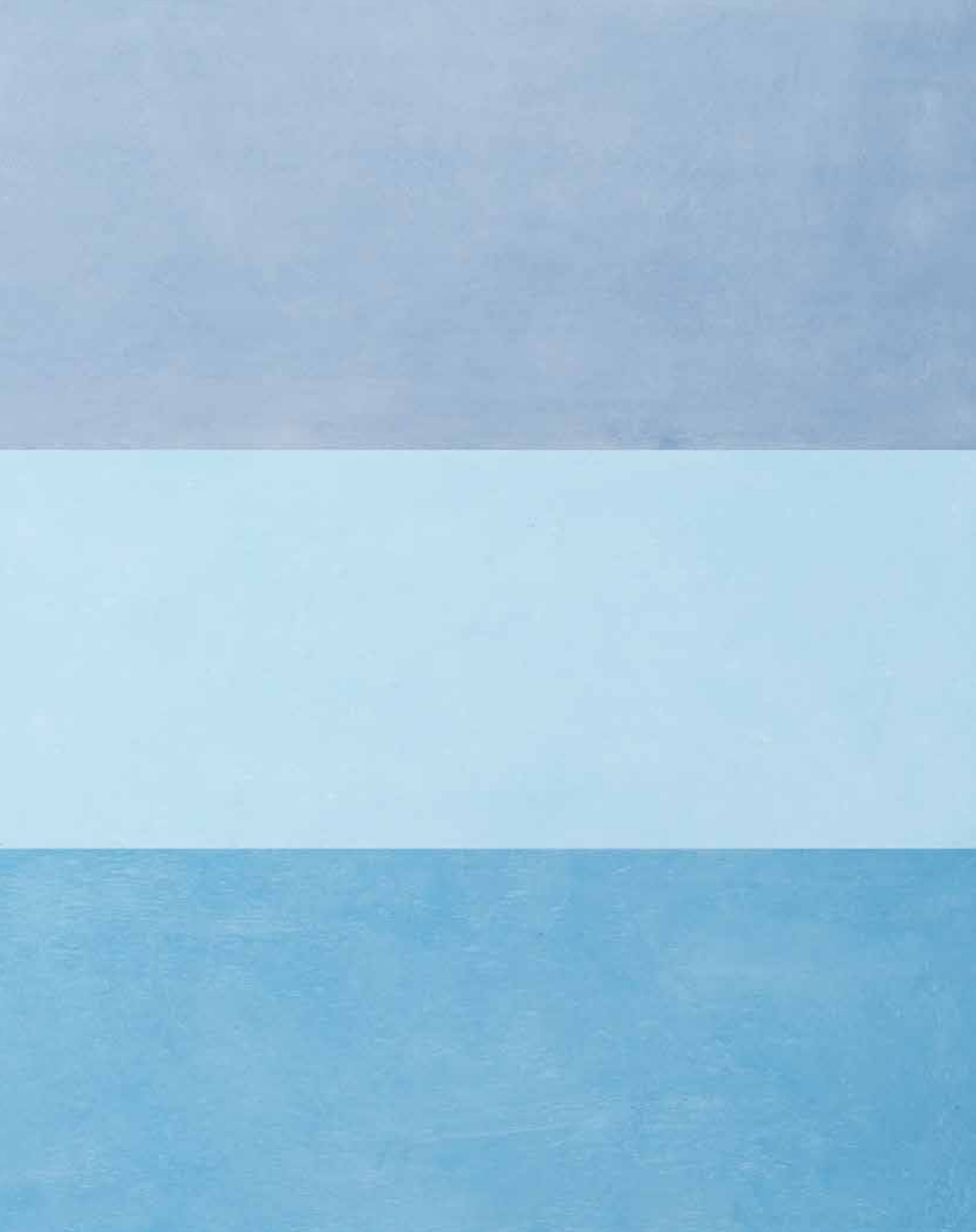
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Madrid, Galería Elvira González, *So/ LeWitt*, 12 septembre - 31 octobre 2015







14 AR W

ETTORE SPALLETTI (1940-2019)

Paesaggio, 15 (en quatre parties)

2016

signé et daté 2016 au revers d'un élément
color impasto sur panneaux

signed and dated 2016 on the reverse of one element
color impasto on panels

200 x 200 x 4.3 cm.

78 3/4 x 78 3/4 x 1 11/16 in.

€100,000 - 150,000

£87,000 - 130,000

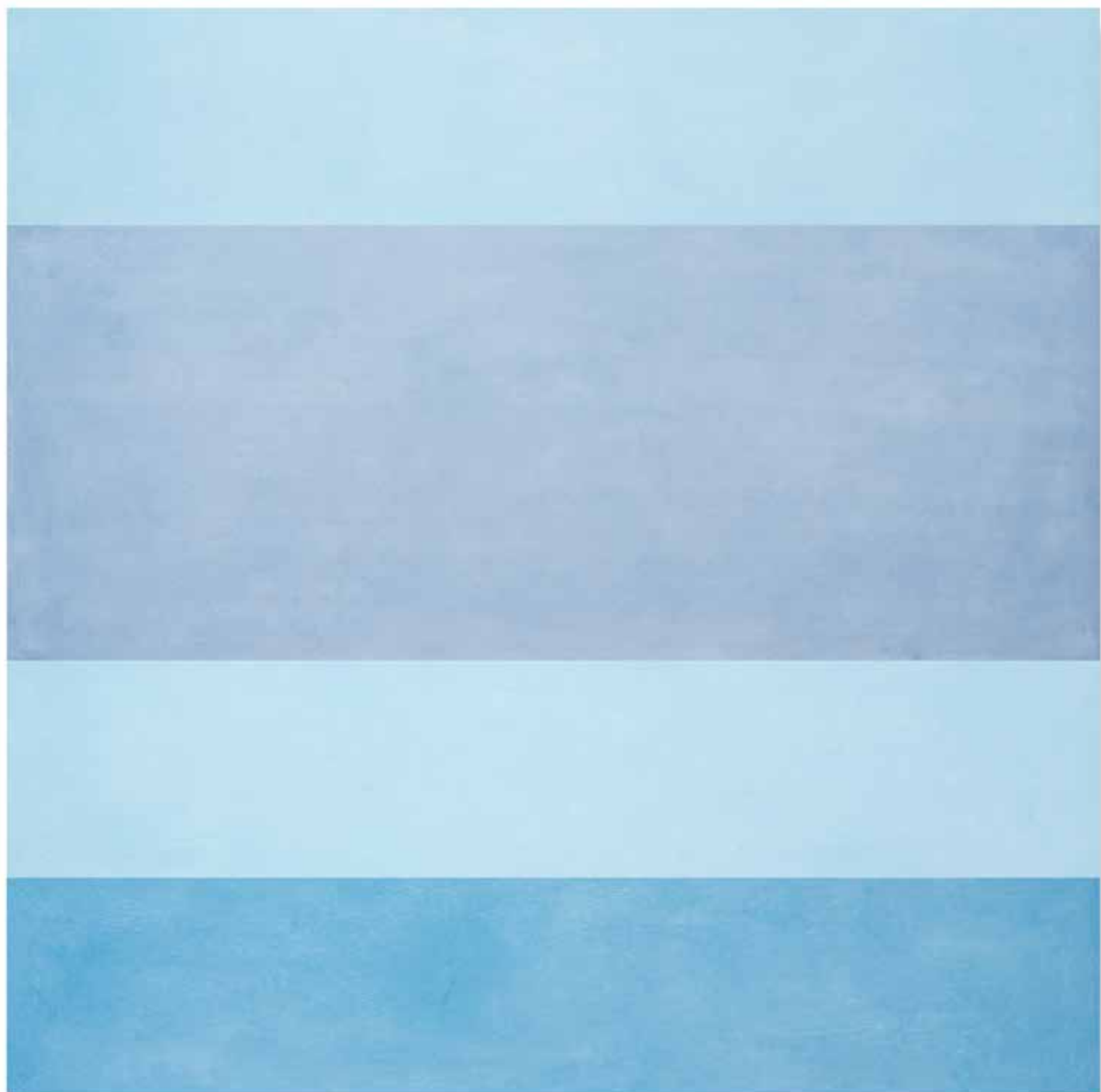
US\$120,000 - 180,000

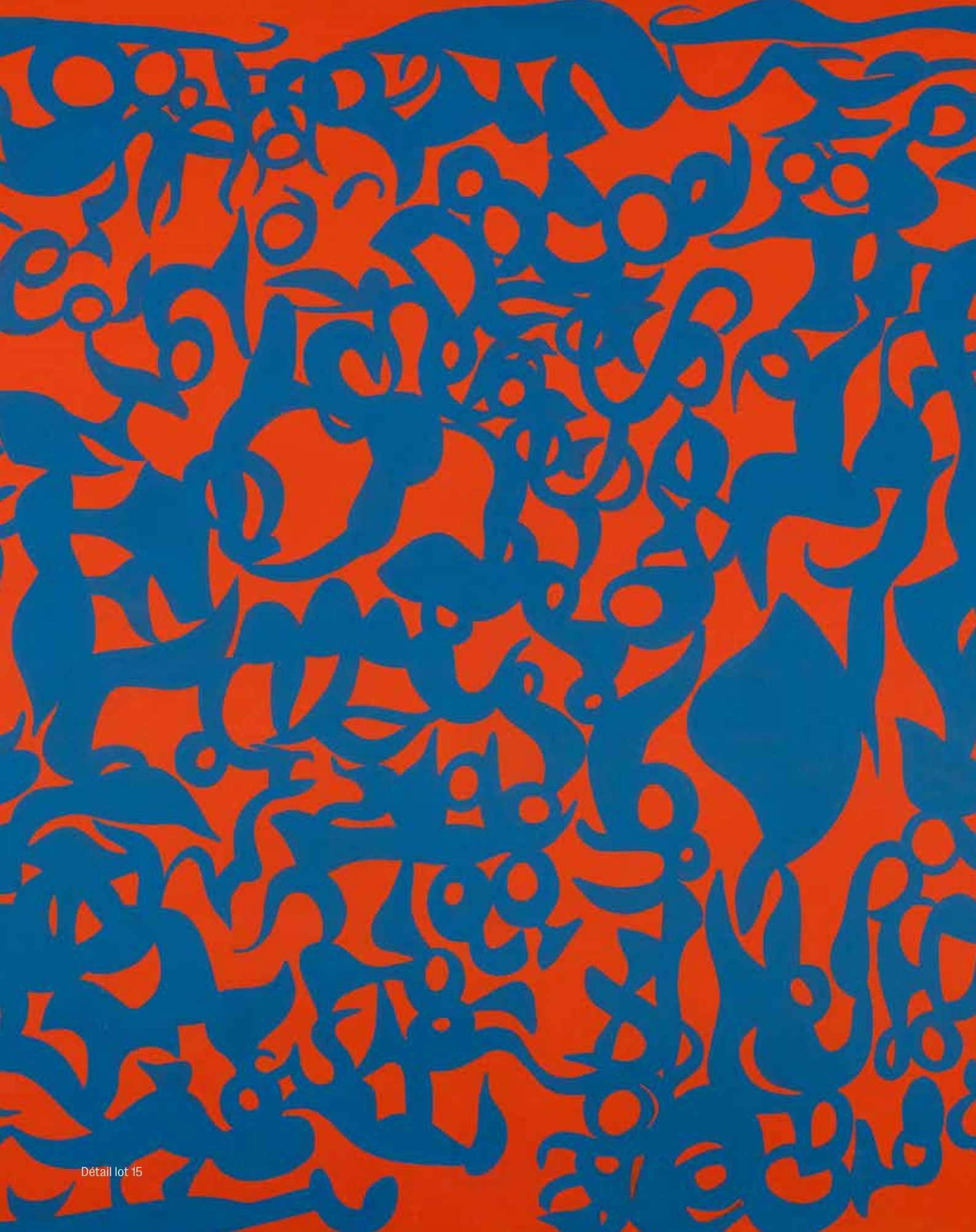
Cette oeuvre est enregistrée auprès de la Fondazione Ettore Spalletti, Moscou.

Provenance

Marian Goodman Gallery, New York

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel en 2017





CARLA ACCARDI

LOT 15

Carla Accardi est l'une des figures les plus influentes de la peinture abstraite d'après-guerre à l'échelle mondiale. Cofondatrice du groupe *Forma 1* (1947-1951), fer de lance de l'art abstrait en Italie à l'époque, Accardi était à l'avant-garde d'une génération d'artistes qui rejetaient tout lien de continuité avec la peinture figurative au profit de la forme géométrique, de la couleur, de la ligne et du signe en tant qu'abstraction pure.

Sa rupture avec la tradition s'étend à sa pratique même, au sol ou sur une table, jamais sur un chevalet. « Au lieu de copier ce que je voyais autour de moi, j'ai commencé à faire des peintures abstraites, avec des triangles, que j'ai appelées *Scomposizioni*. C'était vraiment quelque chose de nouveau. Je me suis dit : Carla, maintenant tu dois faire ça parce que c'est nécessaire. Et je l'ai fait avec conviction » (cité dans « A Conversation with Carla Accardi » par Stefano Chiodi, dans *Carla Accardi*. Éd. par Isabella del Frato Rayburn et Gian Enzo Sperone, New York, 2004, en ligne).

Admiratrice de Klee, Kandinsky et Mondrian, Accardi était tout autant attirée par Matisse, dont l'approche de la couleur et la trace sinueuse du pinceau se sont révélés une référence essentielle. Dans la luminosité d'*Arancio-blu*, on peut percevoir l'écho de sa *Danse* (1910) et des silhouettes découpées des *Nus Bleus* (1952). Pourtant, ces influences ont toujours été filtrées à travers une méthode de travail profondément personnelle et rigoureuse : malgré la fluidité naturelle de ses compositions, les traces laissées par Accardi sont loin d'être spontanées.

Son « univers de signes » s'est construit progressivement, à travers des structures continuellement répétées, réexaminées, reproduites et développées, de manière presque obsessionnelle. Cependant, les *segni* d'Accardi créent un langage si immédiat qu'il n'est pas nécessaire de le déchiffrer ; il suffit de le ressentir. L'énergie de la couleur éclate la composition en motifs optiques qui évoquent la puissance des gestes instinctifs — des marques calligraphiques, des cercles et des lignes qui dynamisent présence et absence avec une ardeur hypnotique. Dans *Arancio-blu*, cet effet est encore intensifié par le chromo stéréopsie : l'illusion d'optique créée par la juxtaposition de tons chauds et froids, l'orange avançant tandis que le bleu recule.

Peinte en 1961, cette œuvre marque un tournant dans la production d'Accardi : le passage du monochrome à la couleur. Des teintes vives et fluorescentes ont été choisies pour leur intensité, apportant la même force percutante que ses compositions en noir et blanc antérieures, tout en approfondissant son exploration de la relation entre les espaces positifs et négatifs qui s'imbriquent.

L'utilisation de la caséine — une peinture à base de protéines de lait — est particulièrement importante, sa forte densité pigmentaire procure un fini intense, lisse et velouté qui amplifie l'impact visuelle de l'œuvre. Pour Accardi, la couleur et le trait ont toujours été le moyen d'approfondir l'harmonie : « pour moi, l'art visuel naît des formes tout comme la musique naît des notes » (cité dans « A Conversation with *Carla Accardi* » par Stefano Chiodi, dans *Carla Accardi*. Éd. par Isabella del Frato Rayburn et Gian Enzo Sperone, New York, 2004, en ligne).

Les œuvres de Carla Accardi font partie des plus importantes collections du monde, notamment celles du Centre Pompidou à Paris, du Solomon R. Guggenheim Museum et du Museum of Modern Art à New York, de la Peggy Guggenheim Collection à Venise, de la Tate à Londres, de la Galleria Nazionale d'Arte Moderna à Rome et du Museo d'Arte Contemporanea au Castello di Rivoli à Turin.

Carla Accardi is one of the most influential figures in post-World War II abstract painting worldwide. Co-founder of the *Forma 1* group (1947–51), the leading force for abstract art in Italy at the time, Accardi was at the forefront of a generation of artists that rejected any link of continuity with figurative painting in favour of geometric form, colour, line and sign as pure abstraction.

Her break with tradition is extended to her very working practice, on the ground or on a table, never on an easel. “Instead of copying what I saw around me, I started to do abstract paintings, with triangles, which I called *Scomposizioni*. These were really something new. I said to myself: Carla, now you have to do this because it is necessary. And I did it with conviction” (quoted in “A Conversation with Carla Accardi” by Stefano Chiodi, in *Carla Accardi*. Ed. by Isabella del Frato Rayburn and Gian Enzo Sperone, New York, 2004, online).

An admirer of Klee, Kandinsky and Mondrian, Accardi was equally drawn to Matisse, whose approach to colour and sinuous brushstrokes proved a vital reference. In the vibrancy of *Arancio-blu*, one can trace the echo of his *Dance* (1910) and the cut-out silhouettes of the *Nus Bleus* (1952). Yet these influences were always filtered through a deeply personal and rigorous working method: for all the natural fluency of her compositions, Accardi's marks are far from spontaneous.

Her “world of signs” was born progressively, with structures repeated, restudied, reproduced and expanded upon continuously, almost obsessively. However, Accardi's *segni* create a language so immediate that there is no need to decipher it; you can simply feel it. The energy of colour breaks through the composition in optic patterns that evoke the strength of instinctive gestures — calligraphic marks, circles and lines animating presence and absence with hypnotic force. In *Arancio-blu*, this effect is further intensified by chromostereopsis: the optical illusion created by the juxtaposition of warm and cool tones, the orange advancing as the blue recedes.

Painted in 1961, the present work marks a pivotal moment in Accardi's production: the shift from monochrome to colour. Bright, fluorescent hues were chosen for their intensity, carrying the same striking force as her earlier black and white compositions while deepening her exploration of the relation between interlocking positive and negative spaces.

The use of casein — a milk-protein-based paint — is of particular significance, its high pigment density yielding a vibrant, smooth, velvet finish that amplifies the visual power of the work. Colour and mark were for Accardi always in service of a deeper harmony: “for me, visual art arises from shapes just as music arises from notes” (quoted in “A Conversation with Carla Accardi” by Stefano Chiodi, in *Carla Accardi*. Ed. by Isabella del Frato Rayburn and Gian Enzo Sperone, New York, 2004, online).

Carla Accardi's work is held in major collections worldwide, including the Centre Pompidou in Paris, the Solomon R. Guggenheim Museum and the Museum of Modern Art in New York, the Peggy Guggenheim Collection in Venice, the Tate in London, the Galleria Nazionale d'Arte Moderna in Rome, and the Museo d'Arte Contemporanea at Castello di Rivoli in Turin.

15 AR

CARLA ACCARDI (1924-2014)

Arancio-blu

1961

signé et daté 67; signé, daté 1967 et inscrit n.286 au revers
caséine sur toile

signed and dated 67; signed, dated 1967 and inscribed n.286 on the reverse
casein on canvas

80 x 100 cm.

31 1/2 x 39 3/8 in.

€90,000 - 120,000

£78,000 - 100,000

US\$110,000 - 140,000

Cette œuvre est enregistrée auprès de l'Archivio Accardi-Sanfilippo, Rome.
Un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galleria Edieuropa, Rome

Carlina Galleria D'arte, Turin

Collection particulière, Turin (acquis auprès de celle-ci en 2011)

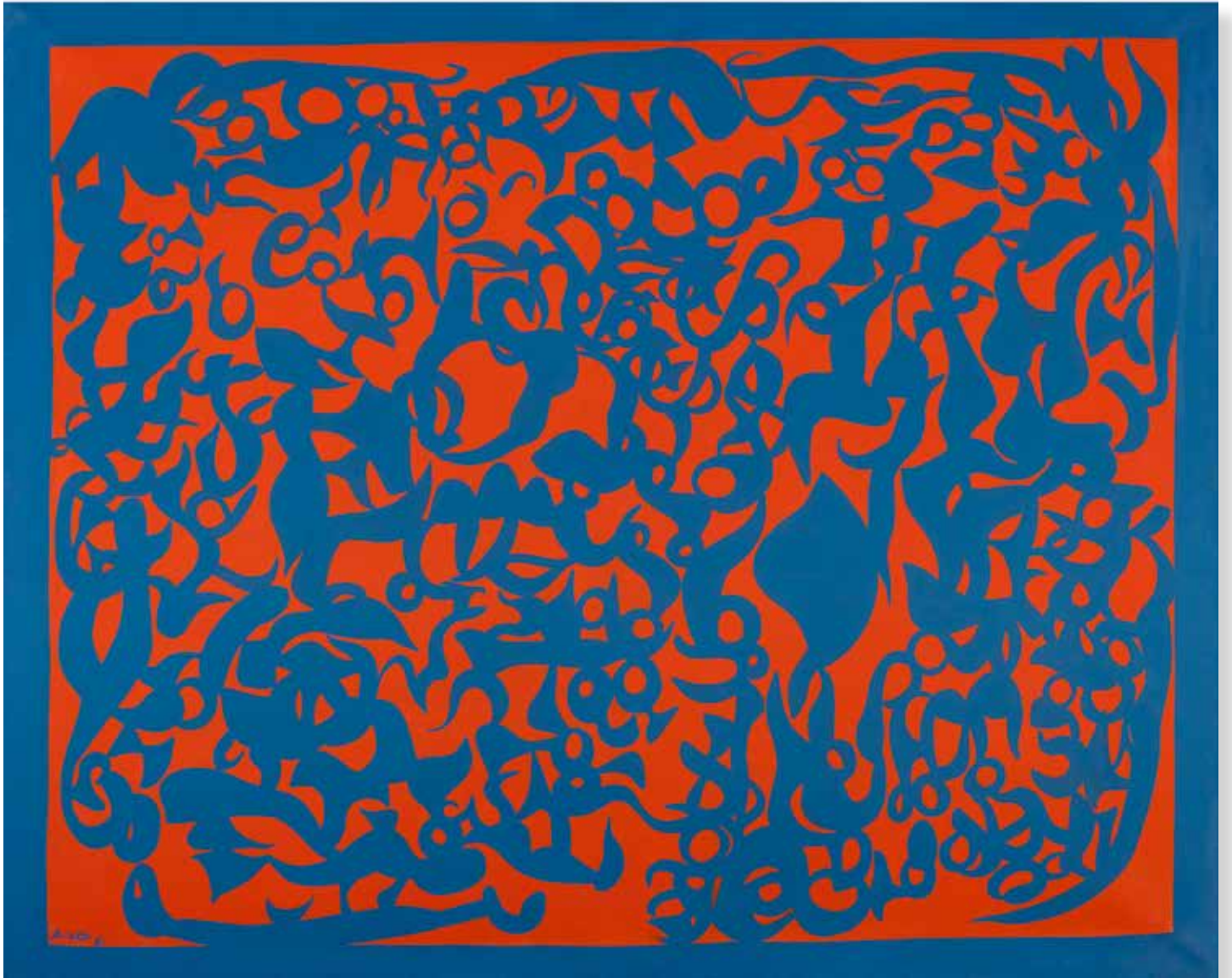
Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

Turin, Carlina Galleria D'arte, *Carla Accardi, accordi/accardi*, 5 mai - 25 juin 2011, p. 27, illustré en couleurs

Bibliographie

Germano Celant, *Carla Accardi : la vita delle forme = the life of forms*, Milan 2011, p. 330, n° 1961 21,
illustré en couleurs (sous le titre *Arancio-turchese*)





16 AR

PIETRO CONSAGRA (1920-2005)

Racconto del demonio n°1,2,3,4,5 (cinq œuvres)
1962

chaque: signé, daté 62 et numéroté 00/3
bronze

each: signed, dated 62 and numbered 00/3
bronze

Élément 1: 36.5 x 29 x 6.7 cm. (14 3/8 x 11 7/16 x 2 5/8 in).

Élément 2: 36 x 24 x 6.7 cm. (14 3/16 x 9 7/16 x 2 5/8 in).

Élément 3: 35.5 x 23.3 x 6.7 cm. (14 x 9 3/16 x 2 5/8 in).

Élément 4: 35.2 x 23 x 6.4 cm. (13 7/8 x 9 1/16 x 2 1/2 in).

Élément 5: 35 x 22.7 x 6.5 cm. (13 3/4 x 8 15/16 x 2 9/16 in).

€40,000 - 60,000

£35,000 - 52,000

US\$47,000 - 70,000

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de l'Archivio Pietro Consagra, Milan ; pour chaque élément, un certificat de l'Archivio Pietro Consagra sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Collection particulière, Italie
Puis par descendance au propriétaire actuel

Expositions (communes aux 5 éléments)

Rome, Marlborough Galleria d'Arte, *Pietro Consagra. Maquettes 1947-1976*, 7 avril - 20 mai 1976, n.p., n° 57, 58, 59, 60, 61, illustrés en noir et blanc
Milan, Galleria Tega, *Pietro Consagra*, 14 mars - 29 avril 2016, pp. 55, 57, 59, 61, 63, illustrés en couleurs

Bibliographie

Luca Massimo Barbero, Gabriella Di Milia, *Pietro Consagra : catalogo ragionato delle sculture*, Milan 2023, p. 257, n°1, illustré en couleurs (un autre exemplaire) ; p. 258, n°2, illustré en couleurs (un autre exemplaire) ; pp. 259, 262, n°3, illustré en couleurs ; p. 260, n°4, illustré en couleurs (un autre exemplaire) ; p. 261, n°5, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Expositions - Élément N°1

Rome, Marlborough Galleria d'Arte, *Pietro Consagra. Maquettes 1947-1976*, 7 avril-20 mai 1976, n.p., n°57, illustré en noir et blanc
Milan, Galleria Stendhal, *Pietro Consagra. Mostra antologica*, 15 décembre 1976 -15 février 1977, n.p., n°57, illustré en noir et blanc
Milan, Galleria Tega, *Pietro Consagra*, 14 mars - 29 avril 2016, p. 55, illustré en couleurs

Expositions - Élément N°2

Il Cairo- Teheran, Il Cairo, Hotel Semiramis, 19 novembre - 2 décembre 1969, *Scultori italiani. Mostra del bronretto italiano contemporaneo* ;
Teheran, Nuovo Museo di Archeologia, décembre 1969 - janvier 1970, *Scultori italiani d'oggi. Mostra del bronretto italiano contemporaneo*, p. 26, n°2
Florence, La Gradiya, *Scultori italiani contemporanei*, 21 novembre - 10 décembre 1970, p. 92, n°2



Milan, Palazzo Reale, Sala delle Cariatidi, *Scultori italiani contemporanei*, mars - avril 1971, ad vocem, n°2
 Buenos Aires, Museo Nacional de Bellas Artes, *Escultura Italiana Contemporanea / Bronces*, juin - juillet 1971, n°28
 Rome, Marlborough Galleria d'Arte, *Pietro Consagra. Maquettes 1947-1976*, 7 avril - 20 mai 1976, n.p., n°58, illustré en noir et blanc
 Milan, Galleria Stendhal, *Pietro Consagra. Mostra antologica*, 15 décembre 1976 - 15 février 1977, n.p., n°58, illustré en noir et blanc
 Milan, Galleria Tega, *Pietro Consagra*, 14 mars - 29 avril 2016, p. 57, illustré en couleurs

Expositions - Élément N°3

Florence, La Gradiva, *Scultori italiani contemporanei*, 21 novembre - 10 décembre 1970, p. 93, n°1, illustré en noir et blanc
 Milan, Palazzo Reale, Sala delle Cariatidi, *Scultori italiani contemporanei*, mars - avril 1971, ad vocem, n°1, illustré en noir et blanc
 Città del Messico, Museo de Arte Moderno Mexico, *Panorama de la Escultura Italiana Contemporanea - Bronces*, 31 janvier - 26 février 1972, n.p., n°27, illustré en noir et blanc
 Rome, Marlborough Galleria d'Arte, *Pietro Consagra. Maquettes 1947-1976*, 7 avril - 20 mai 1976, n.p., n°59, illustré en noir et blanc
 Milan, Fonte d'Abisso Arte, *Consagra. Colloquio con la vita*, 21 octobre - 18 décembre 2004, p. 55, n°10, illustré en noir et blanc
 Milan, Galleria Tega, *Pietro Consagra*, 14 mars - 29 avril 2016, p. 59, illustré en couleurs

Expositions - Élément N°4

Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, *II^e Exposition Internationale du Petit Bronze. Sculpteurs Italiens*, 19 novembre - 23 décembre 1968, p. 26
 Hakone, The Hakone Open Air Museum, *Italian Contemporary Sculptors*, 27 mai - 30 novembre 1972, n.p., n°29, illustré en noir et blanc
 Rome, Marlborough Galleria d'Arte, *Pietro Consagra. Maquettes 1947-1976*, 7 avril - 20 mai 1976, n.p., n°60, illustré en noir et blanc
 Milan, Galleria Stendhal, *Pietro Consagra. Mostra antologica*, 15 décembre 1976 - 15 février 1977, n.p., n°60, illustré en noir et blanc
 Milan, Galleria Tega, *Pietro Consagra*, 14 mars - 29 avril 2016, p. 61, illustré en couleurs

Expositions - Élément N°5

Paris, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, *II^e Exposition Internationale du Petit Bronze. Sculpteurs Italiens*, 19 novembre - 23 décembre 1968, ad vocem, illustré en noir et blanc
 Rome, Marlborough Galleria d'Arte, *Pietro Consagra. Maquettes 1947-1976*, 7 avril - 20 mai 1976, n.p., n°61, illustré en noir et blanc
 Milan, Galleria Stendhal, *Pietro Consagra. Mostra antologica*, 15 décembre 1976 - 15 février 1977, n.p., n°61, illustré en noir et blanc
 Potenza, Seminario Pontificio Regionale, *Leonardo Sinigalli. Tra poesia e scienza*, 24 octobre - 19 novembre 1992, p. 49, n°21, illustré en noir et blanc
 Milan, Galleria Tega, *Pietro Consagra*, 14 mars - 29 avril 2016, p. 63, illustré en couleurs



17 AR

MARIO CEROLI (N. 1938)

Sans titre

1972

assemblage de bois

wood assemblage

134 x 99 x 6.2 cm.

52 3/4 x 39 x 2 7/16 in.

Réalisé en 1972.

€18,000 - 25,000

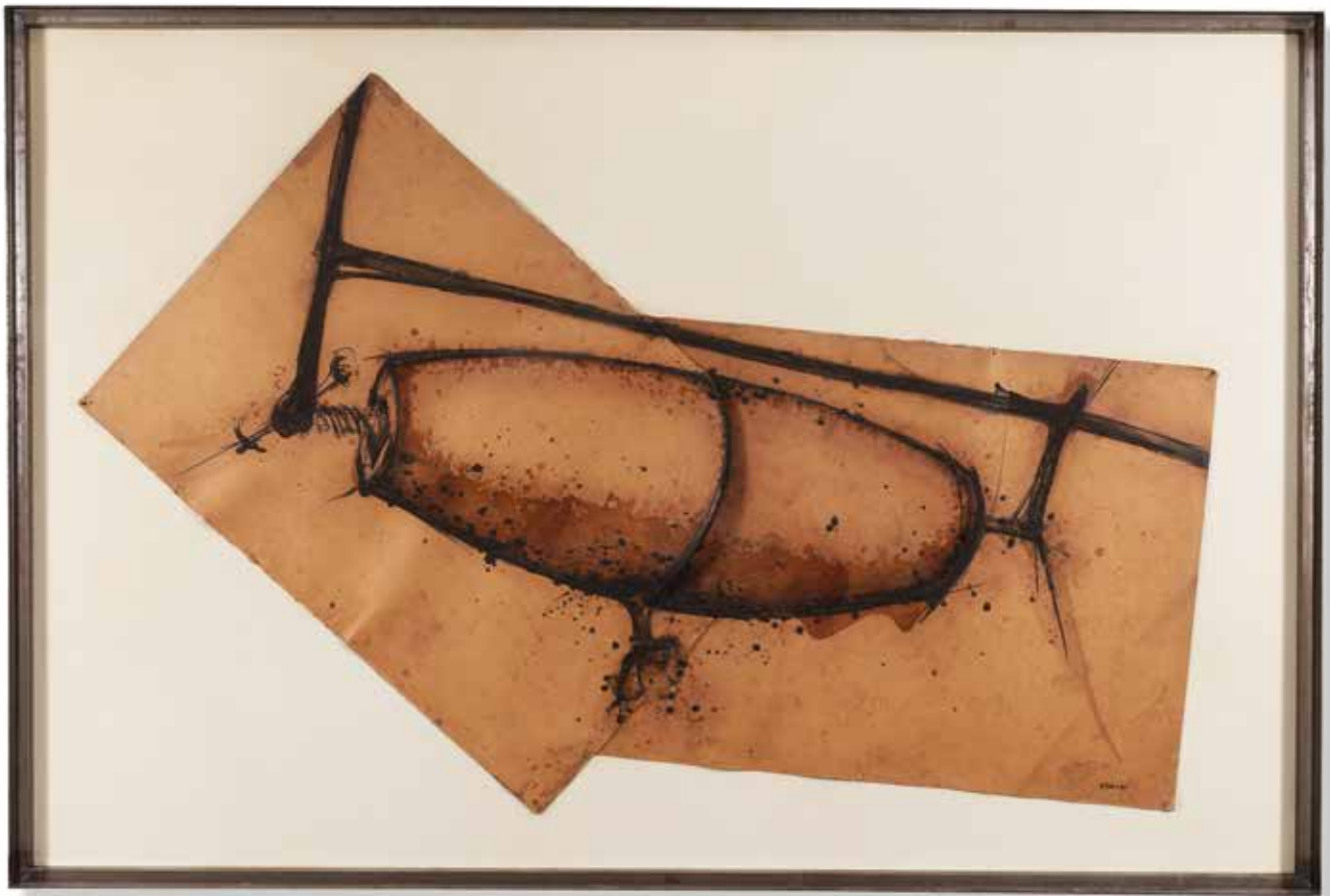
£16,000 - 22,000

US\$21,000 - 29,000

Un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Collection particulière, Florence (acquis auprès de l'artiste)
Puis par descendance au propriétaire actuel



18 AR W

GILBERTO ZORIO (N. 1944)

Crogiulo

1981

signé et daté 81

fusain et sable de Stromboli sur carton monté sur panneau peint dans cadre d'artiste

signed and dated 81

charcoal and Stromboli's sand on cardboard mounted on painted panel in the artist's frame

Dimensions totales: 141.5 x 211.5 cm.

Overall dimensions: 55 11/16 x 83 1/4 in.

€12,000 - 18,000

£10,000 - 16,000

US\$14,000 - 21,000

Provenance

Alberto Valerio Galleria d'Arte Contemporanea, Brescia

Collection particulière, Italie

Vente: Finarte, Milan, *Opere d'Arte Moderna e Contemporanea*, 9 mars 1995, lot 104

Collection particulière, Florence (acquis lors de cette vente)

Puis par descendance au propriétaire actuel

PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

19 AR

CLAUDIO PARMIGGIANI (N. 1943)

Delocazione

2005

fumée, suie et clou sur panneau

smoke, soot and nail on panel

120 x 105 cm.

47 1/4 x 41 5/16 in.

Réalisé en 2005.

€30,000 - 50,000

£26,000 - 43,000

US\$35,000 - 59,000

Provenance

Galerie Christian Stein, Milan

Collection particulière, Europe

Vente: Phillip's, Londres, *20th Century & Contemporary Art Day Sale*, 4 mars 2022, lot 201

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

Exposition

Palma de Mallorca, Centre Cultural Contemporani Pelaires, *La Forma Restituïta, Arte Italiano De Fin De Milenio*,

12 août - 20 novembre 2005, p. 75, illustré en noir et blanc





MICHELANGELO PISTOLETTO

LOT 20

Attesa n° 5 est un exemple remarquable de la série *Quadri Specchianti*, (*Tableaux-miroir*), de Michelangelo Pistoletto, un ensemble d'œuvres que l'artiste a commencé à créer au début des années 1960 et qui, depuis, est devenu emblématique de son héritage artistique.

La genèse des *Quadri Specchianti* remonte à un moment charnière de 1961, lorsque, après avoir appliqué de la peinture noire puis une épaisse couche de vernis sur une toile, Pistoletto s'est aperçu qu'il pouvait voir son reflet le regarder depuis la surface. Cette découverte allait ouvrir la voie à une quantité de possibilités picturales et philosophiques nouvelles.

Les *Quadri Specchianti* de Pistoletto sont passés par différentes étapes techniques. Les tout premiers exemples consistaient en des silhouettes découpées, peintes sur du papier de soie et fixées sur de l'acier inoxydable réfléchissant. Dès 1962, l'artiste a commencé à collaborer avec des photographes professionnels, dont il agrandissait les images en monochrome pour les transposer sur du papier calque. C'est toutefois au cours des années 1970 que Pistoletto a affiné son processus pour lui donner sa forme définitive, perfectionnant une technique de sérigraphie dérivée d'un procédé d'impression manuel en quadrichromie. *Attesa n. 5* appartient à la dernière étape, et témoigne de la maturité de la pratique de l'artiste.

Comme Pistoletto l'a lui-même observé, les *Quadri Specchianti* se définissent par certaines caractéristiques fondamentales : le temps fonctionne comme une composante active plutôt que d'être simplement représentée ; le spectateur et son environnement font partie intégrante de l'œuvre, ainsi chaque pièce devient un « autoportrait du monde ». De plus, les œuvres mettent en scène une rencontre des contraires — statique et dynamique, surface et profondeur, absolu et relatif — tout en s'éloignant résolument de l'illusionnisme de la tradition picturale de la Renaissance. Au lieu d'un point de vue unique tourné vers l'avant, la surface réfléchissante ouvre une double perspective, effaçant la frontière entre l'art et la vie.

Dans les *Quadri Specchianti* de Pistoletto, les figures photographiques, avec leur immobilité temporelle propre, coexistent avec un présent en constant évolution, ainsi l'œuvre est perpétuellement renouvelée au passage de chaque nouveau spectateur. Cette interaction est rendue encore plus convaincante par la manière dont les œuvres sont exposées : debout sur le sol, ou légèrement au-dessus, leur profondeur illusionniste en devient d'autant plus immédiate et immersive. Dans une interview de 1969, l'artiste déclarait : « *les Quadri Specchianti ne pourraient exister sans public. Elles sont créées et recrées en fonction du mouvement et des interventions qu'elles reproduisent.* » (Michelangelo Pistoletto, cité dans « Michelangelo Pistoletto : Works », en ligne).

Attesa n. 5 is an outstanding example of Michelangelo Pistoletto's series *Quadri Specchianti*, or *Mirror Paintings*, a body of work the artist first embarked upon in the early 1960s and which has since come to define his artistic legacy.

The genesis of the *Mirror Paintings* can be traced to a pivotal moment in 1961, when, after applying black paint and a thick layer of varnish to a canvas, Pistoletto discovered he could see his own reflection looking back at him from the surface. This encounter would open onto an entirely new set of pictorial and philosophical possibilities.

Pistoletto's *Mirror Paintings* have evolved through distinct technical phases. The earliest examples employed cut-out figures painted onto tissue paper and affixed to mirrored stainless steel. By 1962, the artist began collaborating with professional photographers, enlarging their images and transcribing them onto tracing paper in monochrome. It was during the 1970s, however, that Pistoletto refined his process to its final form, perfecting a silkscreen technique derived from a manual four-colour printing process. *Attesa n. 5* belongs to this mature period of the artist's practice.

As Pistoletto himself has observed, the *Mirror Paintings* are defined by some fundamental characteristics: time functions as an active rather than merely represented component; the observer and their surroundings are integral to the work, turning each piece into a "self-portrait of the world." Moreover, the works enact a meeting of opposites — static and dynamic, surface and depth, absolute and relative — while decisively departing from the illusory pictorial tradition of the Renaissance. In place of a single forward-facing viewpoint, the mirrored surface opens a dual perspective, collapsing the boundary between art and life.

In Pistoletto's *Mirror Paintings*, the photographic figures, with their own temporal stillness, coexist with the ever-shifting present, the work perpetually renewed by each new observer. This interplay is further heightened by the way the works are displayed: hung flat against, or slightly above, the floor, their illusionistic depth is rendered all the more immediate and immersive. In a 1969 interview, the artist reflected: "*The mirror paintings could not live without an audience. They were created and re-created according to the movement and to the interventions they reproduced.*" (Michelangelo Pistoletto quoted in 'Michelangelo Pistoletto: Works,' online).

PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

20 AR W

MICHELANGELO PISTOLETTO (N. 1933)

Attesa n.5

1962-1973

signé, titré et daté *1962/73* au revers
sérigraphie sur plaque d'acier poli

signed, titled and dated *1962/73* on the reverse
silkscreen on mirror-polished stainless steel

225.5 x 125.5 x 2.5 cm.

88 3/4 x 49 7/16 x 1 in.

€250,000 - 350,000

£220,000 - 300,000

US\$290,000 - 410,000

Provenance

Studio Casoli, Milan

Collection particulière, Italie (acquis auprès de celle-ci)

Vente: Sotheby's, Milan, *Contemporary Auction*, 23 novembre 2022, lot 25

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

Exposition

Rome, Studio Casoli, *Michelangelo Pistoletto. Quadri specchianti*, 1998, illustré en noir et blanc



21 AR

ALIGHIERO BOETTI (1940-1994)

I fregi e gli sfregi

1990

signé au revers
broderie sur toile

signed on the reverse
embroidery on canvas

21.8 x 21.8 cm.
8 9/16 x 8 9/16 in.

Réalisé en 1990.

€30,000 - 50,000

£26,000 - 43,000

US\$35,000 - 59,000

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro *6496* auprès de l'Archivio Alighiero Boetti, Rome ;
un certificat de l'Archivio Alighiero Boetti sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Ben Brown Fine Arts, Londres

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



PROVENANT D'UNE PRESTIGIEUSE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

22 AR

SALVO (1947-2015)

Notturmo

1980

signé, titré et daté *1980* au revers
huile sur panneau

signed, titled and dated *1980* on the reverse
oil on panel

40.2 x 60.3 cm.
15 13/16 x 23 3/4 in.

€35,000 - 55,000
£30,000 - 48,000
US\$41,000 - 64,000

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro *S 1980-58* auprès de l'Archivio Salvo, Turin ;
un certificat de l'Archivio Salvo sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Collection particulière, Italie (acquis auprès de l'artiste)
Puis par descendance au propriétaire actuel



23

GEORGE CONDO (N. 1957)

Double face

1983

signé et daté 83 au revers
huile sur toile

signed and dated 83 on the reverse
oil on canvas

30.5 x 23 cm.
12 x 9 1/16 in.

€18,000 - 25,000

£16,000 - 22,000

US\$21,000 - 29,000

Provenance

Pat Hearn Gallery, New York

Collection particulière, France

Vente : Cornette de Saint Cyr, Paris, *Estampes, Tableaux, Multiples - Modernes et Contemporains*, 24 avril 1999, lot 246

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel



PROVENANT D'UNE PRESTIGIEUSE COLLECTION PARTICULIERE BELGE

24 AR W

MARTIN KIPPENBERGER (1953-1997)

Fake

1990

châssis entoilé, contreplaqué, peinture, acrylique, feuille de mylar, latex et poudre de talc

stretcher frame, plywood, paint, acrylic, mylar sheet, latex and talcum powder

178,5 x 152,5 cm.

70 1/4 x 60 1/16 in.

Réalisé en 1990.

€15,000 - 20,000

£13,000 - 17,000

US\$18,000 - 23,000

Nous remercions l'Estate Martin Kippenberger des informations qu'ils nous ont aimablement communiquées sur cette œuvre. Un certificat de l'Estate Martin Kippenberger, daté de septembre 2009, sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Metro Pictures, New York

Akira Ikeda Gallery, Tokyo

Galerie Hans Mayer, Düsseldorf

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

New York, Metro Pictures, *Haus Schloss Case*, 1990

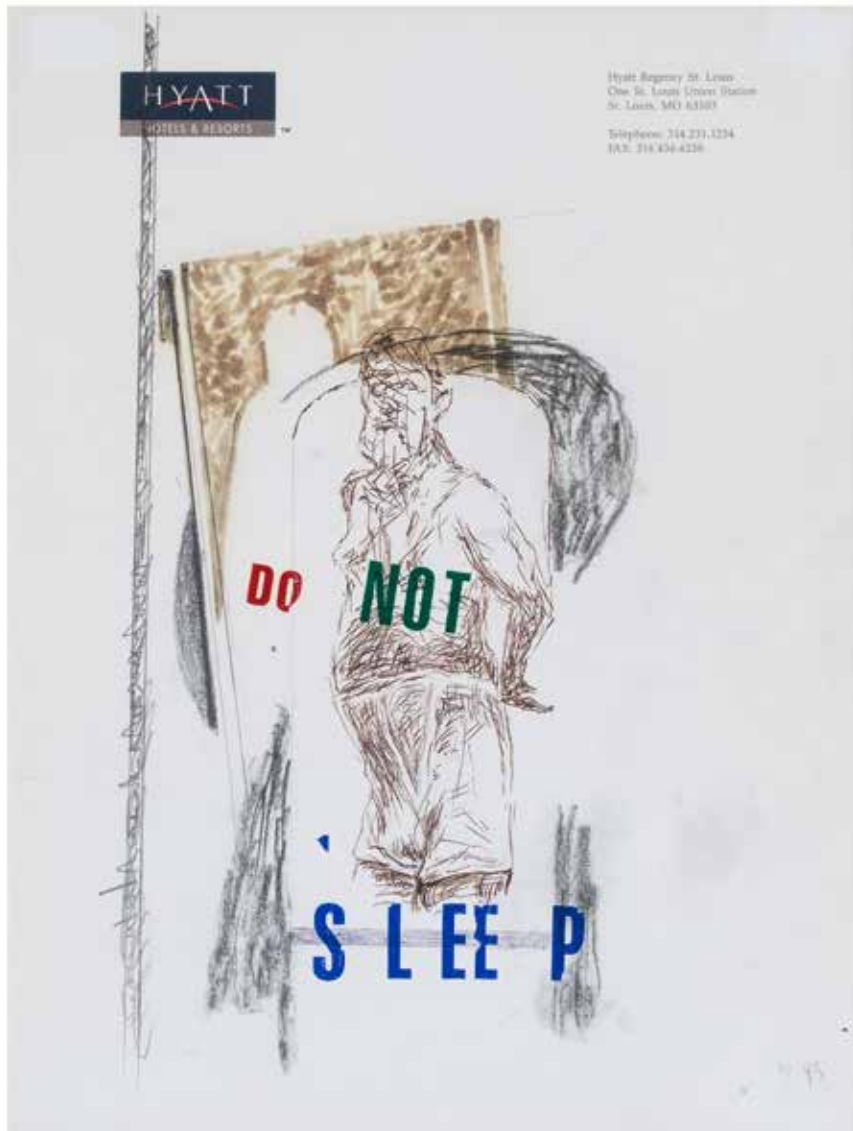
Bibliographie

Martin Kippenberger, *Martin Kippenberger*, Nice 1990, n.p., n°55, illustré en noir et blanc

Hermes, Manfred, *Latex-und Gummibilder 1990/91*, in *Nach Kippenberger/After Kippenberger*, Vienna/Eindhoven 2003,

pp.146-148, listé





PROVENANT D'UNE PRESTIGIEUSE COLLECTION PARTICULIERE BELGE

25 AR

MARTIN KIPPENBERGER (1953-1997)

Sans titre

1993

monogrammé et daté 93

technique mixte sur papier à entête d'hôtel

signed with the artist's monogram and dated 93

mixed media on hotel's letterhead

27.5 x 21.2 cm.

10 13/16 x 8 3/8 in.

€5,000 - 7,000

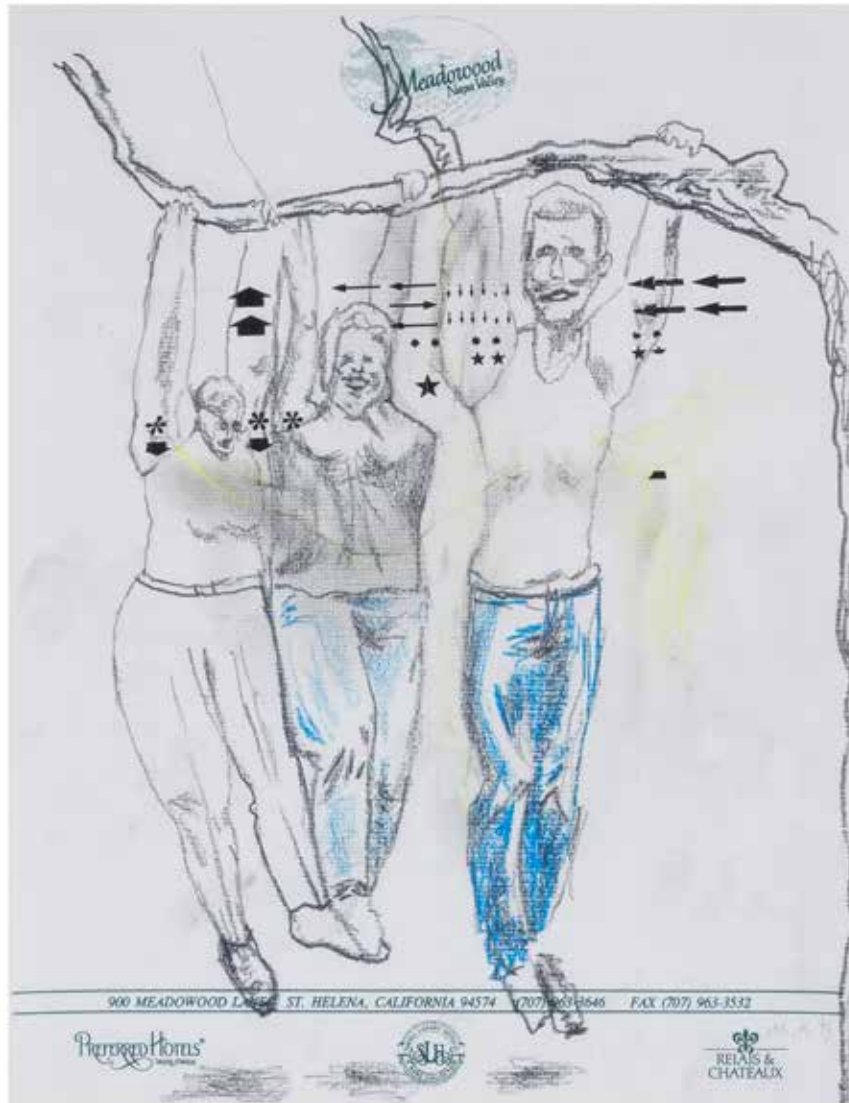
£4,300 - 6,100

US\$5,900 - 8,200

Provenance

Galerie Sylvana Lorenz, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



PROVENANT D'UNE PRESTIGIEUSE COLLECTION PARTICULIERE BELGE

26 AR

MARTIN KIPPENBERGER (1953-1997)

Sans titre

1993

monogrammé et daté 93
technique mixte sur papier à entête d'hôtel

signed with the artist's monogram and dated 93
mixed media on hotel's letterhead

27.5 x 21.2 cm.
10 13/16 x 8 3/8 in.

€5,000 - 7,000
£4,300 - 6,100
US\$5,900 - 8,200

Provenance

Galerie Sylvana Lorenz, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

PROVENANT D'UNE ELEGANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

27

YOSHITOMO NARA (N. 1959)

Sans titre

2002

inscrit *I wish I could draw*
crayons de couleurs sur papier

inscribed *I wish I could draw*
coloured pencils on paper

20.2 x 29 cm.
7 15/16 x 11 7/16 in.

Réalisé en 2002.

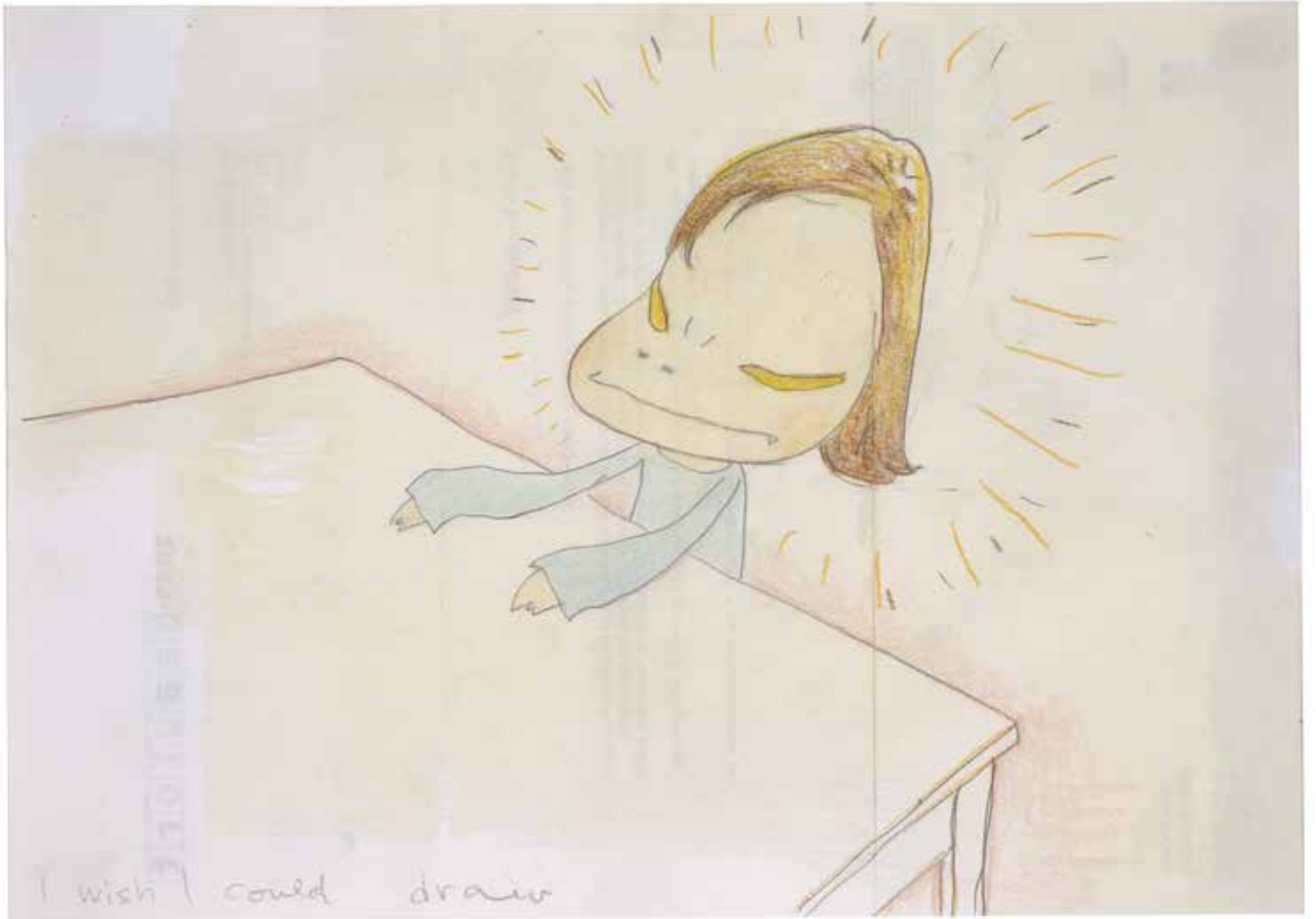
€60,000 - 80,000
£52,000 - 69,000
US\$70,000 - 94,000

Provenance

Stephen Friedman Gallery, Londres
Mimmo Scognamiglio Artecontemporanea, Milan
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Bibliographie

Yoshitomo Nara, *Yoshitomo Nara : the complete works*, San Francisco 2011, p. 187, n° D-2002-102,
illustré en couleurs



I wish I could draw



28

LOUIS FRATINO (N.1993)

White Shell

2020

craie, fusain et encre sur papier

chalk, charcoal and ink on paper

14.2 x 16 cm.

5 9/16 x 6 5/16 in.

Réalisé en 2020.

€6,000 - 8,000

£5,200 - 6,900

US\$7,000 - 9,400

Un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galerie Ciaccia Levi, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



29

LOUIS FRATINO (N.1993)

Cold Spring

2019

mine de plomb sur papier

graphite on paper

19.7 x 18.4 cm.

7 3/4 x 7 1/4 in.

Réalisé en 2019.

€6,000 - 8,000

£5,200 - 6,900

US\$7,000 - 9,400

Un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galerie Ciaccia Levi, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

30

MIRIAM CAHN (N. 1949)

Sans titre (six éléments)

circa 1980

fusain et estompe sur papier

charcoal and estompe on paper

Chaque: 21 x 29.6 cm.

Each: 8 1/4 x 11 5/8 in.

Réalisés *circa* 1980.

€10,000 - 15,000

£8,700 - 13,000

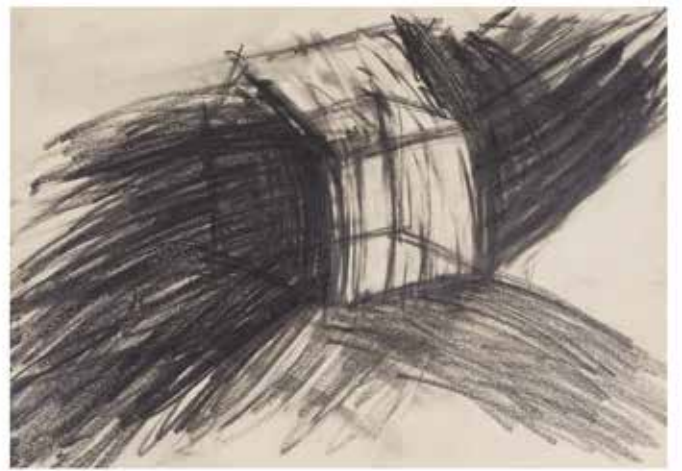
US\$12,000 - 18,000

Provenance

Collection particulière, Bâle

Vente : Galerie Gloggner, Luzern, *Kunstauktion 2025*, 18 octobre 2025, lot 107

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel





PROVENANT D'UNE ELEGANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

31
RAYMOND PETTIBON (N. 1957)
Untitled (First it bends...)
2003

signé et daté 2003 au revers
encre et gouache sur papier

signed and dated 2003 on the reverse
ink and gouache on paper

59.8 x 43 cm.
23 9/16 x 16 15/16 in.

€5,000 - 7,000
£4,300 - 6,100
US\$5,900 - 8,200

Provenance

Galleri MGM, Oslo
Collection particulière, Londres (acquis auprès de celle-ci *circa* 2003)
Vente: Christie's, Londres, *First Open: Post-War and Contemporary Art Online*,
18 février 2020, lot 19
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel



PROVENANT D'UNE ELEGANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

32 AR

JEAN DUBUFFET (1901-1985)

Personnage

1964

monogrammé et daté *Mars 64* ; daté *21 mars 1964* et inscrit *H 14* au revers
encre de Chine sur papier

signed with the artist's monogram and dated *Mars 64* ; dated *21 mars 1964* and inscribed *H 14* on the reverse
India ink on paper

22 x 17.5 cm.
8 11/16 x 6 7/8 in.

€12,000 - 18,000
£10,000 - 16,000
US\$14,000 - 21,000

Nous remercions la Fondation Dubuffet des informations qu'ils nous ont aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Beyeler, Bâle

Artel Galerie, Genève

Vente : Sotheby's, Londres, *Vente anonyme*, 26 mars 1992, lot 107

Collection particulière, France

Vente : Christie's, Paris, *Art Contemporain, Vente Online*, 18-30 avril 2024, lot 4

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

Expositions

Venise, Palazzo Grassi, Centro Internazionale delle Arti e del Costume,

L'Hourloupe di Jean Dubuffet, 15 juin - 13 septembre 1964, n°48, listé

Amsterdam, Stedelijk Museum, *Jean Dubuffet: Tekeningen, gouaches*,

26 novembre 1964 - 11 janvier 1965, n°192, listé

Bâle, Kunstmuseum, *Jean Dubuffet, Zeichnungen, Aquarelle, Gouachen,*

Collagen, 6 juin - 10 août 1970, p. 133, n°132, illustré en noir et blanc

Bibliographie

Max Loreau, *Catalogue des travaux de Jean Dubuffet, Fascicule XX :*

L'Hourloupe I, Paris 1966, p. 139, n°283, illustré en noir et blanc

33 AR

JEAN DUBUFFET (1901-1985)

Situation XXXII

1978

signé, daté 78 et inscrit à *Ennio Navire*
feutre et collage sur papier

signed, dated 78 and inscribed à *Ennio Navire*
felt-tip pen and collage on paper

35 x 25.5 cm.
13 3/4 x 10 1/16 in.

€30,000 - 50,000

£26,000 - 43,000

US\$35,000 - 59,000

Nous remercions la Fondation Dubuffet des informations qu'ils nous ont aimablement communiquées sur cette œuvre.

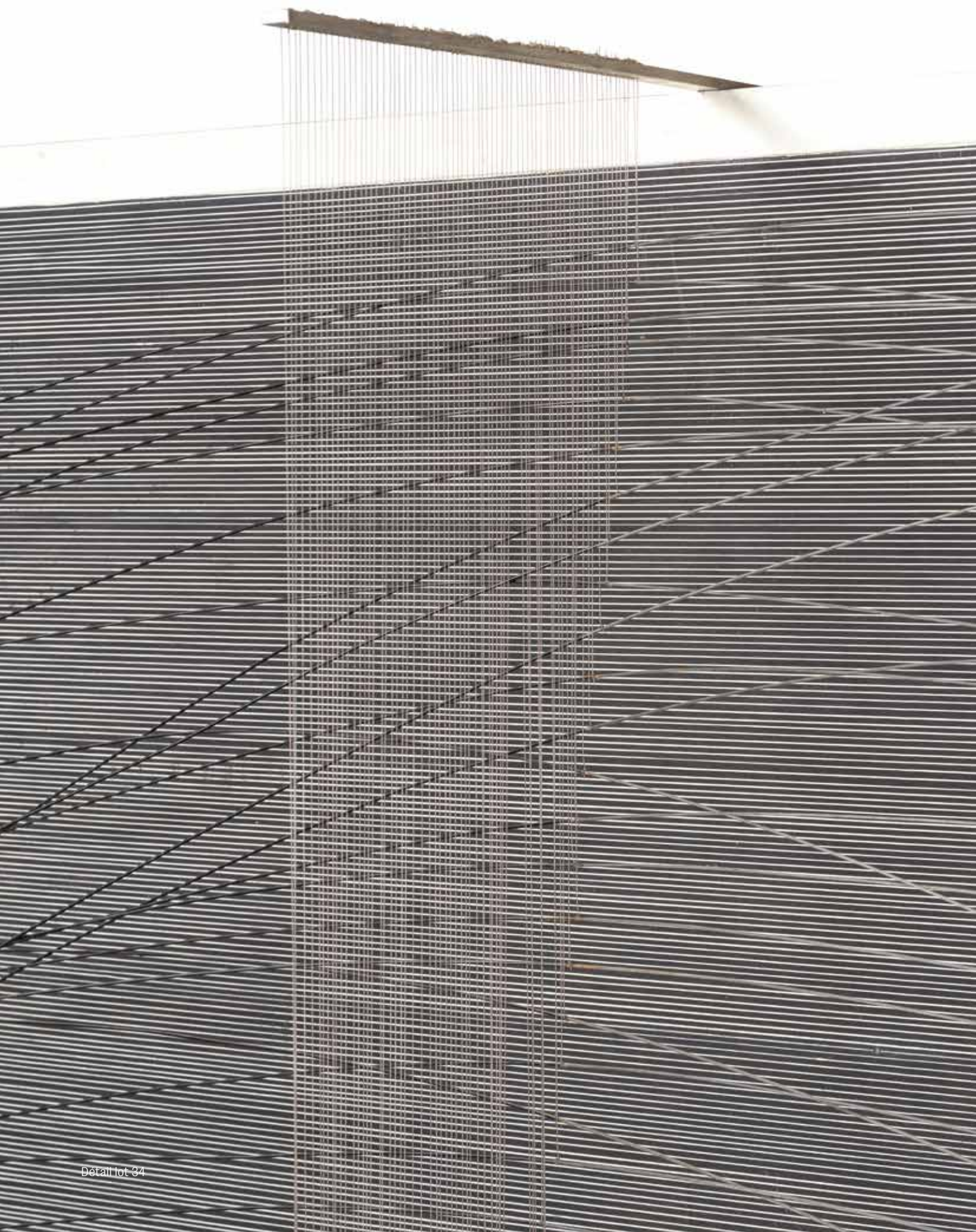
Provenance

Collection particulière, Italie (offert par l'artiste)
Puis par descendance au propriétaire actuel

Bibliographie

Max Loreau, *Catalogue des travaux de Jean Dubuffet, Fascicule XXXII : Théâtres de mémoire*, Paris 1982,
p. 105, n°141, illustré en noir et blanc





JESÚS RAFAEL SOTO

LOTS 34 & 35

La grâce ductile des œuvres de Jesús Rafael Soto s'inscrit en contrepoint de sa maîtrise, qui met en évidence une réflexion profonde quant aux problèmes perceptuels du système abstrait-constructiviste, bouleverse la relation traditionnelle entre le spectateur et l'œuvre (et par là-même questionne le concept d'œuvre d'art), de même qu'elle offre une expérience participative et polysensorielle à toute personne s'arrêtant, ne serait-ce qu'un instant, devant ses créations. Les fondements de son extrême exigence sont un hommage à la matière, à laquelle il rend la vie.

Arrivé en 1950 à Paris, il rejoint le groupe des Disidentes dont les volontés artistiques se rapprochent du Bauhaus, De Stijl, etc. et dévore l'ouvrage de Michel Seuphor *L'art abstrait, ses origines, ses premiers maîtres* paru cette même année. Sous l'œil bienveillant d'Auguste Herbin, il assiste aux conférences de l'atelier d'art abstrait fondé par Jean Dewasne et Edgar Pillet et participe au Salon des Réalités Nouvelles en 1951 dont il dira « pour moi, ce n'était pas de l'abstraction, mais la simplification de la figuration ».

Moins de quatre ans plus tard, en avril 1955, Jesús Rafael Soto participe à l'exposition devenue légendaire « Le Mouvement » organisée à la galerie Denise René, qui sera l'acte de naissance de l'art cinétique. De jeunes trentenaires ont rejoint les illustres aînés que sont Marcel Duchamp et Alexander Calder : Victor Vasarely, Robert Jacobsen, Yaacov Agam, Jean Tinguely et Pol Bury. Le critique d'art Roger Bordier écrit le lendemain du vernissage : « Nous voici donc devant l'œuvre d'art transformable. Qu'il s'agisse de la mobilité de la pièce elle-même, du mouvement optique, de l'intervention du spectateur, en fait, l'œuvre d'art est devenue, de par sa propre nature, constamment et peut-être indéfiniment re-créable ». Délivrée de son caractère immuable, l'œuvre d'art s'est ainsi libérée de sa fixité.

C'est en découvrant l'œuvre *Rotative* créée par Marcel Duchamp en 1921 (présentée lors de l'exposition précitée) que l'artiste développe un vocabulaire cinétique autour de la vibration, expérimentant les qualités des plans chromatiques, les rapports entre les lignes, ses constructions jouant sur les effets d'optique car seuls comptent, dans son art, l'œil et l'implication du spectateur.

Convaincue de son talent inouï, Denise René, qui ne se trompe guère en voyant en lui un fils spirituel de Mondrian, lui offre sa première exposition personnelle à Paris en 1956. Cinq ans plus tard, Jesús Rafael Soto participe à l'exposition internationale d'art cinétique *Bewogen Beweging* organisée par Daniel Spoerri au Stedelijk Museum d'Amsterdam, qui sera reprise par Ponthus Hulthen au Moderna Museet de Stockholm.

Réalisée en 1966, *Espace virtuel gris et noir* est une œuvre qui fut acquise en 1974 par Claude Cluzel et qui toujours resta dans sa collection. Cette création magistrale éclaire parfaitement le propos de l'artiste qui déclara cette même année : « Ce qui m'intéresse, c'est la transformation de la matière. Prendre un élément, une ligne, un morceau de bois, de fer et le transformer en pure lumière...en vibration ». Devant le fond strié (qui est venu remplacer le plexiglas ou rhodoïd des années précédentes), les tiges de métal frémissent et lévitent, suspendues, enivrantes et aériennes.

La seconde œuvre que nous présentons, créée en 1970, tient son héritage de Malévitch et de son ami « Yves le monochrome ». Léger et flottant, le carré bleu outre-mer ajoute ici une présence virevoltante (celle de l'ombre) à la lumière radieuse, permettant d'éconduire avec espièglerie la rigidité de la forme, une fois encore. Le musée Guggenheim de New York, en lui offrant une rétrospective en 1974, sacre Jesús Rafael Soto comme étant l'un des plus grands artistes du XXe, lui qui sut en fragmentant la matière n'en retenir que l'essence, empreinte d'oscillation et de poésie.

The lithe grace of Jesús Rafael Soto's works serves as a counterpoint to his mastery, which expresses a profound reflection on the perceptual issues of the abstract-constructivist system, upends the traditional relationship between the viewer and the work (and thereby challenges the very concept of the work of art); whilst also offering a participatory and multi-sensory experience to anyone who pauses, even for a moment, before his creations. The foundations of his exacting standards lie in a tribute to matter, into which he breathes life.

Arriving in Paris in 1950, he joined the Disidentes group, whose artistic aims were akin to those of the Bauhaus, De Stijl, etc., and devoured Michel Seuphor's book *L'art abstrait, ses origines, ses premiers maîtres* (*Abstract Art: Its Origins, Its First Masters*), published that same year. Under the watchful eye of Auguste Herbin, he attended lectures at the abstract art studio founded by Jean Dewasne and Edgar Pillet and took part in the Salon des Réalités Nouvelles in 1951, of which he would say: "to me, it was not abstraction, but the simplification of figuration".

Less than four years later, in April 1955, Jesús Rafael Soto took part in the now legendary exhibition "Le Mouvement" organised at the Denise René gallery, which marked the birth of kinetic art. Artists in their early thirties joined the illustrious elders Marcel Duchamp and Alexander Calder: Victor Vasarely, Robert Jacobsen, Yaacov Agam, Jean Tinguely and Pol Bury. The art critic Roger Bordier wrote the day after the opening: "Here, then, we are faced with the transformable work of art. Whether through the mobility of the piece itself, optical movement, or the viewer's intervention, the work of art has, by its very nature, become constantly and perhaps indefinitely re-creatable." Freed from its immutable character, the work of art has thus been liberated from its fixity.

It was upon discovering the work *Rotative*, created by Marcel Duchamp in 1921 (and presented at the aforementioned exhibition), that the artist developed a kinetic vocabulary centred on vibration, experimenting with the qualities of chromatic planes and the relationships between lines, his constructions play on optical effects. In his art, only the eye and the viewer's involvement matter.

Convinced of his extraordinary talent, Denise René—who was hardly mistaken in seeing him as a spiritual son of Mondrian—offered him his first solo exhibition in Paris in 1956. Five years later, Jesús Rafael Soto took part in the international exhibition of kinetic art, *Bewogen Beweging*, organised by Daniel Spoerri at the Stedelijk Museum in Amsterdam, which was later staged by Ponthus Hulthen at the Moderna Museet in Stockholm.

Created in 1966, *Espace virtuel gris et noir* is a work that was acquired in 1974 by Claude Cluzel and has remained in his collection ever since. This masterful creation perfectly illustrates the artist's vision, who stated that same year: "What interests me is the transformation of matter: Taking an element, a line, a piece of wood or iron, and transforming it into pure light... into vibration." Against the striated background (which replaced the Plexiglas or Rhodoid of previous years), the metal rods quiver and levitate, suspended, intoxicating and ethereal.

The second work we are presenting, created in 1970, draws its inspiration from Malevich and his friend 'Yves the Monochrome'. Weightless and delicate, the ultramarine blue square adds a whirling presence (that of the shadow) to the radiant light, playfully defying the rigidity of form once again. By dedicating a retrospective to him in 1974, the Guggenheim Museum in New York crowned Jesús Rafael Soto as one of the greatest artists of the 20th century, a man who, by fragmenting matter, could isolate its vibrating poetic essence.

PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

34 AR W

JESÚS RAFAEL SOTO (1923-2005)

Espace virtuel gris et noir

1966

signé, titré et daté 1966 au revers
huile sur métal et bois, et fils de nylon

signed, titled and dated 1966 on the reverse
oil on steel and wood with nylon threads

146 x 106.3 x 35.2 cm.
57 1/2 x 41 7/8 x 13 7/8 in.

€120,000 - 180,000
£100,000 - 160,000
US\$140,000 - 210,000

Provenance

Galerie Denise René, Paris

Vente : Binoche, Espace Cardin, Paris, *Tableaux modernes et d'aujourd'hui*, 25 mars 1974, lot 89 Bis

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis lors de cette vente)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

Zagreb, Galerija Suvreme Umjetnosti, *Soto*, 16 juin - 23 août 1970, n°15, listé



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

35 AR

JESÚS RAFAEL SOTO (1923-2005)

Sans titre

1970

signé et daté 1970 au revers
acrylique sur bois et métal

signed and dated 1970 on the reverse
acrylic on wood and steel

50 x 50 x 16 cm.
19 11/16 x 19 11/16 x 6 5/16 in.

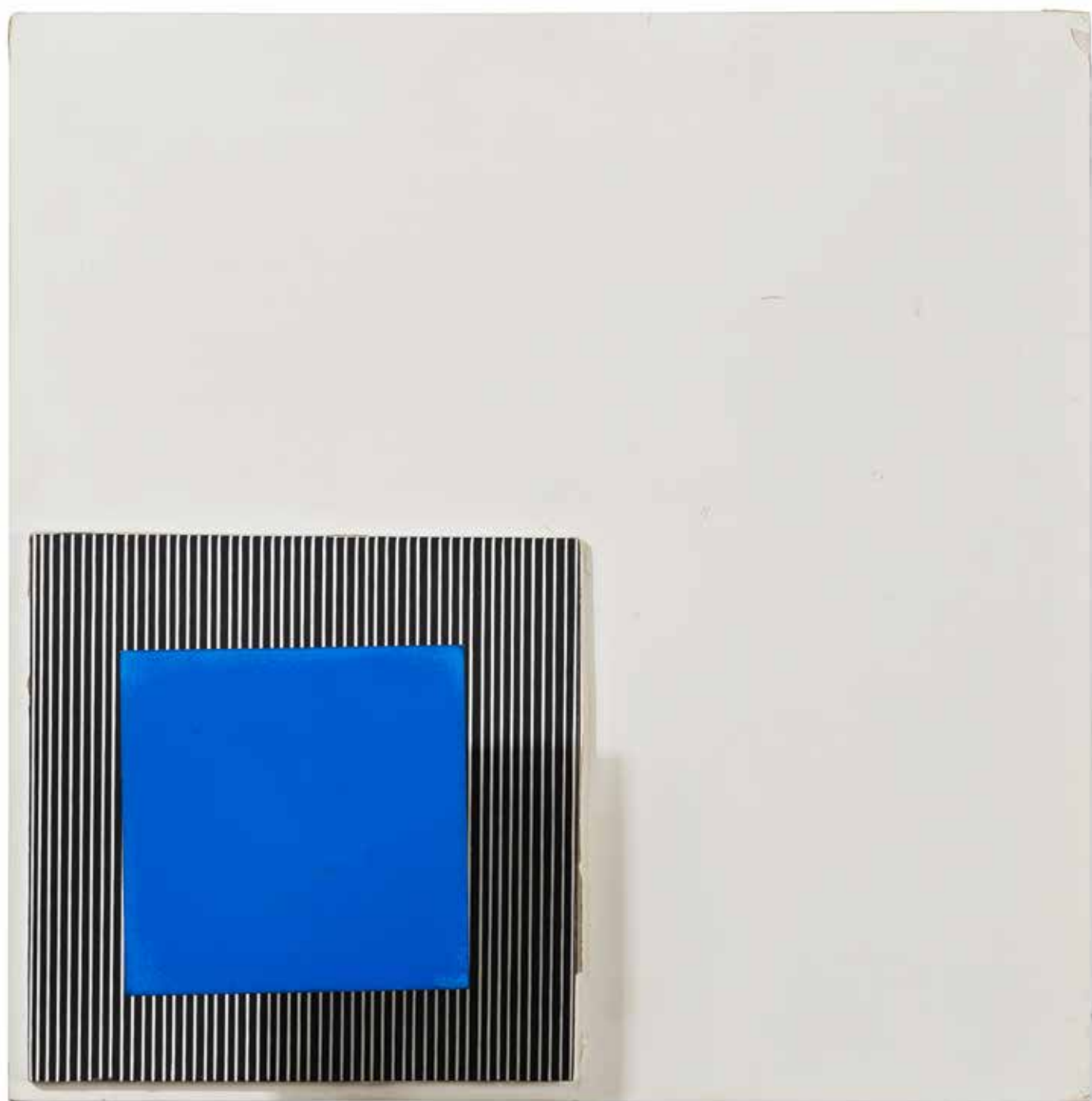
€40,000 - 60,000

£35,000 - 52,000

US\$47,000 - 70,000

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe
Puis par descendance au propriétaire actuel





PROVENANT D'UNE ELEGANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

36 AR

JULIO LE PARC (N. 1928)

Relief 23, thème à variation. Variation 1
1970

signé, titré et daté 1970
lamelle et peinture sur panneau

signed, titled and dated 1970
relief and paint on panel

39.7 x 19.8 cm.
15 5/8 x 7 13/16 in.

Cette œuvre est unique.

€8,000 - 12,000
£6,900 - 10,000
US\$9,400 - 14,000

Cette œuvre est enregistrée auprès de l'Atelier Julio Le Parc, Cachan ;
un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galleria Melesi, Lecco
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

37 AR

VICTOR VASARELY (1906-1997)

Sian

1953-1957

signé ; signé, titré, daté 1953-57 et inscrit 031 au revers
huile et crayon sur assemblage de cartons, marouflé sur carton monté
sur panneau peint

signed ; signed, titled, dated 1953-57 and inscribed 031 on the reverse
oil and pencil on cardboard collage laid on cardboard mounted on
painted panel

Image: 39.5 x 26 cm.

Image: 15 9/16 x 10 1/4 in.

Ensemble: 50 x 37 cm.

Overall: 19 11/16 x 14 9/16 in.

€8,000 - 12,000

£6,900 - 10,000

US\$9,400 - 14,000

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par Pierre Vasarely, Président de la Fondation Vasarely, légataire universel et titulaire du droit moral de Victor Vasarely. Cette œuvre sera incluse dans le Catalogue Raisonné en préparation par la Fondation Vasarely d'Aix-en-Provence.

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe
Puis par descendance au propriétaire actuel

38 AR

VICTOR VASARELY (1906-1997)

Türkiz

1962

signé ; signé, titré, daté 62 et inscrit 1333 au revers
huile, gouache et deux éléments de collage sur panneau monté sur panneau

signed ; signed, titled, dated 62 and inscribed 1333 on the reverse
oil, gouache and two collage elements on panel laid on board

84.5 x 80 cm.
33 1/4 x 31 1/2 in.

€30,000 - 50,000
£26,000 - 43,000
US\$35,000 - 59,000

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par Pierre Vasarely, Président de la Fondation Vasarely, légataire universel et titulaire du droit moral de Victor Vasarely. Cette œuvre sera incluse dans le Catalogue Raisonné en préparation par la Fondation Vasarely d'Aix-en-Provence.
Un certificat signé de Monsieur Pierre Vasarely sera remis à l'acquéreur.

Provenance

B&D Studio Contemporanea, Milan

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel en 2002



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

39 w

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Relief concret A dit Souvenance à des forces animales

1960

signé et numéroté 1/5 au revers
duralium

signed and numbered 1/5 on the reverse
duralium

71 x 64.6 x 2.5 cm.
27 15/16 x 25 7/16 x 1 in.

Réalisé en 1960.

€15,000 - 20,000

£13,000 - 17,000

US\$18,000 - 23,000

Provenance

Galerie Denise René, Paris

Galerie Weiller, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1977)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Expositions

Paris, Musée National d'Art Moderne, *Arp*, 1962, n.p., n°179 (un autre exemplaire)

Humblebaek, Louisiana Museum, *Jean Arp*, 1962, n.p., n°121 (un autre exemplaire)

Bâle, Kunsthalle, *Hans Arp*, 1962, n.p., n°124 (un autre exemplaire)

Stockholm, Moderna Museet, *Arp*, 1962, n.p., n°121, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Londres, Tate Gallery, *Jean Arp*, 1962, n.p., n°123 (un autre exemplaire)

Paris, Galerie Denise René, *Jean Arp, Sophie Taeuber-Arp*, 1962 (un autre exemplaire)

Milan, G. Marchiori, *Arp*, 1964, p. 159, n°144, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Milan, Galleria Schwarz, *Arp*, 1965, n°23, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Stuttgart, Württembergischer Kunst-Verein; Hambourg, Kunstverein, *Hans Arp*, 1966, n°63 (un autre exemplaire)

Mulhouse, Société Industrielle, Société des arts de Mulhouse, *Arp*, 1967 (un autre exemplaire)

La Haye, Gemeentemuseum, *Jean Arp*, 1967, n°82 (un autre exemplaire)

Strasbourg, L'ancienne douane, *Hommage à Jean Arp*, 1967, n°92 (un autre exemplaire)

Turin, Galleria Narciso, *Arp*, 1971, n°40, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Rome, Galleria Il Collezionista d'arte moderna, *Arp*, 1971, p. 81, n°38, image 4 (un autre exemplaire)

Le Havre, Musée des Beaux-Arts, *Jean Arp*, 1973, n°48, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Bruxelles, Galerie Jacques Damase, *Arp*, 1975, n°28 (un autre exemplaire)

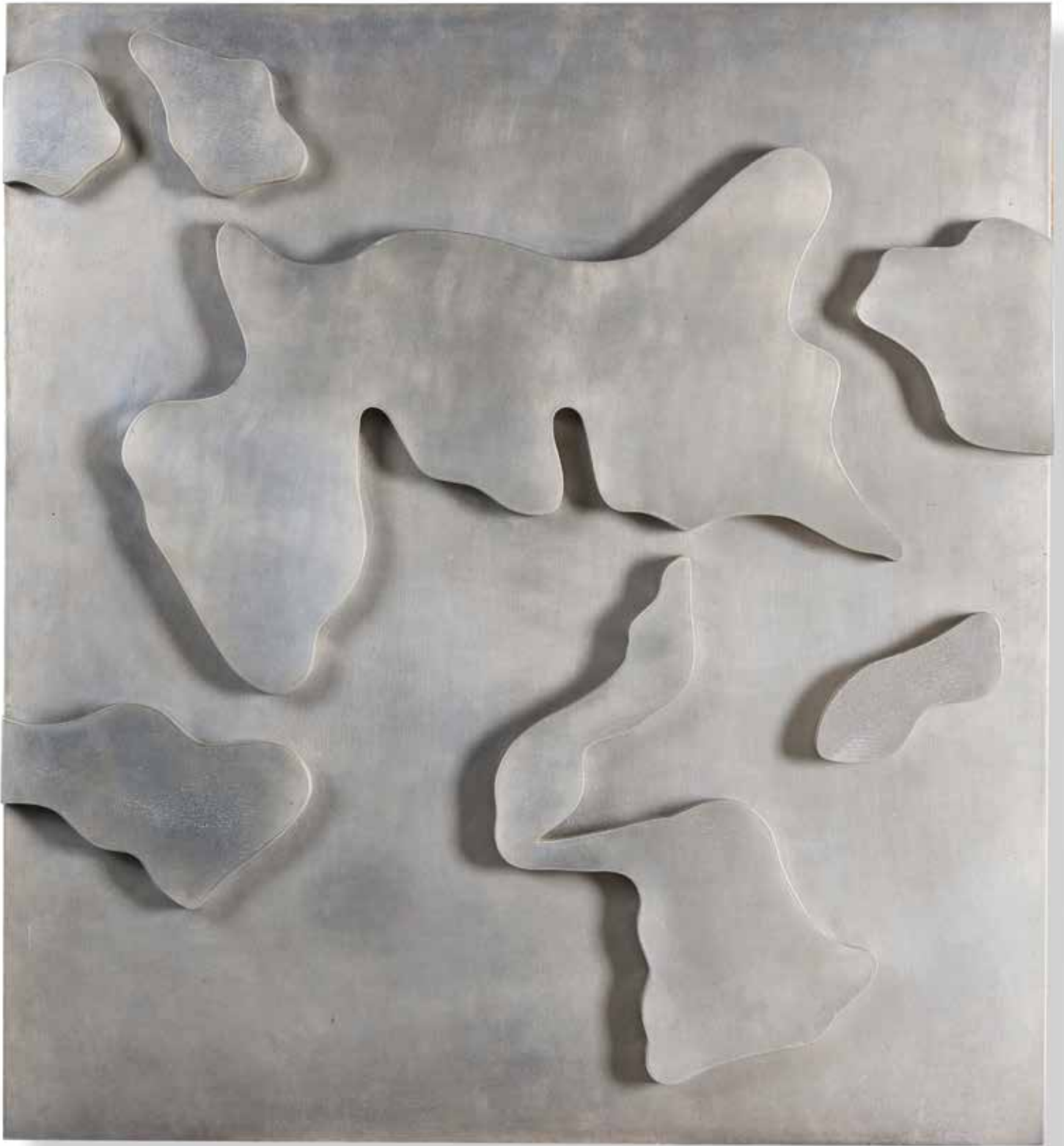
Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie, *Jean Arp - reliefs*, 1978, p. 37, n°34, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Bibliographie

M. Raçon, *Jean Arp, poète, peintre et sculpteur*, in Jardin des arts 1962, n°91, p. 33, n°4, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Ionel Janiou, *Arp*, Paris 1973, n°87, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Bernd Rau, *Jean Arp : the reliefs : catalogue of complete works*, New York 1981, p. 306, n°638, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

40 AR W

FRANCESCO MARINO DI TEANA (1920-2012)

Hommage à Lao Tseu

1972

signé du poinçon de l'artiste et numéroté 1/3
acier inoxydable

signed with the artist's stamp and numbered 1/3
stainless steel

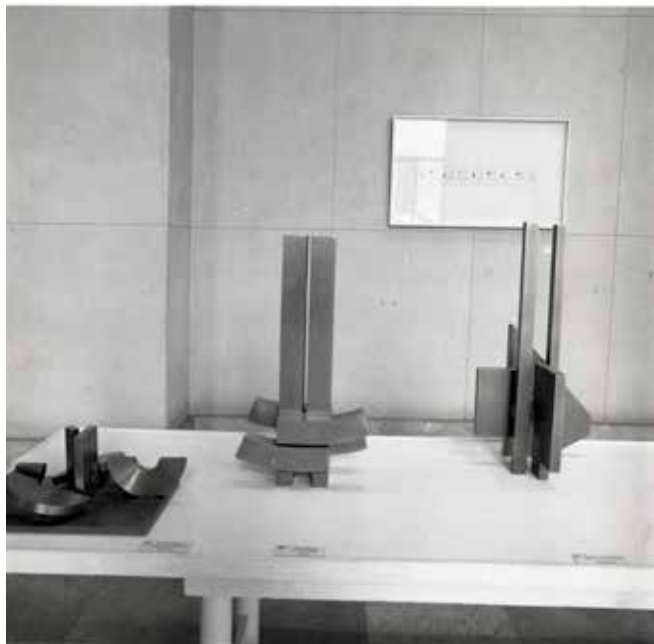
63.5 x 36 x 18 cm.
25 x 14 3/16 x 7 1/16 in.

Exécutée en 1972, cette œuvre fait partie d'une édition de 3 exemplaires
+ 3 E.A.

€6,000 - 8,000

£5,200 - 6,900

US\$7,000 - 9,400



Marino Di Teana, *Hommage à Lao Tseu*, 1972 - Vue d'exposition Marino Di Teana, Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, 1976 © : Claude Gaspari / Adagp, Paris, 2026

Nous remercions Monsieur Nicolas Marino Di Teana des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Collection de l'artiste, Périgny

Galerie Weiller, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1976)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Expositions

Braux-Sainte-Cohière, Château de Braux-Sainte-Cohière, *Œuvres et recherches de Marino di Teana*, 7 juillet - 15 octobre 1974, n.p., n°41 (un autre exemplaire)

Budapest, *3e Biennale Internationale de la Petite Sculpture*, Galerie Mücsarnok, 20 septembre - 9 novembre 1975, p.80, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Saint-Etienne, Maison de la Culture et des Loisirs, *Marino di Teana* ; Reims, Musée de Beaux-Arts ; Paris, Musée d'Art Moderne de la ville de Paris ; Montbéliard, Maison des Arts et des Loisirs, 1975-1976, p. 18, n°26 bis, décrit, p. 36, n°11, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire) (également illustré en noir et blanc dans le programme de la Maison des Arts et des Loisirs de Montbéliard)

Paris, Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, *Marino di Teana, Sculptures et propositions d'urbanisme*, 15 janvier - 29 février 1976, n°26, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Dreux, Chapelle Grand'rue, *Art en Dreux - Marino di Teana (sculptures) & Sero-Guillaume (peintures)*, 14 - 27 mars 1980 (un autre exemplaire)

Pau, Musée des Beaux-Arts, *Marino di Teana, sculptures - dessins et peintures, 1960-1980*, 1981, n.p., n°19, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Saarouis, Treffpunkt Kunst, *Marino di Teana*, 10 - 31 octobre 1982, n.p. (un autre exemplaire)

Elancourt, Centre Culturel de La Villegieu, *Sculptures contemporaines*, 9 mars - 25 avril 1984, n.p., illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Sarrebruck, Galerie Moderne du Musée de la Saare, *Francesco Marino di Teana, Plastiken 1955-1985*, 8 février - 15 mars 1987, p. 54, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Paris, Galerie LOFT, *Marino di Teana, 60 ans de création*, 21 janvier - 13 mars 2016, p. 49, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Bibliographie

Magazine: Quotidien du médecin, 23 février 1973, Jean-Jacques Lévêque, *Marino di Teana dans l'espace*, n.p., illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

M-H. P., Di Teana : l'espace vif, La Galerie, Paris 1975, n.p., illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Mac Gaillard, *Di Teana au Musée d'Art Moderne*, Information, Construction, Magazine d'Architecture, N°7, Paris janvier 1976, p. 20, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Magazine: Vogue, Paris, avril 1979, Franceline Prat-Costamagna, *Espace et formes*, n.p., illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Magazine: République du Centre, 12 mars 1980, René Maltête, *Marino di Teana, sculptures de métal*, n.p. (un autre exemplaire)

Magazine: Saarbrücken Zeitung, 19 octobre 1982, *Energiefelder in Stahl*, p. 5, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Giovanni Percoco, *Marino di Teana, Lo Spazio plasmatico*, Consiglio Regionale du Basilicata, Università di Basilicata, Potenza 1989, p. 140, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)

Jean-François Roudillon, Nicolas Marino Di Teana, *Catalogue Raisonné Mario Di Teana*, Paris 2018, p. 323, n°834, illustré en noir et blanc (un autre exemplaire)



LEE UFAN

LOT 41



Lot 41 installé

Dans une intervention aussi minime que d'une bouleversante intensité, Lee Ufan appose son geste créateur avec le recueillement qui confère à son art une extrême sensibilité. Cette œuvre (*Relatum*, 1978), auprès de laquelle semble se reposer la lumière, s'est éprise du souffle de l'invisible et de l'éternité.

Si l'artiste privilégie dans ses peintures l'empreinte du geste, lui conférant ce qu'il faut de présence discrète, il prône en sculpture l'immobilité, le dénuement et cette rencontre fortuitement maîtrisée des forces organiques de la pensée, de la main disparue, de l'air et du temps.

Remportant, en 1968, le concours de la critique avec son essai *Des objets inanimés à l'existence vivante*, Lee Ufan devient le théoricien du *Mono-ha*, qui met en exergue la relation topologique entre le lieu et l'objet, de même que l'équilibre de la rencontre avec celui qui regarde l'œuvre ; ce qui lui vaut d'être invité à la biennale de Paris, en 1971, afin de présenter ce mouvement aux Européens.

Si c'est en Corée qu'il étudie la poésie, la peinture et la calligraphie, c'est le Japon (où l'artiste déménagea en 1956) qui permet à son art d'éclorre ; c'est encore ce pays d'adoption qui lui offrira, en 2010, la consécration ultime d'avoir un musée à son nom sur l'île de Naoshima (création à quatre mains entre lui et l'architecte Tadao Ando) dont l'artiste dira qu'il est comme « une grotte présente depuis la nuit des Temps, comme un utérus maternel ». Son Œuvre, quelque soit le lieu qui l'abrite, se meut en une expérience sensible.

Nimbé d'une aura singulière, son Œuvre séduit le château de Versailles, qui, pour sa dixième exposition d'art contemporain en 2017, choisit cet artiste qui avait déjà envahi ses jardins en 2014, après qu'il eut exposé dans de prestigieux lieux comme le Guggenheim Museum (New York), la Tate Modern (Londres), le Kunstmuseum (Bonn), le Musée d'Art de Yokohama.

De ses lectures philosophiques, l'artiste entretient une proximité particulière avec *l'Infini* de Spinoza, la *Chose* de Kant, *l'Etre* d'Heidegger, *Topos* de Kitaro Nishida. Ses créations, témoins de préceptes immémoriaux, inclinent sa main, dont la légèreté lui semble venir de l'air et du vent, à déplacer la pierre ou le pinceau là où la correspondance s'impose. Le vide, dans son art, se meut en un espace physique, une présence, un chemin.

Cette sculpture, que nous avons le privilège de présenter (celle-ci appartient à l'une des collections les plus exigeantes qui soient), fait dialoguer dans un antagonisme fécond des pierres (matériau qu'il utilise depuis 1960) et des plaques d'acier, faisant ainsi entrer en résonance la nature et la société industrielle. Lee Ufan ne choisit pas ces fragments rocheux au hasard : « Je cherche des pierres dans des carrières, une pierre d'une certaine taille sera associée à une tôle en métal d'une certaine taille, leur relation est essentielle (...). Je ressens une force mystérieuse devant ces pierres. Une présence absolue s'en dégage. » évoque l'artiste dans l'interview qu'il accorde à Paolo Reversi en octobre 2025 pour *Numéro art*.

Ces éléments qui constituent la sculpture, à l'apparente simplicité, choisis pour leur matérialité, n'entrent en relation que dans le lieu accueilli par l'artiste, dont le geste effacé fait apparaître un espace, une discussion, nés de liens invisibles qu'il a su tisser. « Mon corps intervient également pour faire advenir les choses » résume-t-il. S'il opère peu sur les matériaux naturels ou artificiels, leur sélection et leur positionnement dans l'espace choisi est le moment séminal de sa création. « *Relatum* » (relation en latin) est le nom donné par l'artiste à toutes ses sculptures depuis 1972.

Les plaques d'acier, nées de la pensée, offrent une tension poétique subtile : elles sont une séparation, une paroi, une porte...autant d'invitations... Tandis que la pierre s'ancre dans l'origine, dressée de toute éternité contre le tourbillon des mouvements, près de là où s'enfoncent les racines. Dans le silence séculaire, les pierres sont les murmures de la Terre. De leur rencontre symbiotique s'érige une œuvre au hiératisme thaumaturgique et enchanteur. L'art de ce poète-sculpteur est ainsi fait, de correspondances et d'infini...

Both minimal yet emotionally intense, Lee Ufan's intervention, his creative touch, is applied with a contemplative stillness that has infused his art with extreme sensitivity. (*Relatum*, 1978), near which light appears to have nestled is a piece that was enchanted by the exhalations of the invisible and the eternal.

Whilst the artist favours the trace of the gesture in his paintings, endowing them with just the right measure of discreet presence, in sculpture he advocates stillness, bareness and that fortuitously controlled encounter between the organic forces of thought, the vanished hand, air and time.

Winning the critics' prize in 1968 with his essay *From Inanimate Objects to Living Existence*, Lee Ufan became the theorist of *Mono-ha*, which highlights the topological relationship between place and object, as well as a balance in the encounter with the viewer; this earned him an invitation to the Paris Biennale in 1971 to introduce the movement to Europeans.

Although he studied poetry, painting and calligraphy in Korea, it was Japan (where the artist moved in 1956) that allowed his art to blossom; it was this adopted country that would offer him, in 2010, the ultimate accolade of having a museum named after him on the island of Naoshima (a joint creation between himself and the architect Tadao Ando), which the artist described as being like 'an ancient cave from the dawn of time, like a maternal womb'. His Œuvre transforms wherever it is housed into a sensory experience.

Haloed in a unique aura, his Œuvre captivated the Palace of Versailles, which, for its tenth contemporary art exhibition in 2017, chose the artist who had previously taken over its gardens in 2014, after exhibiting in prestigious venues such as the Guggenheim Museum (New York), the Tate Modern (London), the Kunstmuseum (Bonn) and the Yokohama Museum of Art.

Through his philosophical readings, the artist found a particular affinity with Spinoza's *Infinity*, Kant's *Thing*, Heidegger's *Being*, and Kitaro Nishida's *Topos*. His creations, bearers of time-honoured precepts, guide his hand—whose lightness he feels comes from the air and the wind—to move the stone or the brush to where the connection appears obvious. In his art, the void morphs into a physical space, a presence, a path.

The sculpture we have the privilege of presenting here (it belongs to one of the most discerning collections in existence), creates a dialogue—a fecund tension—between the stones (a material the artist has used since 1960) and steel plates, thereby bringing nature and industrial society into resonance. Lee Ufan does not choose these rock fragments at random: "I look for stones in quarries; a stone of a certain size will be paired with a sheet of metal of a certain size—their relationship is essential (...). I feel a mysterious force in the presence of these stones. An absolute presence emanates from them," the artist explained in an interview he gave to Paolo Reversi in October 2025 for *Numéro art 17*.

These elements, which constitute the sculpture—seemingly simple, chosen for their materiality—only come into relation within the place created by the artist, whose unobtrusive gesture creates a space, a dialogue, spun by the invisible ties he has woven. "My body also intervenes to bring things into being," he summarised. Though he hardly interferes with the natural or artificial materials, their selection and positioning within the chosen space is the seminal moment of his creation. *Relatum* (Latin for "relationship") is the name the artist has given to all his sculptures since 1972.

The steel plates, resulting from thought, offer a subtle poetic tension: they embody a separation, a wall, a door... so many invitations... Whilst the stone is rooted in the origins, standing for all eternity against the whirlwind of movement, near where roots have dug down deep. In the age-old silence, the stones are Earth's whispers. From their symbiotic encounter rises a work of thaumaturgical and enchanting solemnity. The art of this poet-sculptor is thus made up of correspondences and infinity...

PROVENANT D'UNE PRESTIGIEUSE COLLECTION PARTICULIERE BELGE

41^W

LEE UFAN (N. 1936)

Relatum

1978

acier Corten et pierres naturelles

Corten steel and natural stones

277 x 190 x 1 cm.

109 1/16 x 74 13/16 x 3/8 in.

Réalisé en 1978.

€100,000 - 150,000

£87,000 - 130,000

US\$120,000 - 180,000

Provenance

Acquis directement auprès de l'artiste par le propriétaire actuel en 2003

Cette œuvre est vendue sur désignation. Pour toute demande et précision, veuillez vous adresser au département

This work will not be visible during the exhibition, for any enquiries please contact the departement.



42

TAKASHI MURAKAMI (N. 1962)

Ensō: The Map to Freedom

2016

signé et daté 2016 au revers
acrylique et peinture aérosol sur toile

signed and dated 2016 on the reverse
acrylic and spray paint on canvas

84 x 70.1 cm.
33 1/16 x 27 5/8 in.

€30,000 - 50,000
£26,000 - 43,000
US\$35,000 - 59,000

Provenance

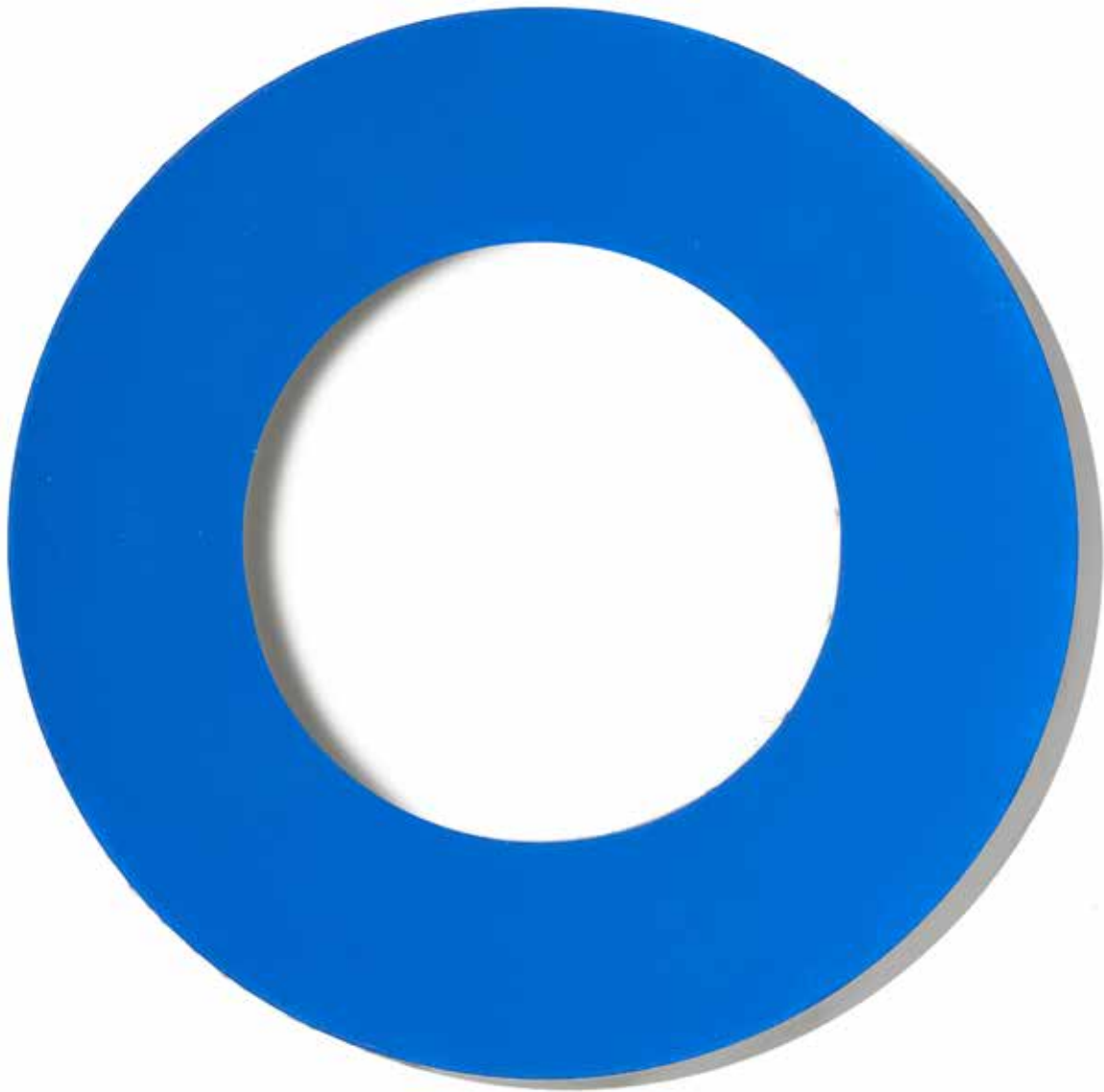
Galerie Perrotin, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Emmanuel Perrotin, *Learning the Magic of Painting*, 10 septembre - 23 décembre 2016





43 * AR

OLIVIER MOSSET (N. 1944)

Sans titre

2002

signé et daté 2002 au revers
acrylique sur toile marouflée sur panneau

signed and dated 2002 on the reverse
acrylic on canvas laid on on panel

Diamètre: 45.5 cm.

Diameter: 17 15/16 in.

€5,000 - 7,000

£4,300 - 6,100

US\$5,900 - 8,200

L'authenticité de cette œuvre nous a été aimablement confirmée par l'artiste.

Provenance

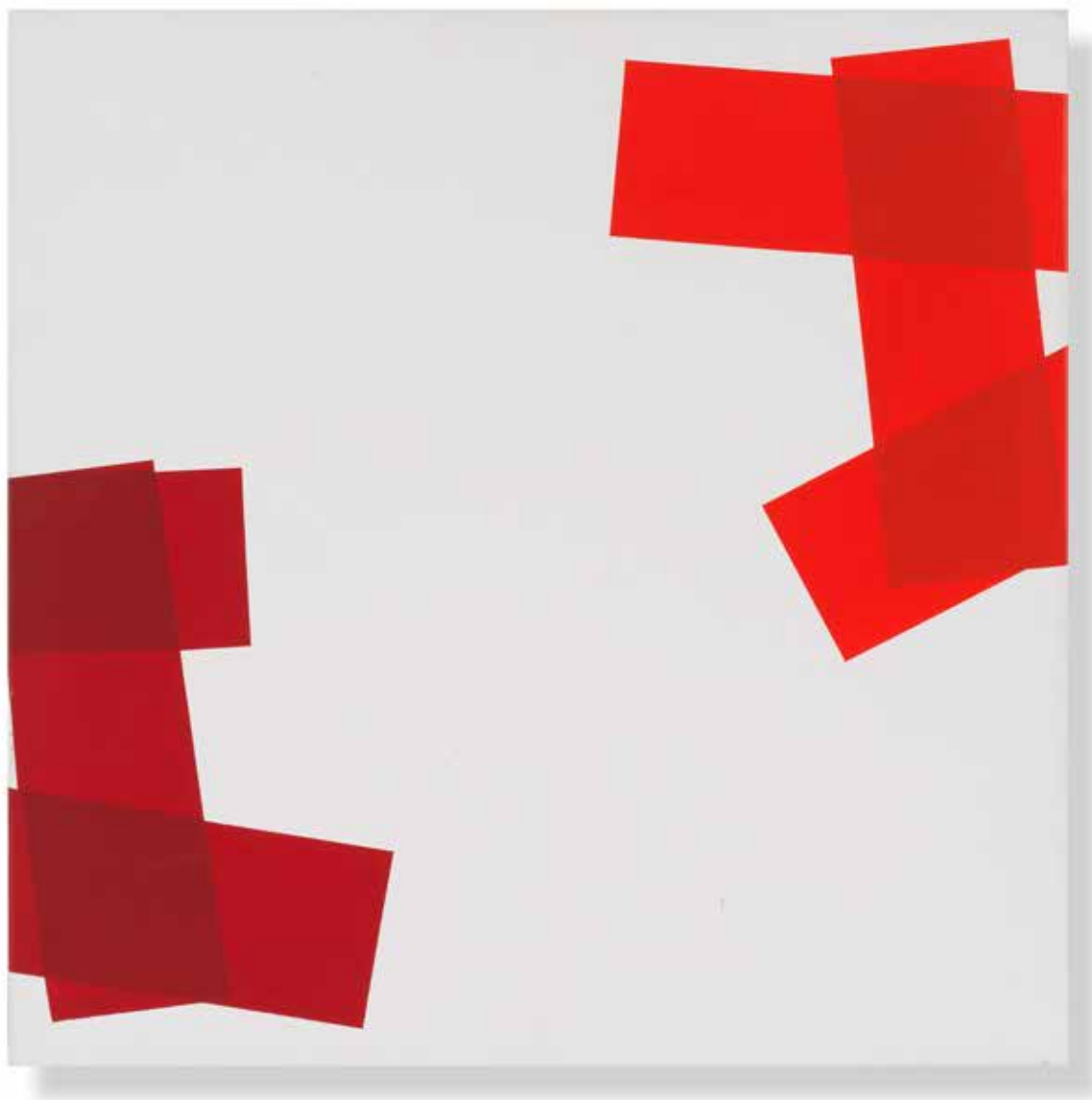
Sarah Cottier Gallery, Sydney

Galerie Lange + Pult, Genève

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Sydney, Sarah Cottier Gallery, *Olivier Mosset*, 11 mai - 22 juin 2002



44 AR

VERA MOLNAR (1924-2023)

Histoires d'I, Suite D

2002

signé, titré, daté 020802 et inscrit *D* sur le châssis
acrylique sur toile

signed, titled, dated 020802 and inscribed *D* on the stretcher
acrylic on canvas

50 x 50 cm.
19 11/16 x 19 11/16 in.

€5,000 - 7,000

£4,300 - 6,100

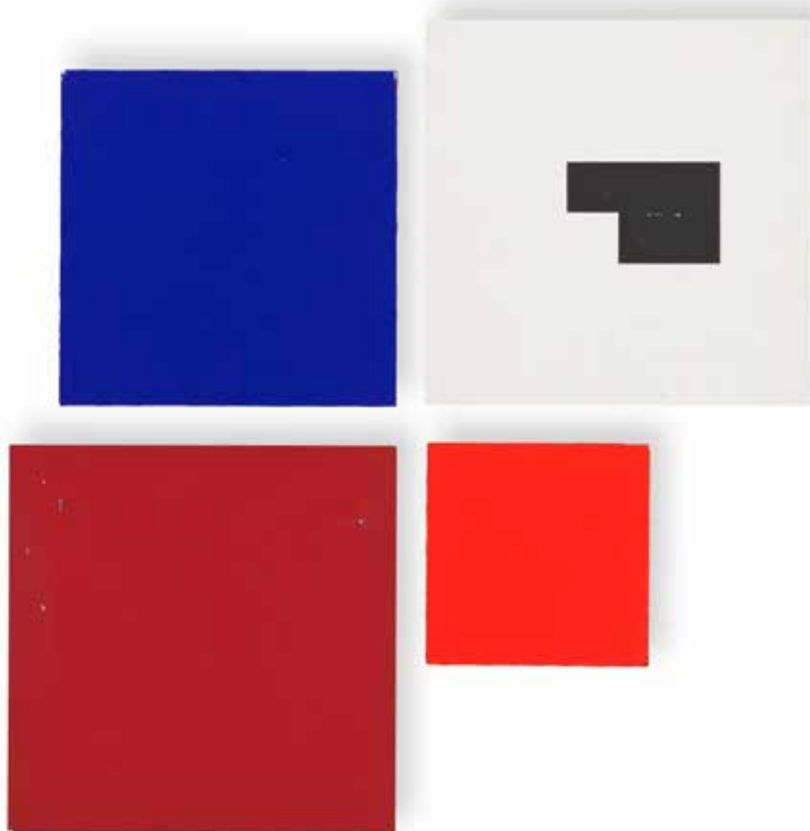
US\$5,900 - 8,200

Cette œuvre est référencée dans le Catalogue Raisoné de l'artiste
actuellement en préparation par Messieurs Florent Paumelle, Vincent
Baby et Laurent Salomé sous le numéro 2002.AT26E_001.

Provenance

Galerie Jean Greset, Etuz

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



45 AR

AURELIE NEMOURS (1910-2005)

Sans titre (ensemble de quatre études)

Entre 1976 et 1993

I. *Sans titre* (blanc et noir)

signé au revers
acrylique sur carton

signed on the reverse
acrylic on cardboard

15 x 15 cm.
5 7/8 x 5 7/8 in.

II. *Sans titre* (bleu)

signé du monogramme et daté *MCMXCII* au revers
acrylique sur carton

signed with the artist's monogram and dated *MCMXCII* on the reverse
acrylic on cardboard

13 x 13 cm.
5 1/8 x 5 1/8 in.

III. *Sans titre* (rouge)

signé du monogramme et daté *86* au revers
acrylique sur carton

signed with the artist's monogram and dated *86* on the reverse
acrylic on cardboard

8.6 x 8.6 cm.
3 3/8 x 3 3/8 in.

IV. *Sans titre* (rouge)

signé au revers
acrylique sur carton

signed on the reverse
acrylic on cardboard

15 x 15 cm.
5 7/8 x 5 7/8 in.

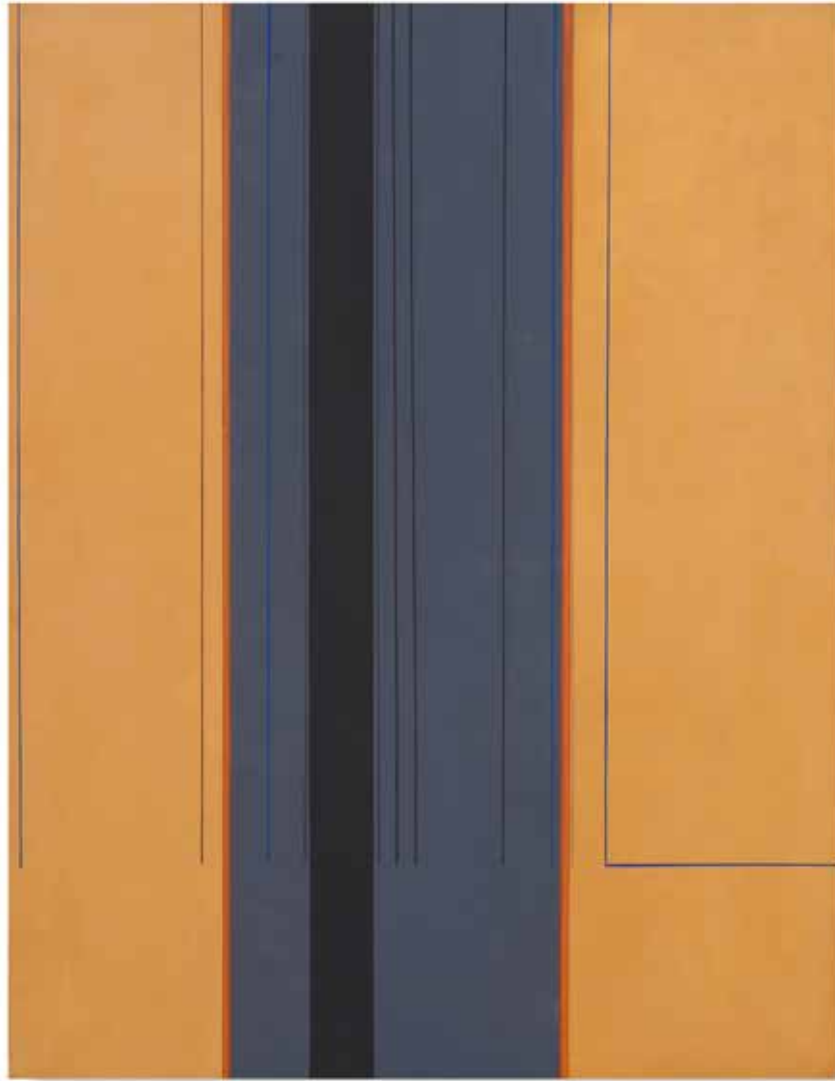
Ces études ont été réalisées par l'artiste pour d'éventuelles œuvres ultérieures. Bien que les études ne puissent pas toutes être datées précisément, elles peuvent être rapprochées d'œuvres réalisées ; pour la composition blanche et noire, entre 1976 et 1990, pour les polychromes - monochromes entre 1986 et 1993.

Nous remercions Madame Evelyne de Montaudouin des informations qu'elle nous a aimablement communiquées sur ces œuvres.

€5,000 - 7,000
£4,300 - 6,100
US\$5,900 - 8,200

Provenance

Collection Jean et Jeannette Branchet, France (dons de l'artiste)
Puis par descendance au propriétaire actuel



46 AR

LUC PEIRE (1916-1994)

Argiles

1977

signé et porte le numéro d'inventaire *942* au revers
huile sur toile

signed and with the artist's number *942* on the reverse
oil on canvas

116 x 89 cm.
45 11/16 x 35 1/16 in.

Réalisé en 1977.

€7,000 - 10,000
£6,100 - 8,700
US\$8,200 - 12,000

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de l'artiste.

Provenance

Galerie Bellint, Paris

Galerie Magnus Fine Arts, Gent

Vente: Melle, Château « De Varens », *Kom op tegen kanker*, 30 octobre 1993, lot 74

Collection particulière, Belgique

Vente: De Vuyst, Lokeren, *Veiling 83*, 8 octobre 1994, lot 517

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

Bibliographie

Emmanuel Bénézit, Jacques Busse, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs (tome 10)*, Paris 1999, p. 694, listé

Jenny Peire-Verbruggen, *Les ateliers de Luc Peire*, Ludion 2001, p. 78, listé

Marc Peire, Els Sotaert, *Luc Peire. Catalogue Raisonné des peintures à l'huile*, Lannoo 2005, p. 279, n°CR 1176, illustré en couleurs



PROVENANT D'UNE PRESTIGIEUSE COLLECTION PARTICULIERE BELGE

47 AR W

ART & LANGUAGE (1968)

Sighs trapped by liars, allergy to the spanish republic
1993

signé Mel Ramsden et Michael Baldwin, titré, daté 1998 et porte le cachet
Art & Language au revers de l'élément mural
acrylique et sérigraphie sur toiles assemblées montées sur panneaux

signed Mel Ramsden and Michael Baldwin, titled, dated 1998 and with the
stamp *Art & Language* on the reverse of the wall-mounted element
acrylic and silkscreen on assembled canvases laid on panels

Chaque chaise: 92 x 42.5 x 35 cm.

Each chair: 36 1/4 x 16 3/4 x 13 3/4 in.

Élément mural: 138.2 x 170.5 x 30 cm.

wall-mounted element: 54 7/16 x 67 1/8 x 11 13/16 in.

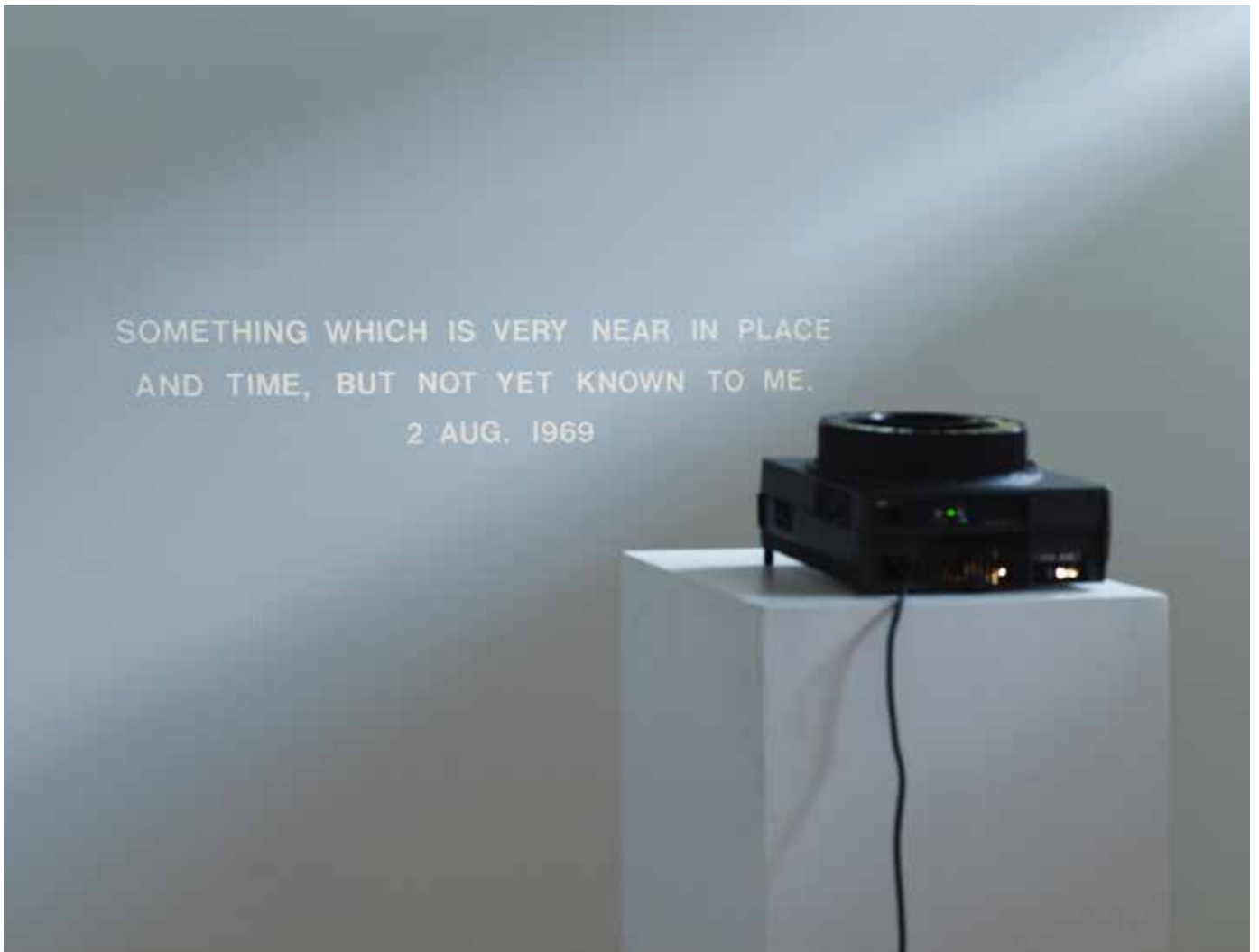
€10,000 - 15,000

£8,700 - 13,000

US\$12,000 - 18,000

Provenance

Acquis directement auprès des artistes par le propriétaire actuel en 2001



PROVENANT D'UNE PRESTIGIEUSE COLLECTION PARTICULIERE BELGE

48

ROBERT BARRY (N. 1936)

27 Pieces As Of June 1971

1969-1971

projection de diapositives

81 emplacements, 2 vides entre chaque diapositive, 27 diapositives en

noir et blanc avec texte et 54 vides

intervalle de 8 secondes

slide projection

81 slots, 2 blanks between each slide, 27 black and white slides with text
and 54 blanks

8 seconds interval

Dimensions variables

Variable dimensions

Cette œuvre est unique.

€10,000 - 15,000

£8,700 - 13,000

US\$12,000 - 18,000

Un certificat signé de l'artiste et des instructions de montage seront
remis à l'acquéreur.

Provenance

Klemens Gasser & Tanja Grunert Inc., New York

Galerie Catherine Bastide, Bruxelles

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

MARIO MERZ

LOT 49

Arpentant les territoires informulés de l'imaginaire, les créations de Mario Merz invitent – pour qui sait les voir – le spectateur au cœur même de l'acte créateur. Elles sont propices au cheminement, comme l'énonciation est à la langue. Dans une poétique de l'espace, selon le mot de Bachelard, l'univers merzien nous fait glisser du désœuvrement à l'œuvre, par une enivrante sérendipité.

Acquise directement auprès de l'artiste, cette installation magistrale créée en 1990, dans une écriture du sensible, dévoile un paysage, une topologie sans lieu, où s'entremêle avec virtuosité l'informel à la forme pure. Exposée à la Fondation Espai Pobleu, dès l'année de sa création, puis à Saint-Jacques-de-Compostelle plus récemment (2014), où elle fut très remarquée, cette œuvre, née de néons, de pierres et de terre, est le substrat primitif sur lequel repose l'esthétique de Mario Merz, depuis l'emprunt du règne végétal achromatique jusqu'à l'apparition du dessin mathématique en néon, issu du *Liber Abaci*, dans une philosophie de la métonymie.

Icône absolue de l'Arte Povera, cette création qui dévoile les nombres – tirés de la suite de Fibonacci (dévoilée dans l'ouvrage précité) –, s'éclairait dans la pénombre d'une surface rocailleuse et fertile, incarne l'esthétique brute voulue par Germano Celant, qui théorisa l'expression en 1967 dans la revue *Flash Art*. En sortant ces matériaux de leur condition ordinaire, les artistes de ce célèbre mouvement mettent en évidence leur essence même, et non plus ce qu'ils représentent.

Quelques mois plus tôt, à Gênes, dans sa ville natale, le célèbre critique d'art italien imagine une exposition d'avant-garde, *Arte Povera IM spazio (Image espace)*, qu'il confie à Alighiero Boetti, Luciano Fabro, Jannis Kounellis, Giulio Paolini et Pino Pascali, révélant une expérience sensorielle immersive où œuvres et espace seraient confondus. L'approche se veut novatrice quant à la création, la diffusion et la réception d'une œuvre d'art, le regard du spectateur induisant une expérience sensible.

Parmi les premières expositions fondatrices de ce groupe, il est celle de la galerie La Bertesca à Gênes, en 1967, à laquelle participe Mario Merz. Auprès de Giuseppe Penone, Michelangelo Pistoletto et d'autres, il fréquente également très régulièrement la galerie turinoise de Gian Enzo Sperone, qui deviendra le vivier de la création contemporaine, épris de la contestation sociétale de mai 68.

C'est en effet une réponse artistique qu'entendent livrer Germano Celant et ces artistes à la société hégémonique de consommation, de même qu'à la suprématie du Pop Art et du minimalisme américain. Dans un vœu de pauvreté, ces artistes non dogmatiques élargissent les domaines de la peinture, de la sculpture, du dessin et de la photographie, en créant les premières "installations" de l'Histoire de l'art, dont le rayonnement sera international. Ces artistes venus de Milan, de Bologne, de Rome, de Gênes, de Turin ont en partage le ressourcement organique comme langage symbolique œcuménique.

Artiste métaphysicien, Mario Merz introduit dans ses œuvres la suite de Fibonacci, dès les années 1970, comme symbole de l'énergie inhérente de la matière et de la croissance organique, en plaçant les chiffres réalisés en néon sur ses créations – comme dans l'œuvre que nous présentons – soit dans des lieux d'exposition, comme en 1971 le long de la spirale du musée

Exploring the uncharted realms of the imagination, Mario Merz's creations invite the viewer—for those who know how to see them—into the very heart of the creative act. They are conducive to development, just as enunciation morphs languages. In the 'poetics of space', to borrow Bachelard's phrase, Merz's universe slips us out of inertia into action through intoxicating serendipity.

Acquired directly from the artist, this masterful installation, created in 1990 in a style that speaks to the senses, reveals a landscape, a topology sans venue, where are intertwined with virtuosity both the informal and pure form. Exhibited at the Espai Pobleu Foundation in the year of its creation, and more recently in Santiago de Compostela (2014), where it attracted considerable attention, this work—mixing neon, stones and earth—is the primal substrate upon which Mario Merz's aesthetic rests, from the appropriation of the achromatic plant kingdom to the emergence of mathematical neon drawings, derived from the *Liber Abaci*, evoking a philosophy of metonymy.

An absolute icon of Arte Povera, this creation, which reveals numbers—drawn from the Fibonacci sequence (unveiled in the aforementioned work)—glowing in the shadows of a rocky and fertile surface, embodies the raw aesthetic sought by Germano Celant, who theorised the movement in 1967 in the magazine *Flash Art*. By removing these materials from their ordinary context, the artists of this celebrated movement highlight the materials' very essence, rather than what they represent.

A few months earlier, in Genoa, his hometown, the renowned Italian art critic conceived an avant-garde exhibition, *Arte Povera IM spazio (Image space)*, which he entrusted to Alighiero Boetti, Luciano Fabro, Jannis Kounellis, Giulio Paolini and Pino Pascali, offering an immersive sensory experience where artworks and space would be one and the same. The approach was intended to be innovative in terms of the creation, dissemination and perception of an oeuvre, while the viewer's gaze induced a sensory experience.

Among the first seminal exhibitions of this group was, notably, the La Bertesca gallery in Genoa in 1967, in which Mario Merz took part. Alongside Giuseppe Penone, Michelangelo Pistoletto and others, he also frequented Gian Enzo Sperone's Turin gallery on a regular basis; this gallery would become a breeding ground for contemporary art, inspired by the social protest of May '68.

Indeed, it was an artistic counter-proposal that Germano Celant and his group of artists wished to oppose to the hegemonic consumer society, as well as to the supremacy of Pop Art and American minimalism. With their vow of poverty, these non-dogmatic artists expanded the boundaries of painting, sculpture, drawing and photography, creating the first 'installations' in the History of Art, whose influence would reach an international audience. These artists, hailing from Milan, Bologna, Rome, Genoa and Turin, share a process of organic renewal as a symbolic ecumenical language.

A metaphysical artist, Mario Merz introduced the Fibonacci sequence into his works as early as the 1970s, to become a symbol of the inherent energy of matter and organic growth, by placing neon numbers on his creations—as in the work we are presenting—or in exhibition spaces, such as in 1971 along the spiral of the Solomon R. Guggenheim Museum. Over the

Salomon R. Guggenheim. Au fil des années, de nombreuses expositions furent consacrées à cet artiste exceptionnel (Walker Art Center, Minneapolis, 1972 / Kunsthalle, Bâle, 1972, Documenta de Kassel 1972-1982-1992 / Fundación Proa, Buenos Aires, 2002 etc.) jusqu'à l'exposition collective à la Bourse de Commerce, Collection Pinault en 2025.

Vingt-et-un néons composent cette installation d'une beauté incandescente, qui est sans doute son œuvre la plus aboutie : "Un exemple clair de l'ordre qui sous-tend toute la nature", selon le mot de l'artiste.

Dans une synchronicité qui tient autant du merveilleux que de l'ascèse, Mario Merz offre une synthèse subtile entre l'imagination esthétique et l'imagination réaliste. Comme une langue issue d'une exigence d'apparition, son langage artistique procède de la révélation. Se lit en cette sémiologie nouvelle une métaphore de l'évolution, du temps et de l'infini, une expérience qui a le charme de l'inachevé et la grâce du commencement.

years, numerous exhibitions have been dedicated to this exceptional artist (Walker Art Center, Minneapolis, 1972 / Kunsthalle, Basel, 1972, Documenta in Kassel 1972-1982-1992 / Fundación Proa, Buenos Aires, 2002, etc.) up to the group exhibition at the Bourse de Commerce, Collection Pinault in 2025.

Twenty-one neon lights make up this installation of incandescent beauty, undoubtedly his most accomplished work : "A clear example of the order that underlines all nature", in the artist's own words.

With a synchronicity that is as much a matter of wonder as it is of asceticism, Mario Merz offers a subtle synthesis between aesthetic imagination and realistic imagination. Like a language required by a vision, his artistic language is the result of revelation. In this new semiology one can read a metaphor for evolution, time and the infinite, an experience that at once bears the charm of the unfinished and the grace of the beginning.



49 AR W

MARIO MERZ (1925-2003)

Sans titre

1990

tubes néons, pierres de l'Yonne et terre

neon tubes, stones from Yonne and soil

dimensions variables

variable dimensions

Réalisé en 1990.

Estimation sur demande / Estimate on request

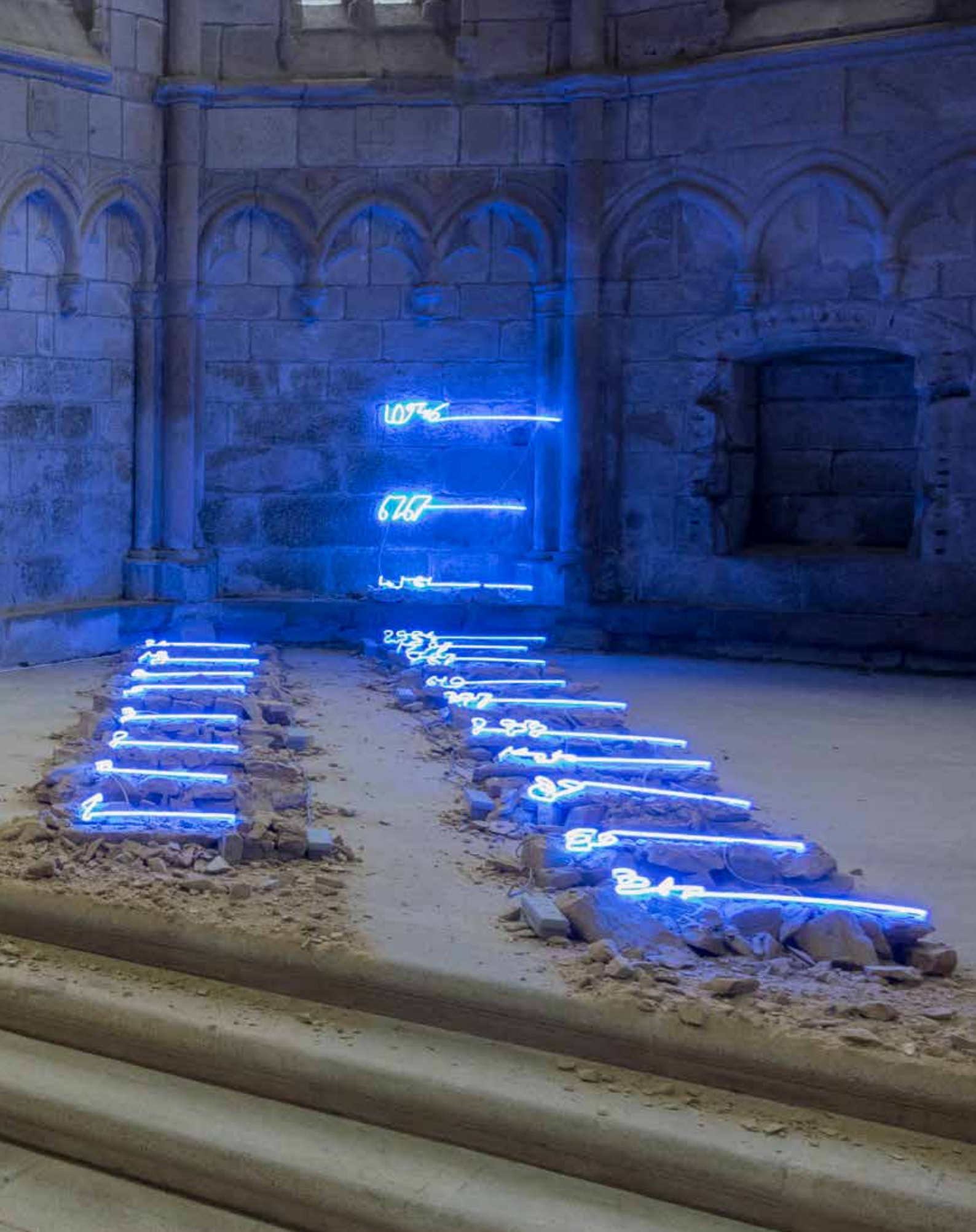
Provenance

Acquis directement auprès de l'artiste par le propriétaire actuel

Expositions

Barcelone, Fondation Espai Pobleu, *Site-specific projects for Barcelona 10.1989 - 09.1995*,
juin - novembre 1990, p. 45, illustré en noir et blanc

Saint-Jacques-de-Compostelle, *On the road*, 27 juin - 30 novembre 2014, p. 177, illustré en noir et blanc



1076

575

475

2554

1667

610

277

8 858

1426

87

85

347

24

14

13

12

11

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1

PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION PARTICULIERE FRANCAISE

50 AR

DANIEL BUREN (N. 1938)

Un carré en quatre carrés pour un mur. Un travail peint en quatre éléments pour un mur
Travail situé, Mars 1980

peinture sur toile de coton tissée à rayures blanches et noires

paint on cotton canvas woven with white and black stripes

Chaque: 70.5 x 70.5 cm.

Each: 27 3/4 x 27 3/4 in.

Dimensions de l'ensemble: variables.

Overall dimensions: variable.

Réalisée en 1980, cette œuvre est unique

Estimation sur demande / Estimate on request

L'avertissement de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galerie Rüdiger Schöttle, Munich

Collection particulière, Europe

Vente : Christie's, Paris, *Art d'Après-Guerre & Contemporain*, 5 décembre 2006, lot 171

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel



51 AR

DANIEL BUREN (N. 1938)

Tablettes n°1 - 6 éléments sur un mur

Travail situé, Mai 1987

tassots de bois brut recouverts sur une face de Formica blanc et noir

rough wooden blocks covered on one side with white and black Formica

Chaque élément : 4 x 114.4 x 11 cm.

Each element: 1 9/16 x 45 1/16 x 4 5/16 in.

Dimensions de l'ensemble: variables.

Overall dimensions: variable.

Réalisée en 1987, cette œuvre est unique.

Estimation sur demande / Estimate on request

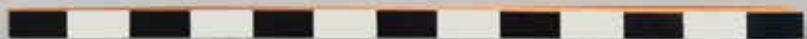
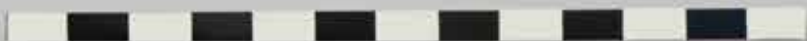
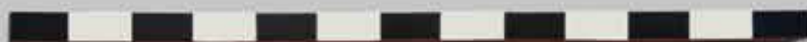
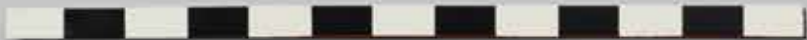
L'avertissement de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galerie Roger Pailhas, Marseille

Collection particulière, France (acquis auprès de celle-ci en 1987)

Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

52 AR

CLAUDE RUTAULT (1941-2022)

AMZ

dé-finition/méthode trois cent quatre vingt six
1985-1987-2016

AMZ [résumé]

L'œuvre se divise en trois parties, A, M et Z.

A est un ensemble groupé et stable de 100 toiles de formats tous différents, laissées brutes et présentées sous forme de pile(s) dans un même espace. ces 100 toiles sont autant de modèles pour 100 répliques. lorsqu'une toile a été choisie comme modèle pour une réplique, elle doit être extraite de la pile et présentée peinte de la même couleur que le mur sur lequel elle est accrochée. A est un ensemble complètement constitué dès le premier jour de la mise en œuvre d'AMZ.

M est l'ensemble dispersé et instable des 100 répliques de A lorsqu'elles auront toutes été prises en charge. dispersé parce que composé de toiles prises en charge par des personnes différentes dans des lieux différents. instable parce que la règle de construction des répliques m inclut une variable liée à la vie des preneurs en charge. chaque réplique m a un format homothétique à celui de son modèle, mais réduit en fonction de deux paramètres : la distance qui sépare m de A (plus on est éloigné plus la réduction est grande) et l'ordre de prise en charge (plus on attend plus le coefficient réducteur augmente). chaque déménagement d'une toile m induit sa reconstruction. à supposer que A soit déplacé, toutes les toiles de M doivent être reconstruites. les toiles m sont peintes de la même couleur que le mur sur lequel elles sont accrochées.

Z est un ensemble groupé et instable de 100 papiers dont les dimensions matérialisent la différence de surface entre chaque réplique et son modèle. le format de chaque papier z est homothétique à celui des toiles a et m correspondantes. sa couleur est déterminée par celle du mur : si le mur est blanc le papier est de n'importe quelle couleur sauf blanc et blanc si le mur ne l'est pas.

pour les détails du fonctionnement de cette œuvre, il est nécessaire de se reporter aux différentes publications existantes.

- à titre de souvenir : la toile (68 x 68 cm) qui a été prise en charge par Monsieur Claude Cluzel en 1987, sur laquelle est inscrit au revers (sur le châssis) : AMZ P5/ N°39/ R 68 x 68

- à titre de souvenir : le descriptif daté du 15 mai 1987 signé par Claude Rutault et Monsieur Claude Cluzel

- à titre de souvenir : la toile présentée à l'exposition-vente : 70.35 x 70.35 cm 27 11/16 x 27 11/16 in

- le texte de la dernière version de la dé-finition/méthode trois cent quatre-vingt-six (24 pages) remplaçant la dé-finition/méthode 169 de 1987

- as a keepsake: the canvas (68 x 68 cm) that was taken in charge by Claude Cluzel in 1987, bearing the following inscription on the reverse (on the stretcher): AMZ P5 / No.39 / R 68 x 68

- as a keepsake: the description dated 15 May 1987, signed by Claude Rutault and Claude Cluzel

- as a keepsake: the canvas presented at the exhibition-sale: 70.35 x 70.35 cm (27 11/16 x 27 11/16 in.)

- the text of the latest version of de-finition/méthode three hundred and eighty-six (24 pages), replacing de-finition/méthode 169 from 1987

€2,000 - 3,000

£1,700 - 2,600

US\$2,300 - 3,500

Pour le nouveau preneur en charge, Ninon Rutault établira et signera un descriptif conforme à la dernière version établie par Claude Rutault et publiée dans l'ouvrage du MAMCO : Claude Rutault dé-finitions/méthodes 1973-2016.

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de l'artiste en 1987)

Puis par descendance au propriétaire actuel

AMZ

Ps/ N° 39 /R-

68x68

PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

53 AR

CLAUDE RUTAULT (1941-2022)

interchangeable 4 généralisé

dé-finition/méthode quatre-vingt-onze

1976 - 2016

x toiles, choisies parmi les formats standards, réparties entre un nombre x de personnes privées ou publiques, une toile par personne. chaque toile est peinte de la même couleur que le mur sur lequel elle est accrochée.

l'ensemble de l'œuvre est défini par un descriptif commun à tous les participants dont le nombre ne peut varier, il est de trente-six. ce descriptif se compose d'un fascicule dans lequel chaque participant inscrit les mouvements de l'œuvre. à chaque fois qu'un preneur modifie sa toile, déménage, revend sa toile . . . les trente-cinq autres participants reçoivent toutes les informations concernant l'évolution de cette toile y compris un échantillon de couleur de la nouvelle installation. le fascicule se remplit régulièrement. un preneur en charge ne peut posséder qu'une seule toile.

interchangeable généralisé a commencé sa vie à l'occasion de l'exposition personnelle au musée de la ville de paris en 1983.

- à titre de souvenir : le descriptif signé à Paris le 31 décembre 1983 par intelligence service productions agissant en lieu et place de Claude Rutault
- à titre de souvenir : une toile acrylique sur toile

- as a keepsake the description signed in Paris on 31 December 1983 by Intelligence Service Productions acting on behalf of Claude Rutault
- as a keepsake, an acrylic on canvas

€2,000 - 3,000

£1,700 - 2,600

US\$2,300 - 3,500

Pour le nouveau preneur en charge, Ninon Rutault établira et signera un descriptif conforme à la dernière version établie par Claude Rutault et publiée dans l'ouvrage du MAMCO : Claude Rutault dé-finitions/méthodes 1973-2016.

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de l'artiste en 1983)

Puis par descendance au propriétaire actuel





PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

54 AR W

LOUIS CANE (1943-2024)

Toile noire

1975

daté 75 et inscrit *B-5* au revers
huile sur toile libre

dated 75 and inscribed *B-5* on the reverse
oil on free canvas

176 x 233 cm.
69 5/16 x 91 3/4 in.

€3,000 - 5,000

£2,600 - 4,300

US\$3,500 - 5,900

Un photo-certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Nous remercions les archives Louis Cane des informations qu'ils nous ont aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Daniel Templon, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1977)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Daniel Templon, *Louis Cane*, 16 mai - 7 juin 1975



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

55 AR

BERTRAND LAVIER (N. 1949)

Bleu de France par Lefranc et Boirolac (diptyque)
1993

chaque: signé, titré et daté 1993 au revers
peinture émaillée sur deux toiles

each: signed, titled and dated 1993 on the reverse
enameled paint on two canvas

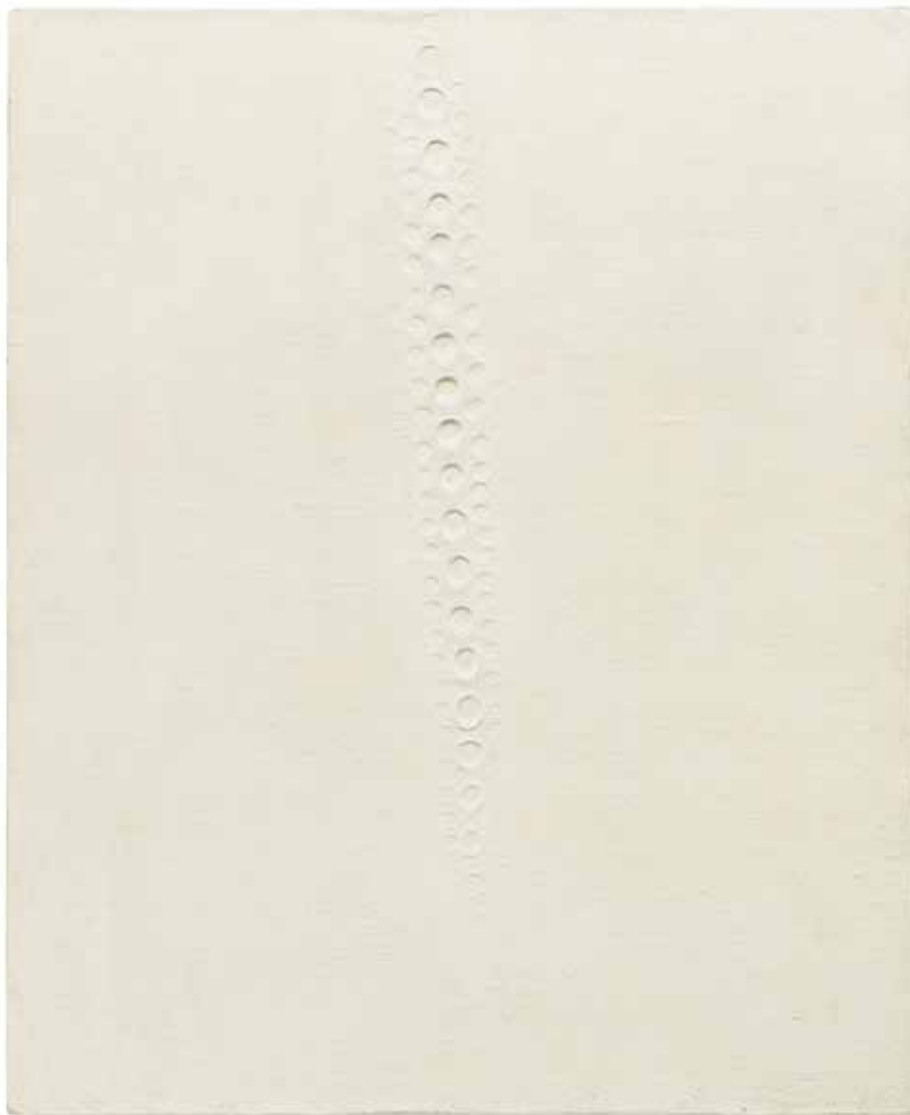
chaque: 55 x 76.5 cm.
each: 21 5/8 x 30 1/8 in.

€5,000 - 7,000
£4,300 - 6,100
US\$5,900 - 8,200

L'authenticité de cette œuvre a été aimablement confirmée par l'artiste.

Provenance

Vente : Binoche & Godeau, Paris, *Art Contemporain, Vente au profit de l'association pour le cadre de vie des infirmes moteurs cérébraux*, 20 janvier 1994, lot 51
Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis lors de cette vente)
Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

56 AR

HANS BISCHOFFSHAUSEN (1927-1987)

Sans titre

circa 1962-1964

signé sur le châssis
dispersion, vinyle en relief, plâtre et huile sur toile

signed on the stretcher
dispersion, vinyl, plaster and oil on canvas

73 x 60 cm.
28 3/4 x 23 5/8 in.

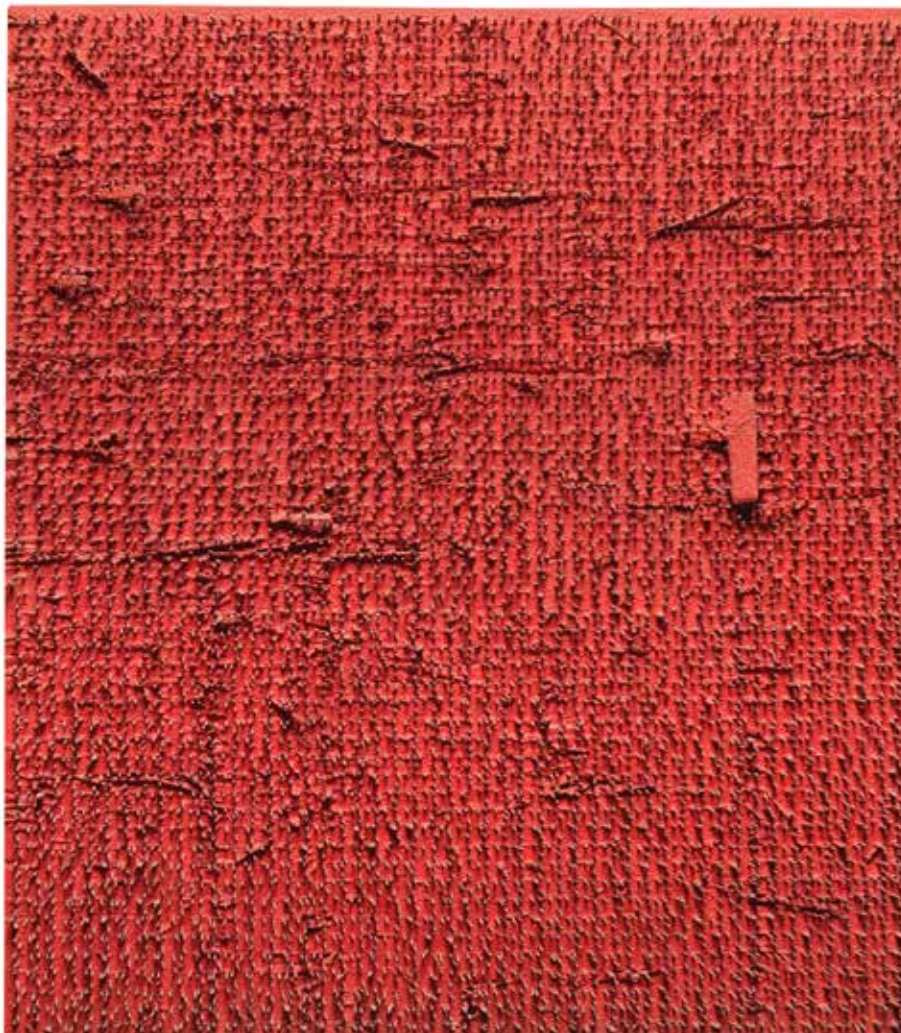
Réalisé *circa* 1962-1964.

€4,000 - 6,000
£3,500 - 5,200
US\$4,700 - 7,000

Cette œuvre sera incluse au Catalogue Raisonné de Hans Bischoffshausen actuellement en préparation par Madame Charlotte Kreuzmayr.

Provenance

Galerie Weiller, Paris
Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès
de celle-ci en 1966)
Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

57 AR

BERNARD AUBERTIN (1934-2015)

Clous 63 n.1500

1963

signé, titré et daté 1963 au revers
acrylique et clous sur panneau

signed, titled and dated 1963 on the reverse
acrylic and nails on panel

58 x 51 x 3 cm.

22 13/16 x 20 1/16 x 1 3/16 in.

€5,000 - 7,000

£4,300 - 6,100

US\$5,900 - 8,200

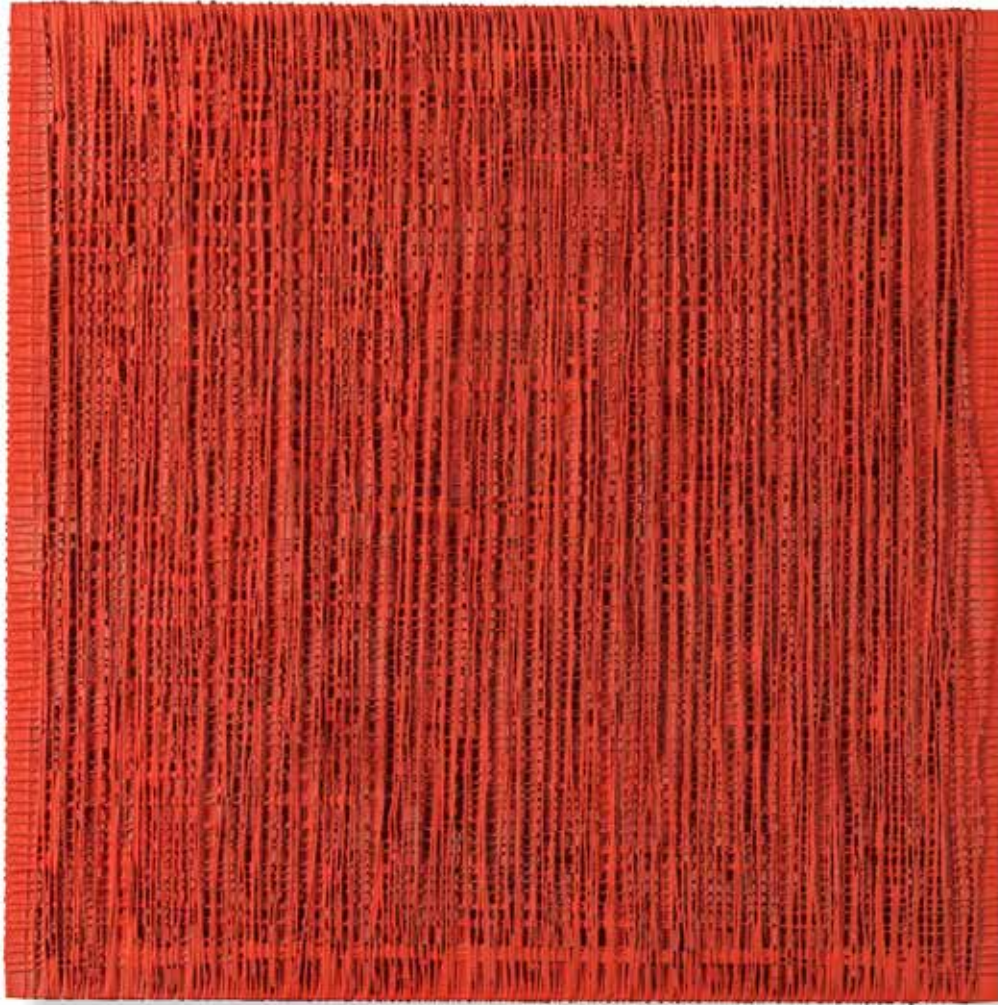
Cette œuvre est enregistrée sous le numéro *TCLR36 – 1000456523* auprès de l'Archivio Bernard Aubertin, Brescia ; elle sera incluse dans le Catalogue Raisoné de l'artiste actuellement en préparation par l'Archivio Bernard Aubertin.

Provenance

Galerie Weiller, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1965)

Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

58 AR

BERNARD AUBERTIN (1934-2015)

Fil de fer

1975

signé, titré et daté 1975 au revers
acrylique sur fils de fer montés sur panneau

signed, titled and dated 1975 on the reverse
acrylic on wires mounted on panel

50.5 x 50.5 x 2.5 cm.
19 7/8 x 19 7/8 x 1 in.

€5,000 - 7,000

£4,300 - 6,100

US\$5,900 - 8,200

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro *FDFR57-1000456623* auprès de l'Archivio Bernard Aubertin, Brescia ; elle sera incluse dans le Catalogue Raisoné de l'artiste actuellement en préparation par l'Archivio Bernard Aubertin.

Provenance

Galerie Weiller, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1976)

Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

59 AR

BERNARD AUBERTIN (1934-2015)

Toile - Rouge - Flamme

1973

signé, titré et daté 1973 au revers
acrylique sur carton marouflé sur toile

signed, titled and dated 1973 on the reverse
acrylic on cardboard laid on canvas

65.3 x 53.7 cm.
25 11/16 x 21 1/8 in.

€5,000 - 7,000

£4,300 - 6,100

US\$5,900 - 8,200

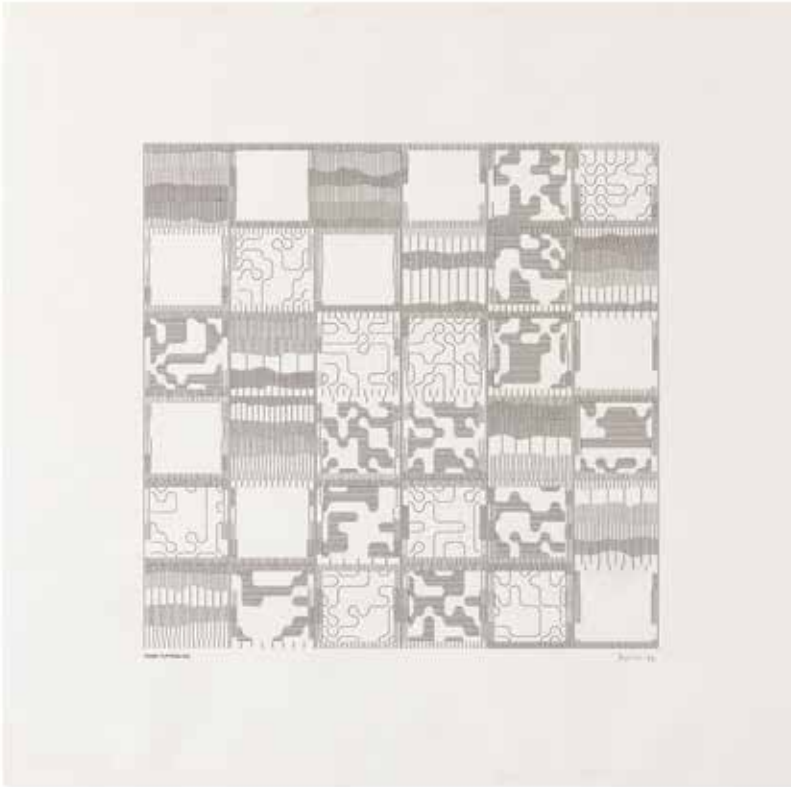
Cette œuvre est enregistrée sous le numéro *MTR37 - 1000456423* auprès de l'Archivio Bernard Aubertin, Brescia ; elle sera incluse dans le Catalogue Raisonné de l'artiste actuellement en préparation par l'Archivio Bernard Aubertin.

Provenance

Galerie Weiller, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1973)

Puis par descendance au propriétaire actuel



60

PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

60

MANFRED MOHR (N. 1938)

Prog 100

1972

signé et daté 72 ; signé, titré et daté 72 de façon tapuscrite
encre sur papier

signed and dated 72 ; signed, titled and dated 72 in tapescript
ink on paper

47 x 47.5 cm.
18 1/2 x 18 11/16 in.

€600 - 800

£520 - 690

US\$700 - 940

Nous remercions l'artiste des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Weiller, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1975)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Weiller, *Manfred Mohr: Drawings*

Dessins Zeichnungen Dibujos, 13 mars - 14 avril 1974, n.p., illustré en négatif



61

PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

61

MANFRED MOHR (N. 1938)

P-350.a1

1984

signé et daté 84 ; titré au revers
encre sur papier

signed and dated 84 ; titled on the reverse
ink on paper

49.3 x 49.3 cm.
19 7/16 x 19 7/16 in.

€600 - 800

£520 - 690

US\$700 - 940

Nous remercions l'artiste des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe

Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

62

MANFRED MOHR (N. 1938)

P-303-7

1980-1981

signé, titré et daté *80-81* au revers
acrylique sur relief en bois monté sur panneau

signed, titled and dated *80-81* on the reverse
acrylic on wooden relief mounted on panel

47.5 x 50.5 cm.
18 11/16 x 19 7/8 in.

€2,000 - 3,000

£1,700 - 2,600

US\$2,300 - 3,500

Nous remercions l'artiste des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Weiller, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 1982)

Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

63 AR

PIERRE BURAGLIO (N. 1939)

Veduta I

1988

signé, titré et daté 1988 sur le châssis
assemblage feuille de métal, acrylique, encre et crayon sur toile calicot
marouflée sur toile

signed, titled and dated 1988 on the stretcher
assemblage of metal sheet, acrylic, ink and pencil on calico canvas
mounted on canvas

147 x 117.3 cm.
57 7/8 x 46 3/16 in.

€5,000 - 7,000
£4,300 - 6,100
US\$5,900 - 8,200

Cette oeuvre est répertoriée dans les archives de l'artiste.

Provenance

Collection Pierre Buraglio, France
Galerie Jean Fournier, Paris
Collection particulière, Paris (acquis auprès de celle-ci)
Vente : Cornette de Saint Cyr, Paris, *Art Contemporain Part 2*, 26 octobre
2008, lot 24
Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis lors de cette vente)
Puis par descendance au propriétaire actuel



64 AR

CLAUDE VIALLAT (N. 1936)

049/1998

1998

acrylique sur tissu d'ameublement avec pompons

acrylic on upholstery fabric with tassels

124 x 93 cm.

48 13/16 x 36 5/8 in.

Réalisé en 1998.

€7,000 - 10,000

£6,100 - 8,700

US\$8,200 - 12,000

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de l'Atelier de Claude Viallat ; un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Ceysson & Bénétière, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Busan, Johyun Gallery, *Claude Viallat*, 26 octobre - 17 décembre 2017

65 AR

CLAUDE VIALLAT (N. 1936)

075/2003

2003

acrylique sur fragment de bâche brun, petits anneaux, 4 caoutchoucs

acrylic on fragment of brown tarpaulin, small rings, 4 rubber bands

190 x 336 cm.

74 13/16 x 132 5/16 in.

Réalisé en 2003.

€20,000 - 30,000

£17,000 - 26,000

US\$23,000 - 35,000

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de l'Atelier de Claude Viallat ;
un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Ceysson & Bénétière, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Expositions

Villesèque-des-Corbières, Château Haut Gléon, *Viallat*, 2003

Toulouse, Galerie Jacques Girard, *Viallat*, 10 janvier - 14 mars 2004





66 * AR W

JOSEP GRAU-GARRIGA (1929-2011)

Sans titre

circa 2000

assemblage de coton, raphia, corde et sacs de jute monté sur panneau

assemblage of cotton, raffia, rope, and burlap bags mounted on panel

170 x 130 cm.

66 15/16 x 51 3/16 in.

Réalisé *circa* 2000.

€8,000 - 12,000

£6,900 - 10,000

US\$9,400 - 14,000

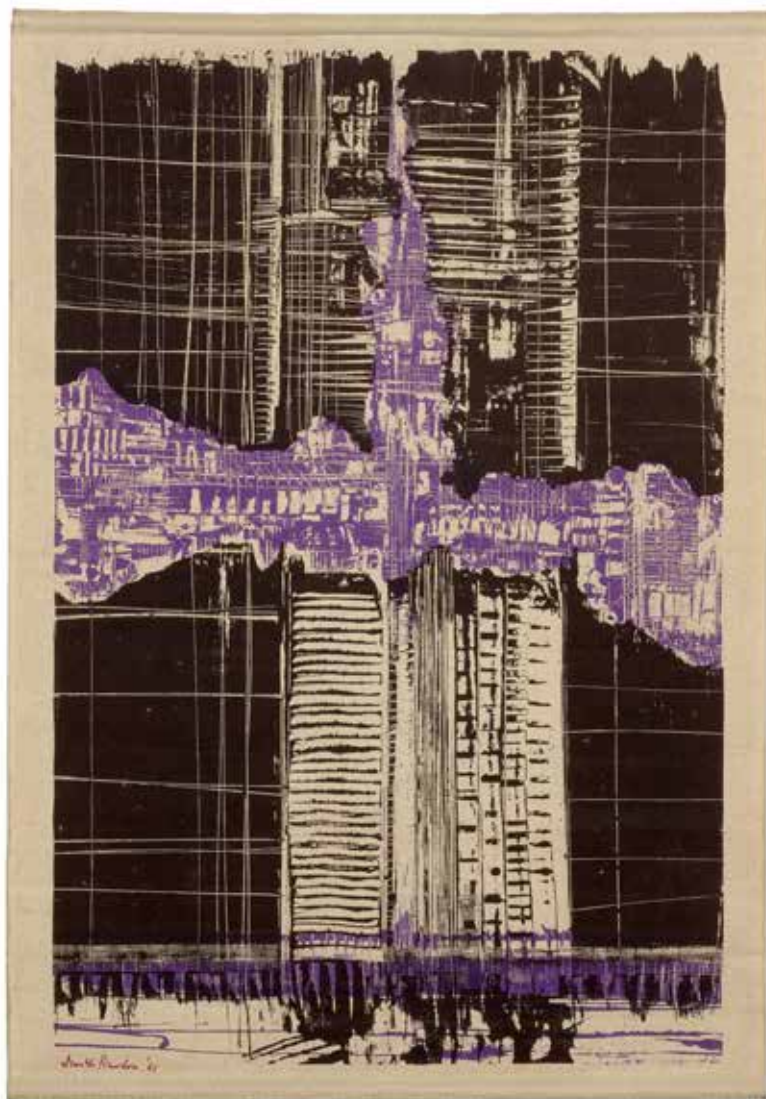
Provenance

Galerie Nathalie Obadia, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Nathalie Obadia, *Josep Grau-Garriga, Tapisseries: 1970-2011*,
10 septembre - 29 octobre 2016



67 AR

ARNALDO POMODORO (1926-2025)

Grafito

1961

signé et daté 67
sérigraphie sur toile

signed and dated 67
silkscreen on canvas

117 x 83 cm.
46 1/16 x 32 11/16 in.

Cette œuvre a été produite par la M.I.T.A. (Manifattura Italiana Tessuti Artistici), Gênes.

€3,000 - 5,000
£2,600 - 4,300
US\$3,500 - 5,900

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro V/61/2 sur le Catalogue Raisoné en ligne d'Arnaldo Pomodoro.

Provenance

Collection particulière, Italie (offert par l'artiste)
Puis par descendance au propriétaire actuel

68 AR

TANO FESTA (1938-1988)

Sans titre (trois œuvres)

1961

I.

signé, daté 67 et inscrit *dedicato a Sandro Penna / 30 luglio 1961 / 47*

gouache et fusain sur papier

signed, dated 67 and inscribed *dedicato a Sandro Penna / 30 luglio 1961 / 47*

gouache and charcoal on paper

24 x 34 cm.

9 7/16 x 13 3/8 in.

II.

signé, daté 67 et inscrit *numero 50*

gouache et fusain sur papier

signed, dated 67 and inscribed *numero 50*

gouache and charcoal on paper

24 x 34 cm.

9 7/16 x 13 3/8 in.

III.

signé, daté 67 et inscrit 45

gouache et fusain sur papier

signed, dated 67 and inscribed 45

gouache and charcoal on paper

24 x 34 cm.

9 7/16 x 13 3/8 in.

€8,000 - 12,000

£6,900 - 10,000

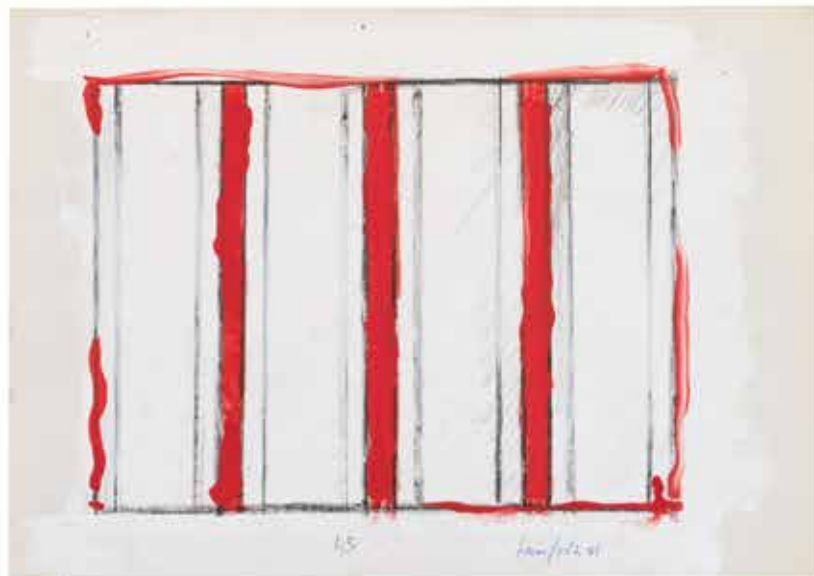
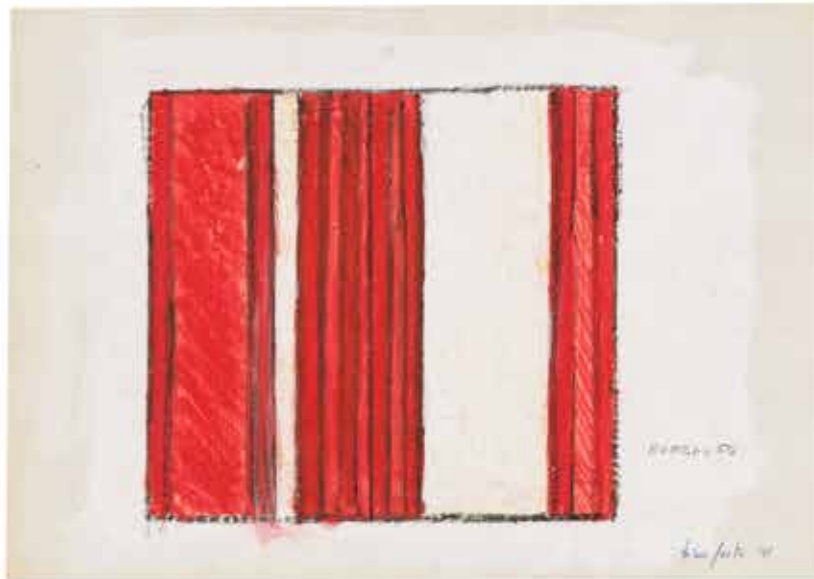
US\$9,400 - 14,000

Ces œuvres sont reproduites dans le Catalogo Generale Tano Festa online, établi par Anita Festa (Presidente Archivio Tano Festa) dans la première page sous les numéros 23/60, 25/60 et 26/60.

Provenance

Collection Giorgio Franchetti, Rome

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel





69 AR

MARIO SCHIFANO (1934-1998)

Sans titre

1961

signé et daté 61 au revers
peinture émaillée et pastel gras sur papier journal marouflé sur papier

signed and dated 61 on the reverse
enamel and oilstick on newspaper laid on paper

34 x 32 cm.
13 3/8 x 12 5/8 in.

€15,000 - 20,000
£13,000 - 17,000
US\$18,000 - 23,000

Cette œuvre est enregistrée auprès de l'Archivio Mario Schifano, Rome; un certificat d'authenticité de l'Archivio Mario Schifano sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Collection particulière, Italie
Collection particulière, Italie (acquis auprès de celle-ci)



70 AR

MARIO SCHIFANO (1934-1998)

Elemento per grande paesaggio

1962

signé, titré et daté *Gennaio 62*
peinture émaillée, aquarelle et pastel gras sur papier

signed, titled and dated *Gennaio 62*
enamel, watercolour and oilstick on paper

22.5 x 32.5 cm.
8 7/8 x 12 13/16 in.

€7,000 - 10,000
£6,100 - 8,700
US\$8,200 - 12,000

Cette œuvre est enregistrée auprès de l'Archivio Mario Schifano, Rome; un certificat d'authenticité de l'Archivio Mario Schifano sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galleria La Nuvola, Rome
Collection particulière, Rome (acquis auprès de celle-ci)
Collection particulière, Rome (acquis auprès de celle-ci)

71 AR

MARIO SCHIFANO (1934-1998)

Sans titre

circa 1974-1978

signé

peinture émaillée et crayon sur papier marouflé sur toile

signed

enamel paint and pencil on paper laid on canvas

99 x 102 cm.

39 x 40 3/16 in.

Réalisé *circa* 1974-1978.

€15,000 - 20,000

£13,000 - 17,000

US\$18,000 - 23,000

Cette œuvre est enregistrée auprès de l'Archivio Mario Schifano, Rome ;
un certificat d'authenticité de l'Archivio Mario Schifano sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Musti, Rome

Sant'Erasmus Club d'Arte, Milan

Collection particulière, Rome





72 AR

MARIO SCHIFANO (1934-1998)

Futurismo rivisitato
circa 1975

signé
huile et peinture aérosol émaillée sur toile

signed
oil and spray enamel paint on canvas

64 x 92 cm.
25 3/16 x 36 1/4 in.

Réalisé *circa* 1975.

€8,000 - 12,000
£6,900 - 10,000
US\$9,400 - 14,000

Cette œuvre est enregistrée auprès de l'Archivio Mario Schifano, Rome; un certificat d'authenticité de l'Archivio Mario Schifano sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galleria La Nuvola, Rome
Collection particulière, Italie (acquis auprès de celle-ci)
Collection particulière, Italie (acquis auprès de celle-ci)



PROVENANT D'UNE ELEGANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

73 AR

GIOSETTA FIORONI (N. 1932)

Ragazza Americana

1969

signé, titré et daté 69; inscrit *F* au revers
peinture émaillée, fusain et mine de plomb sur papier

signed, titled and dated 69; inscribed *F* on the reverse
enamel, charcoal and graphite on paper

100 x 70.3 cm.
39 3/8 x 27 11/16 in.

€6,000 - 8,000
£5,200 - 6,900
US\$7,000 - 9,400

Un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Collection particulière, Italie

PROVENANT D'UNE ELEGANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

74 AR

AGOSTINO BONALUMI (1935-2013)

Blu

1992

signé au revers
acrylique sur toile de forme

signed on the reverse
acrylic on shaped canvas

115.7 x 148 cm.
45 9/16 x 58 1/4 in.

Réalisé en 1992.

€25,000 - 35,000

£22,000 - 30,000

US\$29,000 - 41,000

Nous remercions l'Archivio Bonalumi des informations qu'ils nous ont aimablement communiquées sur cette œuvre. Cette œuvre est enregistrée sous le numéro 92 - 002 auprès de l'Archivio Bonalumi, Milan ; un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Mimmo Scognamiglio Artecontemporanea, Milan
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Expositions

Mosca, Museo d'Arte Moderna di Mosca, *Bonalumi razionalità e apparenza*, 30 mai - 11 septembre 2011, fig. 57, illustré en noir et blanc
Milan, Palazzo Reale, *Bonalumi 1958 - 2013*, 16 juillet - 30 septembre 2018, p. 14, illustré en noir et blanc

Bibliographie

Magazine: *Alfabeta 2*, n°22, septembre 2012, année III, p. 37

Marco Meneguzzo, Fabrizio Bonalumi, *Agostino Bonalumi, Catalogo Ragionato, Tomo I*, Milan 2015, p. 272, n°1422, illustré en couleurs

Marco Meneguzzo, Fabrizio Bonalumi, *Agostino Bonalumi, Catalogo Ragionato, Tomo II*, Milan 2015, p. 643, n°1422, illustré en couleurs



PROVENANT D'UNE ELEGANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

75 AR W

GIUSEPPE UNCINI (1929-2008)

Rilievo n° 112

Série *Rilievi*

2000

ciment et fer

concrete and iron

175 x 118 cm.

68 7/8 x 46 7/16 in.

Réalisé en 2000.

€20,000 - 30,000

£17,000 - 26,000

US\$23,000 - 35,000

Nous remercions l'Archivio Giuseppe Uncini des informations qu'ils nous ont aimablement communiquées sur cette œuvre. Un certificat de l'Archivio Giuseppe Uncini, Trevi, sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galleria Fumagalli, Bergame

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Bergame, Galleria Fumagalli, *Giuseppe Uncini, Raum aus Flasche and Struktur*, 2001, p. 211, illustré en noir et blanc

Bibliographie

Bruno Corà, *Giuseppe Uncini : Catalogo Ragionato*, Frankfort 2008, p. 372, n°01-066, illustré en noir et blanc (datation erronée)





PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

76 AR

GIULIO PAOLINI (N. 1940)

Sans titre

1982

signé et daté 1982 au revers
collage et photographie marouflé sur papier

signed and dated 1982 on the reverse
collage and photograph laid on paper

Image: 47.8 x 35.6 cm.

Image: 18 13/16 x 14 in.

Feuille: 70 x 50 cm.

Sheet: 27 9/16 x 19 11/16 in.

€3,000 - 5,000

£2,600 - 4,300

US\$3,500 - 5,900

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro *GPC-2634* dans le Catalogue Raisoné en ligne des œuvres sur papier édité par la Fondazione Giulio e Anna Paolini.

Provenance

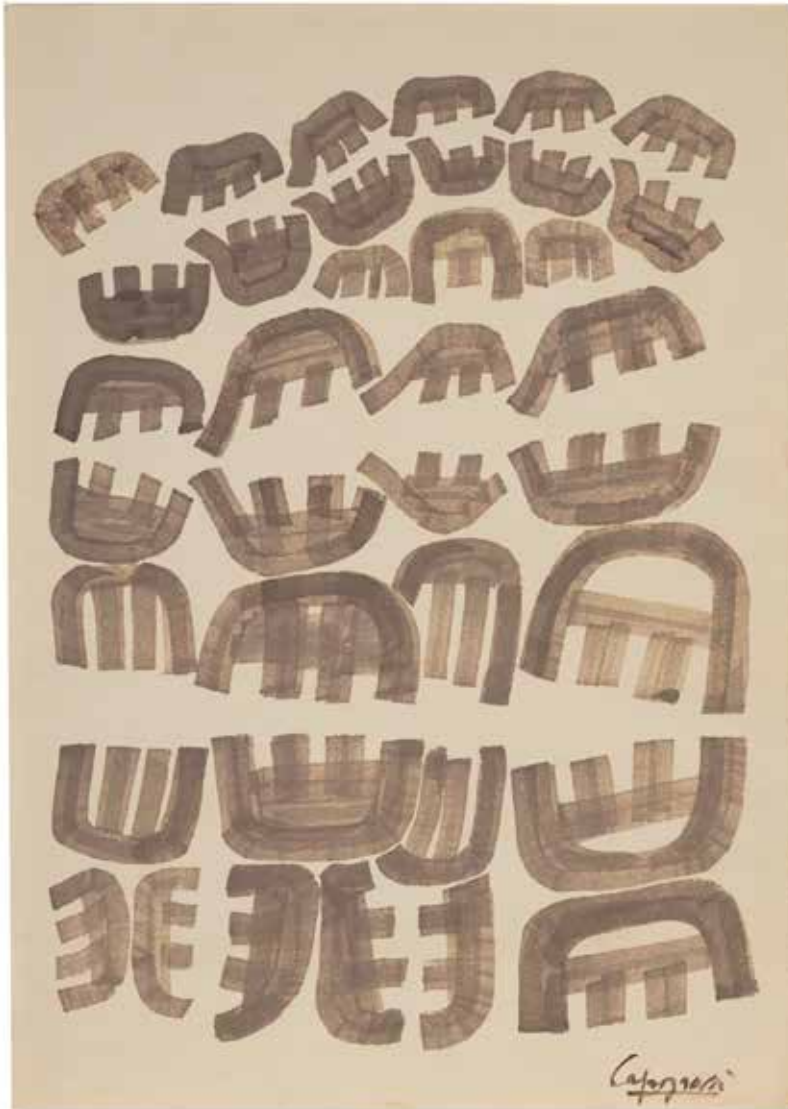
Galerie Yvon Lambert, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Yvon Lambert, *Hierapolis*, 20 novembre - 22 décembre 1982



PROVENANT D'UNE ELEGANTE COLLECTION PARTICULIERE ITALIENNE

77 AR

GIUSEPPE CAPOGROSSI (1900-1972)

Superficie

1951

signé

feutre sur papier

signed

felt-tip pen on paper

43 x 30,6 cm.

16 15/16 x 12 1/16 in.

Réalisé en 1951.

€8,000 - 12,000

£6,900 - 10,000

US\$9,400 - 14,000

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro AC/080/D auprès de l'Archivio Capogrossi, Rome ; un certificat de l'Archivio Capogrossi sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Collection particulière, Trieste

Vente: Sotheby's, Milan, *Contemporary Discoveries*, 23 mai 2024, lot 87

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel



78 AR

AGENORE FABBRI (1911-1998)

La ferita

1963

signé et daté 63 au revers
technique mixte sur panneau

signed and dated 63 on the reverse
mixed media on panel

69 x 58 cm.
27 3/16 x 22 13/16 in.

€3,000 - 5,000
£2,600 - 4,300
US\$3,500 - 5,900

Provenance

Galleria del Naviglio, Milan
Galleria Annunciata, Milan
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Milan, Galleria Annunciata, *Agenore Fabbri*, novembre 2011, n.p., illustré en couleurs

79 AR W

JOE TILSON (1928-2023)

Chakra Ladder (7 éléments)

1974

signé, titré et daté 1974 au revers
bois sculpté et métal

signed, titled and dated 1974 on the reverse
carved wood and metal

215 x 50.8 x 8 cm.
84 5/8 x 20 x 3 1/8 in.

€7,000 - 10,000

£6,100 - 8,700

US\$8,200 - 12,000

Un photo-certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galleria Annunciata, Milan

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Bibliographie

Arturo Carlo Quintavalle, *Tilson*, Milan 1977, p. 195, illustré en noir et blanc

Jonathan Williams, Christian Malford, *Tilson, Alchera, 1970-1976*, Pollenza

1977, n.p., illustré en noir et blanc





80 * AR

JUAN GENOVÉS (1930-2020)

La Calle

1969

signé et daté 69 ; signé, titré, daté 1969 et inscrit *Roma* au revers
huile sur toile

signed and dated 69 ; signed, titled, dated 1969 and inscribed *Roma* on
the reverse
oil on canvas

55 x 100 cm.
21 5/8 x 39 3/8 in.

€12,000 - 18,000

£10,000 - 16,000

US\$14,000 - 21,000

Provenance

Collection particulière, Espagne

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Nous remercions l'Estate Juan Genovés des informations qu'il nous a
aimablement communiquées sur cette œuvre.

Expositions

Turin, Galleria d'Arte La Bussola, *Genovés*, juin 1969, p. 10, n° 11, listé
Valence, Conselleria de Cultura, Educació y Ciència de la Generalitat
Valenciana et Diputació de València, *Genovés : 20 ans de peinture, 1962-
1982. Rétrospective*, 1983, p. 68, n° 90, listé, p. 28, illustré
Valence, Club Diario Levante, *Du réalisme à la figuration dans les arts
plastiques espagnols contemporains*, 20 novembre 1990 (vernissage)
Valence, IVAM Centre Julio González, Institut Valencià d'Art Modern,
Genovés, 26 novembre 1992 - 24 janvier 1993, p. 45, illustré, p. 101, n° 21,
listé (dimensions erronées)
Santander, Fundación Marcelino Botín, *Juan Genovés*, juin 1994, p. 60,
listé (technique erronée)
Madrid, Galeria Marlborough, *Genovés : peintures, 1960-2000*, 10 mai - 24
juin 2000, p. 78, n° 12, listé, p. 25, illustré (technique erronée)

Bibliographie

Magazine: Nuestra Bandera, janvier - février 1983, n° 116, *Revista teórica y
política del Partido Comunista de España*, pp. 90-91, illustré en noir et blanc
Magazine: Revue des arts, année XVIII, octobre - novembre 1992, n° 117,
Genovés en la Vanguardia, pp. 17-19, illustré en noir et blanc
Magazine: ABC de las Artes, 17 juin 1994, n° 137, Francés, Fernando,
Genovés y el fin de siglo, p. 32, illustré en noir et blanc
Magazine: Ronda Ibérica, mars 1983, *Luz de Valencia*, pp. 26-27, illustré en
noir et blanc (inversée horizontalement)



81 * AR

JUAN GENOVÉS (1930-2020)

Núcleos

1993

signé et daté 93

acrylique, collage et résine sur toile marouflée sur panneau

signed and dated 93

acrylic, collage and resin on canvas laid on panel

123.4 x 145.2 cm.

48 9/16 x 57 3/16 in.

€15,000 - 25,000

£13,000 - 22,000

US\$18,000 - 29,000

Nous remercions l'Estate Juan Genovés des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Collection particulière, Espagne

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Expositions

Madrid, Galería Marlborough S.A., *Genovés : Peintures, 1960-2000*,

10 mai - 24 juin 2000, p. 79, n°38, listé, p. 57, illustré

Biarritz, Le Bellevue, *Genovés. Peintures, 1960-2001*, 15 décembre

2001 - 19 janvier 2002

Jaén, Musée provincial de Jaén, septembre - novembre 2002 ; Grenade,

Centre culturel de la Fondation Caja de Granada, novembre - décembre

2002 ; Almería, Centre culturel Caja de Granada, janvier - février 2003

Genovés. Peintures 1963-2002, n.p., illustré



ANTONI TÀPIES

LOT 82

Comme la beauté fait frissonner les ombres, nul bruit n'ose éclore auprès d'une œuvre qu'une main légère a caressé. *Empreintes de pied sur du sable*, créée en 1972, est de ces peintures qui portent en elles l'odeur de la terre qui s'éveille après la pluie, une aube qu'est venue attendrir le soleil, une heure délicieuse... C'est en amoureux de la matière qu'Antoni Tàpies est venu jouer une gamme expressive très personnelle sur cette toile onctueuse, car l'artiste sait qu'un coup de pinceau peut griffer le support comme un couteau ou venir le frôler comme un rayon de lumière.

C'est en 1943, après une longue convalescence, que le peintre catalan embrasse une carrière artistique. Ami des philosophes et écrivains, il fonde le mouvement et la revue d'avant-garde *Dau al Set* avec le poète Joan Brossa ; la trace, le signe et le symbole étant substantiels dans sa création, à la lisière de la figuration et de l'abstraction.

Convaincu qu'une connivence humaine et artistique naîtra de cette rencontre, le collectionneur Joan Prats invite Antoni Tàpies dans l'atelier de Joan Miró qui éveille son art à la dimension magique des images. Dès les années 1950, le jeune peintre incorpore de nouveaux éléments iconographiques (références anthropomorphiques, croix, écritures, etc...) permettant à ses émotions de surgir dans une matière désormais éprise de quotidienneté et de poésie.

Empruntant des chemins post-esthétiques, Antoni Tàpies accède à une reconnaissance internationale et expose à Paris. En 1952, il est invité à la Biennale de Venise et, l'année suivante, la célèbre galerie Martha Jackson lui consacre une exposition personnelle dès son ouverture à New York. En 1958, à la demande du célèbre critique d'art Jacques Dupin, la Galleria dell'Ariete, à Milan, le réclame. Dans un équilibre parfait entre la raison et l'instinct, ses œuvres évoquent un monde humain et cosmique dans une éclosion expressive, un langage épris de matière et de geste symbolique.

L'ellipse du sens, le peintre le doit à ses amours frémissantes avec le dadaïsme et le surréalisme. Du premier, l'artiste retient la mystique hétérodoxe, du second l'étude jungienne. L'aura primitive de ses tableaux, où l'objet et l'être communient entre irréel et réalité, convoque une peinture ancestrale : le *graphein*, produit de la coexistence du discours écrit et de l'image.

La ligne, dans toutes ses œuvres, est féconde.

De son poignet, libre, Antoni Tàpies nous livre des fragments, comme ses graffitis qui advenaient sur les murs des maisons espagnoles, dans une protestation silencieuse contre le franquisme, dont son Œuvre hérita une dimension tragique. En 1962, le Guggenheim (New York) lui dédie une rétrospective de grande ampleur ; ses œuvres intègrent des collections publiques et privées magistrales. La galerie Maeght, à Paris, lui consacre, des décennies durant, des expositions personnelles confirmant la justesse de son propos de même que son talent immense.

Lorsque sont inaugurés à la fondation Tàpies (Barcelone), en 1990, un musée et une bibliothèque, l'artiste, dans une humilité votive déclara : « mon illusion est d'avoir quelque chose à transmettre. Si je ne peux pas changer le monde, je désire au moins changer la manière dont les gens le regardent ».

Dans cette terre mouvante teintée de sable bistre, le peintre conjure l'éphémère, notre finitude, qu'il transmue en un talisman, en une prière (peut-être le songe d'Ademar de Borros), tandis que, du premier homme, l'artiste, dans une infinie douceur, en garde l'empreinte.

Just as beauty sends a shiver through the shadows, no noise would dare disturb an oeuvre that such a gentle hand has caressed. *Empreintes de pieds sur du sable*, created in 1972, is one of those paintings that carries in its wake the scent of the earth awakened by rainfall, of a dawn softened by the sun, the delightful hour... It was Antoni Tàpies' passion for matter that led him to apply, with his touch like no other, the hues of velvet tones onto the canvas, for the artist knows that a paint brush can scratch the surface like a knife or brush against it like a ray of light.

It was in 1943, following a long convalescence, that the Catalan painter embarked on an artistic career. A friend of philosophers and writers, he founded the avant-garde movement and journal *Dau al Set* with the poet Joan Brossa; the trace, the sign and the symbol being central to his work, on the cusp of figuration and abstraction.

Convinced that a human and artistic bond would emerge from this encounter, the collector Joan Prats invited Antoni Tàpies to Joan Miró's studio, thus initiating his art to the magical dimension of images. From the 1950s onwards, the young painter incorporated new iconographic elements (anthropomorphic references, crosses, script, etc.) allowing his emotions to emerge in a medium now devoted to poetry and the quotidian.

Taking a post-aesthetic path, Antoni Tàpies achieved international recognition and exhibited in Paris. In 1952, he was invited to the Venice Biennale and, the following year, the renowned Martha Jackson Gallery dedicated a solo exhibition to him upon its opening in New York. In 1958, at the request of Jacques Dupin – the famous art critic –, the Galleria dell'Ariete in Milan sought him out. In a perfect balance between reason and instinct, his works evoke a human and cosmic world in an expressive bloom, a language absorbed by matter and symbolic gestures.

The painter's ellipsis of meaning is due to his ardent affair with Dadaism and Surrealism. From the former, the artist draws on heterodox mysticism; from the latter, Jungian psychology. The primal aura of his paintings, in which object and being commune within the unreal and reality, conjuring an ancestral form of painting: *graphein*, where written discourse and the image coexist.

The line, in all his works, is fecund.

With his free hand, Antoni Tàpies offers us fragments reminiscent of the graffiti that appeared on the walls of Spanish houses, in a silent protest against Francoism, his Œuvre shouldering a tragic dimension. In 1962, the Guggenheim (New York) dedicated a major retrospective to him; his works entered prestigious public and private collections. The Maeght Gallery in Paris devoted solo exhibitions to him for decades, confirming the relevance of his vision as well as his immense talent.

When a museum and a library were inaugurated at the Tàpies Foundation (Barcelona) in 1990, the artist, with votive humility, declared: "My hope is to have something to pass on. If I cannot change the world, I wish at least to change the way people look at it".

In the shifting landscape tinged with ochre sand, Tàpies counters the ephemeral, our finitude, which he transforms into a talisman, into a prayer (perhaps the dream of Ademar de Borros), whilst the artist, with infinite gentleness, of the first man preserves the imprint.

82 AR

ANTONI TÀPIES (1923-2012)

Empreintes de pieds sur du sable

1972

signé au revers

huile, fusain et sable sur toile

signed on the reverse

oil, charcoal and sand on canvas

81 x 100 cm.

31 7/8 x 39 3/8 in.

Réalisé en 1972.

€100,000 - 150,000

£87,000 - 130,000

US\$120,000 - 180,000

Provenance

Galerie Claude Bernard, Paris

Martha Jackson Gallery, New York

Collection particulière, Espagne

Vente: Versailles Enchères, Versailles, *Tableaux, Abstracts et Contemporains, Sculptures*, 16 décembre 2007, lot 161

Galerie Bernard Cats, Bruxelles

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

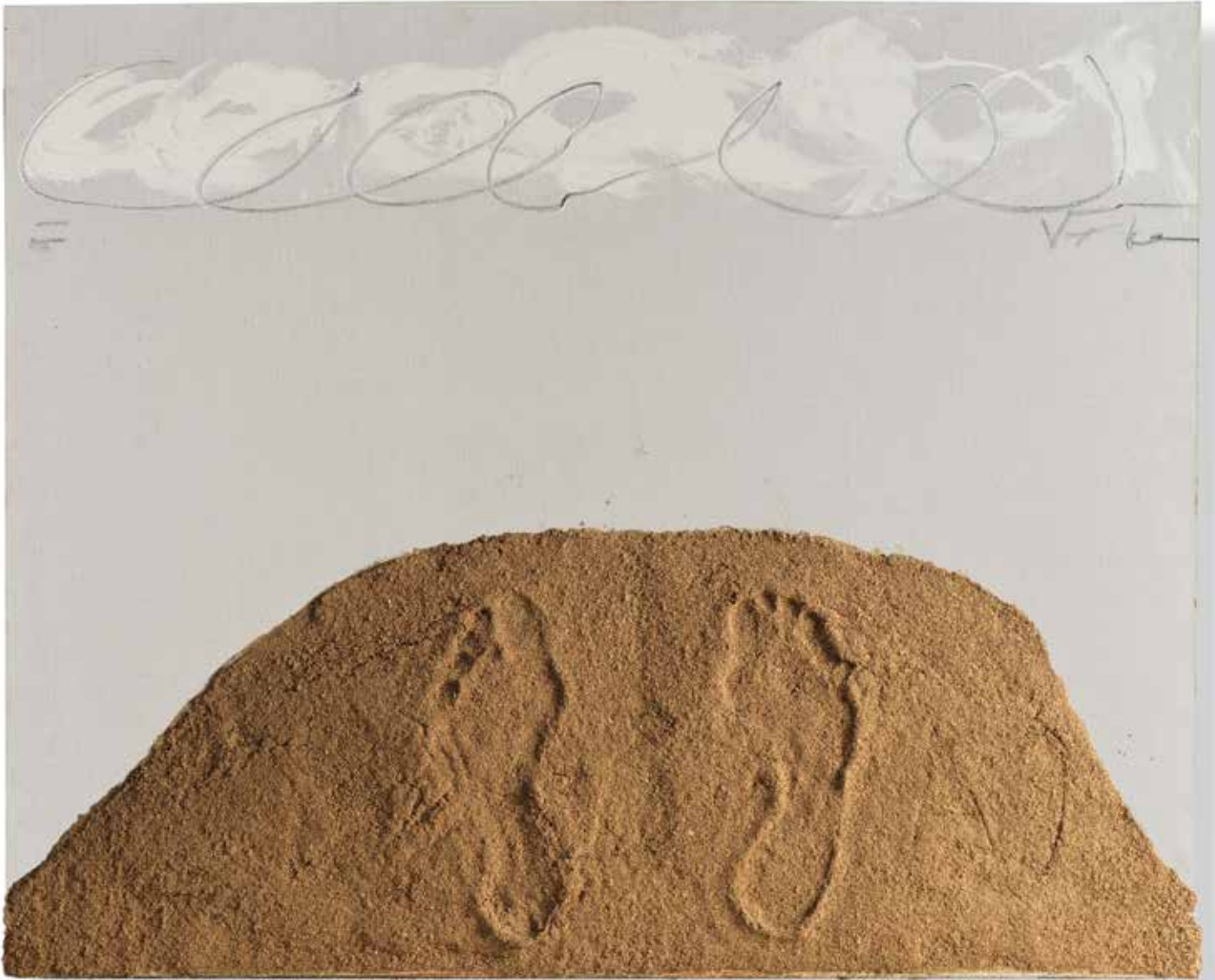
New York, Martha Jackson Gallery, *Tàpiès: works 1969-1972*, 8 novembre - 15 décembre 1973, n.p., illustré en noir et blanc

Bibliographie

Pere Gimferrer, *Tàpiès i l'esprit català*, Paris 1976, p. 44, pl. 59, illustré en noir et blanc ; p. 258, pl. 278, illustré en couleurs

Josep Vallès Rovira, *Tàpies Empremta (art-vida)*, Barcelone 1983, pl. 241, illustré en noir et blanc

Anna Agustí, Robert Marrast, *Tàpies: Catalogue Raisonné, Volume 3. 1969-1975*, Cologne 1999, p. 294, n°2543, illustré en couleurs



83 AR

YVES KLEIN (1928-1962)

La Vénus d'Alexandrie (Vénus Bleue, S 41)

1967

estampillée du nom de l'artiste, du titre et du numéro « VENUS BLEUE de Yves KLEIN HC XVI/L » au dessous pigment IKB et résine synthétique sur plâtre

stamped with the artist's name, titled and numbered 'VENUS BLEUE de Yves KLEIN HC XVI/L' underneath IKB pigment and synthetic resin on plaster

68 x 25 x 18 cm.

26 3/4 x 9 13/16 x 7 1/16 in.

Conçue en 1962 et réalisée en 1982 (édition multiple posthume), cette œuvre est le numéro HC XVI d'une édition de 300 exemplaires + 50 HC et 3 exemplaires en résine avec le monogramme de l'artiste.

€70,000 - 100,000

£61,000 - 87,000

US\$82,000 - 120,000

Cette œuvre est enregistrée dans les archives Yves Klein.

Madame Françoise Pfyffer-Del Campo est à l'origine de la création de l'édition (posthume) *La Vénus d'Alexandrie (Vénus Bleue, S 41)*, réalisée en 1982, en collaboration avec la galerie Bonnier et en accord avec Madame Rotraut Klein-Moquay (archives Yves Klein). Cette sculpture est toujours restée dans la famille de Madame Françoise Pfyffer-Del Campo jusqu'à ce jour.

Provenance

Collection de Françoise Pfyffer-Del Campo, Europe

Puis par descendance au propriétaire actuel

Expositions

Paris, Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne, *Yves Klein*, mars - mai 1983, n.p., illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Oslo, The National Museum of Contemporary Art, *Yves Klein*, avril - août 1997, p. 79, n°66, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Cologne, Museum Ludwig ; London, Hayward Gallery ; Madrid, Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofia ; *Yves Klein*, novembre 1994 - août 1995, p. 247, n°111, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Lisbonne, Galeria António Prates, *Yves Klein*, 1998, p. 5, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Nice, Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain de Nice ; Museo Pecci Prato, *Yves Klein, La Vie, La Vie Elle-Même*

qui est l'Art Absolu, avril 2000 - janvier 2001, p. 183, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Angers, Musée des Beaux-Arts d'Angers, *Yves Klein*, novembre 2004 - février 2005, p. 190 (un autre exemplaire)

Lugano, Museo d'Arte della Città di Lugano, *Yves Klein*, mai - septembre 2009, p. 180, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Bibliographie

Paul Wember, *Yves Klein*, Cologne 1969, p. 100, n°S41 (plâtre original)

Pierre Restany, *Yves Klein*, New York 1982, p. 204, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Jean-Paul Ledeur, *Yves Klein: Catalogue Raisonné of Editions and Sculptures*, Paris 2000, p. 234, n°S41, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Nicholas Charlet, *Yves Klein*, Paris 2000, p. 231, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Hannah Weitermeier, *Yves Klein, 1928-1962: International Klein Blue*, Londres 2001, p. 25, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Elizabeth Prettejohn, *Beauty and Art 1750-2000: Oxford History of Art*, New York et Oxford 2005, p. 197, illustré en couleurs (un autre exemplaire)

Charles Martindale and Richard Thomas, *Classics and the Uses of Reception*, 2008, illustré en couleurs (un autre exemplaire)



PROVENANT D'UNE IMPORTANTE COLLECTION PARTICULIERE FRANCAISE

84 AR

ARMAN (1928-2005)

Mandoline fossilisée

1962

signé

mandoline fossilisée sur panneau peint

signed

fossilised mandolin on painted panel

72 x 59 x 11 cm.

28 3/8 x 23 1/4 x 4 5/16 in.

Réalisé en 1962.

€18,000 - 25,000

£16,000 - 22,000

US\$21,000 - 29,000

Cette œuvre est enregistrée sous le n°3374 auprès des Archives Denyse Durand-Ruel.

Un photo-certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galerie Tronche, Paris

Collection particulière, France

Bibliographie

Denyse Durand-Ruel, *Arman : Catalogue Raisoné, volume III : 1963-1965*, pp. 46-47, n° 82, illustré en noir et blanc (additif au volume II)



85 AR

ARMAN (1928-2005)

La tête et la queue du dragon

1963

fourchettes soudées

welded forks

70.2 x 21.6 x 21 cm.

27 5/8 x 8 1/2 x 8 1/4 in.

Exécutée en 1963, cette œuvre est unique.

€20,000 - 30,000

£17,000 - 26,000

US\$23,000 - 35,000

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro *APA#8005.63.010*. auprès des archives du Studio Arman, New York.

Provenance

Collection Berry Barman, Bruxelles

Collection particulière, Bruxelles

Vente: Artcurial, Paris, *Art Contemporain 1*, 3 avril 2008, lot 66

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

Exposition

Bruxelles, Palais des Beaux-Arts, *Arman*, 17 février - 6 mars 1966, n°41, illustré en noir et blanc

Bibliographie

Denyse Durand-Ruel, *Arman : Catalogue Raisonné. III. 1963-1964-1965*, Paris 1994, pp. 50-51, n°89,

illustré en noir et blanc



CESAR – HOMMAGE A EIFFEL

LOT 86

Quelque chose s'est en allé du ciel, dans ce Paris nocturnement atteint, en ce début des années 1940, lorsque le jeune César arrive de son Marseille natal ; mais c'est en vertu même de son infirmité, que ce monde écroulé verra éclore, à l'aube des années 1950, une pluralité discrète et féconde de mouvements artistiques, d'œuvres, avec cette capacité fondamentale qu'ont les choses concrètes à faire émerger un rêve.

L'art de la sculpture se reconstruit peu à peu sur un abandon des matières et des méthodes de travail traditionnelles, où la non-valeur du matériau prime. Volontairement apparents, les pièces de rebuts, dont s'échappent leur contenu sémantique, pullulent dans des créations toutes plus hétérogènes les unes que les autres (Tinguely, Duchamp, etc.). Grâce à son ami Georges Nadal, qui lui ouvrit les portes d'un atelier mécanique dans une usine, César découvre la soudure à l'arc.

Avec un chalumeau pour seul outil de création, l'artiste modèle la ferraille qu'il trouve au gré de ses pérégrinations parisiennes, dans les déchetteries et autres recoins où le vent le porte. Aucun mouvement initial de la pensée ne préside à sa création ; seulement – et impérieusement – un mouvement *dans* la pensée. Le regard et la palpation pour seuls guides.

En 1950, il se lie d'amitié avec Germaine Richier croisée par hasard à la Rhumerie martiniquaise : il est de ces rencontres qui sont un immense horizon. L'observant en silence, lorsqu'il lui rendait visite le soir dans son atelier, il comprend combien le rien peut devenir un tout et le vide une masse.

Sa première exposition personnelle « Animaux en ferraille » lui sera dédiée par Lucien Durant en 1954. En artistes avertis, Oscar Domínguez et Pablo Picasso viennent voir le futur prodige. « Il est bien ce petit », dira de lui le grand maître espagnol, le soir du vernissage, devant son œuvre intitulée *Poisson*. Cette même œuvre sera acquise, un an plus tard, par le musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

Le 27 octobre 1960, au domicile d'Yves Klein, Pierre Restany fonde le Nouveau Réalisme, auquel est convié César (absent ce jour-là), réunissant des artistes autour d'une déclaration constitutive sans précédent quant aux nouvelles approches perceptives du réel. Quelques mois plus tard, au XVIe Salon de mai, César, dans un geste historique et iconoclaste, désavoue la sculpture : les compressions venaient de naître.

Something had vanished from the sky above a darkened ailing Paris when young César arrived from his native Marseille in the early 1940s; but it is precisely because of its wounds that the broken world would see, at the dawn of the 1950s, the quiet emergence of a vibrant diversity of artistic movements and works, thanks to the seminal power of hard reality to spawn a dream.

The art of sculpture was gradually being rebuilt on the rejection of traditional materials and working methods, choosing materials that generally were given little value. Deliberately exposed, scrap pieces—with their semantic content—abound in creations each more heterogeneous than the last (Tinguely, Duchamp, etc.). Thanks to his friend Georges Nadal, who recommended him to a factory mechanical workshop, César discovered arc welding.

With a blowtorch as his sole creative tool, the artist shaped the scrap metal he found during his wanderings around Paris, in rubbish dumps and other nooks and crannies where the wind took him. No initial movement of thought governed his creation; only—and imperiously—a movement *within* thought. Sight and touch as his sole guides.

In 1950, he befriended Germaine Richier, whom he met by chance at the Rhumerie Martiniquaise: certain encounters can open up vast horizons. Watching her in silence when he visited her at her studio in the evenings, he realised how nothingness could become everything and emptiness a mass.

His first solo exhibition, *Animaux en ferraille* was dedicated to him by Lucien Durant in 1954. As discerning artists, Oscar Domínguez and Pablo Picasso came to see the future prodigy. "He's a fine lad," the great Spanish master would say of him on the evening of the opening, standing before his work entitled *Poisson*. That sculpture was acquired only a year later by the Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

On 27 October 1960, at Yves Klein's home, Pierre Restany founded the Nouveau Réalisme movement, to which César (who was absent that day) had been invited, bringing together artists around an unprecedented foundational declaration setting new perceptual approaches to reality. A few months later, at the 16th Salon de Mai, César, in a historic and iconoclastic gesture, renounced sculpture: thus, the advent of Compression.



D'une radicalité subversive, le fondement de son art repose désormais sur une propédeutique de la découverte, autant qu'un mode opératoire de renouvellement figural permanent : extension et renversement. Sorties des mâchoires acérées de la presse, ces formes parallélépipédiques font advenir la masse comme matrice.

César, alors qu'il est au sommet de son art (les États-Unis le réclame, dès 1960, pour lui organiser une exposition personnelle à la Allan Stone Gallery puis il participe, un an plus tard, à l'exposition *The Art of Assemblage* orchestrée par William Seitz au MoMA, etc.), bouleverse une nouvelle fois le monde de l'art en 1967 : le sculpteur, dans un happening devenu légendaire, laisse s'épancher de la mousse de polyuréthane en une métamorphose aléatoire, opposant à la compacité de ses compressions la mollesse organique de ses expansions. Anti-forme et masse deviennent son nouveau credo.

Des années passent, les rétrospectives et consécutions se succèdent pour cet artiste de rupture « sur la crête des réussites sculpturales de la seconde moitié du XXe siècle » (Bernard Lamarche-Vadel), qui devint un jour professeur. En 1984, c'est à la faveur d'un apéritif organisé par l'un de ses étudiants, que César apprend qu'un ferrailleur possède des éléments récupérés de la tour Eiffel lors de sa rénovation pour l'alléger. « J'ai commencé par prendre une poutrelle et je l'ai découpée en tranche (...). Après ça, Jean Hamon, qui a une entreprise de construction, m'a donné un soudeur puis une grue. C'est une histoire de fou, cela m'a pris quatre ans » raconte-t-il. C'est ainsi que vit le jour *Hommage à Eiffel*, dans le parc du château du Montcel à Jouy-en-Josas, pour l'inauguration de la fondation Cartier : 18 mètres de fierté française !

L'œuvre que nous présentons est considérée comme l'un des derniers chefs-d'œuvre monumentaux de César, son bronze le plus abouti. De toutes ses créations, elle seule incarne le temps piégé par la matière, l'allégorie de la France ainsi qu'une ode à la liberté (un commando de six sapeurs-pompiers brava les tirs allemands pour hisser le drapeau tricolore au sommet de la tour Eiffel, ce 25 août 1944), sans doute parce que chez César, cette nécessité intérieure qu'est la vocation sculpturale fut la soumission sublime au déterminisme organique d'un destin.

With a subversive radicalism, the essence of his art now built on a propaedeutic of discovery, as much as a modus operandi of permanent figural renewal: extension and reversal. Emerging from the sharp jaws of the metal press, his parallelepiped forms championed mass as a matrix.

César, at the height of his career (the United States had been keen to showcase his work since 1960, organising a solo exhibition for him at the Allan Stone Gallery, and a year later he took part in the exhibition *The Art of Assemblage* curated by William Seitz at MoMA, etc.), once again he turned the art world on its head in 1967: in a now legendary happening, the sculptor allowed polyurethane foam to pour out in a random metamorphosis, contrasting the compactness of his compressions with the organic softness of his expansions. Anti-form and mass became his new credo.

Years passed, retrospectives and accolades followed one after another for the ground breaking artist "at the forefront of sculptural achievements in the second half of the 20th century" (Bernard Lamarche-Vadel), who one day even became a professor. In 1984, it was during a drinks party organised by one of his students that César learnt that a scrap metal dealer had elements salvaged from the Eiffel Tower during its renovation to make it lighter. "I started by taking a girder and cutting it into sections (...). After that, Jean Hamon, who runs a construction company, provided me with a welder and then a crane. It's a crazy story; it took me four years," he recounts. And so *Hommage à Eiffel* took shape, and was placed in the grounds of the Château du Montcel in Jouy-en-Josas, for the inauguration of the Fondation Cartier: 18 metres of French pride!

The work we are presenting, acquired from the renowned Vallois Gallery, is considered one of César's last monumental masterpieces, his most accomplished bronze. Of all his creations, this alone embodies time captured in matter, an allegory of France as well as an ode to liberty (a commando unit of six firefighters braved German fire to hoist the tricolour flag at the top of the Eiffel Tower on 25 August 1944), no doubt because, for César, that inner necessity known as the sculptor's calling was a sublime submission to the organic determinism of destiny.



86 AR W

CESAR (CESAR BALDACCINI) (1921-1998)

Hommage à Eiffel

1991

signé, numéroté *EA 4/4* et porte le cachet fondeur *Bronze Romain & fils*
bronze soudé

signed, numbered *EA 4/4* and with the foundery mark *Bronze Romain & fils*
welded bronze

329 x 207 x 78.5 cm.
129 1/2 x 81 1/2 x 30 7/8 in.

Réalisée en 1991, cette œuvre fait partie d'une édition de 8 exemplaires + 4 EA.

€150,000 - 200,000

£130,000 - 170,000

US\$180,000 - 230,000

Cette œuvre est répertoriée sous le numéro *4499* auprès des archives de Madame Denyse Durand-Ruel.

Provenance

Studio de l'artiste

Collection Jean Hamon, France

Vente: Digard Auction, Paris, *Post War & Art Contemporain*, 23 juillet 2020, lot 83

Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Bibliographie

Pierre Restany, Jacques Séguéla, *César*, Paris 1996, pp. 76-77 (un autre exemplaire)

Cette œuvre est vendue sur désignation. Pour toute demande et précision, veuillez vous adresser au département.

This work will not be visible during the exhibition, for any enquiries please contact the department.





PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

87 AR

RAYMOND HAINS (1926-2005)

Sans titre

1960

signé et daté 1960
décollage sur feuille de tôle

signed and dated 1960
decollage on steel sheet

32.6 x 40.8 cm.
12 13/16 x 16 1/16 in.

€10,000 - 15,000
£8,700 - 13,000
US\$12,000 - 18,000

Cette œuvre est enregistrée dans les Archives de Monsieur Thomas Hains.

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe
Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

88 AR

JEAN-PIERRE RAYNAUD (N. 1939)

Human tile

1993

signé, titré et daté 1993 au revers
impression sur carreaux de faïence

signed, titled and dated 1993 on the reverse
ceramic printing on earthenware tiles

99.5 x 99.5 cm.
39 3/16 x 39 3/16 in.

€4,000 - 6,000
£3,500 - 5,200
US\$4,700 - 7,000

Provenance

Vente : Maitres Cornette de Saint Cyr, Binoche, Briest, L'automobile Club de France, Paris, *L'art pour la vie*, 26 mai 1998, lot 86
Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis lors de cette vente)
Puis par descendance au propriétaire actuel

Bibliographie

Denyse Durand-Ruel, *Jean-Pierre Raynaud. Tome 2. Catalogue Raisonné 1974-1997*, Paris 2021, p. 312, n°1 349, n° archive 5456, illustré en noir et blanc



89 AR

NIKI DE SAINT PHALLE (1930-2002)

Unshot Shooting Painting

circa 1961-1962

plâtre, cordes, perles, plastique, paille et papier

plaster, ropes, beads, plastic, straw, and paper

38 x 32.5 x 9.3 cm.

14 15/16 x 12 13/16 x 3 11/16 in.

Réalisé *circa* 1961-1962.

€12,000 - 18,000

£10,000 - 16,000

US\$14,000 - 21,000

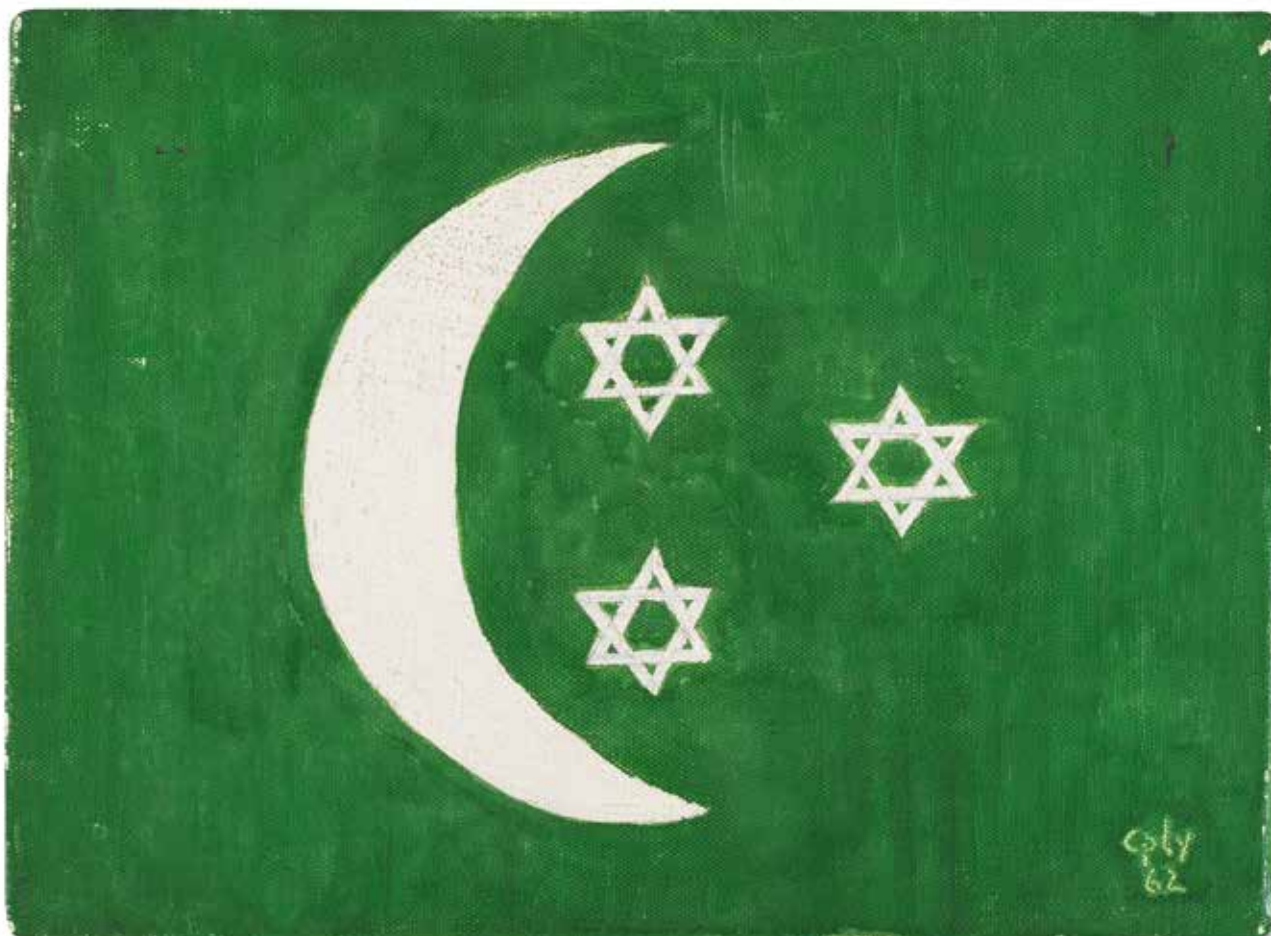
Nous remercions la Niki Charitable Art Foundation des informations qu'ils nous ont aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Famille de l'artiste

Bibliographie

Janice Parente, Valérie Villéglé, *Niki de Saint Phalle : Peintures, tirs, assemblages, reliefs, 1949-2000*, Lausanne 2001, p. 139, n°292, illustré en couleurs



90

WILLIAM N. COPLEY (1919-1996)

Nasserland

1962

signé et daté 62
huile sur toile

signed and dated 62
oil on canvas

16 x 21.8 cm.
6 5/16 x 8 9/16 in.

€7,000 - 10,000
£6,100 - 8,700
US\$8,200 - 12,000

Nous remercions l'Estate William N. Copley des informations qu'ils nous ont aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Phyllis Kind Gallery, Chicago

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Iris Clert, *The Flags (Les États-Unis du Monde)*, 1962, listé

Cette œuvre, historique, de William N. Copley appartient à ses drapeaux imaginaires, qui furent exposés chez Iris Clert à Paris, en 1962 (et qui furent ensuite édités en tissu : *Imaginary Flags for Ten Countries*). Entre fantasme et histoire, celui-ci évoque l'Égypte et ses liens millénaires avec l'histoire juive. Se référant au premier drapeau national de l'Égypte moderne, les trois étoiles d'alors pouvaient représenter soit les trois parties du royaume (Égypte, Nubie, Soudan) soit les trois communautés religieuses du pays (musulmans, chrétiens et juifs).



91 *

GEORGE SEGAL (1924-2000)

Hand Fragment 7

1980

inscrit *HF 7* au revers
plâtre peint

inscribed *HF 7* on the reverse
painted plaster

32 x 38 x 9 cm.
12 5/8 x 14 15/16 x 3 9/16 in.

Réalisée en 1980, cette œuvre est unique.

€5,000 - 7,000

£4,300 - 6,100

US\$5,900 - 8,200

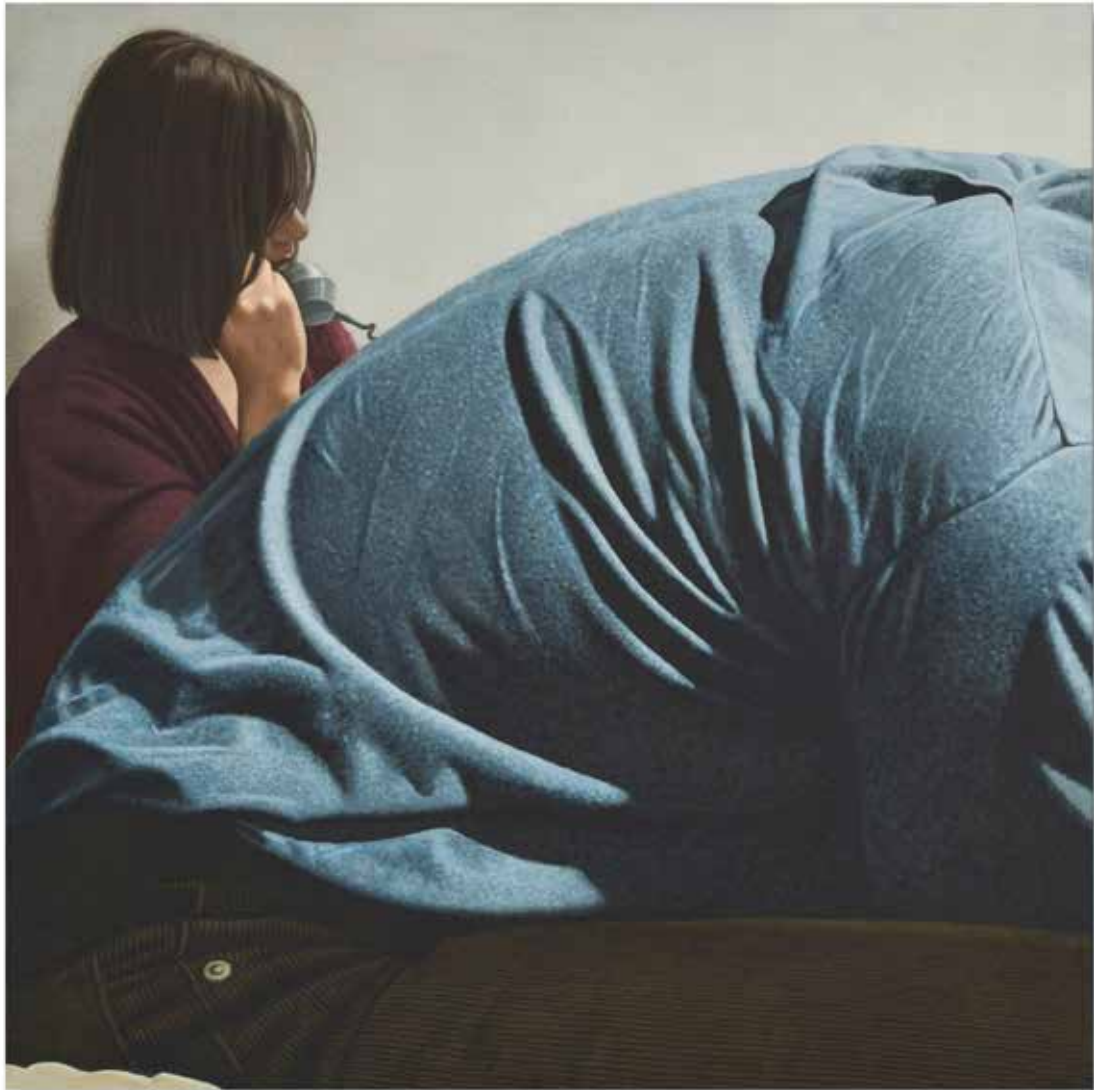
Cette œuvre figurera sous le numéro *SF0330* au Catalogue Raisonné de l'œuvre de l'artiste en préparation par la George & Helen Segal Foundation.

Provenance

George & Helen Segal Foundation, New York

Galerie Daniel Templon, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



92 AR

GERARD SCHLOSSER (1931-2022)

Un rêve idiot

1981

signé, titré et daté 87 au revers
acrylique sur toile sablée

signed, titled and dated 87 on the reverse
acrylic on sand canvas

100 x 100 cm.
39 3/8 x 39 3/8 in.

€8,000 - 12,000
£6,900 - 10,000
US\$9,400 - 14,000

Provenance

Collection particulière, Paris

Bibliographie

Gérard Schlosser, Alain Jouffroy, *Gérard Schlosser*, Paris 1993, p. 149, n°251, illustré en couleurs
Gérard Schlosser, Pearl Huart-Cholley, *Gérard Schlosser, Catalogue Raisonné, L'œuvre peint 1948-2019*, Paris 2020, p. 139, n°395, illustré en couleurs



93 * AR

BEN (BENJAMIN VAUTIER DIT) (1935-2024)

Et si on se parlait

2017

signé ; porte le numéro 10442 au revers

acrylique sur toile

signed ; with the number 10442 on the reverse

acrylic on canvas

98.8 x 98.8 cm.

38 7/8 x 38 7/8 in.

Réalisé en 2017.

€7,000 - 10,000

£6,100 - 8,700

US\$8,200 - 12,000

L'authenticité de cette œuvre nous a été aimablement confirmée par Madame Eva Vautier.

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro 10442 du Catalogue Raisonné de Ben Vautier.

Provenance

Galerie Lange + Pult, Genève

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



94 * AR

BEN (BENJAMIN VAUTIER DIT) (1935-2024)

Je suis morose

2011

signé et daté 011
acrylique sur toile

signed and dated 011
acrylic on canvas

40 x 60 cm.
15 3/4 x 23 5/8 in.

€4,000 - 6,000
£3,500 - 5,200
US\$4,700 - 7,000

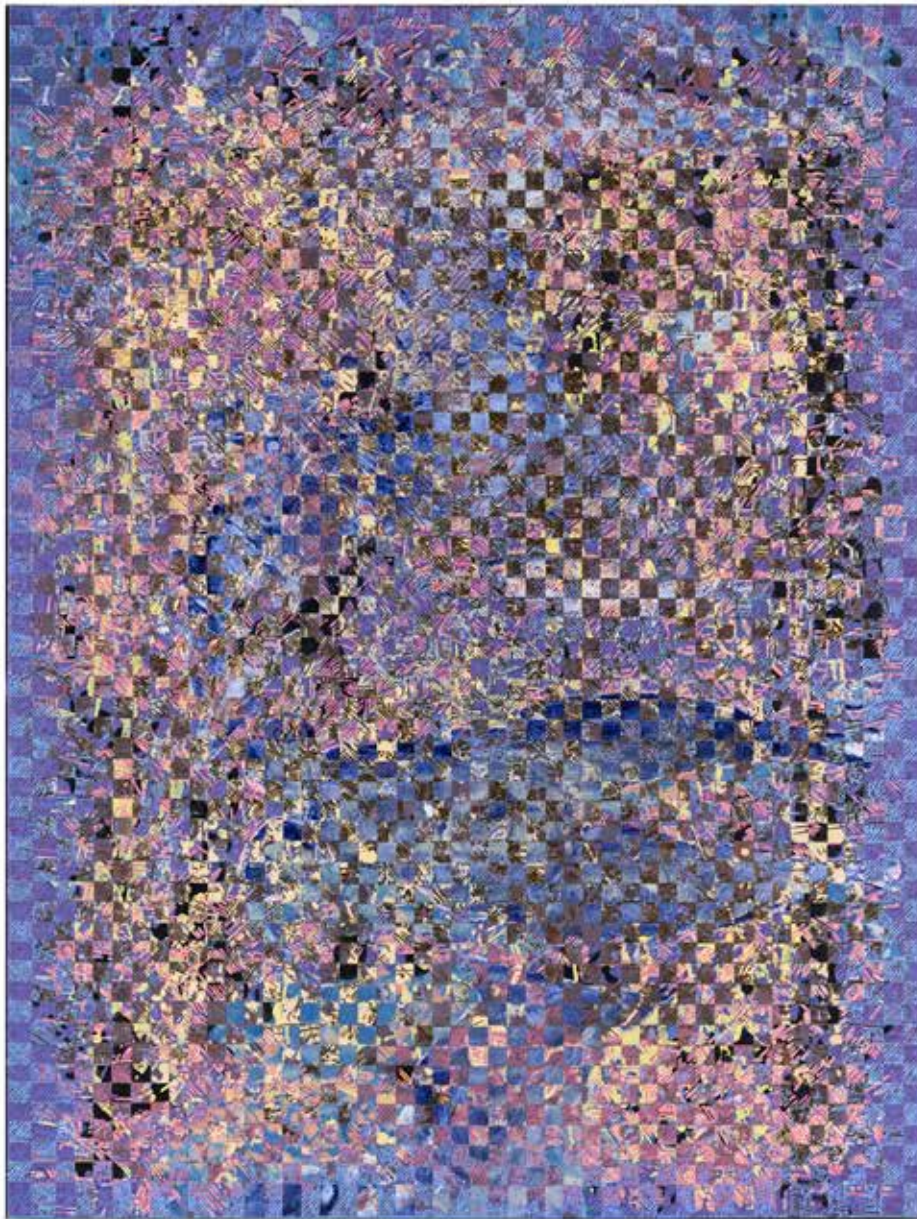
L'authenticité de cette œuvre nous a été aimablement confirmée par Madame Eva Vautier.

Cette œuvre est enregistrée sous le numéro 7554 du Catalogue Raisonné de Ben Vautier.

Provenance

Galerie Lange + Pult, Genève

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



95 * AR W

FRANCOIS ROUAN (N. 1943)

Mappe claire-marine aspergée de Lilas
2008-2009

signé, titré, daté 2008-2009 et inscrit *Laversine* au revers
peinture à la cire sur toiles tressées

signed, titled, dated 2008-2009 and inscribed *Laversine* on the reverse
wax painting on woven canvases

194 x 146.3 cm.
76 3/8 x 57 5/8 in.

€18,000 - 22,000
£16,000 - 19,000
US\$21,000 - 26,000

Nous remercions l'Atelier François Rouan, Laversine, des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Daniel Templon, Paris
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



96 * AR W

FRANÇOIS ROUAN (N. 1943)

Mappe blonde jaspée de brume mate
2003-2005

signé, titré, daté 2003-2005 et inscrit *Laversine* au revers
peinture à la cire sur toile

signed, titled, dated 2003-2005 and inscribed *Laversine* on the reverse
wax painting on canvas

185 x 135 cm.
72 13/16 x 53 1/8 in.

€18,000 - 22,000
£16,000 - 19,000
US\$21,000 - 26,000

Nous remercions l'Atelier François Rouan, Laversine, des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Daniel Templon, Paris
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Daniel Templon, *François Rouan, Mappes*, 28 avril - 1er juin 2005,
détail de l'œuvre en couverture du catalogue ; pp. 32-33, illustré en couleurs

97 *ARW

GERARD GAROUSTE (N. 1946)

Actéon et ses chiens

2014

signé et inscrit *R 25 L, E 65*
acrylique sur toile

signed and inscribed *R 25 L, E 65*
acrylic on canvas

146 x 114 cm.
57 1/2 x 44 7/8 in.

Réalisé en 2014.

€25,000 - 35,000

£22,000 - 30,000

US\$29,000 - 41,000

Provenance

Galerie Daniel Templon, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Expositions

Paris, Musée de la Chasse et de la Nature, *Zeugma. Diane et Actéon* 13 mars - 1er juillet 2018 ;

Paris, Galerie Daniel Templon, *Zeugma*, 15 mars - 12 mai 2018 ;

Paris, Beaux-Arts de Paris, *Zeugma. Le grand œuvre drolatique*, 15 mars - 15 avril 2018 ;

p. 68, illustré en couleurs (notre exemplaire a été exposé au Musée de la Chasse et de la Nature)



98 * AR W

PHILIPPE COGNEE (N. 1957)

Hong Kong, les deux tours

2003

signé, titré et daté 2003 au revers
peinture à la cire sur toile marouflée sur panneau

signed, titled and dated 2003 on the reverse
wax painting on canvas laid on panel

230.4 x 170.2 cm.
90 11/16 x 67 in.

€12,000 - 18,000

£10,000 - 16,000

US\$14,000 - 21,000

Nous remercions l'artiste des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Daniel Templon, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Daniel Templon, *Philippe Cognée, Triades*, 5 juin - 25 juillet 2003



99 AR

ROBERT COMBAS (N. 1957)

*Un jeune Brassens chante fleurette à une jeune asiatique toute délurée
qui joue du wengbé, un tambour africain. En vérité Georges c'est un sosie,
c'est pas le vrai
circa 1992*

signé
acrylique sur toile marouflée sur toile

signed
acrylic on canvas laid on canvas

100.7 x 164.8 cm.
39 5/8 x 64 7/8 in.

Réalisé *circa* 1992.

€35,000 - 55,000
£30,000 - 48,000
US\$41,000 - 64,000

Cette œuvre est répertoriée dans les archives de l'Atelier Robert Combas.
Un photo-certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Acquis directement auprès de l'artiste en 1994



100 AR W

ROBERT COMBAS (N. 1957)

La pieuvre, le poulpe, le pouffre en argot sétois

2017

signé
acrylique sur toile

signed
acrylic on canvas

195 x 97 cm.
76 3/4 x 38 3/16 in.

€40,000 - 60,000

£35,000 - 52,000

US\$47,000 - 70,000

Cette œuvre est répertoriée dans les archives de l'Atelier Robert Combas. Un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Galerie Strouk, Paris

Galerie Stéphane Alaux, Valencia

Collection particulière, Paris

Entre éloge de l'érotisme, moments autobiographiques et fantaisie, l'Œuvre de Robert Combas est un répertoire hybride inspiré de la bande dessinée, de la télévision, de nos petits quotidiens. Véritable chef de file de la Figuration Libre, l'artiste mord la peinture, griffe les tubes et hurle la couleur, de façon moite et sauvage, faisant sienne la phrase de Picasso : « Je choisis les couleurs dans la mesure où je les entends crier ». Chez Combas, il semble que ce soit tout son Œuvre qui crie, à l'image du port de Sète.

Abordant des thèmes populaires, dans le sens le plus noble du terme, il dépeint et revendique une peinture de société. Comme une longue frise découpée en une multitude de contes, son œuvre figurative révèle les instincts primitifs de l'homme, raillant ses rêves, ses occupations, sa sexualité, sautant avec gourmandise d'un siècle à l'autre.

C'est en 1981 que Bernard Lamarche-Vadel organise l'exposition emblématique « Finir en Beauté » à laquelle participent les quatre protagonistes que sont Robert Combas, Hervé Di Rosa, François Boisrond et Rémy Blanchard, que rejoindront rapidement Louis Jammes et Buddy Di Rosa. Mouvement estampillé par Ben, du nom qu'on lui connaît, Otto Hahn révèle avec justesse le lien qui les unit à la création outre-Atlantique et organise à New York une rencontre mythique avec Keith Haring, Kenny Scharf et Tseng Kwong Chi. Le titre de l'exposition est tautologique : « *Statements New York 1982. Leading contemporary artists from France* ». Sous leurs pinceaux décomplexés, la peinture rigole et laisse apparaître, entre ses couleurs primaires, l'acuité de leur style, unique. Spontanée, décalée et juvénile, la Figuration Libre démocratise l'art.

Dans cette œuvre *La pieuvre, le poulpe, le pouffre en argot sétois*, réalisée en 2017, l'artiste dévoile un mollusque tentaculaire dans un espace indiscipliné constellé de couleurs dans lequel notre regard se plonge, se vautre. Les cernes noires, nécessaires à la compréhension de l'œuvre, sous-tendent les lignes de force que Robert Combas a jetées avec maestria. Son geste a la maîtrise d'une pensée limpide.

L'absence de perspective, quant à elle, renforce l'idée d'un monde féérique que corrobore la présence surdimensionnée du protagoniste marin, faisant de cette narration une fable qui pétille. Flamboyante et ripailleuse, cette œuvre, qui sent bon l'apéritif d'un retour de pêche ensoleillée, par sa légèreté enivrante et son ton acidulé, chatouille en chacun de nous un souvenir d'enfance.

Combining a celebration of eroticism, autobiographical moments and fantasy, Robert Combas's Œuvre is a hybrid repertoire inspired by comic books, television and the minutiae of daily life. A leading artist of the Figuration Libre movement, Combas bites into his paintings, scratches at the tubes and screams out colour in a clammy and wild manner, making Picasso's words his own: 'I choose colours insofar as I hear them shout'. With Combas, it seems that his entire body of work is yelling, much like the port of Sète.

Addressing popular themes, in the noblest sense of the term, he depicts and professes his portrayal of society. Like a long frieze divided into a multitude of tales, his figurative work reveals mankind's primitive instincts, mocking its dreams, its pursuits, its sexuality, leaping with relish from one century to the next.

It was in 1981 that Bernard Lamarche-Vadel organised the iconic exhibition *Finir en Beauté* (end with a bang), featuring the four leading figures Robert Combas, Hervé Di Rosa, François Boisrond and Rémy Blanchard, soon joined by Louis Jammes and Buddy Di Rosa. A movement condoned by Ben—as he is commonly known—for which Otto Hahn aptly revealed the link uniting the group with the creative scene across the Atlantic, and organised a legendary gathering in New York with Keith Haring, Kenny Scharf and Tseng Kwong Chi. The exhibition's title was tautological: "*Statements New York 1982. Leading contemporary artists from France*". Under their uninhibited brushstrokes, their art laughs and reveals, amidst its primary colours, the sharpness of their unique style. Spontaneous, offbeat and youthful, Figuration Libre democratised art.

In this work *La pieuvre, le poulpe, le pouffre en argot sétois*, created in 2017, the artist unveils a tentacled mollusc in an unruly space studded with colours into which our gaze plunges and wallows. The black outlines, essential to understanding the work, underpin the lines of force that Robert Combas has masterfully dispatched. His brushwork reflects the genius of a crystal-clear vision.

The absence of perspective, meanwhile, reinforces the idea of a fantasy world, corroborated by the oversized presence of the marine protagonist, turning this narrative into a spirited fable. Flamboyant and exuberant, this work—which evokes the promise of an aperitif after a sunny day's fishing—with its heady lightness and tangy tone, stirs up childhood memories in each of us.



101

FUTURA 2000 (LEONARD MCGURR) (N. 1955)

Untitled

1985

signé, titré et daté 1985 au revers
peinture aérosol sur toile

signed, titled and dated 1985 on the reverse
spray paint on canvas

132 x 132 cm.
51 15/16 x 51 15/16 in.

€40,000 - 60,000

£35,000 - 52,000

US\$47,000 - 70,000

Provenance

Vente: New Orleans Auction Galleries, Louisiane, *Fine Art Auction*, 19 juillet 2020, lot 123
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

Empreinte de l'effervescence de la scène graffiti New Yorkaise en pleine expansion - s'affichant des métros aux murs de la ville, jusque sur les vêtements, au son hip-hop des boomboxes – *Untitled*, peinte en 1985 par Futura 2000, transpose sur toile l'énergie d'une pratique née dans la rue qui progressivement se déplace vers l'atelier.

Se détachant des codes traditionnels du mouvement, centrés sur le lettrage, Futura 2000, de son nom Leonard Hilton McGurr, explore une peinture abstraite instinctive et gestuelle développant un style pictural unique.

Au centre de cette toile emblématique du milieu des années 1980, une silhouette robotique rappelle les figures explorées par d'autres artistes iconiques de l'Art Urbain, tels que Rammellzee ou Dondi White. Coiffé d'une casquette et muni d'une bombe aérosol, ce personnage semble littéralement « bugger » sous l'énergie et la vitalité déferlantes de la culture graffiti. Réalisé quelques années avant l'apparition de son *Point-Man* (en 1988), ce profil témoigne des recherches du peintre autour de la figure, de la science et de l'univers. A l'image d'un vortex, la composition d'*Untitled* semble animée d'un rythme perpétuel. De larges arcs noirs traversent l'espace pictural tandis que, dans une palette explosive de bleu, de vert, de jaune et de rouge-orangé, les diagonales, les cercles concentriques et les projections créent une impression de vitesse et de tension. Les spirales, points, signes flottants qui parsèment la toile évoquent des constellations et des schémas scientifiques chers à l'artiste et renforcent cette sensation d'univers en constante évolution.

Précurseur, Futura 2000 contribuera à l'émergence d'une nouvelle forme artistique libre, participant à l'entrée du graffiti dans les galeries et les institutions. Dès 1981, il exposera ses œuvres au MoMA PS1 aux côtés de Kenny Scharf, Keith Haring et Jean-Michel Basquiat, pour l'historique exposition *New York/New Wave* et présentera, l'année suivante, sa première exposition personnelle à la Fun Gallery. Depuis lors, son travail a fait l'objet d'expositions, au Museum Boijmans de Rotterdam par exemple, ou plus récemment, d'une importante rétrospective organisée à La Fab. Fondation Agnès b. en 2025.

Influenced by the buzz of New York's burgeoning graffiti scene—which covered the walls everywhere from of the underground to the city, was even quoted on clothing, all to the sound of hip-hop blaring from boom boxes—*Untitled*, painted in 1985 by Futura 2000, captures on canvas the energy of an art form born on the streets that was gradually entering the studio.

Breaking away from the movement's traditional codes, centred on lettering, Futura 2000—whose real name is Leonard Hilton McGurr—began exploring an instinctive, gestural form of abstract painting and developing a unique pictorial style.

At the centre of this iconic mid-1980s canvas, a robotic silhouette echoes the figures explored by other seminal Urban Artists, such as Rammellzee or Dondi White. Wearing a cap and armed with a spray can, this character seems to be literally 'buggin' under the surging energy and vitality of graffiti culture. Created a few years before the appearance of his *Point-Man* (in 1988), this profile bears witness to the painter's explorations of the figure, science and the universe. Similar to a vortex, the composition of *Untitled* seems animated by a perpetual rhythm. Broad black arcs traverse the pictorial space whilst, in an explosive palette of blue, green, yellow and orange-red, the diagonals, concentric circles and projections create a sense of speed and tension. The spirals, dots and floating symbols scattered across the canvas evoke constellations and scientific diagrams dear to the artist, reinforcing this sense of a constantly evolving universe.

A pioneer, Futura 2000 contributed to the emergence of a new, free-form art, and was instrumental to the entrance of graffiti into galleries and institutions. As early as 1981, he exhibited his works at MoMA PS1 alongside Kenny Scharf, Keith Haring and Jean-Michel Basquiat for the historic *New York/New Wave* exhibition, and the following year presented his first solo exhibition at Fun Gallery. Since then, his work has been exhibited at such venues as the Museum Boijmans in Rotterdam, or more recently, a major retrospective was organised at La Fab., the Foundation Agnès b. in 2025.



102 AR

INVADER (N. 1969)

Portrait de Caty

1997

signé, titré, daté *Juin 97* et inscrit *97 sélavy pour KTK* au revers
mosaïque sur panneau monté sur châssis

signed, titled, dated *Juin 97* and inscribed *97 sélavy pour KTK* on the reverse
mosaic on panel mounted on stretcher

73.5 x 60 cm.
28 15/16 x 23 5/8 in.

€35,000 - 55,000

£30,000 - 48,000

US\$41,000 - 64,000

Nous remercions l'atelier de l'artiste des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Offert par l'artiste au propriétaire actuel en 1997

Bibliographie

Hans Ulrich Obrist, *Invader: In Conversation with Hans Ulrich Obrist*, Londres 2024, p. 194, n°146, illustré en couleurs (titré *Cathy*)

Créée à l'aube des premières années d'activité de l'artiste, *Caty*, réalisée par Invader en 1997, est une rare œuvre, née dans l'intimité de l'atelier, peu de temps avant la pose de sa première mosaïque dans l'espace public.

Alors que l'Œuvre d'Invader est aujourd'hui indissociable des références aux figures de la pop culture et de l'univers du jeu vidéo, *Caty* révèle une dimension plus introspective de son travail, à un moment où l'artiste élabore encore les principes plastiques qui feront sa renommée. Cette composition constitue un témoignage précieux des recherches initiales du créateur français, explorant un thème presque inédit dans son travail, celui du portrait personnel.

Ici, la mosaïque donne corps à un personnage féminin. Chaque tesselle participe à une tension subtile, entre présence et disparition, où la figure semble à la fois se soustraire et se révéler. Ce portrait convoque un ensemble de références discrètes. L'œuvre trouve son origine dans une photographie, prise dans un photomaton, capturant la spontanéité d'un instant suspendu. L'inscription '*sélavy*', au revers de la composition, évoque quant à elle l'Œuvre de Marcel Duchamp et ses emblématiques portraits photographiques mettant en lumière l'incarnation de son alter ego féminin, Rose.

Témoin de la rencontre de deux sensibilités artistiques, cette pièce historique contient tous les codes du vocabulaire plastique d'Invader : fragmentation de l'image, esthétique du pixel, usage de la mosaïque, palette volontairement réduite et puissance visuelle d'une immédiateté saisissante. Les tonalités chromatiques expérimentées dans *Caty* réapparaîtront dans certaines mosaïques urbaines de 1998, telles que *PA 52* ou *PA 74*, affirmant la continuité de ce travail d'atelier, demeuré depuis l'année de sa création dans la même collection particulière.

Consacré par de nombreuses expositions aussi bien au sein d'institutions muséales telles que le MaMo (Marseille), le MGLC (Ljubljana) et le Mima (Bruxelles), que dans les grandes galeries internationales, l'artiste présente actuellement *Triple Trouble* aux côtés de Damien Hirst et Shepard Fairey à Londres.

Created in the early years of the artist's career, *Caty*, produced by Invader in 1997, is one of the rare works created in the privacy of his studio shortly before he installed his first mosaic in a public space.

Whilst Invader's work is now unequivocally linked to figures from pop culture and the world of video games, *Caty* reveals a more introspective dimension of his work, at a time when the artist was still developing the artistic approach that would make him famous. This composition constitutes a valuable record of the French artist's early research, delving into a theme almost entirely absent from his work: that of the personal portrait.

Here, the mosaic brings a female figure to life. Each tessera contributes to a subtle tension between presence and disappearance, by which the figure seems both to withdraw and to advance. This portrait evokes a series of underlying references. The work has its origins in a photograph, taken in a photo booth, capturing the spontaneity of an extemporal instant. The inscription '*sélavy*'—phonetically spelt in French meaning: that's life—, on the back of the composition, evokes the Oeuvre of Marcel Duchamp and his iconic photographic portraits capturing the embodiment of his female alter ego, Rose.

Bearing witness to the meeting of two artistic sensitivities, this historic piece contains all the codes of Invader's visual vocabulary: fragmentation of the image, pixel aesthetics, use of mosaic, a deliberately limited palette and a strikingly immediate visual impact. The chromatic tones explored in *Caty* reappear in some of his urban mosaics from 1998, such as *PA 52* or *PA 74*, affirming the continuity of this studio work. This piece has remained in the same private collection since the year of its creation.

Exhibited on numerous occasions both in museums such as the MaMo (Marseille), the MGLC (Ljubljana) and the Mima (Brussels), as well as in major international galleries, Invader is currently presenting *Triple Trouble* alongside Damien Hirst and Shepard Fairey in London.









103 AR W

ANSELM REYLE (N. 1970)

Sans titre

2008

signé et daté 2008 au revers
feuille métallique et acrylique sur toile, cadre en plexiglas

signed and dated 2008 on the reverse
silver foil and acrylic on canvas, plexiglas frame

Dimensions totales : 251 x 201 x 27 cm.

Overall dimensions: 98 7/8 x 79 1/8 x 10 5/8 in.

€28,000 - 35,000

£24,000 - 30,000

US\$33,000 - 41,000

Nous remercions l'Atelier Anselm Reyle des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Almine Rech, Bruxelles
Collection particulière, Europe



104 AR W

ANSELM REYLE (N. 1970)

Sans titre

2006

signé et daté 2006 au revers
acrylique, huile, miroir acrylique et feuille métallique sur toile

signed and dated 2006 on the reverse
acrylic, oil, acrylic mirror and foil on canvas

224 x 189 cm.
88 3/16 x 74 7/16 in.

€15,000 - 20,000
£13,000 - 17,000
US\$18,000 - 23,000

Nous remercions l'Atelier Anselm Reyle des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Almine Rech, Bruxelles
Collection particulière, Europe



105 W

ALDO CHAPARRO (N. 1965)

Free standing

2013

signé, daté 2013 et inscrit *Roma* en dessous
acier inoxydable

signed, dated 2013 and inscribed *Roma* underneath
stainless steel

180 x 110 x 105 cm.

70 7/8 x 43 5/16 x 41 5/16 in.

Exécutée en 2013, cette œuvre est unique.

€6,000 - 8,000

£5,200 - 6,900

US\$7,000 - 9,400

Nous remercions l'artiste des informations qu'il nous a aimablement
communiquées sur cette œuvre.
Un certificat d'authenticité pourra être obtenu, à la charge de l'acquéreur.

Provenance

Spazio Nuovo, Rome

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel en 2016

Expositions

Rome, Spazio Nuovo, *My better half*, 23 mars - 4 mai 2013

Rome, Palazzo Pamphilj, Ambassade du Brésil, 2013

Rome, Panthéon, exposition hors les murs, 2013



PROVENANT D'UNE PRESTIGIEUSE COLLECTION PARTICULIERE BELGE

106^W

JIM SHAW (N. 1952)

Figures descending stairs
2002

signé et daté 2002 au revers
acrylique sur bois découpé

signed and dated 2002 on the reverse
acrylic on shaped wood

198.5 x 119 x 3 cm.
78 1/8 x 46 7/8 x 1 3/16 in.

€8,000 - 12,000
£6,900 - 10,000
US\$9,400 - 14,000

Provenance

Galerie Praz - Delavallade, Paris
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



107

WANGECHI MUTU (N. 1972)

Drunk Palm I

2007

monogrammé et daté 07

acrylique, peinture émaillée, encre, perles en plastique, matériaux végétaux et collage de papiers imprimés sur papier radiographique

signed with the artist's monogram and dated 07

acrylic, spray enamel paint, ink, plastic pearls, plant materials and printed paper collage on X-ray paper

43.2 x 35.6 cm.

17 x 14 in.

€10,000 - 15,000

£8,700 - 13,000

US\$12,000 - 18,000

Provenance

Victoria Miro Gallery, Londres

Collection particulière, Londres (acquis auprès de celle-ci)

Vente : Christie's, Londres, *Post-War and Contemporary Art Day Auction*, 1er juillet 2010, lot 121

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

Expositions

Londres, Victoria Miro Gallery, *Yo.n.I : Wangechi Mutu*, 24 novembre 2007 – 19 janvier 2008, n.p., n°1, illustré en couleurs

Vancouver, Vancouver Art Gallery, *Visceral Bodies*, 6 février - 16 mai 2010, p. 61, listé



108 AR W

SUE WILLIAMS (N. 1954)

Yellow

1996

signé, titré et daté *1996* au revers
huile et acrylique sur toile

signed, titled and dated *1996* on the reverse
oil and acrylic on canvas

183 x 162.2 cm.
72 1/16 x 63 7/8 in.

€15,000 - 20,000
£13,000 - 17,000
US\$18,000 - 23,000

Provenance

Galerie Jean Bernier, Athènes

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



109 AR

PAUL JENKINS (1923-2012)

Phenomena April Cry

1969

signé ; signé, titré et daté 1969 au revers
acrylique sur toile

signed ; signed, titled and dated 1969 on the overlap
acrylic on canvas

60 x 72.8 cm.
23 5/8 x 28 11/16 in.

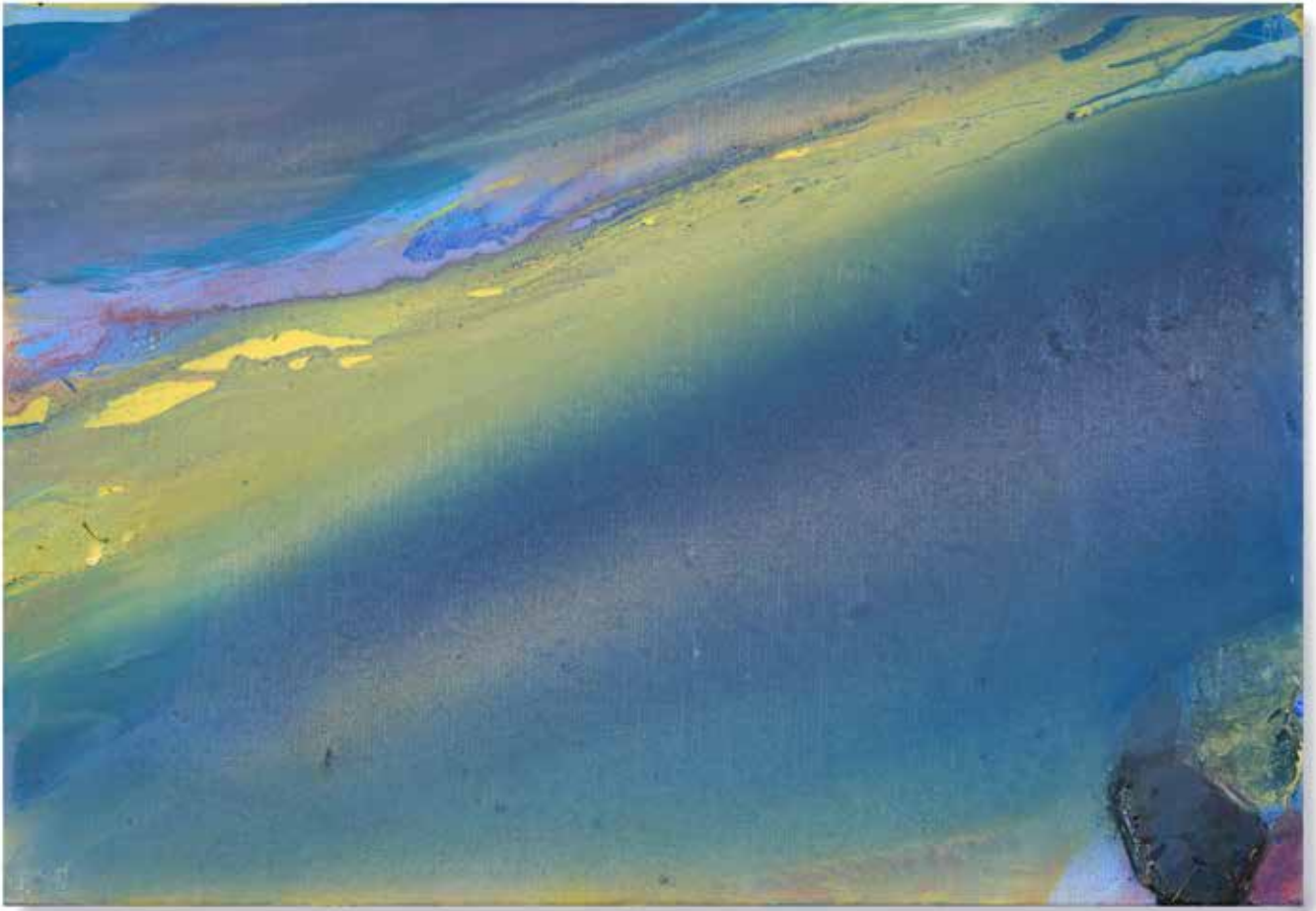
€8,000 - 12,000
£6,900 - 10,000
US\$9,400 - 14,000

Provenance

Galerie Daniel Gervis, Paris (n°5298)

Collection particulière, France

Puis par descendance au propriétaire actuel



110 AR

OLIVIER DEBRE (1920-1999)

Oblique jaune à Teotihuacan

1997

signé, titré et daté 97 au revers
huile sur toile

signed, titled and dated 97 on the reverse
oil on canvas

38 x 55 cm.
14 15/16 x 21 5/8 in.

€8,000 - 12,000
£6,900 - 10,000
US\$9,400 - 14,000

Cette œuvre est enregistrée dans les archives du comité Olivier Debré, Paris ;
un certificat du comité Olivier Debré sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Espace d'Art Yvonamor Palix, Mexico
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Mexico, Espacio de Arte Yvonamor Palix, *Olivier Debré*, 1998, listé



111

KOKUTA SUDA (1906-1990)

Sans titre

1959

signé ; signé et daté *10/09/1959* en japonais au revers
technique mixte sur toile de jute

signed ; signed and dated *10/09/1959* in japanese on the reverse
mixed media on burlap canvas

73.2 x 50.5 cm.
28 13/16 x 19 7/8 in.

€6,000 - 8,000
£5,200 - 6,900
US\$7,000 - 9,400

Provenance

Collection de l'artiste, Japon
Collection particulière, Japon
Gregg Baker Asian Art, Londres
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



112 AR

HSIAO CHIN (1935-2023)

Divertimento di Hsiao Chin

1959

signé ; signé, titré et daté 1959 au revers
huile sur isorel

signed ; signed, titled and dated 1959 on the reverse
oil on masonite

107,5 x 126,5 cm.
42 5/16 x 49 13/16 in.

€10,000 - 15,000

£8,700 - 13,000

US\$12,000 - 18,000

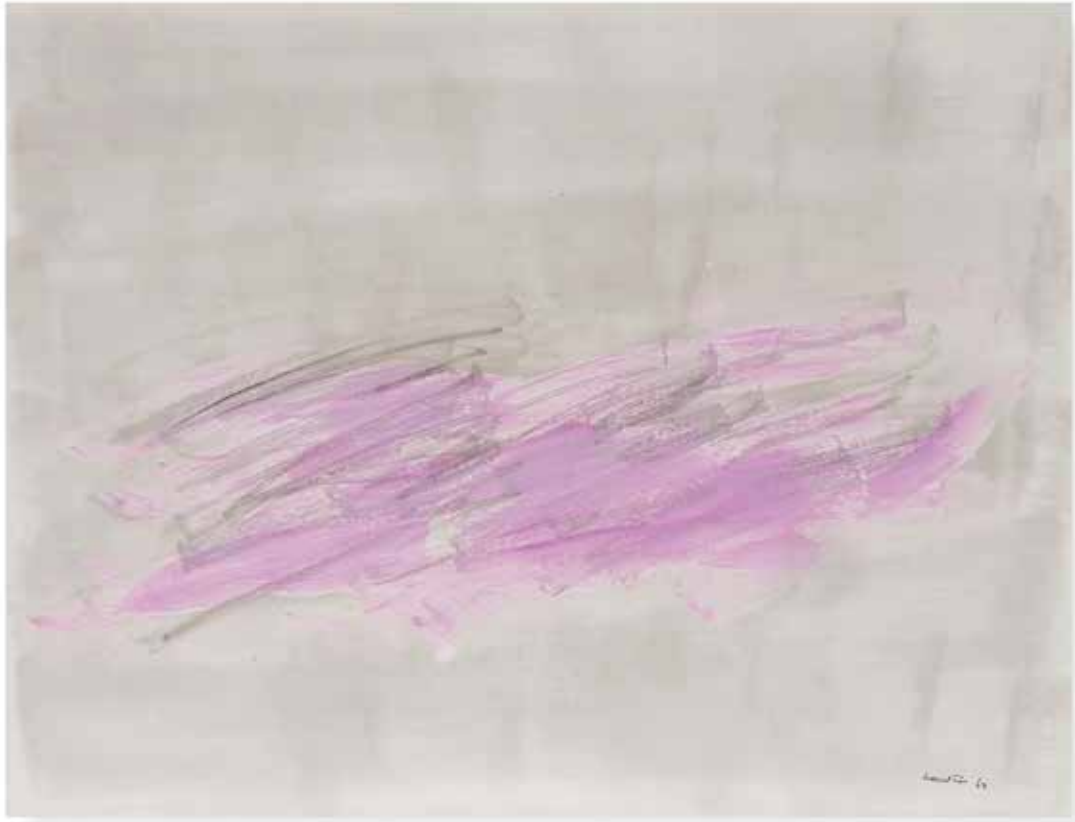
Un certificat signé de l'artiste sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Collection particulière, Milan (offert par l'artiste)
Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

Spazio Oberdan, Fondazione Mudima, Gió Marconi, Lattuada Arte, *Hsiao Chin, Opere 1958-2001*, 22 janvier - 2 mars 2002, p. 13, illustré en noir et blanc



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

113 AR

JEAN FAUTRIER (1898-1964)

Sans titre

1962

signé et daté 62

gouache et fusain sur papier marouflé sur panneau

signed and dated 62

gouache and charcoal on paper laid on panel

49 x 64 cm.

19 5/16 x 25 3/16 in.

€3,000 - 5,000

£2,600 - 4,300

US\$3,500 - 5,900

Un certificat de Monsieur Dominique Fautrier sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe

Puis par descendance au propriétaire actuel

Bibliographie

Magazine: *Art Press*, n°113, avril 1987, p. 19, illustré en noir et blanc, *in situ*



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

114 AR

LADISLAS KIJNO (1921-2012)

Sans titre

circa 1965

signé
huile sur toile

signed
oil on canvas

122 x 95 cm.
48 1/16 x 37 3/8 in.

Réalisé *circa* 1965.

€10,000 - 15,000
£8,700 - 13,000
US\$12,000 - 18,000

Un certificat du Comité Ladislav Kijno sera remis à l'acquéreur.

Provenance

Henri Bénézit, Tableaux XIXe et XXe siècles, Paris
Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe
Puis par descendance au propriétaire actuel

Bibliographie

Magazine: *Art Press*, n°113, avril 1987, p. 19, illustré en noir et blanc, *in situ*



115 AR

JOSEPH SIMA (1891-1971)

Sans titre

circa 1931-1934

signé

gouache, aquarelle et encre de Chine sur papier

signed

gouache, watercolour and India ink on paper

21.4 x 29.8 cm.

8 7/16 x 11 3/4 in.

Réalisé *circa* 1931-1934.

€4,000 - 6,000

£3,500 - 5,200

US\$4,700 - 7,000

Provenance

Vente: Aguttes, Neuilly, *Tableaux Orientalistes et du XIXe, Russes, Tableaux Modernes et Contemporains*, 21 décembre 2007, lot 196

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel



116

MUBIN ORHON (1924-1981)

Sans titre

1958

signé et daté 1958
gouache sur papier

signed and dated 1958
gouache on paper

88.7 x 115.2 cm.
34 15/16 x 45 3/8 in.

€10,000 - 15,000
£8,700 - 13,000
US\$12,000 - 18,000

Authentification gracieuse Bénédicte Orhon.

Provenance

Atelier de l'artiste
Collection de Bénédicte Orhon (par descendance unique)

TROIS ŒUVRES DE

PAUL REBEYROLLE

LOTS 117 À 119

117 * AR W

PAUL REBEYROLLE (1926-2002)

Grenouille

1963

signé ; inscrit *R 30* au revers
huile sur toile

signed ; inscribed *R 30* on the reverse
oil on canvas

130 x 162 cm.
51 3/16 x 63 3/4 in.

€7,000 - 10,000
£6,100 - 8,700
US\$8,200 - 12,000

Nous remercions Madame Nathalie Rebeyrolle des informations qu'elle nous a aimablement communiquées sur cette œuvre. Un certificat pourra être obtenu, à la charge de l'acquéreur.

Provenance

Collection de l'artiste

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

New York, Marlborough-Gerson Gallery, Inc. ; Londres, Marlborough Fine Art, Ltd. ; Londres, Marlborough New London Gallery ; Rome, Marlborough Galleria d'Arte, *Paul Rebeyrolle*, mai 1964, n.p., n°16, listé





118 * ARW

PAUL REBEYROLLE (1926-2002)

Femme dans l'orage
1957

signé et daté 57; signé et inscrit *L'enfant dans l'étable / 2 passage Danzig paris 15e* au revers
huile sur toile marouflé sur toile

signed and dated 57; signed and inscribed *L'enfant dans l'étable / 2 passage Danzig paris 15e* on the reverse
oil on canvas laid on canvas

203.3 x 260 cm.
80 1/16 x 102 3/8 in.

€6,000 - 8,000
£6,900 - 10,000
US\$9,400 - 14,000

Nous remercions Madame Nathalie Rebeyrolle des informations qu'elle nous a aimablement communiquées sur cette œuvre. Un certificat pourra être obtenu, à la charge de l'acquéreur.

Veillez noter que cette œuvre a été réalisée par l'artiste sur une ancienne toile, intitulée "L'enfant dans l'étable".

Provenance

Collection de l'artiste
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Exposition

Londres, Marlborough Fine Art, *Recent paintings by Rebeyrolle*, mars - avril 1961, n.p., n°2, illustré en couleurs



119 * AR W

PAUL REBEYROLLE (1926-2002)

Case Arti

1966

signé et daté 66
huile et collage sur toile

signed and dated 66
oil and collage on canvas

195 x 195 cm.
76 3/4 x 76 3/4 in.

€7,000 - 10,000
£6,100 - 8,700
US\$8,200 - 12,000

Nous remercions Madame Nathalie Rebeyrolle des informations qu'elle nous a aimablement communiquées sur cette œuvre. Un certificat pourra être obtenu, à la charge de l'acquéreur.

Provenance

Collection de l'artiste
Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

120 AR

JOHN FRANKLIN KOENIG (1924-2008)

Composition N.107

1961

signé et daté 67

collage tyvek et encre sur papier

signed and dated 67

tyvek collage and ink on paper

27 x 24 cm.

10 5/8 x 9 7/16 in.

€500 - 700

£430 - 610

US\$590 - 820

Provenance

Galerie Handschin, Bâle

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci)

Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

121AR

PHILIPPE DEREUX (1918-2001)

Les nymphéas

1968

signé, titré, daté *Février 1968* et inscrit *Villeurbanne* au revers
huile et épluchures de pommes sur papier maroufflé sur isorel

signed, titled, dated *Février 1968* and inscribed *Villeurbanne*
on the reverse
oil and apple peelings on paper laid on masonite

76 x 76 cm.

29 15/16 x 29 15/16 in.

€1,000 - 1,500

£870 - 1,300

US\$1,200 - 1,800

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe
Puis par descendance au propriétaire actuel



122

PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

122

NOBUO YAMANAKA (1948-1982)

Mono Point No. 3.

1981-1982

impression photographique marouflée sur assemblage de bois peint

print photograph laid on assembled painted plywood

43.4 x 33.5 x 15 cm.

17 1/16 x 13 3/16 x 5 7/8 in.

Réalisé en 1981-1982.

€500 - 700

£430 - 610

US\$590 - 820

Provenance

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe
Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

Paris, Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, *XIIe Biennale de Paris*, 2 octobre - 14 novembre 1982, listé

Bibliographie

Kazuhiro Yamamoto, *Nobuo Yamana Catalogue Raisonné*, (Photographic aspect of Japanese art today), Japon 1987, n.p., n°46, illustré en noir et blanc



123

PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

123

GU DEXIN (N. 1962)

Sans titre

1987

assemblage de plastiques de récupération fondus

assemblage of recovered melted plastic

40 x 40 x 11 cm.

15 3/4 x 15 3/4 x 4 5/16 in.

Réalisé en 1987.

€800 - 1,200

£690 - 1,000

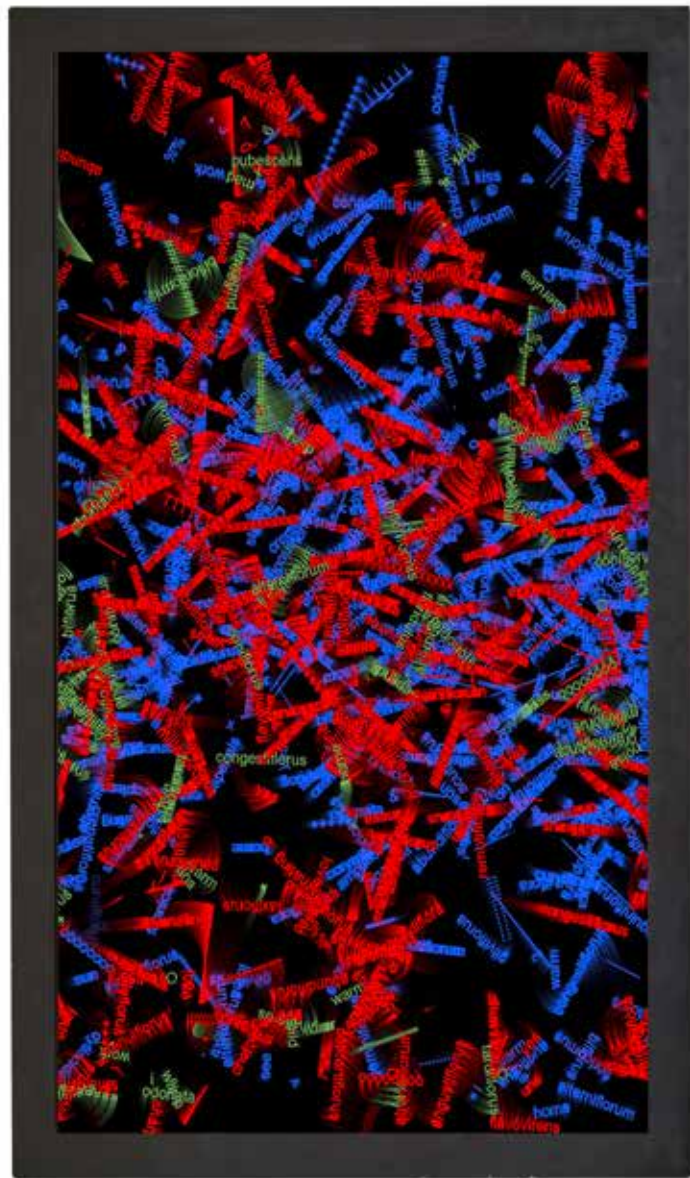
US\$940 - 1,400

Provenance

Galerie Arnaud Lefebvre, Paris
Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe
(acquis auprès de celle-ci)
Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Arnaud Lefebvre, *Gu Dexin, Huang Yongping, Zhang Peili*, 3 - 28 mars 1992, n.p., illustré en noir et blanc



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

124 AR W

CHARLES SANDISON (N. 1969)

Nymphéas bleus (single channel)

2008

installation - projection d'un programme codé
écran LCD

installation - projection of a coded program
LCD screen

Dimensions variables

Variable dimensions

Réalisée en 2008, cette œuvre est l'AP1, d'une édition de 5 exemplaires + 2AP.

€1,000 - 1,500

£870 - 1,300

US\$1,200 - 1,800

Nous remercions l'artiste des informations qu'ils nous a aimablement communiquées sur cette œuvre. Un certificat pourra être obtenu, sur demande de l'acquéreur.

Provenance

Galerie Yvon Lambert, Paris

Collection Monsieur et Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 2009)

Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

125 W

STEPHEN J. SHANABROOK (N. 1965)

Fruit of war

2008

signé et inscrit 52
plastique fondu et compressé

signed and inscribed 52
melted and compressed plastic

190 x 186 cm.
74 13/16 x 73 1/4 in.

Réalisé en 2008.

€2,000 - 3,000
£1,700 - 2,600
US\$2,300 - 3,500

Nous remercions l'artiste des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Orel Art, Paris
Collection Monsieur & Madame Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci en 2008)
Puis par descendance au propriétaire actuel



PROVENANT DE LA COLLECTION CLUZEL

126 AR W

FELICE VARINI (N. 1952)

30-32 rue de Lappe, Paris, 1986, n°2

1986

tirage chromogénique sur aluminium

C-print on aluminium

123 x 158 cm.

48 7/16 x 62 3/16 in.

Réalisé en 1986.

€1,000 - 1,500

£870 - 1,300

US\$1,200 - 1,800

Nous remercions l'artiste des informations qu'il nous a aimablement communiquées sur cette œuvre.

Provenance

Galerie Claire Burrus, Paris

Collection Monsieur & Madame Claude Cluzel, Europe (acquis auprès de celle-ci)

Puis par descendance au propriétaire actuel

Exposition

Paris, Galerie Claire Burrus, Felice Varini, 1986, n° 2, n.p., illustré en couleurs

BONHAMS

CORNETTE de SAINT CYR



ART IMPRESSIONNISTE ET MODERNE

Paris | 3 juin 2026

CONTACT

+33 (0)1 47 27 85 21
emilie.millon@bonhams.com
bonhams.com

MARINO MARINI (1901-1980)

Cavallo e cavaliere
bronze à patine polychrome
238 x 124.5 x 173.2 cm.
€1,300,000 - 2,000,000 *

CONDITIONS DES VENTES

Ces *Conditions de Ventes* et Annexe 1 (Contrat de Vente entre L'Acheteur, Bonhams France SAS et le Vendeur) et les Définitions et Glossaire constituent un ensemble et sont liés à toute personne participant dans *La Vente*, que ce soit les personnes assistant à la vente aux enchères, les *Enchérisseurs* (en ligne, en personne ou par téléphone), les *Enchérisseurs* potentiels et les *Acheteurs* éventuels du *Lot*). Pour plus de commodité, nous utilisons les termes « Enchérisseurs » ou « vous » pour désigner ces personnes. Les mots et expressions figurant en italique dans les présentes *Conditions de Ventes* sont expliqués dans la Liste des Définitions.

IMPORTANT : Des informations supplémentaires applicables à la *Vente* peuvent également figurer dans le *Catalogue de la Vente*, dans une note insérée dans le *Catalogue et/ou* dans une note affichée dans le lieu de *Vente*, et il vous incombe de les lire également. Des annonces concernant la *Vente* pourront également être faites oralement avant ou pendant la *Vente* sans préavis écrit. Vous devez être conscient(e) de la possibilité que des changements soient apportés aux conditions de la *Vente*, être vigilant sur ce point et demander, avant d'encherir, si de tels changements sont intervenus.

En vous enregistrant pour participer à nos ventes et/ou en enchérissant vous acceptez les présentes *Conditions de Ventes*.

1. NOTRE RÔLE

Dans son rôle d'Adjudicateur de lots, *Bonhams* est autorisé par le *Vendeur* à agir uniquement pour et dans l'intérêt du *Vendeur*. *Bonhams* n'agit pas pour le compte des *Acheteurs* ou des *Enchérisseurs* et ne leur fournit aucun conseil. Si *Bonhams* ou un membre de son personnel fait des déclarations à propos d'un *Lot*, ou si *Bonhams* fournit un Rapport d'état à propos d'un *Lot*, ces déclarations seront faites ou ce rapport sera établi pour le compte du *Vendeur du Lot*. Il est fortement conseillé aux *Enchérisseurs* et *Acheteurs* qui n'ont pas eux-mêmes des connaissances d'expert sur les *Lots* de solliciter et d'obtenir un avis indépendant sur les *Lots* et leur valeur, avant d'encherir sur ceux-ci. Le *Vendeur* a autorisé *Bonhams* à vendre le *Lot* en qualité de mandataire agissant pour son compte et, sauf accord contraire exprès, *Bonhams* agit exclusivement en qualité de mandataire du *Vendeur*. Toute assertion ou déclaration faite par nous au titre d'un *Lot* est faite pour le compte du *Vendeur* et non pour notre compte, à moins que *Bonhams* ne vende un *Lot* en tant que mandant, et tout *Contrat de Vente* est conclu entre l'*Acheteur* et le *Vendeur* et non entre l'*Acheteur* et nous-mêmes. Si *Bonhams* vend un *Lot* en tant que mandant, il en sera fait mention dans le *Catalogue* ou dans une annonce du Commissaire-priseur à cet effet ou dans un avis affiché dans le lieu de la *Vente* ou inséré dans le *Catalogue*. Si vous êtes le dernier *Enchérisseur* pour un *Lot* et donc l'achetez, *Bonhams* conclura un contrat avec vous en tant qu'*Acheteur* dans les termes du contrat avec l'*Acheteur*, joint en Annexe 1 au *Catalogue*, qui régira les relations entre *Bonhams* et vous-même en votre qualité d'*Acheteur*.

2. LOTS

Sous réserve de la *Description Contractuelle* imprimée en caractères gras dans l'Article consacré au *Lot* dans le *Catalogue des Ventes en Ligne* (voir paragraphe 3 ci-dessous), les *Lots* sont vendus à l'*Acheteur* « en l'état » où ils se trouvent au moment de la vente, avec tous leurs défauts et imperfections. Les illustrations et photographies des *Lots* servent uniquement à leur identification. Une photographie ou illustration figurant dans le *Catalogue* (à l'exception des photographies formant partie de la *Description Contractuelle*) ou ailleurs peut ne pas reproduire exactement la ou les couleurs ou le véritable état du *Lot*. Les *Lots* sont disponibles pour examen avant la *Vente*, et il vous incombe de vous assurer vous-même de chacun des aspects d'un *Lot*, y compris son auteur, son attribution, son état, sa provenance, son histoire, son contexte, son authenticité, son style, son époque, son âge, son aptitude à une utilisation particulière, son état de marche s'il s'agit d'une voiture (le cas échéant) son origine, sa valeur et son prix de vente *Estimé* (y compris le *Prix d'Adjudication*). Il vous incombe d'examiner tout *Lot* qui vous intéresse. Il convient de rappeler que l'état réel d'un *Lot* peut ne pas être aussi bon que celui qu'indique son apparence extérieure. En particulier, des pièces peuvent avoir été remplacées ou changées et des *Lots* peuvent ne pas être authentiques ou de qualité satisfaisante ; l'intérieur d'un *Lot* peut ne pas être visible, peut ne pas être d'origine ou peut être endommagé, par exemple s'il est recouvert d'une tapisserie ou d'un revêtement quelconque. Étant donné leur âge, de nombreux *Lots* peuvent avoir été endommagés et/ou réparés et vous ne devez pas présumer qu'un *Lot* est en bon état. Les objets électroniques ou mécaniques ou les pièces sont vendus pour leur intérêt artistique, historique ou culturel et peuvent ne pas fonctionner ou ne pas être conformes aux exigences légales actuelles. Vous ne devez pas présumer que des objets électriques destinés à fonctionner sur les réseaux de l'électricité domestique pourront être connectés sur ces réseaux et devrez donc préalablement obtenir un rapport sur leur état de la part d'un électricien qualifié. Ces objets impropres à être connectés sont vendus uniquement comme des objets de vitrine. Si vous n'avez pas l'expertise nécessaire concernant un *Lot*, prenez conseil à ce sujet. Nous pouvons vous aider à prendre les dispositions nécessaires afin de vous permettre de procéder ou de faire procéder à des examens et tests plus détaillés. Toute personne qui endommage un *Lot* sera responsable de la perte

ainsi causée.

3. DESCRIPTIONS DES LOTS ET ESTIMATIONS

Description contractuelle d'un Lot

Le *Catalogue* contient un Article pour chaque *Lot*. Chaque *Lot* est vendu par le *Vendeur* à l'*Acheteur* comme correspondant uniquement à la partie de l'Article imprimée en caractères gras, et (sauf pour la couleur, qui peut être reproduite de manière inexacte) à toute photographie du *Lot* dans le *Catalogue*. Le reste de l'Article, qui n'est pas imprimé en caractères gras est donné à titre indicatif et représente uniquement l'opinion de *Bonhams* (donnée au nom du *Vendeur*) sur le *Lot* et ne fait pas partie de la *Description Contractuelle* conformément à laquelle le *Lot* est vendu par le *Vendeur*.

Estimations

Dans la plupart des cas, une *Estimation* est imprimée à côté de l'Article. Les *Estimations* fournies expriment uniquement l'opinion de *Bonhams* faite au nom du *Vendeur* à propos de la fourchette dans laquelle *Bonhams* pense que le *Prix d'adjudication* pour le *Lot* est susceptible de se situer. Il ne s'agit en aucun cas d'une estimation de valeur. Les *Estimations* ne tiennent pas compte de la TVA, de la *Commission* d'achat ou d'autres frais payables par l'*Acheteur*, qui sont décrits en détail au paragraphe 7 de les présentes Conditions de Ventes. Les prix dépendent des enchères et les *Lots* peuvent se vendre à des *Prix d'Adjudication* inférieurs ou supérieurs aux *Estimations*. Les *Estimations* ne doivent donc pas être considérées comme une indication du prix de vente réel ou de la valeur d'un *Lot*. Les *Estimations* sont fournies dans la devise de la *Vente*.

Rapports d'état

Pour la plupart des *Lots*, vous pouvez demander à *Bonhams* un *Rapport sur l'état* physique général du *Lot*. Si vous lui faites cette demande, *Bonhams* vous fournira ce rapport gratuitement, pour le compte du *Vendeur*. Étant donné qu'il s'agit d'un service supplémentaire et gratuit, *Bonhams* ne conclut pas de contrat avec vous au titre du *Rapport d'état*. En conséquence, *Bonhams* n'assume aucune responsabilité à votre égard à ce titre. Chaque *Rapport d'état* exprime l'opinion de *Bonhams* quant à l'état général du *Lot* concerné et est fonction des connaissances artistiques et scientifiques à la date de la vente. *Bonhams* ne déclare ni ne garantit qu'un *Rapport d'état* inclue tous les aspects de l'état interne ou externe du *Lot*. Le *Vendeur* ne vous doit ni n'accepte de vous devoir, en tant qu'*Enchérisseur* ou *Acheteur*, aucune obligation concernant ce rapport gratuit à propos d'un *Lot*, qui vous est fourni afin que vous puissiez l'examiner ou le faire examiner par un expert mandaté par vos soins.

Responsabilité du Vendeur envers vous

Le *Vendeur* ne fait et ne s'oblige à faire aucune déclaration factuelle, et n'assume aucune garantie, aucune obligation ni aucune responsabilité contractuelle ou quasi-délictuelle (excepté envers l'*Acheteur* final, ainsi qu'il est dit ci-dessus) au titre de l'exactitude ou du caractère complet de toute assertion ou déclaration faite par lui ou pour son compte, qui contient un élément quelconque de description de tout *Lot* ni au titre du prix de vente prévu ou probable de tout *Lot*. Exception faite de ce qui est stipulé ci-dessus, aucune assertion ou déclaration faite par le *Vendeur* ou pour son compte contenant un élément quelconque de description d'un *Lot*, ni aucune *Estimation* ne sont incorporées dans le *Contrat de Vente* entre le *Vendeur* et l'*Acheteur*.

Responsabilité de Bonhams envers vous

Vous avez la possibilité d'examiner le *Lot* si vous le souhaitez et le *Contrat de Vente d'un Lot* est conclu avec le *Vendeur* et non avec *Bonhams*. *Bonhams* agit exclusivement en qualité de mandataire du *Vendeur* (à moins que *Bonhams* ne vende le *Lot* en tant que mandant). *Bonhams* n'assume envers vous aucune obligation d'examiner, d'enquêter ou de procéder à des tests sur chaque *Lot*, approfondis ou autres, afin d'établir l'exactitude ou de vérifier autrement toutes *Descriptions* ou opinions données par *Bonhams*, ou par toute personne pour le compte de *Bonhams*, que ce soit dans le *Catalogue* ou ailleurs. Vous ne devez pas supposer que ces examens, ces enquêtes ou ces tests ont été réalisés. *Bonhams* ne fait et ne s'oblige à faire aucune déclaration factuelle. Aucune assertion ou déclaration faite par *Bonhams* ou pour son compte contenant un élément quelconque de description d'un *Lot*, ni aucune *Estimation* ne sont incorporées dans notre *Contrat avec l'Acheteur*.

Modifications

Les *Descriptions* et les *Estimations* peuvent être modifiées à la discrétion de *Bonhams* par le biais d'une annonce verbale ou d'un avis écrit avant ou pendant une *Vente*. LE *LOT EST DISPONIBLE POUR EXAMEN ET VOUS DEVEZ VOUS FORMER VOTRE PROPRE OPINION SUR CELUI-CI*. IL VOUS EST FORTEMENT CONSEILLÉ D'EXAMINER TOUT *LOT* OU DE LE FAIRE EXAMINER POUR VOTRE COMPTE AVANT LA *VENTE*.

4. CONDUITE DE LA VENTE

Nos *Ventes* sont des ventes aux enchères publiques, auxquelles des personnes peuvent assister. Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, de refuser l'accès à nos locaux ou à toute *Vente* et de faire sortir toute personne de nos locaux et salles des ventes, sans devoir en indiquer la raison. Nous pouvons à notre seule et entière discrétion décider de procéder à la *Vente*, d'inclure un *Lot* dans la *Vente*, ainsi que de la manière dont la *Vente* se déroulera, et nous pouvons offrir les *Lots* à la *Vente* dans tout ordre que nous choisissons, nonobstant les

numéros attribués aux *Lots* dans le *Catalogue*. Vous devrez donc vérifier la date et l'heure de commencement de la *Vente*, et vérifier si des *Lots* ont été retirés de la *Vente* ou ajoutés tardivement à celle-ci. En effet, ces retraits ou ajouts tardifs peuvent modifier l'heure à laquelle un *Lot* qui vous intéresse est mis en *Vente*. Nous pouvons, à notre seule et entière discrétion, refuser toute enchère, augmenter tout pas d'enchère comme nous le jugerons approprié, diviser tout *Lot*, regrouper deux *Lots*, retirer tout *Lot* d'une *Vente* et, avant que la *Vente* ait pris fin, remettre tout *Lot* aux enchères. Les *Ventes* aux enchères peuvent excéder 100 *Lots* par heure et les pas d'enchère sont généralement d'environ 10% ; toutefois, ces chiffres varient d'une *Vente* à l'autre et d'un Commissaire-priseur à l'autre. Contactez le département organisant la *Vente* pour avoir un avis sur ce point. Si un *Prix de Réserve a été fixé pour un Lot*, le Commissaire-priseur peut, en son absolue discrétion, passer des enchères (à concurrence d'un montant qui ne sera ni égal ni supérieur à ce *Prix de Réserve*) pour le compte du *Vendeur*. Nous ne sommes pas responsables envers vous de la présence ou de l'absence d'un *Prix de Réserve* au titre de tout *Lot*. Si un *Prix de Réserve a été fixé, il ne devra pas être supérieur à la plus basse Estimation* faite dans le *Catalogue*, en supposant que la devise du *Prix de Réserve* n'ait pas fluctué de manière défavorable par rapport à la devise de l'*Estimation*. L'*Acheteur* sera l'*Enchérisseur* qui fait la plus haute enchère acceptable par le Commissaire-priseur pour un *Lot* (sous réserve de tout *Prix de Réserve* applicable), et auquel le *Lot* est adjudgé par le Commissaire-priseur à la tombée du marteau du Commissaire-priseur. Tout différend relatif à la plus haute enchère acceptable sera tranché par le Commissaire-priseur en son absolue discrétion. Toutes les enchères passées se rapporteront au numéro de *Lot* annoncé par le Commissaire-priseur. Un convertisseur électronique de devises peut être utilisé lors de la *Vente*. Cet outil est fourni uniquement pour votre commodité et constitue une évaluation approximative de la contre-valeur d'une enchère donnée dans certaines devises. Nous n'acceptons aucune responsabilité au titre des erreurs qui pourraient se produire en raison de l'utilisation du convertisseur de devises. Nous pouvons utiliser des caméras vidéo pour enregistrer la *Vente* et pouvons enregistrer des appels téléphoniques pour des raisons de sécurité, et afin d'aider à résoudre des différends pouvant s'élever au titre d'enchères passées lors de la *Vente*. Nous pouvons utiliser des écrans sur lesquels des images des *Lots* seront projetées. Ce service est fourni pour permettre une meilleure vue des *Lots* lors de la *Vente*. L'image projetée sur l'écran doit être considérée comme une simple indication du *Lot* concerné. Il convient de noter que toutes les enchères passées se rapporteront au numéro de *Lot* annoncé par le Commissaire-priseur. Nous n'acceptons aucune responsabilité au titre des erreurs qui pourraient se produire dans l'utilisation de l'écran.

DRIT DE PREEMPTION

L'Etat dispose d'un droit de préemption des biens culturels vendus. L'Etat pourra se substituer au dernier enchérisseur dans les quinze jours de la *Vente*.

5. ENCHÈRES

Vous devez compléter et nous remettre l'un de nos Formulaires d'Enchères, c'est-à-dire notre Formulaire d'Enregistrement d'*Enchérisseur*, notre Formulaire d'Enchères en Absence (Ordre d'Achat) ou notre Formulaire d'Enchères par Téléphone afin de pouvoir enchérir lors de nos *Ventes*. Si vous êtes un nouveau client chez *Bonhams* ou si vous n'avez pas récemment mis à jour vos données d'enregistrement, vous devez vous préenregistrer, au moins deux jours ouvrables avant la *Vente* lors de laquelle vous souhaitez enchérir. Vous devez fournir un justificatif d'identité et de domicile délivré par le gouvernement. Si vous êtes une société, il faut fournir votre certificat d'immatriculation (Extrait Kbis) ou un document équivalent, avec votre dénomination et l'adresse de votre siège social, une preuve de votre adresse actuelle délivrée par le gouvernement, une preuve documentaire de vos propriétés effectives et de vos administrateurs et une preuve de l'autorisation d'effectuer des transactions. Nous pouvons également vous demander une référence financière et/ou une caution avant de vous autoriser à enchérir. Nous nous réservons le droit, à notre discrétion, de demander des informations supplémentaires afin de compléter notre identification de client, de refuser d'enregistrer une personne comme *Enchérisseur*, et de rejeter ses enchères si elles ont déjà été enregistrées. Nous nous réservons également le droit de différer la finalisation de la vente d'un *Lot*, à notre discrétion, le temps de terminer nos enquêtes relatives à l'enregistrement et à l'identification, et d'annuler la vente de tout *Lot*, si vous violez vos garanties en tant qu'*Acheteur*, ou si nous considérons que cette *Vente* serait illégale ou ferait autrement jouer la responsabilité du *Vendeur* ou de *Bonhams*, ou nuirait à la réputation de *Bonhams*.

Encherir en personne

À condition que vous vous soyez préenregistré pour enchérir ou ayez récemment mis à jour vos données d'enregistrement existantes, vous devez vous rendre à notre bureau d'enregistrement des Enchérisseurs dans le lieu de la *Vente* et remplir un Formulaire d'Enregistrement et d'Enchères le jour de la *Vente* (ou, si possible, avant). Le système de numérotation des enchères est parfois visé sous le terme d'« enchères par paddle » (ou « enchères par panneau numéroté »). Il vous sera remis une grande carte (un « paddle

» ou panneau numéroté) portant un numéro imprimé, pour les besoins de la *Vente*. Si vous êtes l'*Enchérisseur* gagnant, vous devrez faire en sorte que votre numéro puisse être vu clairement par le Commissaire-priseur et que votre numéro soit identifié comme celui de l'*Acheteur*. Vous ne devez laisser personne d'autre utiliser votre paddle, étant donné que tous les *Lots* seront facturés au nom et à l'adresse indiqués sur votre Formulaire d'Enregistrement d'Enchérisseur. Une fois émise, une facture ne sera pas modifiée. En cas de doute à propos du Prix d'Adjudication d'un *Lot* particulier, ou sur la question de savoir si vous êtes l'*Enchérisseur* gagnant d'un *Lot* particulier, informez-en le Commissaire-priseur avant que le prochain *Lot* ne soit offert à la *Vente*. À la fin de la *Vente*, ou lorsque vous aurez fini d'enchérir, merci de restituer votre paddle au bureau d'enregistrement des *Enchérisseurs*.

Enchérir par téléphone

Si vous souhaitez enchérir par téléphone lors de la *Vente*, et à condition que vous vous soyez pré-enregistré pour enchérir ou ayez récemment mis à jour vos données d'enregistrement existantes, complétez un Formulaire d'Enregistrement et d'Enchères, disponible dans nos bureaux ou dans le *Catalogue*. Retournez-le au service responsable de la *Vente* 24 heures au moins avant la *Vente*. Il vous incombe de vérifier auprès de notre Service d'Enchères que votre enchère a bien été reçue. Les conversations téléphoniques seront enregistrées. La possibilité d'enchérir par téléphone est un service discrétionnaire offert à titre gratuit et peut ne pas être disponible pour tous les *Lots*. Nous ne serons pas tenus d'enchérir pour votre compte si vous n'êtes pas disponible au moment de la *Vente* ou si la liaison téléphonique est interrompue pendant les enchères. Contactez-nous pour plus de détails.

Enchérir par courrier postal ou par fax

Les Formulaires d'Enchères en Absence (Ordre d'Achat) figurent en annexe au *Catalogue* et doivent être complétés et envoyés au service responsable de la *Vente*, dès que vous vous serez pré-enregistré pour enchérir ou aurez récemment mis à jour vos données d'enregistrement existantes. Il est de votre intérêt de nous retourner votre formulaire dès que possible, étant donné que si deux *Enchérisseurs* ou davantage soumettent des enchères identiques pour un *Lot*, la préférence sera donnée à l'enchère reçue la première. En toute hypothèse, toutes les enchères doivent être reçues 24 heures au moins avant le début de la *Vente*. Vérifiez soigneusement votre Formulaire d'Enchères en Absence (Ordre d'Achat) avant de nous le retourner, intégralement complété et signé par vous. Il vous incombe de vérifier avec notre Service Enchères que votre enchère a bien été reçue. Ce service est fourni à titre complémentaire et est confidentiel. Ces enchères sont faites à vos propres risques et nous n'assurons aucune responsabilité si nous ne recevons pas et/ou ne passons pas l'une quelconque de ces enchères. Toutes les enchères passées pour votre compte le seront au plus bas niveau possible sous réserve des *Prix de Réserve* et d'autres enchères passées pour le *Lot*. S'il y a lieu, vos enchères seront arrondies à la baisse au montant le plus proche correspondant aux paliers d'enchères du Commissaire-priseur. Les nouveaux *Enchérisseurs* doivent également fournir la preuve de leur identité et de leur adresse pour pouvoir enchérir. À défaut, votre enchère ne sera pas placée.

Enchérir par Internet

Consultez notre *Site Internet* à l'adresse suivante : <http://www.bonhams.com>, qui donne tous les détails sur la manière d'enchérir via l'Internet. *Bonhams* ne sera pas responsable des retards, interruptions ou autres incapacités à faire une enchère, causés par des pertes de connexion Internet, une panne ou un dysfonctionnement du site Internet ou du processus d'enchères, ou un dysfonctionnement de logiciels, systèmes, ordinateurs ou appareils mobiles.

Enchérir par l'intermédiaire d'un mandataire

Les enchères seront traitées comme étant placées exclusivement pour le compte de la personne nommée désignée dans le Formulaire d'Enchères, sauf accord contraire écrit de notre part avant la *Vente*. Si vous souhaitez enchérir pour le compte d'une autre personne (votre mandant), vous devez fournir les informations de pré-inscription énoncées ci-dessus pour vous et pour votre mandant. Nous aurons besoin d'une confirmation écrite du mandant qui atteste de votre droit d'enchérir pour son compte ainsi que de sa pièce d'identité. Votre attention est en particulier attirée sur vos obligations de diligence concernant votre mandant et la source de ses fonds, et sur les garanties que vous fournissez si vous êtes l'*Acheteur*, qui sont stipulées au paragraphe 3 du *Contrat avec l'acheteur*, joint en Annexe 1 au *Catalogue*. Néanmoins, comme l'explique le Formulaire d'Enchères, si une personne fait une enchère en tant qu'agent pour le compte d'une autre (son mandant, et ce qu'elle ait ou non divulgué ce fait), elle sera conjointement et solidairement responsable avec son mandant envers le *Vendeur* et *Bonhams* en vertu de tout contrat résultant d'une enchère gagnante. Faites-nous savoir si vous avez l'intention de nommer un tiers afin d'enchérir pour votre compte lors de la *Vente*, à moins que nous ne soyons chargés d'enchérir en vertu d'un Formulaire d'Enchères par Téléphone ou en Absence (Ordre d'Achat), complété par vous. Si nous n'approuvons pas par écrit les dispositions que vous avez prises pour enchérir par l'intermédiaire d'un mandataire avant la *Vente*, nous serons en droit de présumer que la personne enchérissant lors de la *Vente*

enchérir pour son propre compte. En conséquence, la personne enchérissant lors de la *Vente* sera l'*Acheteur* et sera tenue de payer le *Prix d'Adjudication* et la *Commission* d'Achat ainsi que les frais associés. Si nous approuvons l'identité de votre client à l'avance, nous serons en mesure d'adresser la facture à votre mandant plutôt qu'à vous-mêmes. Nous exigeons la preuve de l'identité et de l'adresse du client du mandataire préalablement à toutes enchères passées par le mandataire pour son compte. Reportez-vous à nos Conditions Générales et contactez notre Département Service Clients pour plus de détails. **Bonhams** procède à des vérifications sur les informations fournies par les clients ("Customer Due Diligence (CDD)" sur ses *Vendeurs* et *Acheteurs*, comme l'exigent la réglementation sur le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le transfert de fonds (informations sur le payeur) ("les Réglementations"). Selon son interprétation des Réglementations et des Lignes directrices à l'intention de l'industrie, approuvées par le Trésor, *Bonhams* considère que la procédure de CDD prescrite par les Réglementations n'a pas à être accomplie par les *Acheteurs* sur les Vendeurs lors des enchères de *Bonhams* ou vice versa. Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, l'adjudicataire ne bénéficie pas du droit de rétractation à la suite de la *Vente*.

6. CONTRAT ENTRE L'ACHETEUR ET LE VENDEUR ET BONHAMS

Lorsque le *Lot* sera adjugé à l'*Acheteur*, un *Contrat de vente* du *Lot* sera conclu entre le *Vendeur* et l'*Acheteur* selon les termes du *Contrat* figurant à l'Annexe 1 au *Catalogue*. Vous devrez alors payer le *Prix d'Achat*, qui se compose du *Prix d'Adjudication*, de la *Commission d'Achat* plus toute TVA et taxe applicable. Simultanément, un contrat est également conclu entre nous, en tant que maison de ventes aux enchères, et l'*Acheteur*. Veuillez lire attentivement le *Contrat avec l'Acheteur* qui figurent à l'Annexe 1 au *Catalogue*, que vous devrez conclure si vous êtes le meilleur *Enchérisseur*, y compris les garanties relatives à votre statut et à la source des fonds. Nous pourrions modifier les termes de ce contrat avant qu'il ne soit conclu, en insérant ces modifications dans le *Catalogue*, et/ou en plaçant un encart dans le *Catalogue* et/ou en affichant des avis dans le lieu de *Vente*, et/ou en faisant des annonces verbales avant et pendant la *Vente*. Il vous incombe de vous assurer que vous connaissez la version à jour du *Contrat avec l'Acheteur* relatif à cette *Vente*.

7. COMMISSION D'ACHAT ET AUTRES FRAIS À PAYER PAR L'ACHETEUR

En vertu du *Contrat avec l'Acheteur*, ce dernier nous paie une commission (la *Commission d'Achat*) conformément aux termes dudit contrat et aux taux indiqués ci-dessous, calculés par référence au *Prix d'Adjudication* et payables en sus de celui-ci. Pour cette *Vente*, les *Acheteurs* paieront les taux de *Commission d'Achat* suivants pour chaque *Lot* acheté :

- 28 % HT du *Prix d'Adjudication* pour un prix allant de 1 à 40 000 € ;
- Plus 27 % HT du *Prix d'Adjudication* à partir de 40 001 € et jusqu'à 800 000 € ;
- plus 21 % HT du *Prix d'Adjudication* à partir de 800 001 € et jusqu'à 4 500 000 € ;
- plus 14,5 % HT du *Prix d'Adjudication* pour les montants supérieurs à 4 500 000 €

Des frais d'un montant de 4 % HT (plus la TVA à 20 %) du prix d'adjudication seront ajoutés aux factures des enchérisseurs ayant acquis des lots via les plateformes d'enchères suivantes : Invaluable, Live Auctioneers, The Saleroom et Lot-tissimo.

Des frais d'un montant de 1,5 % HT (plus la TVA à 20 %) du prix d'adjudication seront ajoutés aux factures des enchérisseurs ayant acquis des lots via la plateforme Drouot Live.

Des frais d'un montant de 3 % HT (plus la TVA à 20 %) du prix d'adjudication seront ajoutés aux factures des enchérisseurs ayant acquis des lots via la plateforme Interenchères.

La TVA sera également due sur la commission d'achat ou sur le prix d'adjudication et la commission d'achat selon les dispositions fiscales applicables. Voir le paragraphe 8 ci-dessous pour plus de détails.

Des frais d'entreposage et de manutention peuvent également être à la charge de l'*Acheteur*, comme indiqué sur la page « Informations sur la *Vente* » au début du *Catalogue*.

Droit de suite

Sur certains *Lots*, portant la mention « AR » dans le *Catalogue* et qui sont vendus à un *Prix d'Adjudication* au moins égal à 750 €, l'*Acheteur* nous versera une *Commission* supplémentaire pour couvrir nos *Frais* relatifs au paiement du droits d'auteur en vertu des Réglementations le droit de suite d'arts artistes. La *Commission* supplémentaire correspond à un pourcentage du *Prix d'Adjudication* calculé conformément au tableau ci-dessous, et ne devra pas dépasser 12 500 €. *Prix d'Adjudication* pourcentage De 0 à 50 000 € 4 %, De 50 000,01 à 200 000 € 3 %, De 200 000,01 à 350 000 € 1 %, De 350 000,01 à 500 000 € 0,5 %, Au-delà de 500 000 € 0,25 %.

8. TVA

Le taux de TVA en vigueur au moment de la mise sous presse est de 20 % sur la commission acheteur pour le régime de la marge, mais il est susceptible d'être modifié par le gouvernement et le taux à payer sera celui en vigueur à la date de la *Vente*.

Par ailleurs, les symboles suivants, figurant à côté du numéro de *Lot*, indiquent que la TVA est due sur le *Prix d'adjudication* et la *Commission* d'achat :

- † TVA au taux en vigueur (actuellement à 20 %) sur le prix d'adjudication et la commission d'achat
- †† TVA au taux réduit (actuellement à 5,5 %) sur le *Prix d'Adjudication* et la *Commission* d'Achat pour les œuvres d'art, objets de collection et antiquités
- Ω TVA au taux en vigueur (de 20 %) sur le *Prix d'Adjudication* et la *Commission* d'Achat pour les articles importés
- * TVA à un taux réduit (de 5,5 %) sur le *Prix d'Adjudication* et sur la *Commission* d'Achat pour les œuvres d'art, objets de collection et antiquités importés
- G Les lingots d'or sont exonérés de la TVA sur le *Prix d'Adjudication* et soumis à la TVA au taux en vigueur sur la *Commission* d'Achat
- Zéro TVA, aucune TVA ne sera ajoutée au *Prix d'Adjudication* ou à la *Commission* d'Achat

Dans tous les autres cas, aucune TVA ne sera appliquée sur le *Prix d'Adjudication*, mais la TVA au taux en vigueur sera ajoutée à la *Commission d'Achat* qui sera facturée sur une base TVA incluse.

EXPORTATION - DETAXE

La *TVA* facturée sera remboursée à l'*Acheteur* qui justifie de sa qualité de résident hors de l'Union Européenne, sur présentation auprès de notre service comptable, dans un délai maximum de trois mois suivant la vente de la déclaration d'exportation (DAU) du bien acquis dûment visé par le service des Douanes. Le document d'exportation devra mentionner *Bonhams France* comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire du bien.

9. PAIEMENT

Il est de la plus haute importance de vous assurer que vous avez des fonds facilement disponibles pour payer le *Prix d'Achat* et la *Commission d'Achat* (plus la TVA et tous les autres *Frais* et dépenses qui nous sont dus) dans leur intégralité avant d'enchérir pour un *Lot*. Si vous êtes l'*Enchérisseur* gagnant, vous devez effectuer le paiement au plus tard à 16h30 le deuxième jour ouvrable suivant la *Vente*, de telle sorte que toutes les sommes soient compensées au plus tard le huitième jour ouvrable suivant la *Vente*. Les paiements effectués par une personne autre que l'*Acheteur* enregistré ne seront pas acceptés. *Bonhams* se réserve le droit de modifier les conditions de paiement à tout moment.

Le virement bancaire est le mode de paiement préféré de Bonhams.

Vous pouvez transférer des fonds par voie électronique sur notre *Compte*. Dans ce cas, veuillez indiquer sur votre ordre de virement votre numéro de paddle et le numéro de la facture comme référence. Les coordonnées de notre *Compte* sont les suivantes :
Banque : HSBC
Adresse : BBC PARIS HAUSSMANN 26 Boulevard Malesherbes, 75008 Paris
Intitulé du compte: Bonhams France SAS
Numéro du compte : 09170002091
Code guichet : 00917
Numéro IBAN : FR76 3005 6009 1709 1700 0209 192

En cas de paiement par virement bancaire, le montant reçu après déduction des frais bancaires éventuels et/ou de conversion de la monnaie de paiement en euros ne doit pas être inférieur au montant en euros à payer, tel qu'indiqué sur la facture. Le paiement peut également être effectué par l'une des méthodes suivantes :

Chèque personnel tiré sur une succursale française d'une banque ou d'une société de crédit immobilier : tous les chèques doivent être encaissés avant que vous puissiez retirer vos achats et doivent être libellés à l'ordre de Bonhams France SAS.

Espèces : Si vous êtes résident fiscal français ou si vous agissez pour les besoins d'une activité professionnelle vous pouvez payer des *Lots* achetés lors de la *Vente* avec des billets ou des pièces de monnaie libellée dans la devise dans laquelle la *Vente* est conduite sous réserve que le montant total au titre de tous les *Lots* achetés lors de la *Vente* n'exécède pas 1000 € TTC. Les *Acheteurs* qui justifient d'une résidence fiscale à l'étranger et qui n'agissent pas pour les besoins d'une activité professionnelle pourront payer leurs achats en espèces à hauteur de la somme de 3 000 € TTC.

Cartes de débit au nom de l'*Acheteur* (y compris les cartes China Union Pay (CUP) et les cartes de débit émises par Visa et MasterCard uniquement). Il n'y a pas de plafond limitant la valeur du paiement s'il est effectué en personne en utilisant la vérification par carte à puce.

Le paiement **par téléphone** peut également être accepté pour un montant limité à 5 000 €, sous réserve des procédures de vérification appropriées, bien que cette facilité ne soit pas disponible pour les acheteurs qui achètent pour la première fois. Si le montant payable par vous pour des *Lots* excède cette

somme, le solde devra être payé par un autre moyen.

Cartes de crédit au nom de l'Acheteur (y compris les cartes China Union Pay (CUP) et les cartes de crédit émises par Visa et MasterCard uniquement). La valeur du paiement est limitée à 5 000 € si le paiement est effectué en personne au moyen d'une vérification par carte de puce. Il est conseillé d'informer à l'avance votre fournisseur de carte de débit ou de crédit de votre achat afin de réduire les retards causés par le fait que nous devons demander une autorisation lorsque vous venez payer. Les règlements par American Express ne sont pas acceptés.

Remarque : une seule carte de débit ou de crédit peut être utilisée pour le paiement du solde. Si vous avez des questions concernant les paiements par carte, veuillez contacter notre service clients. Nous nous réservons le droit d'enquêter et d'identifier la source des fonds que nous recevons, de reporter la conclusion de la vente de tout Lot à notre discrétion pendant que nous terminons nos enquêtes, et d'annuler la vente de tout Lot si vous êtes en violation de vos garanties en tant qu'Acheteur, si nous considérons qu'une telle Vente serait illégale ou imposerait autrement des obligations au Vendeur ou à Bonhams, ou serait préjudiciable à la réputation de Bonhams.

DEFAUT DE PAIEMENT

A défaut de paiement du Prix d'Adjudication et des Frais, une mise en demeure sera adressée à l'Acheteur par lettre recommandée avec avis de réception. A défaut de paiement de la somme due à l'expiration du délai d'un mois après cette mise en demeure, il sera perçu sur l'Acheteur des intérêts de retard égaux à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi que des frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros. Tout mois de retard entamé génère l'application des pénalités. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée lorsque les frais de recouvrement réellement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

L'application de cette clause ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de réitération des enchères régie par l'article L321-14 du Code de commerce. Dans le cadre de la réitération des enchères Bonhams sera en droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant le paiement de la différence entre le Prix d'Adjudication initial et le Prix d'Adjudication sur réitération des enchères s'il est inférieur ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Bonhams se réserve la possibilité d'exclure de ses futures ventes, tout adjudicataire qui n'aura pas respecté les présentes Conditions de Vente.

10. RUCUPÉRATION, ENTREPOSAGE ET DROITS DE RÉSIATION DES CONSOMMATEURS DE L'UE

L'Acheteur d'un Lot ne sera pas autorisé à le retirer avant que le paiement intégral et en fonds compensés ait été effectué (sauf si nous avons conclu un accord spécial avec l'Acheteur). Pour la récupération et le retrait des Lots achetés, veuillez-vous reporter à la page « Informations sur la Vente » au début du Catalogue. Nos bureaux sont ouverts de 9h30 à 17h00 du lundi au vendredi. Le Catalogue donne des détails sur la récupération des Lots, leur entreposage et la Société d'Entreposage après la Vente.

11. EXPÉDITION

Bonhams pourra conseiller aux Acheteurs qui le souhaitent des sociétés de transport et de transit pour procéder à l'expédition et à l'exportation de leurs achats. A cet effet, veuillez contacter notre équipe à l'adresse suivante : paris@bonhams.com Il est précisé que le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

12. RESTRICTIONS EN MATIÈRE D'EXPORTATION ET DE COMMERCE

Il est de votre seule responsabilité de vous conformer à toutes les réglementations en matière d'exportation et d'importation relatives à vos achats et également d'obtenir toute licence d'exportation et/ou d'importation nécessaire. Afin de contrôler la circulation des biens culturels, la loi n°92-1477 du 31 décembre 1992 (modifiée par celle du 10 juillet 2000) soumet les exportations hors du territoire français à des modalités particulières, applicables aux biens dont l'ancienneté et la valeur dépassent certains seuils. Le certificat d'exportation est un simple document administratif qui n'apporte aucune garantie d'authenticité du bien qu'il permet d'exporter. La demande de certificat pour un bien culturel en vue de sa libre circulation hors du territoire français ou de tous autres documents administratifs n'affecte en rien l'obligation de paiement incombant à l'acheteur. Le besoin de licences d'importation varie d'un pays à l'autre et vous devez vous informer au sujet des exigences et dispositions locales pertinentes. Le refus de délivrance par l'Etat d'un certificat d'exportation ou d'une licence d'importation ou d'exportation ou tout retard dans l'obtention de cette licence ne permet pas d'annuler une Vente ni de retarder le paiement intégral du Lot. En règle générale, veuillez contacter notre service d'expédition avant la Vente si vous avez besoin d'aide à propos de la réglementation en matière d'exportation. Il est rappelé que la loi punit de sanctions pénales, quiconque exporte ou tente d'exporter un bien culturel sans avoir obtenu les autorisations requises (article L 114-1 du Code du Patrimoine).

13. RÉGLEMENTATIONS DE LA CITES

Veuillez noter que tous les Lots marqués du symbole Y sont soumis aux réglementations de la CITES (Convention de

Washington relative à la protection des espèces menacées d'extinction) lors de l'exportation de ces articles en dehors de l'UE. Ces réglementations sont disponibles à l'adresse https://cites.org https://cites.application.developpement-durable.gouv.fr La législation différant dans Etat à l'autre, l'acheteur est tenu de vérifier la législation appliquée dans son pays d'origine avant d'enchérir. Le refus de délivrance des licences ou permis CITES et tout retard dans l'obtention de ces licences ou permis ne donnent pas lieu à l'annulation ou à la résiliation d'une vente, et n'autorisent encore moins un retard dans le paiement intégral du Lot.

14. RESPONSABILITÉ DU VENDEUR ET/OU DE BONHAMS

Exception faite de toute responsabilité du Vendeur envers l'Acheteur en vertu du Contrat de Vente, ni nous-mêmes ni le Vendeur ne serons responsables de toute perte d'affaires, de profits, de revenus ou de recettes, ni de toute perte de réputation commerciale, perturbation de l'activité ou du temps perdu par la direction ou le personnel, ni de toute perte indirecte ou de tout dommage indirect ou consécutif de toute sorte, indépendamment de la nature, du volume ou de la source de la perte ou du dommage prétendument subi et indépendamment du point de savoir si cette perte ou ce dommage a été causé ou invoqué au titre d'une négligence, d'un autre quasi-délit, d'une violation contractuelle (le cas échéant), de la violation d'une obligation légale, d'une demande de restitution ou autrement. Dans le cas où nous-mêmes et/ou le Vendeur serions responsables au titre d'un Lot ou de toute Description ou Estimation d'un Lot, ou au titre de la conduite de toute vente d'un Lot, que cette responsabilité se traduise par le paiement de dommages-intérêts, d'une indemnité ou d'une contribution, ou par une action en restitution ou de toute autre manière, notre responsabilité et/ou la responsabilité du Vendeur (combinées si nous-mêmes et le Vendeur sommes responsables) seront limitées au paiement d'un montant qui n'excèdera pas le montant du Prix d'Achat du Lot, indépendamment de la nature, du volume ou de la source de toute perte ou de tout dommage prétendument subi ou de la somme réclamée comme étant due, et indépendamment du point de savoir si la responsabilité découle d'une négligence, d'un autre quasi-délit, d'une violation contractuelle (le cas échéant), de la violation d'une obligation légale ou autre. Aucune des stipulations ci-dessus ne sera interprétée comme excluant ou restreignant (directement ou indirectement) notre responsabilité ou excluant ou restreignant les droits ou recours d'une personne au titre (i) d'une fraude, ou (ii) du décès ou d'un préjudice corporel causé par notre négligence (ou par la négligence de toute personne agissant sous notre contrôle ou dont nous sommes légalement responsables), ou (iii) de toute autre responsabilité dans la mesure où elle ne peut pas être exclue ou restreinte en vertu de la loi, ou (iv) de nos engagements en vertu des paragraphes 10 et 11 du Contrat avec l'Acheteur. Les mêmes stipulations s'appliquent au titre du Vendeur, de la même manière que si les références qui nous sont faites dans le présent paragraphe étaient remplacées par des références au Vendeur.

15. LIVRES

Comme indiqué ci-dessus, tous les Lots sont vendus « en l'état », sujets à des défauts, imperfections et erreurs de Description, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous. Toutefois, vous serez en droit de refuser un Livre dans les circonstances concernant les « Lots non conformes » énoncées au paragraphe 11 du Contrat avec l'Acheteur. Veuillez noter que la Commission d'Achat des Lots comprenant des Livres imprimés, des cartes non encadrées et des manuscrits reliés est soumise à la TVA à 5.5 % sur la commission d'achat.

16. HORLOGES ET MONTRES

Tous les Lots sont vendus « en l'état », et l'absence d'indication sur l'état d'une horloge ou d'une montre ne signifie pas que le Lot soit en bon état et sans défauts, réparations ou restaurations nécessaires. La plupart des horloges et des montres ont été réparées au cours de leur durée de vie normale et peuvent contenir des pièces qui ne sont pas d'origine. En outre, Bonhams ne fait aucune déclaration et ne garantit pas que les horloges ou montres sont en bon état de fonctionnement. Les horloges et les montres contiennent souvent des mécanismes fins et complexes, et les Enchérisseurs doivent donc savoir qu'un entretien général, un changement de pile ou des réparations supplémentaires, dont l'Acheteur est seul responsable, peuvent être nécessaires.

17. TAXIDERMIE ET ARTICLES CONNEXES

Bonhams s'engage, pour le compte du Vendeur de ces articles, à respecter pleinement les réglementations de la Cites et du DEFRA. Il est conseillé aux Acheteurs de s'informer de toutes ces réglementations et de s'attendre à ce que l'exportation des articles nécessite un temps d'organisation.

18. BIJOUX

Pierres précieuses Historiquement, de nombreuses pierres précieuses ont été soumises à divers traitements pour améliorer leur apparence. Les saphirs et les rubis sont régulièrement traités thermiquement pour améliorer leur couleur et leur clarté, et les émeraudes sont fréquemment traitées avec des huiles ou de la résine dans le même but. D'autres pierres précieuses peuvent également avoir subi des traitements comme la coloration, l'irradiation ou le revêtement. Ces traitements peuvent être permanents, tandis que d'autres peuvent

nécessiter des soins spéciaux ou un nouveau traitement au fil des ans pour conserver leur apparence. Les Enchérisseurs doivent savoir que les Estimations prennent en compte le fait que les pierres précieuses ont probablement été soumises à de tels traitements. Certains laboratoires délivrent des certificats qui donnent une Description plus détaillée des pierres précieuses. Cependant, les différents laboratoires ne sont pas toujours d'accord sur les degrés ou les types de traitement pour une pierre précieuse particulière. Dans le cas où Bonhams a reçu ou obtenu des certificats pour un Lot de la Vente, ces certificats seront présentés dans le Catalogue. Bonhams a pour politique de s'efforcer de fournir des certificats de laboratoires reconnus pour certaines pierres précieuses, mais il n'est pas toujours possible d'obtenir des certificats pour chaque Lot. Lorsqu'aucun certificat n'est publié dans le Catalogue, les Enchérisseurs doivent supposer que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées. Ni Bonhams ni le Vendeur n'acceptent de responsabilité pour les contradictions ou les certificats différents obtenus par les Acheteurs sur tout Lot après la Vente.

Poids estimés Si le poids d'une pierre apparaît dans le corps de la Description en lettres majuscules, cela signifie que la pierre a été démontée et pesée par Bonhams. Si le poids de la pierre est indiqué comme étant approximatif et n'apparaît pas en majuscules, la pierre a été évaluée par nos soins dans sa monture, et le poids indiqué est une expression de notre opinion. Ces informations sont données à titre indicatif et les Enchérisseurs doivent s'assurer de leur exactitude.

Signatures une broche en diamant, par Kutichinsky

Lorsque le nom du créateur apparaît dans le titre, Bonhams est d'avis que c'est l'œuvre de ce créateur.

- **Une broche en diamant, signée Kutichinsky**, porte une signature qui, selon Bonhams, est authentique mais peut contenir des pierres précieuses qui ne sont pas originales, ou la pièce peut avoir été modifiée.
- **Une broche en diamant, montée par Kutichinsky** a été créée par le bijoutier, selon Bonhams, mais en utilisant des pierres ou des dessins fournis par le client.

19. PHOTOGRAPHIES

Explication des termes du Catalogue

- **« Bill Brandt »** : à notre avis, il s'agit d'une œuvre de l'artiste.
- **« Attribuée à Bill Brandt »** : à notre avis, il s'agit probablement d'une œuvre de l'artiste, mais il y a moins de certitude quant à la paternité que dans la catégorie précédente ;
- **« Signé et/ou titré et/ou daté et/ou inscrit »** : à notre avis, la signature et/ou le titre et/ou la date et/ou l'inscription sont de la main de l'artiste.
- **« Signé et/ou titré et/ou daté et/ou inscrit d'une autre main »** : à notre avis, la signature et/ou le titre et/ou la date et/ou l'inscription ont été ajoutés par une autre main. La date indiquée est celle de l'image (négatif). Si aucune autre date n'est indiquée, cela signifie que le tirage photographique est ancien (le terme « ancien » peut également figurer dans la Description du lot). Une photographie ancienne est une photographie réalisée 5 à 10 ans environ après le négatif. Lorsqu'une deuxième date ultérieure apparaît, il s'agit de la date d'impression. Lorsque la date d'impression exacte n'est pas connue, mais qu'il est entendu qu'elle est postérieure, la mention « imprimé plus tard » apparaîtra dans la Description du Lot.

Sauf indication contraire, les dimensions indiquées sont celles de la feuille de papier sur laquelle l'image est imprimée, y compris les marges éventuelles. Certaines photographies peuvent apparaître dans le Catalogue sans marges illustrées. Toutes les photographies sont vendues non encadrées, sauf indication contraire dans la Description du Lot.

20. IMAGES

Explication des termes du Catalogue

Les termes utilisés dans le Catalogue ont la signification suivante, mais sont soumis aux dispositions générales relatives aux Descriptions contenues dans le Contrat de Vente :

- **« Jacopo Bassano »** : à notre avis, il s'agit d'une œuvre de l'artiste. Lorsque le ou les prénoms de l'artiste ne sont pas connus, une série d'astérisques, suivie du nom de famille de l'artiste, précédé ou non d'une initiale, indique qu'à notre avis l'œuvre est de l'artiste nommé ;
- **« Attribué à Jacopo Bassano »** : à notre avis, il s'agit probablement d'une œuvre de l'artiste, mais il y a moins de certitude quant à la paternité que dans la catégorie précédente ;
- **« Studio/Atelier de Jacopo Bassano »** : à notre avis, c'est une œuvre réalisée par une main inconnue dans un atelier de l'artiste qui peut ou non avoir été exécutée sous sa direction ;
- **« Cercle de Jacopo Bassano »** : à notre avis, c'est une œuvre réalisée par une main étroitement associée à l'artiste nommé mais qui n'est pas nécessairement son élève ;
- **« Suiveur de Jacopo Bassano »** : à notre avis, c'est une œuvre d'un peintre travaillant dans le style de l'artiste, contemporain ou quasi contemporain, mais qui n'est pas nécessairement son élève ;
- **« À la manière de Jacopo Bassano »** : à notre avis, c'est une œuvre dans le style de l'artiste et d'une date

- ultérieure ;
- « **D'après Jacopo Bassano** » : à notre avis, il s'agit d'une copie d'une œuvre connue de l'artiste.
- « **Signé et/ou daté et/ou inscrit** » : à notre avis, la signature et/ou la date et/ou l'inscription sont de la main de l'artiste ;
- « **Porte une signature et/ou une date et/ou une inscription** » : à notre avis, la signature et/ou la date et/ou l'inscription ont été ajoutés par une autre main.

21. PORCELAINE ET VERRE

Dommmages et restauration

Pour vous guider, dans nos *Catalogues*, nous décrivons en détail, dans la mesure du possible, tous les défauts, fêlures et restaurations importants. Ces *Descriptions* pratiques des dommages ne peuvent être définitives, et nos *Rapports sur l'état* ne garantissent pas qu'il n'existe pas d'autres défauts présents non mentionnés. Les *Enchérisseurs* doivent s'assurer, par le biais d'une inspection, de l'état de chaque *Lot*. Veuillez consulter le *Contrat de Vente* imprimé dans le *Catalogue* concerné. En raison de la difficulté à déterminer si un objet en verre a été repoli, il n'est fait mention, dans nos *Catalogues*, que des éclats et fêlures visibles. Il n'y a aucune indication de repolissage sévère ou autre.

22.VÉHICULES

Plaques et certificats du Veteran Car Club de Grande-Bretagne

Lorsqu'il est fait mention d'une plaque ou d'un certificat de datation du Veteran Car Club dans ce *Catalogue*, il faut garder à l'esprit que le Veteran Car Club de Grande-Bretagne, qui utilise les services de Veteran Car Company Ltd, procède de temps à autre à l'examen des voitures déjà datées et, dans certains cas, lorsque de nouvelles preuves sont disponibles, cet examen peut entraîner une modification de la date. Bien que le Club et Veteran Car Company Ltd fassent tout leur possible pour garantir l'exactitude des données, la date indiquée sur la plaque ou le certificat de datation peut être approximative et les acheteurs potentiels doivent mener leurs propres enquêtes sur la date de la voiture.

23.VINS

Les *Lots* qui se trouvent sous douane et ceux qui sont assujettis à la TVA peuvent ne pas être disponibles pour un retrait immédiat.

Examen des vins

Nous organisons parfois des dégustations avant la *Vente* pour les grandes parcelles (telles que définies ci-dessous). Ces dégustations concernent généralement des vins récents et de consommation courante. Veuillez contacter le service concerné pour plus de détails. Notre politique n'est pas d'inspecter chaque caisse non ouverte. Dans le cas des vins de plus de 20 ans, les caisses sont généralement ouvertes et les niveaux et l'apparence sont consignés dans le *Catalogue* des ventes en ligne si nécessaire. Vous devez tenir compte des variations des niveaux de chambre et de l'état des bouchons, capsules et étiquettes.

Bouchons et chambres La chambre désigne l'espace entre la base du bouchon et le vin. Les niveaux de chambre pour les bouteilles de forme bordelaise ne sont normalement notés que lorsqu'ils sont sous le goulot et pour les bouteilles de forme bourguignonne, alsacienne, allemande et cognac lorsqu'ils sont supérieurs à 4 centimètres (cm). Les niveaux de chambre acceptables augmentent avec l'âge ; les niveaux généralement acceptables sont les suivants :

- Moins de 15 ans - dans le goulot ou moins de 4 cm
- 15 à 30 ans - très haute épaupe (THE) ou jusqu'à 5 cm
- Plus de 30 ans - épaupe supérieure (ES) ou jusqu'à 6 cm

Il convient de noter que les chambres peuvent changer entre le moment de la publication du *Catalogue* et la *Vente* et que les bouchons peuvent s'abîmer lors du transport du vin. Nous n'acceptons de responsabilité que pour les *Descriptions* de l'état au moment de la publication du *Catalogue* et ne pouvons accepter de responsabilité pour toute perte résultant d'une défaillance des bouchons avant ou après ce moment.

Options d'achat de parcelles Une parcelle est un nombre de *Lots* de taille identique d'un même vin, de la même taille de bouteille et de la même *Description*. L'*Acheteur* de l'un de ces *Lots* a la possibilité d'accepter une partie ou la totalité des *Lots* restants de la même parcelle au même prix, bien que ces options soient à la seule discrétion de la Maison de vente au enchères. Il est donc conseillé aux *Enchérisseurs* absents d'enchérir sur le premier *Lot* d'une parcelle.

Vins sous douane Les vins sous douane portent la marque Δ. Tous les *Lots* vendus sous douane, et que l'*Acheteur* souhaite conserver ainsi, seront facturés sans TVA ni autre taxe sur le *Prix d'Adjudication*. Si l'*Acheteur* souhaite prendre le *Lot* comme dédouané, les droits d'accise et la TVA seront ajoutés au *Prix d'Adjudication* sur la facture. Les *Acheteurs* doivent notifier à *Bonhams*, au moment de la *Vente*, s'ils souhaitent retirer leurs vins sous douane ou dédouanés. Si un *Lot* est pris sous douane, l'*Acheteur* sera responsable du paiement de la TVA, des droits, des frais de dédouanement et autres qui pourront être exigibles. Les *Acheteurs* hors de la communauté européenne doivent savoir que tout transitaire désigné pour exporter leurs achats doit disposer d'un certificat de circulation pour les *Lots* à retirer sous douane.

Informations sur la mise en bouteille et les caisses Les termes ci-après utilisés dans le *Catalogue* ont les significations suivantes :

- CB – Mise en bouteille au château
- DB – Mise en bouteille au domaine
- EstB – Mise en bouteille à la propriété
- BB – Mise en bouteille bordelaise
- BE – Mise en bouteille en Belgique
- FB – Mise en bouteille en France GB – Mise en bouteille en Allemagne
- OB – Mise en bouteille à Porto
- UK – Mise en bouteille au Royaume-Uni/owc – Caisse en bois d'origine
- owc – Caisse en bois individuelle
- icc – Carton d'origine

24. ARMES

Sauf exception, seuls peuvent enchérir les titulaires des autorisations nécessaires.

SYMBOLES

LES SYMBOLES SUIVANTS SONT UTILISÉS POUR INDIQUER :

- Y** Soumis aux réglementations de la CITES lors de l'exportation de ces articles en dehors de l'UE, voir le paragraphe 13 ci-dessus.
- TP** Les objets portant la mention TP seront situés à l'entrepôt et ne pourront être retirés qu'à cet endroit.
- W** Les objets portant la mention w seront situés dans l'entrepôt de *Bonhams* et ne pourront être retirés qu'à cet endroit.
- Δ** Vins sous douane.
- AR** L'*Acheteur* nous versera une *Commission* supplémentaire pour couvrir nos dépenses relatives au paiement des droits d'auteur. **⌘** Le *Vendeur* s'est vu garantir un prix minimum pour le *Lot*, soit par *Bonhams*, soit par une tierce partie. Cela peut prendre la forme d'une enchère irrévocable par un tiers, qui peut réaliser un gain financier sur une *Vente réussie* ou une *perte financière* en cas d'échec.
- ⌘** *Bonhams* est propriétaire du *Lot* en tout ou en partie ou peut y avoir un autre intérêt économique.
- Ⓢ** Ce *Lot* contient ou est fait d'ivoire. Le gouvernement américain a interdit l'importation d'ivoire aux États-Unis. Les symboles utilisés pour indiquer le statut TVA d'un *Lot* sont indiqués au paragraphe 8 ci-dessus.

COMPETENCE LEGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Les présentes *Conditions de Ventes* sont régies par le droit français. Toute contestation relative à leur existence, leur validité et leur exécution qui n'aura pu être réglée à l'amiable avec *Bonhams* ou par l'intermédiaire du Commissaire du gouvernement près le Conseil des Maisons de ventes sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris. Conformément à la loi, les actions en responsabilité à l'encontre de l'opérateur de ventes et de l'expert se prescrivent par 5 ans à compter de la date de la vente.

PROTECTION DES DONNÉES - UTILISATION DE VOS INFORMATIONS (RGPD)

Lorsque nous obtenons des informations à caractère personnel vous concernant, nous ne les utilisons que conformément aux termes de notre Politique de confidentialité (sous réserve de tout consentement spécifique supplémentaire que vous auriez donné au moment où vos informations ont été divulguées). L'opérateur de ventes assure la confidentialité de vos données. Elles pourront néanmoins être communiquées aux autorités légales compétentes lorsque la réglementation l'impose. Une copie de notre Politique de confidentialité est disponible sur notre site Internet www.bonhams.com. Vous pouvez aussi la demander par courrier électronique à info@bonhams.com

LISTE DES DÉFINITIONS

«**Compte**», le compte bancaire de *Bonhams* sur lequel toutes les sommes reçues au titre du *Prix d'Achat* de tout *Lot* seront payées.

«**Commission Supplémentaire**», une commission, calculée conformément à l'*Avis* aux *Enchérisseurs*, couvrant les Frais de *Bonhams* au titre du paiement de redevances, qui est payable par l'*Acheteur* à *Bonhams* sur tout *Lot* marqué [AR] vendu au *Prix d'Adjudication* et qui est égale ou supérieure, avec la *Commission d'Achat* (mais sans la TVA) à la somme de 1 000 Euros (convertie dans la devise de la *Vente* en appliquant le taux de référence de la Banque Centrale Européenne en vigueur à la date de la *Vente*).

«**Commissaire-Preneur**», le représentant de *Bonhams* réalisant la *Vente*.

«**Enchérisseur**», une personne qui a rempli un Formulaire d'Enchères.

«**Formulaire d'Enchères**», notre Formulaire d'enregistrement d'enchères, notre formulaire d'Ordre d'achat ou notre formulaire de passation d'Enchères par téléphone.

«**Bon de Dépôt**» ou Reçu par lequel le vendeur dépose à *Bonhams* des biens pour la vente.

«**Bonhams**», *Bonhams France SAS*, ou ses successeurs ou cessionnaires. *Bonhams* est également désigné dans le *Contrat* avec l'*Acheteur*, les *Conditions Générales* et l'*Avis* aux *Enchérisseurs* par les termes « nous » et « notre ».

«**Livre**», un livre imprimé et proposé à la Vente lors d'une *Vente* de livres spécialisée.

«**Activité Professionnelle**», comprend toute activité commerciale, artisanale et professionnelle.

«**Acheteur**», la personne à qui le Commissaire-preneur adjuge un *Lot*. L'*Acheteur* est également désigné dans le *Contrat* de vente et le *Contrat* avec l'*Acheteur* par les termes « vous » et « votre ».

«**Contrat avec l'Acheteur**», le contrat conclu entre *Bonhams* et l'*Acheteur*.

«**Commission d'Achat**», la somme calculée sur le *Prix d'Adjudication* aux taux indiqués dans l'*Avis* aux *enchérisseurs*.

«**Catalogue**», le catalogue ou le e-catalogue concernant la *Vente* en question, y compris toute représentation du *Catalogue* publiée sur notre Site Internet.

«**Commission**», la commission payable par le *Vendeur* à *Bonhams*, calculée à des taux indiqués dans le Formulaire de *Contrat*.

«**Rapport d'état**», un rapport sur l'état physique d'un *Lot* remis à un *Enchérisseur* ou *Enchérisseur* potentiel par *Bonhams* pour le compte du *Vendeur*.

«**Conditions de Vente**», l'*Avis* aux *Enchérisseurs*, le *Contrat* de *Vente*, le *Contrat* avec l'*Acheteur*, les *Définitions* et le *Glossaire*.

«**Frais de Consignation**», les frais payables à *Bonhams* par le *Vendeur*, calculés aux taux indiqués dans les *Conditions Générales*.

«**Consummateur**», une personne physique qui intervient à la vente au enchères autrement que dans l'exercice de son activité commerciale, de son *Activité professionnelle* ou de son métier.

«**Le Mandat de Vente**» ou la *Réquisition* de *Vente* d'un véhicule, selon le cas, est le *contrat* signé par le *Vendeur* ou pour son compte, répertoriant les *Lots* confiés à *Bonhams* pour la *Vente*, comprenant notamment leur *description*, leur estimation, un éventuel prix de réserve et la date de la *Vente*.

«**Contrat de Vente**», le contrat de vente conclu entre le *Vendeur* et l'*Acheteur*.

«**Description Contractuelle**», la seule *Description* du *Lot* (c'est-à-dire le passage en caractères gras de l'Article concernant le *Lot* dans le *Catalogue*, comportant une photographie (à l'exception de la couleur) et le contenu d'un *Rapport* sur l'état), engageant le *Vendeur*, qui déclare dans le *Contrat* de vente que le *Lot* correspond à cette description.

«**Description**», toute déclaration ou représentation qui décrit d'une certaine manière le *Lot*, comprenant toute déclaration ou représentation relative à la paternité d'une œuvre, son attribution, son état, sa provenance, son authenticité, son style, sa période, son âge, son aptitude à une utilisation particulière, sa qualité, son origine, sa valeur ou son prix de vente estimé (y compris le *Prix d'Adjudication*).

«**Article**», une déclaration écrite figurant dans le *Catalogue*, identifiant le *Lot* et le Numéro du *Lot* et pouvant contenir une *Description* et une ou plusieurs illustrations relatives au *Lot*.

«**Estimation**», une déclaration exprimant notre opinion sur la fourchette de prix dans laquelle le marteau est susceptible de tomber.

«**Frais**», les charges et frais payés ou payables par *Bonhams* au titre du *Lot*, y compris les frais juridiques, frais bancaires et autres *Frais* encourus à la suite d'un virement électronique d'argent, les charges et frais d'assurance, de *Catalogue* et autres reproductions et illustrations, tous droits de douane, frais publicitaires et d'emballage ou frais d'expédition, frais de droits de reproduction, taxes, prélèvements, coûts des essais, recherches ou enquêtes, frais de préparation du *Lot* à la *Vente*, frais d'entreposage, d'enlèvement ou de retrait, ou frais de recouvrement auprès du *Vendeur*, en tant que mandataire du *Vendeur* ou auprès de l'*Acheteur* défaillant, plus la TVA s'il y a lieu.

«**Faux**», une imitation destinée par celui qui l'a faite ou par toute autre personne à induire en erreur par rapport à la paternité d'une œuvre, son attribution, son origine, son authenticité, son style, sa date, son âge, sa période, sa provenance, sa culture, sa source ou sa composition et qui, à la date de la *Vente*, avait une valeur considérablement inférieure à celle que le *Lot* aurait eue s'il n'avait pas été une imitation et n'est pas indiquée comme étant une imitation dans la *Description* du *Lot*. Un *Lot* ne constituera pas un *Faux* en raison d'un dommage et/ou de travaux de restauration et/ou de modification (y compris un repaint ou surpeint) qui ont été réalisés sur le *Lot*, lorsque ce dommage, ces travaux de restauration ou de modification (selon le cas) ne modifient pas le *Lot* de manière substantielle et qu'il reste conforme à la description du *Lot*.

«**Garantie**», l'obligation acceptée personnellement par *Bonhams* à l'égard de l'*Acheteur* au titre d'un *Faux* dans les conditions stipulées dans le *Contrat* avec l'*Acheteur* dans un délai de cinq ans à compter de la vente.

«**Prix d'Adjudication**», le prix libellé dans la devise utilisée lors de la *Vente*, auquel un *Lot* est adjugé par le Commissaire-Preneur.

«**Vente Hybride**», une *Vente Live* conduite par un Commissaire-Preneur, mais dans une salle d'enchères fermée, qui n'est pas ouverte au public, excepté pour un examen préalable à la *Vente* sur rendez-vous avec *Bonhams*.

«**Vente Live**», une *Vente* conduite par un Commissaire-Preneur, ouverte au public à la fois pour examen et assistance à la *Vente*.

« **Garantie pour Pertes et Dommage** » désigne la garantie décrite au paragraphe 8.2 des Conditions Générales.

« **Frais de garantie pour dommages et pertes** » désigne les frais décrits au paragraphe 8.2.3 des Conditions Générales.

« **Lot** », tout bien confié à Bonhams en vue de sa Vente aux enchères ou de gré à gré (et la référence à un Lot inclut, à moins que le contexte n'exige qu'il en soit autrement, une référence aux biens individuels compris dans un groupe de deux biens ou plus proposés à la Vente en un seul Lot).

« **Frais de Catalogue de véhicules à moteur** », des frais payables par le Vendeur à Bonhams pour tout travail supplémentaire entrepris par Bonhams pour la mise en catalogue de véhicules à moteur et pour la promotion des Ventes de véhicules à moteur.

« **Charges de Base** », le montant de la Commission avec la TVA qui aurait été payée si le Lot avait été vendu au Prix de Base.

« **Frais de Base** », le montant sur lequel se basent les Frais de dépôt payables à Bonhams par le Vendeur et qui sont calculés selon la formule présentée dans les Conditions Générales.

« **Prix de Base** », la toute dernière moyenne des Estimations hautes et basses que nous vous avons données ou que nous avons indiquées dans le Catalogue ou, si aucune Estimation n'a été donnée ou indiquée, la Prix de Réserve applicable au Lot.

« **Avis aux enchérisseurs** », l'avis imprimé en première ou dernière page de nos Catalogues.

« **Vente en Ligne** », une Vente conduite en ligne uniquement, sans Commissaire-Preneur, avec possibilité d'examen pré-Vente, sur rendez-vous préalable avec Bonhams.

« **Prix d'Achat** », le total formé par le Prix d'Adjudication, la TVA (si elle est applicable) sur le Prix d'Adjudication, la Commission d'Achat, la TVA sur la Commission d'Achat, et les Frais.

« **Prix de Réserve** », le prix minimum auquel un Lot peut être vendu (que ce soit aux enchères ou de gré à gré).

« **Vente** », la Vente aux enchères, qu'il s'agisse d'une Vente Live, d'une Vente Hybride ou d'une Vente en Ligne, durant laquelle un Lot est proposé à la Vente par Bonhams.

« **Produit de la Vente** », le montant net dû au Vendeur suite à la Vente d'un Lot, soit le Prix d'Adjudication moins la Commission, la TVA éventuellement applicable, les Frais et tout autre montant qui nous est dû à quelque titre et pour quelque motif que ce soit.

« **Vendeur** », la personne qui propose le Lot à la Vente et qui est nommément désignée dans le Mandat de Vente. Si cette dernière identifie une autre personne sur le contrat qui agit en tant que mandataire pour son compte, ou si la personne nommément désignée dans le Mandat de Vente agit en qualité de mandataire pour le compte d'un mandant (que ce mandat soit ou non divulgué à Bonhams), le « Vendeur » inclut à la fois le mandataire et le mandant qui seront conjointement et solidairement responsables en tant que tels. Dans les Conditions Générales, le Vendeur est également désigné par les mots « vous » et « votre ».

« **Examen d'un Spécialiste** », l'examen visuel d'un Lot par un spécialiste du Lot.

« **Examen Standard** », l'examen visuel d'un Lot par un membre du personnel de Bonhams non spécialiste.

« **Contrat d'Entreposage** », signifie le contrat décrit au paragraphe 8.3.3 des Conditions Générales ou le paragraphe 4.4 du Contrat avec l'Acheteur (selon le cas).

« **Société d'Entreposage** », signifie la société identifiée en tant que telle dans le Catalogue.

« **Terrorisme** », signifie tout acte ou menace d'acte de terrorisme, que son auteur agisse seul, pour le compte d'une ou plusieurs organisation(s) et/ou gouvernement(s) ou avec ces derniers, et qu'il soit commis pour des raisons politiques, religieuses, idéologiques ou similaires, y compris, mais sans caractère limitatif, dans l'intention d'influencer un gouvernement et/ou de faire peur au public ou à une partie du public.

« **TVA** », la Taxe sur la valeur ajoutée au taux applicable en vigueur à la date de la Vente.

« **Site Internet** » le site de Bonhams à l'adresse suivante : www.bonhams.com.

« **Avis de retrait** », l'avis écrit du Vendeur à Bonhams révoquant les instructions données à Bonhams de vendre un Lot.

« **Sans Réserve** », le cas dans lequel il n'existe aucun prix minimum pour vendre un Lot (que ce soit aux enchères ou de gré à gré).

GLOSSAIRE

Les expressions suivantes ont des significations juridiques particulières que vous pourriez ne pas connaître. Le glossaire qui suit est conçu pour vous permettre de comprendre ces expressions mais n'entend pas limiter leur signification juridique :

« **Droit de Suite** » : le droit du créateur d'une œuvre d'art de percevoir un paiement sur chaque revente de cette œuvre après sa vente initiale par son créateur. Le taux du droit de suite est calculé par application d'un barème dégressif fonction du montant de la vente conformément à l'article R 122-6 du Code de la propriété intellectuelle

« **Taxe Forfaitaire** » : Taxe sur les métaux précieux, les bijoux, les objets, de collection et d'antiquité, prévue par les articles 150 VI à 150 VM du CGI.

« **Dépositaire** » : une personne à qui les biens sont confiés.

« **Obligation d'indemnisation** » : l'obligation de mettre la personne qui bénéficie de cette obligation dans la même situation que celle où elle se trouverait si les circonstances donnant lieu à l'obligation d'indemnisation ne s'étaient pas produites et le terme « indemniser » doit être interprété par analogie.

« **Action en revendication** » : une procédure judiciaire qui vise à déterminer la propriété ou les droits sur un Lot.

« **Adjugé** » : la vente d'un Lot à un Enchérisseur, indiquée par la tombée du marteau lors de la Vente.

« **Droit de rétention** » : le droit de la personne qui détient le Lot de conserver sa possession.

« **Risque** » : la possibilité qu'un Lot puisse être perdu, endommagé, détruit, volé ou que son état soit détérioré ou sa valeur dégradée.

« **Titre de propriété** » : le droit, en vertu de la loi et de l'équité, à la propriété d'un Lot.

« **Quasi-délit** » : un délit civil commis au préjudice d'une personne envers laquelle son auteur est tenu d'une obligation de diligence.

« **Garantie** » : une assurance ou promesse, ayant valeur juridique, sur laquelle la personne à laquelle la garantie a été donnée est en droit de se fonder.

ANNEXE 1

CONTRAT DE VENTE ENTRE L'ACHETEUR, BONHAMS FRANCE SAS ET LE VENDEUR SI LE LOT EST OFFERT À LA VENTE DANS LE CADRE D'UNE VENTES AUX ENCHÈRES LIVE OU HYBRIDE

IMPORTANT :

Les termes du présent contrat peuvent être modifiés préalablement à la Vente du Lot à votre profit, par la publication de Conditions de Vente différentes dans le Catalogue et/ou l'ajout d'un texte dans le Catalogue, et/ou l'affichage d'avis sur le lieu de la Vente et/ou sur le Site Internet de Bonhams et/ou par des annonces verbales faites avant et durant la Vente sur le lieu de cette dernière. Vous devez être conscient de la possibilité de ces changements, être vigilant sur ce point et demander avant d'enchérir si des changements sont intervenus.

Aux termes du présent contrat, Bonhams et le Vendeur encourent une responsabilité limitée au titre de la qualité du Lot, de son aptitude à un usage particulier et de sa conformité par rapport à sa Description éventuelle. Nous vous recommandons vivement d'examiner vous-même le Lot et/ou d'obtenir un examen indépendant de celui-ci avant de l'acheter.

1 LE CONTRAT DE VENTE

- 1.1. Le Contrat de Vente du Lot par le Vendeur au profit de l'Acheteur est régi par les stipulations suivantes, ainsi que par les clauses et conditions applicables aux Enchérisseurs et aux Acheteurs stipulés dans l'Avis aux Enchérisseurs.
- 1.2. Les Définitions et Glossaire figurant au paragraphe 22 des Conditions Générales font partie intégrante du présent Contrat de Vente et une copie séparée de ceux-ci peut également être fournie par Bonhams sur demande. La définition des termes commençant par une majuscule qui sont employés dans le présent Contrat figure dans la rubrique Définition et Glossaire.
- 1.3. Le Vendeur vend le Lot en qualité de mandant du Contrat de Vente, étant précisé que ce contrat est conclu entre le Vendeur et vous-même par l'intermédiaire de Bonhams, lequel agit exclusivement en qualité de mandataire du Vendeur et non en qualité de mandant supplémentaire. Toutefois, si le Catalogue indique que Bonhams vend le Lot en tant que donneur d'ordre/mandant, ou si une telle déclaration est faite par une annonce du Commissaire-Preneur, par un avis sur le lieu de Vente ou par une insertion dans le Catalogue, Bonhams sera alors le Vendeur pour les besoins du présent contrat.
- 1.4. Le contrat est conclu à la tombée du marteau du Commissaire-Preneur lorsque le Lot vous est Adjugé.

2 ENGAGEMENTS ET GARANTIES DU VENDEUR

- 2.1 Le Vendeur vous déclare et garantit ce qui suit :
- 2.1.1 Le Vendeur est le propriétaire du Lot ou est dûment autorisé par le propriétaire à le vendre

- 2.1.2 sauf mention contraire de l'Article consacré au Lot dans le Catalogue, le Vendeur vend le Lot en garantissant un titre de propriété parfait sur le Lot, ou, si le Vendeur est un exécuteur testamentaire, un administrateur fiduciaire, un liquidateur, un séquestre ou un administrateur judiciaire, avec tous les droits, titres ou intérêts qu'il peut détenir sur le Lot ;
- 2.1.3 excepté si la Vente est faite par un exécuteur testamentaire, un administrateur fiduciaire, un liquidateur, un séquestre ou un administrateur judiciaire, le Vendeur est à la fois légalement en droit de vendre le Lot et légalement capable de vous conférer la jouissance paisible du Lot ;
- 2.1.4 le Vendeur s'est conformé à toutes les exigences, légales ou autres, relatives à toute exportation ou importation du Lot et tous les droits de douane et taxes concernant l'exportation ou l'importation du Lot ont (sauf stipulation contraire du Catalogue ou d'une annonce du Commissaire-Preneur) été réglés et, à la connaissance du Vendeur, toutes les tierces parties se sont conformées à ces exigences par le passé ;
- 2.1.5. les objets consignés par le Vendeur ne sont pas liés à, ou ne proviennent pas d'une activité criminelle quelconque, y compris, sans caractère limitatif, le vol, le recel, la fraude fiscale, le blanchiment de capitaux ou le financement du terrorisme ou ne violent pas des sanctions imposées en matière de commerce international ;
- 2.1.6 sous réserve de toute modification expressément identifiée en tant que telle par une annonce durant la Vente, un avis sur le lieu de Vente, un avis aux enchérisseurs, une insertion dans le Catalogue ou sur le Site Internet de Bonhams, le Lot correspond à la Description contractuelle du Lot, c'est-à-dire la description qui figure dans le passage en caractères gras de l'Article consacré au Lot dans le Catalogue, et (exception faite de la couleur) est conforme à toute photographie du Lot figurant dans le Catalogue.

3 DESCRIPTIONS DU LOT

- 3.1 Le paragraphe 2.1.6. définit ce qui constitue la Description contractuelle du Lot. En particulier, le Lot n'est pas vendu comme correspondant à la partie de l'Article dans le Catalogue qui n'est pas imprimée en caractères gras, laquelle expose simplement (pour le compte du Vendeur) l'opinion de Bonhams au sujet du Lot et ne fait pas partie de la Description contractuelle servant de base à la vente du Lot. De la même manière, ne fait pas partie de la Description contractuelle servant de base pour la vente du Lot toute déclaration ou assertion autre que ce passage de l'Article visé au paragraphe 2.1.6 (avec toute modification expresse de celle-ci, telle que visée au paragraphe 2.1.6), y compris toute Description ou toute Estimation, qu'elle soit faite verbalement ou par écrit, dans le Catalogue, ou sur le Site Internet de Bonhams, ou qu'elle découle d'une certaine conduite ou autrement, et qu'elle soit faite par ou pour le compte du Vendeur ou de Bonhams, avant ou pendant la Vente.
- 3.2. Sauf stipulation contraire du paragraphe 2.1.6 et sans préjudice des provisions du paragraphe 14, le Vendeur ne fait, ne donne ou ne prend, et ne s'oblige respectivement à faire, donner ou prendre aucune promesse contractuelle, aucun engagement, aucune obligation, aucune garantie, aucune assurance ni aucune déclaration factuelle, et il n'assume aucune obligation de diligence, en relation avec toute Description du Lot ou toute Estimation de celui-ci, ou à propos de l'exactitude ou du caractère exhaustif d'une Description ou Estimation pouvant avoir été faite par le Vendeur ou pour son compte, y compris par Bonhams. Aucune de ces Descriptions ou Estimations n'est jointe au présent Contrat de vente.

4 APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER ET QUALITÉ SATISFAISANTE

- 4.1 Le Vendeur ne fait, ne donne ou ne prend, et ne s'oblige respectivement à faire, donner ou prendre aucune promesse contractuelle, aucun engagement, aucune obligation, aucune garantie, aucune assurance ni aucune déclaration factuelle à propos de la qualité satisfaisante du Lot ou son aptitude à un usage particulier.
- 4.2 Le Vendeur ne sera pas tenu responsable de toute violation d'un engagement, se rapportant à la qualité satisfaisante du Lot ou son aptitude à un usage particulier.

5.	RISQUE, PROPRIÉTÉ ET TITRE	6.8	Vous garantissez que les fonds utilisés lors de la Vente ne sont pas liés à une activité criminelle quelconque, y compris, sans caractère limitatif, le vol, le recel, la fraude fiscale, le blanchiment de capitaux ou le financement du Terrorisme et que vous n'êtes pas concerné par une enquête pénale et que vous n'avez pas été inculpé, prévenu ou condamné en rapport avec une quelconque activité criminelle.	7.5	Jusqu'à ce que vous ayez payé complètement le Prix d'Achat et tous les Frais, le Lot sera soit détenu par Bonhams en sa qualité d'agent du Vendeur ou détenu par la Société d'Entreposage agissant en qualité d'agent du Vendeur et de Bonhams selon les termes du Contrat d'Entreposage.
5.1	Le Risque concernant le Lot vous est transféré à la date à laquelle ce dernier vous est Adjudgé par la tombée du marteau du Commissaire-Preneur. Par la suite, le Vendeur ne sera pas responsable du Lot pendant toute la période qui s'écoulera jusqu'à ce que vous le récupériez chez Bonhams ou la Société d'Entreposage avec laquelle vous avez conclu un ou plusieurs contrats distincts en tant qu'Acheteur. Vous indemnez le Vendeur et le garantirez intégralement contre toutes réclamations, toutes procédures et tous coûts, dépenses et pertes qui découleraient de tout dégat, perte et dommage subi par le Lot après la tombée de marteau du Commissaire-Preneur.	6.9	Si vous quelcon en qualité de mandataire pour une autre partie (« votre Mandant »), vous nous garantissez que :	7.6	Vous vous engagez à vous conformer aux termes du Contrat d'Entreposage et en particulier à régler les Frais (et tous les coûts relatifs au déplacement du Lot pour entreposage) dus en vertu du Contrat d'Entreposage. Vous reconnaissez et acceptez que vous ne pourrez récupérer le Lot des locaux de la Société d'Entreposage tant que vous n'aurez pas payé complètement le Prix d'Achat et tous les frais et coûts dus en vertu du Contrat d'Entreposage.
5.2	Le contrat entre le Vendeur, l'Acheteur, et Bonhams est conclu au moment de l'adjudication. Néanmoins, le lot ne vous sera remis qu'après complet paiement du Prix d'Achat et toutes les autres sommes dont vous êtes redevable auprès de Bonhams au titre du Lot aient été intégralement payés et réception en fonds compensés par Bonhams, et après que (i) Bonhams ait terminé ses investigations en vertu de l'article 6.10.		- vous avez procédé à une vérification appropriée des informations fournies par votre Mandant, afin de vous assurer qu'il ne fait pas l'objet de Sanctions et en vertu des lois et règlements sur la lutte contre le blanchiment de capitaux ;	7.7	Vous serez pleinement responsable de l'emballage, de la manutention et du transport du Lot à récupérer et du respect de toutes les réglementations en matière d'importation ou d'exportation applicables au Lot.
6.	PAIEMENT		- votre Mandant n'est pas une Partie Sanctionnée et n'est pas détenu, partiellement détenu ou contrôlé par une Partie Sanctionnée et vous n'avez aucune raison de soupçonner que votre Mandant a été inculpé, prévenu ou condamné pour blanchiment de capitaux, terrorisme ou autres crimes ou délits ;	7.8	Vous serez pleinement responsable de l'enlèvement, de l'entreposage ou des autres charges et Frais encourus par le Vendeur ou Bonhams si vous ne retirez pas le Lot conformément au présent paragraphe 7.2 et devez les indemniser des Frais (y compris tous les coûts dus aux termes du Contrat d'Entreposage). Toutes ces sommes dues au Vendeur et Bonhams devront être payées sur demande et, en tout état de cause, avant tout retrait du Lot par vous ou en votre nom et pour votre compte.
6.1	A moins qu'il n'en soit convenu autrement par écrit entre vous et Bonhams ou à moins qu'il n'en soit décidé autrement dans l'Avis aux Enchérisseurs, vous devez payer à Bonhams, au plus tard, le second jour ouvrable suivant la Vente, à 16h30 : - Le Prix de Vente du Lot ; - La Commission, conformément aux tarifs décrits dans l'Avis aux enchérisseurs pour chaque lot et ; - Si le Lot est marqué [AF], une Commission additionnelle, calculée et payable conformément à l'Avis aux Enchérisseurs, en sus de la TVA sur la somme, le cas échéant.		- les objets acquis par vous ou par votre Mandant ne sont pas acquis ou utilisés de quelque manière que ce soit en rapport avec ou pour faciliter la violation des lois et réglementations applicables en matière fiscale, de blanchiment des capitaux ou anti-terroristes ; et	8.	NON-PAIEMENT DU LOT
6.2	De telle manière que toutes les sommes qui nous sont dues soient reçues, en fonds compensés, au plus tard le septième jour ouvrable après la Vente.		- vous consentez à ce que Bonhams se fie à votre vérification des informations fournies par votre Mandant, et vous vous engagez à conserver les documents correspondants pendant 5 ans au moins, et à les mettre à la disposition d'un auditeur indépendant pour examen, si nous vous en faisons la demande.	8.1	Si le Prix d'Achat d'un Lot n'est pas intégralement réglé à Bonhams dans le délai de trois mois de la vente, le vendeur sera habilité, avec l'accord écrit préalable de Bonhams, de plein droit à exercer, à son entière discrétion, un ou plusieurs des droits suivants) :
6.3	Vous devez également régler à Bonhams tous les Frais payables conformément au présent Contrat de Vente.	6.10	Bonhams se réserve le droit de procéder à des enquêtes à propos de toute personne concluant une transaction avec Bonhams et d'identifier la source de tous fonds reçus de l'Acheteur. Si Bonhams n'a pas achevé à sa satisfaction ses investigations au titre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ou d'autres infractions financières et les contrôles d'identité vous concernant ou concernant l'Acheteur, Bonhams pourra, à sa discrétion, conserver les Lots et/ou les produits de la Vente, différer ou annuler toute Vente, et prendre toutes autres mesures requises ou permises en vertu de la loi applicable, sans encourir aucune responsabilité envers vous.	8.1.1	résilier le Contrat de Vente du Lot au motif de votre violation de ce contrat ;
6.4	Votre obligation de régler le Prix d'Achat naît au moment où le Lot vous est Adjudgé à la tombée du marteau du Commissaire-Preneur relativement au Lot. Le respect des délais fixés pour le paiement du Prix d'Achat et de toutes les autres sommes que vous devez payer à Bonhams constitue une condition déterminante du présent contrat. À moins d'un accord écrit entre vous et Bonhams pour le compte du Vendeur (auquel cas vous devez respecter les termes de cet accord), vous devez payer toutes ces sommes à Bonhams dans la devise de la Vente, au plus tard à 16h30 le second jour ouvré suivant la Vente et vous devez vous assurer que les fonds sont compensés au plus tard le septième jour ouvré suivant la Vente.		Le paiement doit être effectué au profit de Bonhams par l'une des méthodes indiquées dans l'Avis aux Enchérisseurs, sauf convention contraire écrite entre vous et Bonhams. Si vous ne payez pas les sommes dues conformément à ce paragraphe, le Vendeur aura les droits stipulés au paragraphe 8 ci-après.	8.1.2	revendre le Lot aux enchères, de gré à gré ou par tout autre moyen en vous notifiant l'intention de revendre moyennant un préavis écrit de sept jours ; dans le cadre d'une réitération des enchères, Bonhams sera en droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur réitération des enchères s'il est inférieur ;
6.5	Les factures ne seront adressées qu'à l'Acheteur enregistré, sauf si l'Acheteur agit comme le mandataire, le porte-fort ou l'agent d'un mandant et que Bonhams a approuvé cet arrangement, auquel cas Bonhams adressera les factures au mandant.	7.	Sauf convention contraire écrite conclue entre vous et Bonhams, le Lot vous sera remis ou sera remis selon vos instructions uniquement lorsque (i) Bonhams aura reçu, en fonds compensés, le montant intégral du Prix d'Achat et toutes autres sommes que vous devez au Vendeur et à Bonhams, et (ii) Bonhams aura terminé ses investigations en vertu de l'article 6.10. Le Lot ne sera remis que sur production d'un reçu, obtenu auprès du bureau de caisse de Bonhams.	8.1.3	conserver la possession du Lot ;
6.6	Si plusieurs Lots vous ont été attribués, toutes les sommes que Bonhams recevra de vous seront imputées au prorata, en premier ordre, sur le Prix d'Achat de chaque Lot et, en second ordre, au prorata à toutes les sommes que vous devez à Bonhams.	7.1	Sujet à l'article 7.1, vous devez retirer le Lot à vos propres frais à la date et l'heure spécifiées dans l'Avis aux Enchérisseurs ou, si aucune date n'est spécifiée, le septième jour ouvrable après la Vente, à 16h30.	8.1.4	retirer et entreposer le Lot à vos frais ;
6.7	Si plusieurs Lots vous ont été attribués, toutes les sommes que Bonhams recevra de vous seront imputées au prorata, en premier ordre, sur le Prix d'Achat de chaque Lot et, en second ordre, au prorata à toutes les sommes que vous devez à Bonhams. Vous nous assurez que ni vous-même ni -si vous êtes une société-, vos administrateurs, vos dirigeants ou votre propriétaire ou ses administrateurs ou actionnaires, n'êtes une personne physique ou une entité qui est, ou est détenue ou contrôlée par des personnes physiques ou des entités qui sont, à la date de signature du présent contrat :	7.2	Le Lot peut être retiré à l'adresse renseignée dans l'Avis aux Enchérisseurs. Au-delà de la date et l'heure spécifiées dans l'Avis aux Enchérisseurs, le Lot pourra être retiré à un autre endroit et vous devrez vous enquérir auprès de Bonhams de la date et de l'heure à laquelle vous pourrez le retirer, bien que cette information sera, dans la plupart des cas, renseignée dans l'Avis aux Enchérisseurs.	8.1.5	agir en justice contre vous directement pour obtenir le paiement de toute somme due au titre du Contrat de Vente et/ou pour obtenir des dommages-intérêts pour violation de contrat ;
6.8	- soumise(s) à des sanctions administrées ou appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Département américain du Trésor, l'U.S. Department of State, le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Union européenne, le Trésor britannique ou toute autre autorité ayant imposé de telles sanctions (« Sanctions » et « Partie Sanctionnée ») ; ou	7.3	Si vous n'avez pas retiré le Lot à la date spécifiée dans l'Avis aux Enchérisseurs, vous autorisez Bonhams, agissant, dans ce cas, en votre nom et pour votre compte, à conclure un contrat (le « Contrat d'Entreposage ») avec une Société d'Entreposage pour l'entreposage du Lot, aux conditions standard alors en vigueur, convenues entre Bonhams et la Société d'Entreposage, et dont nous vous fournirons un exemplaire sur simple demande. Nous pouvons également décider d'entreposer le Lot dans nos locaux et, dans cette éventualité, des frais d'entreposage seront payables, à notre taux journalier en vigueur (actuellement, un minimum de 3 € plus la TVA par Lot et par jour) à partir de l'expiration de la période définie au paragraphe 7.2. Ces frais d'entreposage constituent des Frais payables à Bonhams.	8.1.6	recevoir les intérêts de toutes sommes dues (tant avant qu'après le prononcé d'un jugement ou d'une ordonnance) à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, les intérêts étant calculés sur une base journalière à partir de la date à laquelle lesdites sommes sont devenues payables et jusqu'à la date de parfait paiement ;
6.9	- située(s), immatriculée(s) ou résidente(s) dans un pays ou un territoire qui fait l'objet, ou dont le gouvernement fait l'objet, de Sanctions, y compris, sans caractère limitatif, l'Iran, la Corée du nord, le Soudan et la Syrie.	7.4.	Si vous n'avez pas retiré le Lot à la date spécifiée dans l'Avis aux Enchérisseurs, vous autorisez Bonhams, agissant, dans ce cas, en votre nom et pour votre compte, à conclure un contrat (le « Contrat d'Entreposage ») avec une Société d'Entreposage pour l'entreposage du Lot, aux conditions standard alors en vigueur, convenues entre Bonhams et la Société d'Entreposage, et dont nous vous fournirons un exemplaire sur simple demande. Nous pouvons également décider d'entreposer le Lot dans nos locaux et, dans cette éventualité, des frais d'entreposage seront payables, à notre taux journalier en vigueur (actuellement, un minimum de 3 € plus la TVA par Lot et par jour) à partir de l'expiration de la période définie au paragraphe 7.2. Ces frais d'entreposage constituent des Frais payables à Bonhams.	8.1.7	conserver la possession de tout autre bien qui vous a été vendu par le Vendeur lors de la Vente, lors de toute autre enchère ou lors d'une vente de gré à gré, jusqu'à un règlement intégral en fonds compensés de toutes les sommes dues au titre du Contrat de Vente ;
6.10	- soumise(s) à des sanctions administrées ou appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Département américain du Trésor, l'U.S. Department of State, le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Union européenne, le Trésor britannique ou toute autre autorité ayant imposé de telles sanctions (« Sanctions » et « Partie Sanctionnée ») ; ou	7.5	Si vous n'avez pas retiré le Lot à la date spécifiée dans l'Avis aux Enchérisseurs, vous autorisez Bonhams, agissant, dans ce cas, en votre nom et pour votre compte, à conclure un contrat (le « Contrat d'Entreposage ») avec une Société d'Entreposage pour l'entreposage du Lot, aux conditions standard alors en vigueur, convenues entre Bonhams et la Société d'Entreposage, et dont nous vous fournirons un exemplaire sur simple demande. Nous pouvons également décider d'entreposer le Lot dans nos locaux et, dans cette éventualité, des frais d'entreposage seront payables, à notre taux journalier en vigueur (actuellement, un minimum de 3 € plus la TVA par Lot et par jour) à partir de l'expiration de la période définie au paragraphe 7.2. Ces frais d'entreposage constituent des Frais payables à Bonhams.	8.1.8	conserver la possession, l'un de vos autres biens se trouvant en possession du Vendeur et/ ou de Bonhams (en tant que dépositaire du Vendeur) à tout effet (y compris, sans caractère limitatif, d'autres biens vous ayant été vendus) ; et
6.11	- située(s), immatriculée(s) ou résidente(s) dans un pays ou un territoire qui fait l'objet, ou dont le gouvernement fait l'objet, de Sanctions, y compris, sans caractère limitatif, l'Iran, la Corée du nord, le Soudan et la Syrie.	7.6	Si vous n'avez pas retiré le Lot à la date spécifiée dans l'Avis aux Enchérisseurs, vous autorisez Bonhams, agissant, dans ce cas, en votre nom et pour votre compte, à conclure un contrat (le « Contrat d'Entreposage ») avec une Société d'Entreposage pour l'entreposage du Lot, aux conditions standard alors en vigueur, convenues entre Bonhams et la Société d'Entreposage, et dont nous vous fournirons un exemplaire sur simple demande. Nous pouvons également décider d'entreposer le Lot dans nos locaux et, dans cette éventualité, des frais d'entreposage seront payables, à notre taux journalier en vigueur (actuellement, un minimum de 3 € plus la TVA par Lot et par jour) à partir de l'expiration de la période définie au paragraphe 7.2. Ces frais d'entreposage constituent des Frais payables à Bonhams.	8.1.9	tant que ces biens resteront en possession du Vendeur ou de Bonhams agissant en qualité de dépositaire, annuler le Contrat de Vente de tout autre bien que le Vendeur vous aura vendu lors de la Vente, de toute autre vente aux enchères ou de gré à gré, et affecter toutes les sommes que vous aurez reçues pour ces biens au règlement partiel ou total de tous montants que vous devrez au Vendeur ou à Bonhams.
6.12	- soumise(s) à des sanctions administrées ou appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Département américain du Trésor, l'U.S. Department of State, le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Union européenne, le Trésor britannique ou toute autre autorité ayant imposé de telles sanctions (« Sanctions » et « Partie Sanctionnée ») ; ou	7.7	Si vous n'avez pas retiré le Lot à la date spécifiée dans l'Avis aux Enchérisseurs, vous autorisez Bonhams, agissant, dans ce cas, en votre nom et pour votre compte, à conclure un contrat (le « Contrat d'Entreposage ») avec une Société d'Entreposage pour l'entreposage du Lot, aux conditions standard alors en vigueur, convenues entre Bonhams et la Société d'Entreposage, et dont nous vous fournirons un exemplaire sur simple demande. Nous pouvons également décider d'entreposer le Lot dans nos locaux et, dans cette éventualité, des frais d'entreposage seront payables, à notre taux journalier en vigueur (actuellement, un minimum de 3 € plus la TVA par Lot et par jour) à partir de l'expiration de la période définie au paragraphe 7.2. Ces frais d'entreposage constituent des Frais payables à Bonhams.	8.1.10	d'imputer toute somme reçue de vous pour quelque motif que ce soit, au moment de votre défaut d'exécution ou à n'importe quel autre moment, en tant que paiement total ou partiel de toutes les sommes que vous devez à Bonhams aux termes du présent Contrat ;
6.13	- soumise(s) à des sanctions administrées ou appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Département américain du Trésor, l'U.S. Department of State, le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Union européenne, le Trésor britannique ou toute autre autorité ayant imposé de telles sanctions (« Sanctions » et « Partie Sanctionnée ») ; ou	7.8	Si vous n'avez pas retiré le Lot à la date spécifiée dans l'Avis aux Enchérisseurs, vous autorisez Bonhams, agissant, dans ce cas, en votre nom et pour votre compte, à conclure un contrat (le « Contrat d'Entreposage ») avec une Société d'Entreposage pour l'entreposage du Lot, aux conditions standard alors en vigueur, convenues entre Bonhams et la Société d'Entreposage, et dont nous vous fournirons un exemplaire sur simple demande. Nous pouvons également décider d'entreposer le Lot dans nos locaux et, dans cette éventualité, des frais d'entreposage seront payables, à notre taux journalier en vigueur (actuellement, un minimum de 3 € plus la TVA par Lot et par jour) à partir de l'expiration de la période définie au paragraphe 7.2. Ces frais d'entreposage constituent des Frais payables à Bonhams.	8.1.11	moyennant un préavis de trois mois, de vendre, Sans Prix de Réserve, tout autre bien vous appartenant et qui serait sous le contrôle ou en la possession de Bonhams pour quelque raison (y compris d'autres biens que nous vous avons vendus ou que vous nous chargez de vendre) et d'imputer toutes les sommes qui vous sont dues en vertu de cette Vente en tant que paiement total ou partiel de toutes les sommes que vous devez à Bonhams ;

8.1.12	refuser de vous autoriser à vous enregistrer pour une future Vente ou rejeter une enchère que vous feriez pour une future Vente ou exiger que vous payiez une caution avant d'accepter une enchère pour une future Vente, auquel cas, Bonhams sera autorisée à imputer cette caution en tant que paiement total ou partiel, le cas échéant, du Prix d'Achat de n'importe quel Lot dont vous êtes l'acheteur ;	10.2 10.2.1	Le paragraphe 10 s'applique uniquement si : votre nom est celui qui apparaît sur la facture adressée par Bonhams en rapport avec le Lot et cette facture a été payée ;	Si Bonhams est convaincu que le Lot est un Lot non-conforme, Bonhams résiliera la vente du Lot et vous transférerez la propriété du Lot en question à Bonhams et Bonhams vous remboursera un montant égal à la somme du Prix d'Achat, de la Commission d'Achat, de la TVA et des Frais que vous avez payés pour acquérir le Lot. Le bénéfice du paragraphe 12 vous est personnel et n'est pas transférable. Vous perdrez le bénéfice du paragraphe 12, si vous vendez ou aliénez d'une quelconque manière vos droits sur le Lot.	
8.1.13	après avoir consenti des efforts raisonnables pour vous informer, de donner votre nom et adresse au Vendeur, afin qu'il puisse prendre les mesures appropriées pour recouvrer les montants dus et les frais associés à ces mesures.	10.2.2 10.2.3	Vous adressez une réclamation à Bonhams dans le délai de 5 ans à compter de la vente, par écrit, immédiatement après avoir pris connaissance du fait que le Lot puisse être un Faux ; Dans un délai d'un mois après qu'une telle notification a été faite, vous renvoyez à Bonhams le Lot dans le même état que celui dans lequel il était au moment de la Vente, accompagné de la preuve écrite du fait que le Lot est un Faux et ainsi que des détails de la Vente et du numéro de Lot suffisant pour pouvoir l'identifier.	12	RESPONSABILITÉ DU VENDEUR
8.2	Vous vous obligez à indemniser Bonhams et le Vendeur de tous les frais juridiques et autres coûts d'exécution, de toutes les pertes et autres Frais et coûts (y compris toutes sommes payables à Bonhams afin d'obtenir la restitution du Lot) encourus par le Vendeur (que des procédures judiciaires soient ou non engagées) à la suite des mesures prises par Bonhams en vertu du paragraphe 8, sur une base d'indemnisation totale avec les intérêts y afférents (tant avant qu'après le prononcé d'un jugement ou d'une ordonnance) au taux spécifié au paragraphe 8.1.6, à partir de la date à laquelle le Vendeur est tenu de les payer et jusqu'à votre règlement.	10.3 10.3.1 10.3.2	Le paragraphe 10 ne s'appliquera pas si : L'Article se rapportant au Lot contenu dans le Catalogue reflétait l'opinion alors généralement acceptée des connaisseurs et experts ou indiquait clairement qu'une telle opinion était discutée ou reflétait l'opinion en vigueur d'un expert considéré comme éminent dans le domaine pertinent ou ; Il ne peut être établi que le Lot est un Faux qu'au moyen de procédés qui n'ont été généralement acceptés qu'après la publication du Catalogue ou au moyen de procédés que Bonhams ne pouvait pas être raisonnablement requise d'employer.	12.1 12.1.1	Le Vendeur ne sera pas responsable de tout préjudice, perte ou dommage causé par le Lot après la tombée du marteau du Commissaire- preneur pour le Lot. Le Vendeur ne sera pas responsable de toute perte d'affaires, de profits, de revenus ou de recettes à caractère commercial, ni de toute perte de réputation commerciale, perturbation de l'activité ou du temps perdu par la direction ou le personnel, ni de toute perte indirecte ou de tout dommage indirect ou consécutif de toute sorte, indépendamment de la nature, du volume ou de la source de la perte ou du dommage prétendument subi, et indépendamment du point de savoir si cette perte ou ce dommage a été causé ou invoqué au titre d'une négligence, d'un autre Quasi-défit, d'une violation contractuelle, de la violation d'une obligation légale, de la violation d'une obligation du dépositaire, d'une demande de restitution ou autre ;
8.3	Lors de toute revente du Lot conformément au paragraphe 8.1.2, Bonhams vous rendra compte de tout solde restant sur les montants qu'il aura reçus ou qui auront été reçus pour son compte au titre du Lot, après paiement de toutes les sommes dues au Vendeur et à Bonhams, dans les 28 jours suivant la réception des dites sommes par lui ou pour son compte. Si vous payez à Bonhams seulement une partie des sommes que vous lui devez, ce paiement sera imputé, en premier ordre, sur le Prix d'Adjudication du Lot et la TVA sur celui-ci (ou, si vous avez acheté plus d'un Lot, au prorata sur le Prix d'Adjudication et la TVA sur chaque Lot) et, en second ordre, sur la Commission d'Achat et la TVA sur celle-ci (ou, si vous avez acheté plus d'un Lot, au prorata sur la Commission d'Achat et la TVA sur chaque Lot) et, en troisième ordre, sur toute autre somme due à Bonhams.	10.4 10.5 10.6 10.7	Vous autorisez Bonhams à employer tous procédés et effectuer tous les tests qu'elle considérera nécessaires pour déterminer si le Lot est un Faux, à son entière discrétion. Si Bonhams est convaincu que le Lot est un Faux, Bonhams résiliera la vente du Lot en question et Bonhams vous remboursera un montant égal à la somme du Prix d'Achat, de la Commission d'Achat, de la TVA et des Frais que vous avez payés pour acquérir le Lot. Le bénéfice du paragraphe 10 vous est personnel et n'est pas transférable. Vous perdrez le bénéfice du paragraphe 10, si vous vendez ou aliénez d'une quelconque manière vos droits sur le Lot.	12.1.2	dans le cas où le Vendeur serait responsable envers vous au titre d'un Lot, ou au titre de tout acte, omission, déclaration ou assertion à cet égard, ou au titre du présent contrat ou de son exécution, que cette responsabilité se traduise par le paiement de dommages-intérêts, d'une indemnité ou d'une contribution, ou par une action en restitution ou de toute autre manière, la responsabilité du Vendeur sera limitée au paiement d'un montant qui n'excèdera pas le montant du Prix d'Achat du Lot, indépendamment de la nature, du volume ou de la source de toute perte ou dommage prétendument subi ou de la somme réclamée comme étant due, et indépendamment du point de savoir si la responsabilité découle d'une négligence, d'un autre quasi-défit, d'une violation contractuelle, de la violation d'une obligation légale, de la violation d'une obligation du dépositaire, d'une demande de restitution ou autre ;
9	REVENDECTIONS DE TIERS RELATIFEMENT AUX LOTS	11	TEXTES OU ILLUSTRATIONS MANQUANTS D'UN LIVRE	12	STIPULATIONS DIVERSES
9.1	Lorsqu'il devient apparent à Bonhams que le Lot est sujet à revendication de la part d'une autre personne que vous ou que le Vendeur (ou que Bonhams peut raisonnablement s'attendre à ce qu'une telle revendication soit faite), Bonhams peut, à son entière discrétion, user du Lot d'une manière conforme à ses intérêts légitimes et ceux des autres parties impliquées et licitement défendre ses positions et intérêts légitimes. Sans préjudice de la généralité de ce qui précède et à titre d'exemples, Bonhams pourra:	Lorsque le Lot est composé en tout ou en partie d'un Livre ou de Livres et qu'un Livre ne contient pas de texte ou d'illustrations (dans tous les cas, désigné comme un « Lot non-conforme »), Bonhams engage sa responsabilité personnelle en rapport avec un tel Lot non-conforme, pendant une durée de cinq ans à compter de la vente, conformément aux termes du présent paragraphe, si :	Lorsque le Lot est composé en tout ou en partie d'un Livre ou de Livres et qu'un Livre ne contient pas de texte ou d'illustrations (dans tous les cas, désigné comme un « Lot non-conforme »), Bonhams engage sa responsabilité personnelle en rapport avec un tel Lot non-conforme, pendant une durée de cinq ans à compter de la vente, conformément aux termes du présent paragraphe, si :	Aucune des stipulations du paragraphe 12 ne sera interprétée comme excluant ou restreignant (directement ou indirectement) la responsabilité d'une personne ou excluant ou restreignant les droits ou recours d'une personne au titre (i) d'une fraude ou (ii) du décès ou d'un préjudice corporel causé par une négligence du Vendeur (ou de toute personne agissant sous le contrôle du Vendeur ou dont le Vendeur est légalement responsable), ou (iii) de toute autre responsabilité dans la mesure où elle ne peut pas être exclue ou restreinte en vertu de la loi.	
9.1.1	Retenir le Lot pour investiguer toute question soulevée ou que Bonhams peut raisonnablement s'attendre à être soulevée en rapport avec le Lot et/ou ;	- La facture originale vous a été adressée par Bonhams en rapport avec le Lot et cette facture a été payée et ;	- La facture originale vous a été adressée par Bonhams en rapport avec le Lot et cette facture a été payée et ;	12.2	
9.1.2	Solliciter des mesures de n'importe quelle juridiction, arbitre, médiateur ou autorité administrative par voie de demande principale, incidente, additionnelle, reconventionnelle, en intervention forcée ou conservatoire, etc. et/ou ;	- Vous adressez une réclamation à Bonhams, par écrit, immédiatement après avoir pris connaissance du fait que le Lot puisse être un Lot non-conforme et, en tout état de cause, dans un délai de 5 ans à dater de la Vente et ;	- Vous adressez une réclamation à Bonhams, par écrit, immédiatement après avoir pris connaissance du fait que le Lot puisse être un Lot non-conforme et, en tout état de cause, dans un délai de 5 ans à dater de la Vente et ;		
9.1.3	Exiger de vous le versement d'une indemnité ou d'une caution en échange de l'introduction d'une action au sujet de laquelle vous marquez votre accord.	- Vous renvoyez à Bonhams le Lot dans le même état que celui dans lequel il était au moment de la Vente, accompagné de la preuve écrite du fait que le Lot est un Lot non-conforme et des détails de la Vente et du numéro de Lot suffisant pour pouvoir l'identifier.	- Vous renvoyez à Bonhams le Lot dans le même état que celui dans lequel il était au moment de la Vente, accompagné de la preuve écrite du fait que le Lot est un Lot non-conforme et des détails de la Vente et du numéro de Lot suffisant pour pouvoir l'identifier.		
9.2	La discrétion à laquelle Bonhams fait référence au paragraphe 9.1 :	Mais pas si :	Mais pas si :	13.1	Vous ne pouvez céder ni le bénéfice ni la charge du Contrat de Vente.
	- Peut être exercée à n'importe quel moment pendant lequel Bonhams dispose de la possession physique ou juridique du Lot ou à n'importe quel autre moment après cette possession, lorsque la cessation de la possession s'est produite en raison d'une décision ou injonction de n'importe quelle juridiction, médiateur, arbitre ou autorité administrative et ;	- L'Article se rapportant au Lot contenu dans le Catalogue indique que les droits prévus dans ce paragraphe ne s'appliquent pas à ce Lot ;	- L'Article se rapportant au Lot contenu dans le Catalogue reflétait l'opinion alors généralement acceptée des connaisseurs et experts ou indiquait clairement qu'une telle opinion était discutée ou ;	13.2	Le fait par le Vendeur de ne pas exercer, y compris par voie d'exécution forcée ou de tarder à exercer, y compris par voie d'exécution forcée, tout pouvoir ou droit en vertu du Contrat de Vente ne constituera pas ou ne sera pas réputé constituer un abandon de ses droits à cet égard, excepté dans la mesure où le Vendeur y aura renoncé expressément en vous remettant un acte écrit de renonciation. Une telle renonciation n'affectera pas la capacité ultérieure du Vendeur à exercer, y compris par voie d'exécution forcée, tout droit découlant du Contrat de Vente.
	- Ne sera pas exercée, à moins que Bonhams ne pense qu'il existe des moyens sérieux pouvant être soulevés en faveur de la revendication.	- Le Lot comprend des atlas, cartes, autographes, manuscrits, livres illustrés, de la musique ou des publications périodiques ou ;	- Le Lot était listé dans le Catalogue sous la catégorie « collections » ou « collections et divers » ou le Catalogue indiquait que le Lot comprenait ou contenait une collection, un numéro ou des Livres qui ne sont pas décrits ou le texte ou les illustrations manquantes sont référencées ou le Livre contient des espaces vides, des demi-titres ou des publicités.	13.3	Si l'une ou l'autre des parties au Contrat de Vente est dans l'incapacité d'exécuter les obligations qui lui incombent en vertu du Contrat de Vente, en raison de circonstances échappant à son contrôle raisonnable (y compris, sans caractère limitatif, une intervention gouvernementale, un conflit collectif du travail, une insurrection, un état de guerre (déclaré ou non), des actes de Terrorisme, une panne d'alimentation
10	FAUX	10	TEXTES OU ILLUSTRATIONS MANQUANTS D'UN LIVRE	13	STIPULATIONS DIVERSES
10.1	Bonhams garantit l'authenticité des lots proposés dans ses ventes pendant une durée de 5 ans à compter de la date de la vente et assumera toute responsabilité pour tout Faux, conformément aux termes et conditions du ce paragraphe 10.				

électrique, une épidémie ou une catastrophe naturelle) ou si l'exécution de ses obligations donne lieu à un surcoût financier important du fait de ces circonstances et tant que celles-ci prévaudront, cette partie ne sera pas tenue d'exécuter ces obligations. Ce paragraphe ne s'applique pas aux obligations qui vous sont imposées par le paragraphe 6.

- 13.4 Toute notification ou autre communication devant être signifiée en vertu du Contrat de Vente doit revêtir la forme écrite et peut être remise en main propre ou envoyée par courrier prioritaire, par courrier avion ou par télécopie, envoyé, si le Vendeur en est le destinataire, c/o Bonhams à son adresse ou à son numéro de fax indiqué dans le Catalogue (à l'attention du Secrétaire Général de la Société), et, si vous en êtes le destinataire, à l'adresse ou au numéro de fax de l'Acheteur indiqué dans le Formulaire d'Enchères (à moins d'un avis de changement d'adresse notifié par écrit). Il appartient à l'expéditeur de la notification ou de la communication de s'assurer qu'elle a bien été reçue de manière lisible et dans les délais applicables.
- 13.5 Si une clause ou toute partie d'une clause du Contrat de Vente s'avère non exécutoire ou nulle, ce caractère non exécutoire ou cette nullité n'affectera pas le caractère exécutoire ou la validité des autres clauses ou le reste de la clause concernée.
- 13.6 Les références faites dans le Contrat de Vente à Bonhams visent également, le cas échéant, les dirigeants, employés et agents de Bonhams, ainsi que toute filiale de Bonhams Holdings Limited et ses dirigeants, employés et agents.
- 13.7 Les titres figurant dans le Contrat de vente répondent uniquement à un souci de commodité et n'auront pas d'effet sur son interprétation.
- 13.8 Dans le Contrat de Vente, « y compris » signifie « y compris sans caractère limitatif ».
- 13.9 Les références au singulier incluent également le pluriel (et vice versa) et toute référence à un genre vise également l'autre genre.
- 13.10 La référence à un paragraphe numéroté renvoie à un paragraphe du Contrat de Vente.
- 13.11 Exception faite de ce qui est expressément stipulé au paragraphe 10.12, aucune stipulation du Contrat de Vente ne confère (ou ne prétend conférer) à une personne qui n'est pas partie à ce contrat, un avantage découlant du Contrat de Vente ou le droit de rechercher l'exécution forcée de l'une quelconque des stipulations du Contrat de Vente.
- 13.12 Si le Contrat de Vente confère une immunité et/ ou une exclusion ou une restriction de la responsabilité et/ou des obligations incombant au Vendeur, il s'appliquera également en faveur et au profit de Bonhams, de la société holding de Bonhams et des filiales de cette société holding ainsi que des successeurs et ayants-droit de Bonhams et de ces sociétés, et de tout dirigeant, employé et agent de Bonhams et de ces sociétés.

14 DROIT APPLICABLE

Toutes les transactions auxquelles le Contrat de Vente est applicable et toutes les questions connexes seront régies et interprétées conformément au droit français et le Vendeur et vous-même vous soumettez chacun à la compétence exclusive des tribunaux de Paris; par exception à ce principe, le Vendeur pourra engager une procédure à votre rencontre devant tout autre tribunal compétent dans la mesure permise par la loi applicable dans le ressort de ce tribunal. Bonhams a mis en place une procédure de traitement des réclamations disponible auprès du Secrétaire Général de la Société. Conformément à la loi, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.

TERMS AND CONDITIONS OF SALE

These *Terms and Conditions of Sale* and their Annex 1 (Sale Agreement between The Buyer, Bonhams France SAS, and The Seller) and the Definitions and Glossary constitute a whole and are binding on all persons participating in the Sale, whether attendees at the auction, Bidders (online, in person or by telephone), Potential Bidders and prospective Buyers of the Lot). For convenience, we refer to these persons as "Bidders" or "you". Words and expressions in italics in these *Terms of Sale* are explained in the List of Definitions.

IMPORTANT: Additional information applicable to the Sale may also appear in the *Sale Catalogue*, in a note inserted in the Catalogue and/or in a note displayed at the place of Sale, and it is your responsibility to read these as well. Announcements concerning the Sale may also be made orally before or during the Sale without prior written notice. You should be aware of the possibility that changes may be made to the conditions of the Sale, be alert to this and ask, before bidding, whether any such changes have been made. By registering to participate in our sales and/or bidding you agree to these *Terms and Conditions of Sale*.

1. OUR ROLE

In its role as lot Adjudicator, *Bonhams* is authorized by the Seller to act solely for and in the interest of the Seller. *Bonhams* does not act on behalf of, nor provide advice to, *Buyers* or *Bidders*. If *Bonhams* or a member of its staff makes any representations about a Lot, or if *Bonhams* provides a Condition Report about a Lot, such representations will be made, or such report will be prepared on behalf of the Seller of the Lot. *Bidders* and *Buyers* who do not themselves have expert knowledge of the Lots are strongly advised to seek and obtain independent advice on the Lots and their value, before bidding on them. The Seller has authorized *Bonhams* to sell the Lot as agent on its behalf and, unless expressly agreed otherwise, *Bonhams* is acting exclusively as agent for the Seller. Any representation or statement made by us in respect of a Lot is made on behalf of the Seller and not on our behalf, unless *Bonhams* is selling a Lot as principal, and any *Contract of Sale* is between the Buyer and the Seller and not between the Buyer and ourselves. If *Bonhams* sells a Lot as principal, this will be stated in the *Catalogue* or in an Auctioneer's announcement to that effect or in a notice displayed at the place of Sale or inserted in the *Catalogue*. If you are the last Bidder for a Lot and therefore purchase it, *Bonhams* will enter into a contract with you as Buyer under the terms of the Buyer's Contract, attached as Appendix 1 to the *Catalogue*, which will govern the relationship between *Bonhams* and yourself in your capacity as Buyer.

2. LOTS

Subject to the *Contractual Description* printed in bold letters in the Entry about the Lot in the *Catalogue* (see paragraph 3 below), Lots are sold to the Buyer on an "as is" basis, with all faults and imperfections. Illustrations and photographs contained in the *Catalogue* (other than photographs forming part of the *Contractual Description*) or elsewhere of any Lots are for identification purposes only. A photograph or illustration may not reflect an accurate reproduction of the colour(s) or true condition of the Lot. Lots are available for inspection prior to the Sale, and it is for you to satisfy yourself as to each and every aspect of a Lot, including its authorship, attribution, condition, provenance, history, background, authenticity, style, period, age, suitability, quality, roadworthiness (if relevant), origin, value and estimated selling price (including the *Hammer Price*). It is your responsibility to examine any Lot in which you are interested. It should be remembered that the actual condition of a Lot may not be as good as that indicated by its outward appearance. Parts may have been replaced or renewed and Lots may not be authentic or of satisfactory quality; the inside of a Lot may not be visible and may not be original or may be damaged, as for example where it is covered by upholstery or material. Given the age of many Lots they may have been damaged and/or repaired and you should not assume that a Lot is in good condition. Electronic or mechanical items or parts are sold for their artistic, historic, or cultural interest and may not operate or may not comply with current statutory requirements. You should not assume that electrical items designed to operate on mains electricity will be suitable for connection to the mains electricity supply and you should obtain a report from a qualified electrician on their status before doing so. Such items which are unsuitable for connection are sold as items of interest for display purposes only. If you yourself do not have expertise regarding a Lot, you should consult someone who does to advise you. We can assist in arranging facilities for you to carry out or have carried out more detailed inspections and tests. Please ask our staff for details. Any person who damages a Lot will be held liable for the loss caused.

3. DESCRIPTIONS OF LOTS AND ESTIMATES

Contractual Description of a Lot

The *Catalogue* contains an Entry about each Lot. Each Lot is sold by its respective Seller to the Buyer of the Lot as

corresponding only with that part of the Entry which is printed in bold letters and (except for the colour, which may be inaccurately reproduced) with any photograph of the Lot in the *Catalogue*. The remainder of the Entry, which is not printed in bold letters, represents *Bonhams'* opinion (given on behalf of the Seller) about the Lot only and is not part of the *Contractual Description* in accordance with which the Lot is sold by the Seller.

Estimates

In most cases, an *Estimate* is printed beside the Entry. *Estimates* are only an expression of *Bonhams'* opinion made on behalf of the Seller of the range where *Bonhams* thinks the *Hammer Price* for the Lot is likely to fall; it is not an Estimate of value. It does not consider any VAT or Buyer's Premium payable or any other fees payable by the Buyer, which are detailed in paragraph 7 of the Terms and Conditions of Sale. Prices depend upon bidding, and lots can sell for *Hammer Prices* below and above the *Estimates*, so *Estimates* should not be relied on as an indication of the actual selling price or value of a Lot.

Estimates are in the currency of the Sale.

Condition Reports

In respect of most Lots, you may ask *Bonhams* for a *Condition Report* on the Lot's general physical condition. If you do so, this will be provided by *Bonhams* on behalf of the Seller free of charge. As this is offered additionally and without charge, *Bonhams* is not entering into a contract with you in respect of the *Condition Report* and accordingly does not assume responsibility to you in respect of it. The *Condition Report* represents *Bonhams'* reasonable opinion as to the Lot's general condition in the terms stated in the specific report, and *Bonhams* does not represent or guarantee that a *Condition Report* includes all aspects of the internal or external condition of the Lot. Neither does the Seller owe or agree to owe you as a Bidder or Buyer any obligation or duty in respect of this free report about a Lot, which is available for your own inspection or for inspection by an expert instructed by you.

The Seller's responsibility to you

The Seller does not make or agree to make any representation of fact or contractual promise, guarantee or warranty and undertakes no obligation or duty, whether in contract or in tort (other than to the eventual Buyer as set out above), in respect of the accuracy or completeness of any statement or representation made by him or on his behalf, which is in any way descriptive of any Lot or as to the anticipated or likely selling price of any Lot. Other than as set out above, no statement or representation in any way descriptive of a Lot or any *Estimate* is incorporated into any *Contract for Sale* between a Seller and a Buyer.

Bonhams' responsibility to you

You have the opportunity of examining the Lot if you want to and the *Contract for Sale* for a Lot is with the Seller and not with *Bonhams*; *Bonhams* acts as the Seller's agent only (unless *Bonhams* sells the Lot as principal). *Bonhams* undertakes no obligation to you to examine, investigate or carry out any tests, either in sufficient depth or at all, on each Lot to establish the accuracy or otherwise of any *Descriptions* or opinions given by *Bonhams*, or by any person on *Bonhams'* behalf, whether in the *Catalogue* or elsewhere. You should not suppose that such examinations, investigations, or tests have occurred. *Bonhams* does not make or agree to make any representation of fact and undertakes no obligation or duty (whether in contract or tort) in respect of the accuracy or completeness of any statement or representation made by *Bonhams* or on *Bonhams'* behalf which is in any way descriptive of any Lot or as to the anticipated or likely selling price of any Lot. No statement or representation by *Bonhams* or on its behalf in any way descriptive of any Lot or any *Estimate* is incorporated into our Buyer's Agreement.

Alterations

Descriptions and *Estimates* may be amended at *Bonhams'* discretion from time to time by notice given orally or in writing before or during a Sale.

THE LOT IS AVAILABLE FOR INSPECTION AND YOU MUST FORM YOUR OWN OPINION IN RELATION TO IT. YOU ARE STRONGLY ADVISED TO EXAMINE ANY LOT OR HAVE IT EXAMINED ON YOUR BEHALF BEFORE THE SALE.

4. CONDUCT OF THE SALE

Our Sales are public auctions, which people can attend. We reserve the right, at our sole discretion, to refuse access to our premises or to any Sale and to remove any person from our premises and auction rooms, without having to state the reason. We may at our sole and absolute discretion decide to proceed with the Sale, to include any Lot in the Sale, and how the Sale shall be conducted, and we may offer the Lots for Sale in any order we choose, notwithstanding the numbers assigned to the Lots in the *Catalogue*. You should therefore check the date and time of commencement of the Sale, and whether any Lots have been withdrawn from or added late to the Sale. Indeed, such late withdrawals or additions may alter the time at which a Lot you are interested in is put up for Sale. We may, at our sole and absolute discretion, refuse any bid, increase any bidding step as we deem appropriate, split any Lot, combine

two Lots, withdraw any Lot from a Sale and, before the Sale has ended, re-auction any Lot. Auctions can exceed 100 Lots per hour and bidding increments are generally around 10%; however, these figures vary from Sale to Sale and from Auctioneer to Auctioneer. Contact the department organizing the Sale for advice on this point. If a *Reserve Price* has been set for a Lot, the Auctioneer may, at his absolute discretion, place bids (up to an amount not equal to or greater than this *Reserve Price*) on behalf of the Seller. We shall not be liable to you for the presence or absence of a *Reserve Price* in respect of any Lot. If a *Reserve Price* has been fixed, it shall not be higher than the lowest Estimate made in the *Catalogue*, assuming that the currency of the *Reserve Price* has not fluctuated unfavourably in relation to the currency of the Estimate. The Buyer shall be the Bidder who makes the highest bid acceptable to the Auctioneer for a Lot (subject to any applicable *Reserve Price*), and to whom the Lot is awarded by the Auctioneer at the fall of the Auctioneer's hammer. Any dispute as to the highest acceptable bid will be decided by the Auctioneer in his absolute discretion. All bids placed will relate to the Lot number announced by the Auctioneer. An electronic currency converter may be used at the Sale. This tool is provided for your convenience only and is an approximate estimate of the countervalue of a given bid in certain currencies. We accept no responsibility for any errors that may occur when using the currency converter. We may use video cameras to record the Sale and may record telephone calls for security purposes, and to help resolve disputes that may arise in respect of bids placed at the Sale.

We may use screens on which images of the Lots are projected. This service is provided to allow a better view of the Lots during the Auction. The image projected on the screen should be considered as a mere indication of the Lot concerned. It should be noted that all bids placed will relate to the Lot number announced by the Auctioneer. We accept no responsibility for any errors that may occur in the use of the screen.

RIGHT OF PRE-EMPTION

The French State has a right of pre-emption on cultural goods sold. The State may substitute itself for the last bidder within fifteen days of the Sale.

5. BIDDING

You must complete and deliver to us one of our Bidding Forms, either our Bidder Registration Form, Absentee Bidding Form or Telephone Bidding Form to bid at our Sales.

If you are a new client at *Bonhams* or have not recently updated your registration details with us, you must pre-register to bid at least two working days before the Sale at which you wish to bid. You will be required to provide government-issued proof of identity and residence, and if you are a company, your certificate of incorporation or equivalent documentation with your name and registered address, government issued proof of your current address, documentary proof of your beneficial owners and directors, and proof of authority to transact. We may also request a financial reference and /or deposit from you before allowing you to bid.

We reserve the rights at our discretion to request further information to complete our client identification and to decline to register any person as a Bidder, and to decline to accept their bids if they have been so registered. We also reserve the rights to postpone completion of the Sale of any Lot at our discretion while we complete our registration and identification enquiries, and to cancel the Sale of any Lot if you are in breach of your warranties as Buyer, or if we consider that such Sale would be unlawful or otherwise cause liabilities for the Seller or *Bonhams* or be detrimental to *Bonhams'* reputation.

Bidding in person

So long as you have pre-registered to bid or have updated your existing registration recently, you should come to our Bidder registration desk at the Sale venue and fill out a Registration and Bidding Form on (or, if possible, before) the day of the Sale. The bidding number system is sometimes referred to as "paddle bidding". You will be issued with a large card (a "paddle") with a printed number on it. This will be attributed to you for the purposes of the Sale. Should you be a successful Bidder you will need to ensure that your number can be clearly seen by the Auctioneer and that it is your number which is identified as the Buyer's. You should not let anyone else use your paddle as all Lots will be invoiced to the name and address given on your Bidder Registration Form. Once an invoice is issued it will not be changed. If there is any doubt as to the *Hammer Price* of, or whether you are the successful Bidder of, a particular Lot, you must draw this to the attention of the Auctioneer before the next Lot is offered for Sale. At the end of the Sale, or when you have finished bidding, please return your paddle to the Bidder registration desk.

Bidding by telephone

If you wish to bid at the Sale by telephone and have pre-registered to bid or have updated your existing registration details recently, please complete a Registration and Bidding Form, which is available from our offices or in the *Catalogue*. Please then return it to the office responsible for the Sale at least 24 hours in advance of the Sale. It is your responsibility to check with our Bids Office that your bid has been received.

Telephone calls will be recorded. The telephone bidding facility is a discretionary service offered at no additional charge and may not be available in relation to all Lots. We will not be responsible for bidding on your behalf if you are unavailable at the time of the Sale or if the telephone connection is interrupted during bidding. Please contact us for further details.

Bidding by post or fax

Absentee Bidding Forms can be found in the back of this Catalogue and should be completed and sent to the office responsible for the Sale once you have pre-registered to bid or have updated your existing registration details recently. It is in your interests to return your form as soon as possible, as if two or more Bidders submit identical bids for a Lot, the first bid received takes preference. In any event, all bids should be received at least 24 hours before the start of the Sale. Please check your Absentee Bidding Form carefully before returning it to us, fully completed and signed by you. It is your responsibility to check with our Bids Office that your bid has been received. This additional service is complimentary and is confidential. Such bids are made at your own risk, and we cannot accept liability for our failure to receive and/or place any such bids. All bids made on your behalf will be made at the lowest level possible subject to Reserves and other bids made for the Lot. Where appropriate your bids will be rounded down to the nearest amount consistent with the Auctioneer's bidding increments. New Bidders must also provide proof of identity and address when submitting bids. Failure to do this will result in your bid not being placed.

Bidding via the internet

Visit our website at <http://www.bonhams.com>, which gives full details on how to bid via the Internet. Bonhams will not be liable for any delays, interruptions, or other inability to bid, caused by loss of Internet connection, failure, or malfunction of the or malfunction of the website or the bidding process, software, systems, computers or mobile devices.

Bidding through an agent

Bids will be treated as placed exclusively by and on behalf of the person named on the Bidding Form unless otherwise agreed by us in writing in advance of the Sale. If you wish to bid on behalf of another person (your principal) you must complete the pre-registration requirements set out above both on your own behalf and with full details of your principal, and we will require written confirmation from the principal confirming your authority to bid.

You are specifically referred to your due diligence requirements concerning your principal and their source of funds, and the warranties you give in the event you are the Buyer, which are contained in paragraph 3 of the Buyer's Agreement, set out at Appendix 1 at the back of the Catalogue.

Nevertheless, as the Bidding Form explains, any person placing a bid as agent on behalf of another (whether or not he has disclosed that fact) will be jointly and severally liable with the principal to the Seller and to Bonhams under any contract resulting from the acceptance of a bid. Equally, please let us know if you intend to nominate another person to bid on your behalf at the Sale unless this is to be carried out by us pursuant to a Telephone or Absentee Bidding Form that you have completed. If we do not approve the agency arrangements in writing before the Sale, we are entitled to assume that the person bidding at the Sale is bidding on his own behalf. Accordingly, the person bidding at the Sale will be the Buyer and will be liable to pay the Hammer Price and Buyer's Premium and associated charges. If we approve the identity of your client in advance, we will be able to address the invoice to your principal rather than you. We will require proof of the agent's client's identity and residence in advance of any bids made by the agent on his behalf. Please refer to our Conditions of Business and contact our Customer Services Department for further details.

Bonhams undertakes Customer Due Diligence (CDD) into its Sellers and Buyers as required by the Money Laundering, Terrorist Financing and Transfer of Funds (Information on the Payer) Regulations 2017 ("the Regulations"). Bonhams' interpretation of the Regulations and Treasury Approved industry Guidance is that CDD under the Regulations is not required by Buyers into Sellers at Bonhams auctions or vice versa. In accordance with Article L221-28 of the French Consumer Code, the successful bidder does not benefit from the right of withdrawal following the Sale.

6. CONTRACTS BETWEEN THE BUYER AND SELLER AND BONHAMS

On the Lot being knocked down to the Buyer, a Contract for Sale of the Lot will be entered into between the Seller and the Buyer on the terms of the Contract for Sale set out in Appendix 1 at the back of the Catalogue. You will be liable to pay the Purchase Price, which is the Hammer Price plus any applicable VAT. At the same time, a separate contract is also entered into between us as Auctioneers and the Buyer. This is our Buyer's Agreement, the terms of which are set out in Appendix 2 at the back of the Catalogue. Please read the terms of the Contract for Sale and our Buyer's Agreement contained in the Catalogue in case you are the successful Bidder including the warranties as to your status and source of funds. We may change the terms of either or both agreements in advance of their being

entered, by setting out different terms in the Catalogue and/or by placing an insert in the Catalogue and/or by notices at the Sale venue and/or by oral announcements before and during the Sale. It is your responsibility to ensure you are aware of the up-to-date terms of the Buyer's Agreement for this Sale.

7. BUYER'S PREMIUM AND OTHER CHARGES PAYABLE BY THE BUYER

Under the terms of the Buyer's Agreement, the Buyer shall pay us a commission (the Purchase Commission) in accordance with the terms of the said Contract and at the rates set out below, calculated by reference to and payable in addition to the Auction Price.

For this Sale, Buyers will pay the following rates of Purchase Commission for each Lot purchased:

28% ex-VAT of the Auction Price for a price between €1 and €40,000;
Plus 27% (excl. VAT) of the hammer price from €40,001 up to €800,000;
plus 21% (excl. VAT) of the Auction Price from €800,001 up to €4,500,000;
plus 14.5% (excl. VAT) of the Auction Price for amounts more than €4,500,000.

A 3rd party bidding platform fee of 4% (plus 20 % VAT) of the Hammer Price for Buyers using the following bidding platforms will be added to the invoices of successful Buyers - Invaluable; Live Auctioneers; The Saleroom; Lot-tissimo.

A 3rd party bidding platform fee of 1.5 % (plus 20 % VAT) of the Hammer Price for Buyers using the bidding platform Drouot Live will be added to the invoices of successful Buyers

A 3rd party bidding platform fee of 3 % (plus 20 % VAT) of the Hammer Price for Buyers using the bidding platform Interenchères will be added to the invoices of successful Buyers

VAT will also be payable on the purchase commission or on the Hammer price and the Purchase Commission in accordance with the applicable tax law. See paragraph 8 for more details.

Storage and handling charges may also be payable by the Buyer, as indicated on the "Sale Information" page at the beginning of the Catalogue.

Artist's Resale Rights

On certain Lots, marked "AR" in the Catalogue and which are sold at a Hammer Price of at least €750, the Buyer will pay us an additional Commission to cover our Costs relating to the payment of royalties in accordance with the Regulations on Artists' Resale Rights. The Additional Commission corresponds to a percentage of the Hammer Price calculated in accordance with the table below and shall not exceed €12,500.

Hammer Price's percentage:
From 0 to 50,000 € 4%,
From €50,000.01 to €200,000 3%,
From €200,000.01 to €350,000 1%,
From €350,000.01 to €500,000 0.5%,
Above €500,000 0.25%.

8. VAT

The prevailing rate of VAT at the time of going to press is 20% on the Purchase Commission under the margin regime, but this is subject to government change and the rate payable will be the rate in force on the date of the Sale.

The following symbols, shown beside the Lot number, are used to denote that VAT is due on the Hammer Price and Buyer's Premium:

† VAT at the prevailing rate (currently 20 %) on Hammer Price and Buyer's Premium

†† VAT at the preferential rate (currently 5.5 %) on Hammer price and Buyer's Premium for artworks, collectibles and antiques

Ω VAT at the prevailing rate (20 %) on Hammer Price and Buyer's Premium for imported items

* VAT at a preferential rate of 5.5 % on Hammer Price and on Buyer's Premium for imported artworks, collectibles and antiques

G Gold bullion exempt from VAT on the Hammer Price and subject to VAT at the prevailing rate on the Buyer's Premium - Zero rated for VAT, no VAT will be added to the Hammer Price or the Buyer's Premium

In all other instances no VAT will be charged on the Hammer Price, but VAT at the prevailing rate will be added to Buyer's Premium which will be invoiced on a VAT inclusive basis.

EXPORT - TAX EXEMPTION

Invoiced VAT will be reimbursed to the Buyer who can prove that he/she is resident outside the European Union, upon presentation to our accounting department, within a maximum period of three months following the Sale, of the export declaration (DAU) for the item purchased, duly stamped by the Customs Department.

The export document must mention Bonhams France as the

consignor and the buyer as the consignee of the item.

9. PAYMENT

It is of the utmost importance that you ensure that you have funds readily available to pay the Purchase Price and Purchase Commission (plus VAT and all other Fees and expenses due to us) in full before bidding for a Lot. If you are the winning Bidder, you must make payment no later than 4.30pm on the second working day following the Sale, so that all monies are cleared no later than the eighth working day following the Sale. Payments made by anyone other than the registered Buyer will not be accepted. Bonhams reserves the right to change the terms of payment at any time. **Bank transfer is Bonhams' preferred method of payment.** You may transfer funds electronically to our Account. In this case, please indicate your paddle number and invoice number as references on your transfer order. Our Account details are as follows:

Bank: HSBC
Address: BBC PARIS HAUSSMANN 26 Boulevard
Malesherbes,
75008 Paris
Account's name: Bonhams France SAS
Account's number: 09170002091
Counter code: 00917
IBAN number: FR76 3005 6009 1709 1700 0209 192

If paying by bank transfer, the amount received after the deduction of any bank fees and/or conversion of the currency of payment to pounds sterling must not be less than the sterling amount payable, as set out on the invoice.

Payment may also be made by one of the following methods:

Personal cheque drawn on a French branch of a bank or building society: all cheques must be cashed before you can collect your purchases and must be made payable to Bonhams France SAS.

Cash: If you are a French tax resident or if you are acting for the needs of a professional activity, you may pay for Lots purchased at the Sale with banknotes or coins denominated in the currency in which the Sale is conducted, provided that the total amount for all Lots purchased at the Sale does not exceed €1,000 inclusive of tax. Buyers who can prove that they are resident abroad for tax purposes and who are not acting during a business may pay for their purchases in cash up to a maximum of €3,000 including VAT.

Debit cards issued in the name of the Buyer (including China Union Pay (CUP) cards and debit cards issued by Visa and MasterCard only). There is no limit on payment value if payment is made in person using Chip & Pin verification.

Payment by telephone may also be accepted up to £5,000, subject to appropriate verification procedures, although this service is not available to first-time buyers. If the amount payable by you for Lots exceeds that sum, the balance must be paid by other means.

Credit cards in the Buyer's name (including China Union Pay (CUP) cards and credit cards issued by Visa and MasterCard only). The value of the payment is limited to €5,000 if the payment is made in person using chip card verification. It is advisable to inform your debit or credit card provider of your purchase in advance to reduce delays caused by the fact that we must request authorization when you come to pay. American Express payments are not accepted.

Note: only one debit or credit card may be used to pay the balance. If you have any questions about card payments, please contact our customer service. We reserve the right to investigate and identify the source of any funds received by us, postpone the completion of the sale of any Lot at our discretion while we complete our investigations, and to cancel the sale of any Lot if you are in breach of your warranties as a Buyer, if we consider that such a Sale would be illegal or would otherwise impose obligations on the Seller or Bonhams, or would be prejudicial to the reputation of Bonhams.

DEFAULT OF PAYMENT

In the event of non-payment of the Hammer Price and Costs, formal notice will be sent to the Buyer by registered letter with acknowledgement of receipt. In the event of non-payment of the sum due at the end of a period of one month following this formal notice, the Buyer will be charged late payment interest equal to three times the legal interest rate in force, as well as collection costs of a minimum of 40 euros. Penalties will be applied for each month of delay. An additional indemnity may be claimed if the recovery costs actually incurred exceed the amount of the fixed indemnity.

The amount of the fixed indemnity.
The application of this clause does not prejudice the possible implementation of the auction reopening procedure governed by article L321-14 of the French Commercial Code. Bonhams

will be entitled to claim from the defaulting bidder the payment of the difference between the initial *Hammer Price* and the *Hammer Price* upon re-bidding, if lower, as well as the costs generated by the new auctions. Bonhams reserves the right to exclude from future sales any successful bidder who fails to comply with these *Terms and Conditions*.

10. RECOVERY, STORAGE AND CANCELLATION RIGHTS FOR OUR CONSUMERS

The *Buyer* of a *Lot* will not be allowed to collect it until payment in full and in cleared funds has been made (unless we have made a special arrangement with the *Buyer*). For collection and removal of purchased *Lots*, please refer to the "Sale Information" section at the front of the *Catalogue*. Our offices are open 9.00am – 5pm Monday to Friday. Details relating to the collection of a *Lot*, its storage and our Storage Contractor after the *Sale* are set out in the *Catalogue*.

11. SHIPPING

Bonhams may advise *Buyers* who wish to do so on the use of transport and transit companies for the shipment and export of their purchases. Please contact our team at the following address: paris@bonhams.com
It is specified that the transport of lots is at the expense and under the entire responsibility of the successful bidder.

12. EXPORT/TRADE RESTRICTIONS

It is your sole responsibility to comply with all export and import regulations relating to your purchases and also to obtain any necessary export and/or import licences. In order to control the circulation of cultural goods, the French law no. 92-1477 of December 31st 1992 (amended by the law of July 10th 2000) subjects exports from French territory to special conditions, applicable to goods whose age and value exceed certain thresholds.

The export licence is simply an administrative document that provides no guarantee of the authenticity of the item it enables to be exported. Applying for a licence for a cultural object with a view to its free circulation outside French territory or for any other administrative documents in no way affects the buyer's obligation to pay. The need for import licences varies from country to country and you should inform yourself about the relevant local requirements and provisions. Refusal to issue an export licence or an import or export licence or any delay in obtaining such a licence does not allow a *Sale* to be cancelled or full payment for the *Lot* to be delayed. As a general rule, please contact our shipping department prior to the *Sale* if you require assistance with export regulations. Please note that the law punishes by criminal sanctions anyone who exports or attempts to export a cultural object without having obtained the required authorisations (article L 114-1 of the French Heritage Code).

13. CITES REGULATIONS

Please note that all *Lots* marked with the Y symbol are subject to CITES (Washington Convention for the Protection of Endangered Species) regulations when exporting these items outside the EU. These regulations are available at <https://cites.org>
<https://cites.application.developpement-durable.gouv.fr>
As legislation differs from one country to another, it is the buyer's responsibility to check the legislation applied in his country of origin before bidding. Refusal to issue CITES licences or permits or any delay in obtaining such licences or permits shall not give rise to the cancellation or termination of a sale, nor shall it authorise any delay in the full payment of the *Lot*.

14. THE SELLERS AND/OR BONHAMS' LIABILITY

Other than any liability of the *Seller* to the *Buyer* of a *Lot* under the *Contract for Sale*, neither we nor the *Seller* are liable (whether in negligence or otherwise) for any error or misdescription or omission in any *Description* of a *Lot* or any *Estimate* in respect of it, whether contained in the *Catalogue* or otherwise, whether given orally or in writing and whether given before or during the *Sale*. Neither we nor the *Seller* will be liable for any loss of Business, profits, revenue or income, or for loss of reputation, or for disruption to Business or wasted time on the part of management or staff, or for indirect losses or consequential damages of any kind, irrespective in any case of the nature, volume or source of any indirect or consequential damages of any kind, regardless of the nature, volume or source of the loss or damage allegedly suffered and regardless of whether such loss or damage was caused or claimed under negligence, another quasi-tort, a breach of contract (if any), a breach of a legal obligation, a request for restitution or otherwise. In any circumstances where we and/or the *Seller* are liable in relation to any *Lot* or any *Description* or *Estimate* made of any *Lot*, or the conduct of any *Sale* in relation to any *Lot*, whether in damages, for an indemnity or contribution, or for a restitution remedy or otherwise, our and/or the *Seller's* liability (combined, if both we and the *Seller* are liable) will be limited to payment of a sum which will not exceed by way of maximum the amount of the *Purchase Price* of the *Lot* irrespective in any case of the nature, volume or source of any loss or damage alleged to be suffered or sum claimed as due, and irrespective

of whether the liability arises from any negligence, other tort, breach of contract (if any) or statutory duty or otherwise. Nothing set out above will be construed as excluding or restricting (whether directly or indirectly) our liability or excluding or restricting any person's rights or remedies in respect of (i) fraud, or (ii) death or personal injury caused by our negligence (or by the negligence of any person under our control or for whom we are legally responsible), or (iii) any other liability to the extent the same may not be excluded or restricted as a matter of law or (iv) our undertakings under paragraphs 10 and 11 of the *Buyer's Agreement*. The same applies in respect of the *Seller*, as if references to us in this paragraph were substituted with references to the *Seller*.

15. BOOKS

As stated above, all *Lots* are sold on an "as is" basis, subject to all faults, imperfections and errors of *Description* save as set out below. However, you will be entitled to reject a Book in the circumstances set out in paragraph 11 of the *Buyer's Agreement*. Please note that *Lots* comprising printed Books, unframed maps and bound manuscripts are subject to 5.5% VAT on the *buyer's premium*.

16. CLOCKS AND WATCHES

All *Lots* are sold "as is", and the absence of any reference to the condition of a clock or watch does not imply that the *Lot* is in good condition and without defects, repairs, or restorations. Most clocks and watches have been repaired during their normal lifetime and may now incorporate parts not original to them. Furthermore, *Bonhams* makes no representation or warranty that any clock or watch is in working order. As clocks and watches often contain fine and complex mechanisms, *Bidders* should be aware that a general service, change of battery or further repair work, for which the *Buyer* is solely responsible, may be necessary.

17. TAXIDERMRY AND RELATED ITEMS

Bonhams undertakes, on behalf of the *Seller* of these items, to comply fully with Cites and DEFRA regulations. *Buyers* are advised to inform themselves of all such regulations and to expect that the export of items may require some time for organization.

18. JEWELLERY Gemstones

Historically many gemstones have been subjected to a variety of treatments to enhance their appearance. Sapphires and rubies are routinely heat treated to improve their colour and clarity, similarly emeralds are frequently treated with oils or resin for the same purpose. Other treatments such as staining, irradiation or coating may have been used on other gemstones. These treatments may be permanent, whilst others may need special care or re-treatment over the years to retain their appearance. *Bidders* should be aware that Estimates assume that gemstones may have been subjected to such treatments. A number of laboratories issue certificates that give more detailed *Descriptions* of gemstones. However, there may not be consensus between different laboratories on the degrees, or types of treatment for any particular gemstone. If *Bonhams* has been given or has obtained certificates for any *Lot* in the *Sale* these certificates will be disclosed in the *Catalogue*. Although, as a matter of policy, *Bonhams* endeavours to provide certificates from recognised laboratories for certain gemstones, it is not feasible to obtain certificates for each *Lot*. If no certificate is published in the *Catalogue*, *Bidders* should assume that the gemstones may have been treated. Neither *Bonhams* nor the *Seller* accepts any liability for contradictions or differing certificates obtained by *Buyers* on any *Lots* after the *Sale*.

Estimated Weights

If a stone(s) weight appears within the body of the *Description* in capital letters, the stone(s) has been unmounted and weighed by *Bonhams*. If the weight of the stone(s) is stated to be approximate and does not appear in capital letters, the stone(s) has been assessed by us within its/their settings, and the stated weight is a statement of our opinion only. This information is given as a guide and *Bidders* should satisfy themselves about this information as to its accuracy.

Signatures

1. A diamond brooch, by Kutchinsky

When the maker's name appears in the title, in *Bonhams'* opinion the piece is by that maker.

2. A diamond brooch, signed Kutchinsky

Has a signature that, in *Bonhams'* opinion, is authentic but may contain gemstones that are not original, or the piece may have been altered.

3. A diamond brooch, mounted by Kutchinsky

Has been created by the jeweller, in *Bonhams'* opinion, but using stones or designs supplied by the client.

19. PHOTOGRAPHS

Explanation of Catalogue Terms

- "Bill Brandt": in our opinion a work by the artist.
- "Attributed to Bill Brandt": in our opinion probably a work by the artist, but less certainty to authorship is expressed than

in the preceding category.

- "Signed and/or titled and/or dated and/or inscribed":

in our opinion the signature and/or title and/or date and/or inscription are in the artist's hand.

- "Signed and/or titled and/or dated and/or inscribed in another hand": in our opinion the signature and/or title and/or date and/or inscription have been added by another hand.

The date given is that of the image (negative). Where no further date is given, this indicates that the photographic print is vintage (the term "vintage" may also be included in the *Lot Description*). A vintage photograph is one which was made within approximately 5-10 years of the negative. Where a second, later date appears, this refers to the date of printing. Where the exact printing date is not known, but understood to be later, "printed later" will appear in the *Lot Description*. Unless otherwise specified, dimensions given are those of the piece of paper on which the image is printed, including any margins. Some photographs may appear in the *Catalogue* without margins illustrated.

All photographs are sold unframed unless stated in the *Lot Description*.

20. PICTURES

Explanation of Catalogue Terms

The following terms used in the *Catalogue* have the following meanings but are subject to the general provisions relating to *Descriptions* contained in the *Contract for Sale*:

- "Jacopo Bassano": in our opinion a work by the artist. When the artist's forename(s) is not known, a series of asterisks, followed by the surname of the artist, whether preceded by an initial or not, indicates that in our opinion the work is by the artist named;
- "Attributed to Jacopo Bassano": in our opinion probably a work by the artist but less certainty as to authorship is expressed than in the preceding category;
- "Studio/Workshop of Jacopo Bassano": in our opinion a work by an unknown hand in a studio of the artist which may or may not have been executed under the artist's direction;
- "Circle of Jacopo Bassano": in our opinion a work by a hand closely associated with a named artist but not necessarily his pupil;
- "Follower of Jacopo Bassano": in our opinion a work by a painter working in the artist's style, contemporary or nearly contemporary, but not necessarily his pupil;
- "Manner of Jacopo Bassano": in our opinion a work in the style of the artist and of a later date;
- "After Jacopo Bassano": in our opinion, a copy of a known work of the artist;
- "Signed and/or dated and/or inscribed": in our opinion the signature and/or date and/or inscription are from the hand of the artist;
- "Bears a signature and/or date and/or inscription": in our opinion the signature and/or date and/or inscription have been added by another hand.

21. PORCELAIN AND GLASS

Damage and Restoration

For your guidance, in our *Catalogues* we attempt to detail, as far as practicable, all significant defects, cracks and restoration. Such practicable *Descriptions* of damage cannot be definitive, and in providing *Condition Reports*, we cannot guarantee that there are no other defects present which have not been mentioned. *Bidders* should satisfy themselves by inspection, as to the condition of each *Lot*.

Please see the *Contract for Sale* printed in this *Catalogue*. Because of the difficulty in determining whether an item of glass has been repolished, in our *Catalogues* reference is only made to visible chips and cracks. No mention is made of repolishing, severe or otherwise.

22. VEHICLES

The Veteran Car Club of Great Britain Dating Plates and Certificates

When mention is made of a Veteran Car Club Dating Plate or Dating Certificate in this *Catalogue*, it should be borne in mind that the Veteran Car Club of Great Britain using the services of Veteran Car Company Ltd, does from time to time, review cars already dated and, in some instances, where fresh evidence becomes available, the review can result in an alteration of date. Whilst the Club and Veteran Car Company Ltd make every effort to ensure accuracy, the date shown on the Dating Plate or Dating Certificate cannot be guaranteed as correct and intending purchasers should make their own enquiries as to the date of the car.

23. WINE

Lots which are lying under Bond and those liable to VAT may not be available for immediate collection.

Examining the wines

It is occasionally possible to provide a pre-Sale tasting for larger parcels (as defined below). This is generally limited to more recent and everyday drinking wines. Please contact the department for details.

It is not our policy to inspect every unopened case. In the case of wines older than 20 years the boxes will usually have been opened and levels and appearance noted in the Catalogue where necessary. You should make proper allowance for variations in ullage levels and conditions of corks, capsules, and labels.

Corks and Ullages

Ullage refers to the space between the base of the cork and the wine. Ullage levels for Bordeaux shaped bottles are only normally noted when below the neck and for Burgundy, Alsace, German and Cognac shaped bottles when greater than 4 centimetres (cm). Acceptable ullage levels increase with age; generally acceptable levels are as follows:

- Under 15 years old – into neck or less than 4cm
 - 15 to 30 years old – top shoulder (ts) or up to 5cm
 - Over 30 years old – high shoulder (hs) or up to 6cm
- It should be noted that ullages may change between publication of the *Catalogue* and the *Sale* and that corks may fail because of transporting the wine. We will only accept responsibility for *Descriptions* of condition at the time of publication of the *Catalogue* and cannot accept responsibility for any loss resulting from failure of corks either before or after this point.

Options to buy parcels

A parcel is a number of Lots of identical size of the same wine, bottle size and *Description*. The Buyer of any of these *Lots* has the option to accept some or all the remaining *Lots* in the parcel at the same price, although such options will be at the Auctioneer's sole discretion. Absentee *Bidders* are, therefore, advised to bid on the first *Lot* in a parcel.

Wines in Bond

Wines lying in Bond are marked Δ. All *Lots* sold under Bond, and which the *Buyer* wishes to remain under Bond, will be invoiced without VAT or Duty on the *Hammer Price*. If the *Buyer* wishes to take the *Lot* as Duty paid, UK Excise Duty and VAT will be added to the *Hammer Price* on the invoice.

Buyers must notify *Bonhams* at the time of the sale whether they wish to take their wines under Bond or Duty paid. If a *Lot* is taken under Bond, the *Buyer* will be responsible for all VAT, Duty, clearance, and other charges that may be payable thereon.

Buyers outside the UK must be aware that any forwarding agent appointed to export their purchases must have a movement certificate for *Lots* to be released under Bond.

Bottling Details and Case Terms

The following terms used in the *Catalogue* have the following meanings:

- CB – Château bottled
- DB – Domaine bottled
- EstB – Estate bottled
- BB – Bordeaux bottled
- BE – Belgian bottled
- FB – French bottled
- GB – German bottled
- OB – Oporto bottled
- UK – United Kingdom bottled
- owc – original wooden case
- iwc – individual wooden case
- oc – original carton

24. WEAPONS

With certain exceptions, only holders of the necessary authorizations may bid.

SYMBOLS

THE FOLLOWING SYMBOLS ARE USED TO DENOTE

- Y** Subject to CITES regulations when exporting these items outside the EU, see paragraph 13 above.
- TP** Items marked TP will be in the warehouse and can only be removed from there.
- W** Items marked w will be in the Bonhams warehouse and may only be removed there.
- Δ** Bonded Wines.
- AR** The *Buyer* will pay us an additional *Commission* to cover our expenses in relation to the payment of royalties.
- jd** The *Seller* has been guaranteed a minimum price for the *Lot*, either by *Bonhams* or a third party. This may take the form of an irrevocable bid by a third party, who may realise a financial gain on a successful *Sale* or a financial loss in the event of failure.
- jo** *Bonhams* owns the *Lot* in whole or in part or may have some other economic interest in it.
- Ⓞ** This *Lot* contains or is made of ivory. The US government has banned the import of ivory into the United States.

The symbols used to indicate the VAT status of a *Lot* are set out in paragraph 8 above.

LEGISLATIVE AND JURISDICTIONAL COMPETENCE

These Conditions of Sale are governed by French law. Any dispute relating to their existence, validity and performance which cannot be settled amicably with *Bonhams* or through the intermediary of the Government Commissioner to the Conseil des Maisons de Ventes shall be settled by the competent court in Paris. In accordance with the law, liability claims against the auctioneer and the expert lapse after 5 years from the date of

the *Sale*.

DATA PROTECTION – USE OF YOUR INFORMATION

When we obtain personal information about you, we will only use it in accordance with the terms of our Privacy Policy (subject to any additional specific consent you may have given at the time your information was disclosed). The sales operator will keep your information confidential. It may, however, be disclosed to the relevant legal authorities when required to do so by law. A copy of our Privacy Policy is available on our website www.bonhams.com. You can also request a copy by e-mail from info@bonhams.com

LIST OF DEFINITIONS

“Account” the bank account of Bonhams into which all sums received in respect of the Purchase Price of any Lot will be paid.

“Additional Premium” a premium, calculated in accordance with the Notice to Bidders, to cover Bonhams' Expenses relating to the payment of royalties under the Artists Resale Right Regulations which is payable by the Buyer to Bonhams on any Lot marked [AR] which sells for a Hammer Price together with the Buyer's Premium (but excluding any VAT) equals or exceeds 1000 euros (converted into the currency of the Sale using the European Central Bank Reference rate prevailing on the date of the Sale).

“Auctioneer” the representative of Bonhams conducting the Sale.

“Bidder” a person who has completed a Bidding Form.

“Bidding Form” our Bidding Registration Form, our Absentee Bidding Form or our Telephone Bidding Form.

“Bonhams” SAS Bonhams France or its successors or assigns. Bonhams is also referred to in the Buyer's Agreements, the Conditions of Business and the Notices to Bidders by the words “we”, “us” and “our”.

“Book” a printed Book offered for Sale at a specialist Book Sale.

“Business” includes any trade, Business and profession.

“Buyer” the person to whom a Lot is knocked down by the Auctioneer. The Buyer is also referred to in the Contract for Sale and the Buyer's Agreements by the words “you” and “your”.

“Buyer's Agreement” the contract entered into by Bonhams with the Buyer.

“Buyer's Premium” the sum calculated on the Hammer Price at the rates stated in the Notice to Bidders.

“Catalogue” the Catalogue or e-catalogue relating to the relevant Sale, including any representation of the Catalogue published on our Website.

“Commission” the Commission payable by the Seller to Bonhams calculated at the rates stated in the Contract Form.

“Condition Report” a report on the physical condition of a Lot provided to a Bidder or potential Bidder by Bonhams on behalf of the Seller.

“Conditions of Sale” the Notice to Bidders, Contract for Sale, Buyer's Agreement and Definitions and Glossary.

“Consignment Fee” a fee payable to Bonhams by the Seller calculated at rates set out in the Conditions of Business.

“Consumer” a natural person who is acting for the relevant purpose outside his trade, Business or profession.

“Contract Form” the Mandat de Vente, or vehicle Entry form, as applicable, signed by or on behalf of the Seller listing the Lots to be offered for sale by Bonhams.

“Contract for Sale” the Sale contract entered by the Seller with the Buyer.

“Contractual Description” the only Description of the Lot (being that part of the Entry about the Lot in the Catalogue which is in bold letters), and any photograph (except for the colour) to which the Seller undertakes in the Contract of Sale the Lot corresponds.

“Description” any statement or representation in any way descriptive of the Lot, including any statement or representation relating to its authorship, attribution, condition, provenance, authenticity, style, period, age, suitability, quality, origin, value, estimated selling price (including the Hammer Price).

“Entry” a written statement in the Catalogue identifying the Lot and its Lot number which may contain a Description and illustration(s) relating to the Lot.

“Estimate” a statement of our opinion of the range within which the hammer is likely to fall.

“Expenses” charges and Expenses paid or payable by Bonhams in respect of the Lot including legal Expenses, banking charges and Expenses incurred as a result of an electronic transfer of money, charges and Expenses for loss and damage cover, insurance, Catalogue and other reproductions and illustrations, any customs duties, advertising, packing or shipping costs, reproductions rights' fees, taxes, levies, costs of testing, searches or enquiries, preparation of the Lot for Sale, storage charges, removal charges, removal charges or costs of collection from the Seller as the Seller's agents or from a defaulting Buyer, plus VAT if applicable.

“Forgery” an imitation intended by the maker or any other person to deceive as to authorship, attribution, origin, authenticity, style, date, age, period, provenance, culture, source or composition, which at the date of the Sale had a value materially less than it would have had if the Lot had not been such an imitation, and which is not stated to be such an imitation in any description of the Lot. A Lot will not be a

Forgery by reason of any damage to, and/ or restoration and/ or modification work (including repainting or over painting) having been carried

out on the Lot, where that damage, restoration or modification work (as the case may be) does not substantially affect the identity of the Lot as one conforming to the description of the Lot.

“Guarantee” the obligation undertaken personally by Bonhams to the Buyer in respect of any Forgery and, in the case of specialist Stamp Sales and/or specialist Book Sales, a Lot made up of a Stamp or Stamps or a Book or Books as set out in the Buyer's Agreement. **“Hammer Price”** the price in the currency in which the Sale is conducted at which a Lot is knocked down by the Auctioneer.

“Hybrid Sale” a Live Sale conducted by an Auctioneer but in a closed auction room not open to the public, except for pre-Sale viewing by appointment with Bonhams.

“Live Sale” a Sale conducted by an Auctioneer, open to the public for both viewing and attendance at the Sale.

“Loss and Damage Warranty” means the warranty described in paragraph 8.2 of the Conditions of Business.

“Loss and Damage Warranty Fee” means the fee described in paragraph 8.2.3 of the Conditions of Business.

“Lot” any item consigned to Bonhams with a view to its Sale at auction or by private treaty (and reference to any Lot will include, unless the context otherwise requires, reference to individual items comprised in a group of two or more items offered for Sale as one Lot).

“Motoring Catalogue Fee” a fee payable by the Seller to Bonhams in consideration of the additional work undertaken by Bonhams in respect of the cataloguing of motor vehicles and in respect of the promotion of Sales of motor vehicles.

“Notional Charges” the amount of Commission and VAT which would have been payable if the Lot had been sold at the Notional Price.

“Notional Fee” the sum on which the Consignment Fee payable to Bonhams by the Seller is based and which is calculated according to the formula set out in the Conditions of Business.

“Notional Price” the latest in time of the average of the high and low Estimates given by us to you or stated in the Catalogue or, if no such Estimates have been given or stated, the Reserve applicable to the Lot.

“Notice to Bidders” the notice printed at the back or front of our Catalogues.

“Online Sale” a Sale conducted online only with no Auctioneer, with discretionary pre-Sale viewing by appointment with Bonhams.

“Purchase Price” the aggregate of the Hammer Price and VAT on the Hammer Price (where applicable), the Buyer's Premium and VAT on the Buyer's Premium and any Expenses.

“Reserve” the minimum price at which a Lot may be sold (whether at auction or by private treaty).

“Sale” the auction Sale, whether by Live auction, a Hybrid auction or in an Online Sale, at which a Lot is to be offered for Sale by Bonhams.

“Sale Proceeds” the net amount due to the Seller from the Sale of a Lot, being the Hammer Price less the Commission, any VAT chargeable thereon, Expenses and any other amount due to us in whatever capacity and howsoever arising.

“Seller” the person who offers the Lot for Sale named on the Contract Form. Where the person so named identifies on the form another person as acting as his agent, or where the person named on the Contract Form acts as an agent for a principal (whether such agency is disclosed to Bonhams or not), “Seller” includes both the agent and the principal who shall be jointly and severally liable as such. The Seller is also referred to in the Conditions of Business by the words “you” and “your”.

“Specialist Examination” a visual examination of a Lot by a specialist on the Lot.

“Stamp” means a postage Stamp offered for Sale at a Specialist Stamp Sale.

“Standard Examination” a visual examination of a Lot by a non-specialist member of Bonhams' staff.

“Storage Contract” means the contract described in paragraph 8.3.3 of the Conditions of Business or paragraph 4.4 of the Buyer's Agreement (as appropriate).

“Storage Contractor” means the company identified as such in the Catalogue.

“Terrorism” means any act or threatened act of terrorism, whether any person is acting alone or on behalf of or in connection with any organisation(s) and/or government(s), committed for political, religious or ideological or similar purposes including, but not limited to, the intention to influence any government and/or put the public or any section of the public into fear.

“VAT” value added tax at the prevailing rate at the date of the Sale in the United Kingdom.

“Website” Bonhams Website at www.bonhams.com.

“Withdrawal Notice” the Seller's written notice to Bonhams revoking Bonhams' instructions to sell a Lot.

“Without Reserve” where there is no minimum price at which a Lot may be sold (whether at auction or by private treaty).

GLOSSARY

The following expressions have specific legal meanings with which you may not be familiar. The following glossary is intended to give you an understanding of those expressions but is not intended to limit their legal meanings:

"Artist's Resale Right": the right of the creator of a work of art to receive a payment on Sales of that work subsequent to the original Sale of that work by the creator of it. Droit de Suite (Artist's Resale Right) will be a percentage of the amount of the Hammer Price calculated in accordance with the table below, and shall not exceed €12,500 (article R122-6):

"Bailee": a person to whom goods are entrusted.

"Indemnity": an obligation to put the person who has the benefit of the indemnity in the same position in which he would have been, had the circumstances giving rise to the indemnity not arisen and the expression "indemnify" is construed accordingly.

"Interpleader proceedings": proceedings in the Courts to determine ownership or rights over a Lot.

"Knocked down": when a Lot is sold to a Bidder, indicated by the fall of the hammer at the Sale.

"Lien": a right for the person who has possession of the Lot to retain possession of it.

"Risk": the possibility that a Lot may be lost, damaged, destroyed, stolen, or deteriorate in condition or value.

"Flat-rate tax": Tax on precious metals, jewellery, works of art, collectibles, and antiques as per articles 150 VI to 150 VM of the CGI (Code General des Impôts)

"Title": the legal and equitable right to the ownership of a Lot.

"Tort": a legal wrong done to someone to whom the wrong doer has a duty of care.

"Warranty": a legal assurance or promise, upon which the person to whom the warranty was given has the right to rely.

APPENDIX 1

CONTRACT OF SALE BETWEEN THE BUYER, BONHAMS FRANCE SAS, AND THE SELLER IF THE LOT IS OFFERED FOR SALE LIVE OR HYBRID.

IMPORTANT:

These terms may be changed in advance of the Sale of the Lot to you, by the setting out of different terms in the Catalogue for the Sale and/or by placing an insert or amendment in the Catalogue and/or by notices at the Sale venue and/or on Bonhams' website, and/or by oral announcements before and during the Sale, at the Sale venue. You should be alert to this possibility of changes and ask in advance of bidding if there have been any. Under this contract the Seller's liability in respect of the quality of the Lot, its fitness for any purpose and its conformity with any Description is limited. You are strongly advised to examine the Lot for yourself and/or obtain an independent examination of it before you buy it.

1. THE SALE CONTRACT

- 1.1. These terms and the relevant terms for Bidders and Buyers in the Notice to Bidders govern the Contract for Sale of the Lot by the Seller to the Buyer.
- 1.2. The Definitions and Glossary contained in the Conditions of Business at paragraph 20 are incorporated into this Contract for Sale and a separate copy can also be provided by Bonhams on request. The definition of capitalized terms used in this Agreement are set out in the Definition and Glossary sections.
- 1.3. The Seller sells the Lot as the principal to the Contract for Sale, such contract being made between the Seller and you through Bonhams which acts in the sole capacity as the Seller's agent and not as an additional principal. However, if the Catalogue states that Bonhams sells the Lot as principal, or such a statement is made by an announcement by the Auctioneer, or by a notice at the Sale, or an insert in the Catalogue, then Bonhams is the Seller for the purposes of this agreement.
- 1.4. The contract is made on the fall of the Auctioneer's hammer in respect of the Lot when it is knocked down to you.

2. SELLER'S WARRANTIES AND UNDERTAKINGS

- 2.1. The Seller warrants and undertakes to you that:
 - 2.1.1. the Seller is the owner of the Lot or is duly authorised to sell the Lot by the owner;
 - 2.1.2. save as disclosed in the Entry for the Lot in the Catalogue, the Seller sells the Lot with full title guarantee or, where the Seller is an executor, trustee, liquidator, receiver or administrator, with whatever right, title or interest he may have in the Lot;
 - 2.1.3. except where the Sale is by an executor, trustee,

liquidator, receiver, or administrator the Seller is both legally entitled to sell the Lot, and legally capable of conferring on you quiet possession of the Lot.

- 2.1.4. the Seller has complied with all requirements, legal or otherwise, relating to any export or import of the Lot, and all duties and taxes in respect of the export or import of the Lot have (unless stated to the contrary in the Catalogue or announced by the Auctioneer) been paid and, so far as the Seller is aware, all third parties have complied with such requirements in the past;
- 2.1.5. items consigned by the Seller are not connected with or derived from any criminal activity, including without limitation tax evasion, money laundering or terrorist financing or in breach of any applicable international trade sanctions;
- 2.1.6. subject to any alterations expressly identified as such made by announcement or notice at the Sale venue or by the Notice to Bidders or by an insert in the Catalogue or on the Bonhams website, the Lot corresponds with the Contractual Description of the Lot, being that part of the Entry about the Lot in the Catalogue which is in bold letters and (except for colour) with any photograph of the Lot in the Catalogue.

3. DESCRIPTION OF THE LOT

- 3.1. Paragraph 2.1.6. sets out what is the Contractual Description of the Lot. In particular, the Lot is not sold as corresponding with any part of the Entry in the Catalogue which is not printed in bold letters, the remainder of which Entry merely sets out (on the Seller's behalf) Bonhams' opinion about the Lot and which is not part of the Contractual Description upon which the Lot is sold. Any statement or representation other than that part of the Entry referred to in paragraph 2.1.6. (together with any express alteration to it as referred to in paragraph 2.1.6.), including any Description or Estimate, whether made orally or in writing, including in the Catalogue or on Bonhams' Website, or by conduct, or otherwise, and whether by or on behalf of the Seller or Bonhams and whether made prior to or during the Sale, is not part of the Contractual Description upon which the Lot is sold.
- 3.2. Except as provided in paragraph 2.1.6. and without prejudice to the provisions of paragraph 14, the Seller does not make or give and does not agree to make or give any contractual promise, undertaking, obligation, guarantee, warranty, or representation of fact, or undertake any duty of care, in relation to any Description of the Lot or any Estimate in relation to it, nor of the accuracy or completeness of any Description or Estimate which may have been Bonhams. No such Description or Estimate is incorporated into this Contract for Sale.

4. FITNESS FOR PURPOSE AND SATISFACTORY QUALITY

- 4.1. The Seller does not make and does not agree to make any contractual promise, undertaking, obligation, guarantee, warranty, or representation of fact in relation to the satisfactory quality of the Lot or its fitness for any purpose.
- 4.2. The Seller will not be liable for any breach of any undertaking, as to the satisfactory quality of the Lot or its fitness for any purpose.

5. RISK, PROPERTY AND TITLE

- 5.1. Risk in the Lot passes to you from the day upon which it is knocked down to you on the fall of the Auctioneer's hammer in respect of the Lot. The Seller will not be responsible thereafter for the Lot prior to you collecting it from Bonhams or the Storage Contractor, with whom you have separate contract(s) as Buyer. You will indemnify the Seller and keep the Seller fully indemnified from and against all claims, proceedings, costs, expenses, and losses arising in respect of any injury, loss and damage caused to the Lot from the day of the fall of the Auctioneer's hammer.
- 5.2. Title and risk to the Lot passes to the Buyer at the time of the auction. Nevertheless, the lot will be retained until (i) the Purchase Price and all other sums payable by you to Bonhams in relation to the Lot have been paid in full to and received in cleared funds by Bonhams, and (ii) Bonhams has completed its investigations pursuant to clause 6.10.

6. PAYMENT

- 6.1. Unless agreed in writing with you by Bonhams on the Seller's behalf (in which case you must comply with the terms of that agreement), all such sums must be paid to Bonhams by you in the currency in which the Sale was conducted by not later than 4.30pm on the second working day following the Sale:
 - The Sale Price of the Lot;
 - The Commission, in accordance with the rates described in the Notice to Bidders for each lot each Lot and;
 - If the Lot is marked [AR], an additional Commission calculated and payable in accordance with the Notice to Bidders, in addition to VAT on the amount, if any.
- 6.2. In such a way that all sums due to us are received, in cleared funds, no later than the seventh working day after the Sale.
- 6.3. You must also pay Bonhams all applicable Fees pursuant to this Sales Agreement.
- 6.4. Your obligation to pay the Purchase Price arises when the Lot is knocked down to you on the fall of the Auctioneer's hammer in respect of the Lot.
- 6.5. Compliance with the time limits set for payment of the Purchase Price and all other sums payable by you to Bonhams is a material term of this agreement. Unless otherwise agreed in writing between you and Bonhams on behalf of the agreement between you and Bonhams on behalf of the Seller (in which case you must abide by the terms of such agreement), you shall pay all such sums to Bonhams in the currency of the Sale, no later than 4:30 p.m. on the second business day following the Sale and you shall ensure that funds are cleared no later than the seventh business day following the Sale. Payment must be made to Bonhams by one of the methods set out in the Notice to Bidders, unless otherwise agreed in writing between you and Bonhams. If you fail to make payment in accordance with this paragraph, the Seller shall have the rights set out in paragraph 8 below.
- 6.6. Invoices will only be sent to the registered Buyer, unless the Buyer is acting as a principal's agent, bailee or nominee and Bonhams has approved this arrangement, in which case Bonhams will send invoices to the principal.
- 6.7. If more than one Lot has been allocated to you, all sums received by Bonhams from you will be applied pro rata, in the first instance, to the Purchase Price of each Lot and, in the second instance, pro rata to all sums owed by you to Bonhams.
- 6.8. You warrant that the funds used in the Sale are not related to any criminal activity, including, but not limited to, theft, receiving stolen goods, tax fraud, money laundering or the financing of Terrorism and that you are not involved in any criminal investigation and have not been charged, convicted, or sentenced in connection with any criminal activity.
- 6.9. You assure us that neither you nor -if you are a company-, your directors, your managers or your owner or its directors or shareholders, are a natural person or an entity which is, or is owned or controlled by natural persons or entities which are, at the date of signature of this contract:
 - subject(s) to sanctions administered or enforced by the Office of Foreign Assets Control of the U.S. Department of the Treasury, the U.S. Department of State, the United Nations Security Council, the European Union, the U.K. Treasury, or any other authority that has imposed such sanctions ("Sanctions" and "Sanctioned Party"); or
 - located, registered or resident in a country or territory which is, or whose government is, subject to Sanctions, including, without limitation, Iran, North Korea, Sudan, and Syria.
- 6.8. You warrant that the funds used in the Sale are not related to any criminal activity, including, but not limited to, theft, receiving stolen goods, tax fraud, money laundering or the financing of Terrorism and that you are not involved in any criminal investigation and have not been charged, convicted, or sentenced in connection with any criminal activity.
- 6.9. If you are acting as an agent for another party ("your Principal"), you warrant to us that:
 - you have carried out an appropriate verification of the information provided by your Principal, in order to ensure that he/she is not subject to Sanctions and in accordance with anti-money laundering laws and regulations;
 - your Principal is not a Sanctioned Party and is not owned, partly owned or controlled by a Sanctioned Party, and you have no reason to suspect that your Principal has been indicted, charged or convicted for money laundering, terrorism or other crimes or offences;
 - the items acquired by you or your Principal are not acquired or used in any way in connection with or to facilitate the violation of applicable tax, money laundering or anti-terrorism laws and regulations; and
 - you consent to Bonhams relying on your verification of the information provided by your Principal, and you undertake to retain the relevant documents for at least

- 5 years, and to make them available for review by an independent auditor, if requested by us.
- 6.10. Bonhams reserves the right to investigate any person entering into a transaction with Bonhams and to identify the source of any funds received from the Buyer. If Bonhams has not completed its anti-money laundering, anti-terrorist financing or other financial crime investigations and identity checks in relation to you or the Buyer to its satisfaction, Bonhams may, at its discretion, retain the Lots and/or proceeds of the Sale, defer or cancel any Sale, and take any other action required or permitted under applicable law, without incurring any liability to you.

7. COLLECTION OF THE LOT

- 7.1. Unless otherwise agreed in writing between you and Bonhams, the Lot will be delivered to you or on your instructions only when (i) Bonhams has received, in cleared funds, the full amount of the Purchase Price and any other monies owed by you to the Seller and Bonhams, and (ii) Bonhams has completed its investigations under clause 6.10. The Lot will only be released upon production of a receipt obtained from Bonhams' cash office.
- 7.2. Subject to clause 7.1, you must remove the Lot at your own expense by the date and time specified in the Notice to Bidders or, if no date is specified, by 4.30pm on the seventh working day after the Sale.
- 7.3. The Lot may be collected from the address given in the Notice to Bidders. After the date and time specified in the Notice to Bidders, the Lot may be collected from another location and you must enquire with Bonhams as to the date and time at which you will be able to collect it, although this information will, in most cases, be given in the Notice to Bidders.
- 7.4. If you have not removed the Lot by the date specified in the Notice to Bidders, you authorize Bonhams, acting, in this case, in your name and on your behalf, to enter into a contract (the "Storage Agreement") with a Storage Company for the storage of the Lot, on the then current standard terms and conditions agreed between Bonhams and the Storage Company, a copy of which we will provide to you upon request. We may also decide to store the Lot on our premises, and, in this event, a storage fee will be payable, at our prevailing daily rate (currently a minimum of €3 plus VAT per Lot per day) from the expiry of the period defined in paragraph 7.2. These storage charges constitute Fees payable to Bonhams.
- 7.5. Until you have paid the Purchase Price and all Expenses in full, the Lot will either be held by Bonhams as agent for the Seller or held by the Storage Company acting as agent for the Seller and Bonhams under the terms of the Storage Agreement.
- 7.6. You undertake to comply with the terms of the Storage Agreement and to pay the Charges (and any costs relating to the removal of the Lot for storage) due under the Storage Agreement. You acknowledge and agree that you may not retrieve the Lot from the Storage Company's premises until you have paid in full the Purchase Price and all Fees and costs due under the Storage Agreement.
- 7.7. You shall be fully responsible for the packaging, handling, and transportation of the Lot to be retrieved and compliance with all import or export regulations applicable to the Lot.
- 7.8. You will be wholly responsible for any removal, storage or other charges or expenses incurred by the Seller if you do not remove the Lot in accordance with this paragraph 7 and will indemnify the Seller against all charges, costs, including any legal costs and fees, expenses and losses suffered by the Seller by reason of your failure to remove the Lot including any charges due under any Storage Contract. All such sums due to the Seller will be payable on demand.

8. FAILURE TO PAY FOR THE LOT

- 8.1. If the Purchase Price for a Lot is not paid to Bonhams in within three months after the Sale, the Seller will be entitled, with the prior written agreement of Bonhams but without further notice to you, to exercise one or more of the following rights (whether through Bonhams or otherwise):
- 8.1.1. to terminate immediately the Contract for Sale of the Lot for your breach of contract;
- 8.1.2. to resell the Lot by auction, by private treaty or by any other means by notifying you of the intention to resell with seven days' written notice; in the event of a re-bid, Bonhams will be entitled to claim from the defaulting bidder payment of the difference between the original hammer price and the re-bid hammer price if the latter is lower;

- 8.1.3. to retain possession of the Lot;
- 8.1.4. to remove and store the Lot at your expense;
- 8.1.5. to take legal proceedings against you for any sum due under the Contract for Sale and/or damages for breach of contract;
- 8.1.6. to receive interest on all sums due (both before and after the ruling of a judgment or order) at a rate equal to three times the prevailing legal interest rate, interest being calculated on a daily basis from the date on which the said sums became payable until the date of full payment;
- 8.1.7. to retain possession of any other property sold to you by the Seller at the Sale or any other auction or by private treaty until all sums due under the Contract for Sale shall have been paid in full in cleared funds;
- 8.1.8. to retain possession of any of your other property in the possession of the Seller and/or Bonhams (as the Seller's bailee) for any purpose (including, without limitation, other property sold to you); and
- 8.1.9. so long as such goods remain in the possession of the Seller or Bonhams as its bailee, to rescind the contract for the Sale of any other goods sold to you by the Seller at the Sale or at any other auction or by private treaty and apply any monies received from you in respect of such goods in part or full satisfaction of any amounts owed to the Seller or to Bonhams by you.
- 8.1.10. to set off any sums received from you for whatever reason, whether at the time of your default or at any other time, as full or part payment of all sums owed by you to Bonhams under this Agreement;
- 8.1.11. to retain possession of, and on three months' written notice to sell, Without Reserve, any of your other property in the possession of the Seller and/or of Bonhams (as bailee for the Seller) for any purpose (including, without limitation, other goods sold to you) and to apply any monies due to you as a result of such Sale in satisfaction or part satisfaction of any amounts owed to the Seller or to Bonhams; and
- 8.1.12. to decline to allow you to register for a future Sale or to reject any bid you may make for a future Sale or to require you to pay a deposit before accepting a bid for a future Sale, in which case Bonhams shall be entitled to apply such deposit as full or part payment, as the case may be, of the Purchase Price of any Lot of which you are the Buyer;
- 8.1.13. after making reasonable efforts to inform you, to give your name and address to the Seller, so that he may take the appropriate measures to recover the amounts due and the costs associated with such measures.
- 8.2. You agree to indemnify Bonhams and the Seller against all legal and other costs of enforcement, all losses and other expenses and costs (including any monies payable to Bonhams in order to obtain the release of the Lot) incurred by the Seller (whether or not court proceedings will have been issued) as a result of Bonhams taking steps under this paragraph 8 on a full indemnity basis together with interest thereon (after as well as before judgement or order) at the rate specified in paragraph 8.1.6 from the date upon which the Seller becomes liable to pay the same until payment by you.
- 8.3. Upon any resale of the Lot in accordance with paragraph 8.1.2, Bonhams will account to you for any balance remaining on the amounts received by it or on its behalf in respect of the Lot, after payment of all sums due to the Seller and Bonhams, within 28 days of receipt of such sums by it or on its behalf. If you pay Bonhams only part of the sums you owe to Bonhams, such payment will be applied, in the first instance, to the Auction Price and VAT on the Lot (or, if you have purchased more than one Lot, pro rata to the Auction Price and VAT on each Lot) and, second, on the Purchase Commission and VAT thereon (or, if you have purchased more than one Lot, pro rata on the Purchase Commission and VAT on each Lot) and, third, on any other sums due to Bonhams.

9. THIRD-PARTY CLAIMS RELATING TO LOTS

- 9.1. Where it becomes apparent to Bonhams that the Lot is subject to a claim by someone other than you or the Seller (or that Bonhams may reasonably expect such a claim to be made), Bonhams shall not be liable for any loss or damage arising from the Lot. Bonhams may, at its sole discretion, dispose of the Lot in a manner consistent with the terms and conditions of the Lot, use the Lot in a manner consistent with its legitimate interests and those of the other parties involved and lawfully defend its legitimate interests and positions. Without prejudice to the generality of the foregoing and by way of example, Bonhams may:
- 9.1.1. Withhold the Lot to investigate any matter raised or which Bonhams may reasonably expect to be raised in connection with the Lot and/or;
- 9.1.2. Seek relief from any court, arbitrator, mediator or

administrative authority by way of main, incidental, additional, counterclaim, forced or conservatory intervention, etc. and/or;

- 9.1.3. Require you to pay an indemnity or security in exchange for taking any action to which you agree.
- 9.2. The discretion to which Bonhams refers in paragraph 9.1:
- May be exercised at any time during which Bonhams has physical or legal possession of the Lot or at any other time after such possession, where the cessation of possession has occurred by reason of a decision or injunction of any court, mediator, arbitrator or administrative authority and;
 - Will not be exercised unless Bonhams believes that there are serious grounds that can be raised in favour of the claim.

10. FORGERIES

- 10.1. Bonhams guarantees the authenticity of lots offered in its sales for a period of 5 years from the date of sale and will assume all liability for any Forgeries, in accordance with the terms and conditions of paragraph 10.
- 10.2. Paragraph 10 only applies if:
- 10.2.1. your name is as it appears on the invoice sent by Bonhams in relation to the Lot and that invoice has been paid;
- 10.2.2. You make a claim to Bonhams within 5 years of the sale, in writing, immediately upon becoming aware that the Lot may be a Forgery;
- 10.2.3. Within one month after such notification has been made, you return the Lot to Bonhams in the same condition as it was in at the time of the Sale, accompanied by written proof of the fact that the Lot is a Forgery and together with details of the Sale and the Lot number sufficient to identify it.
- 10.3. Paragraph 10 shall not apply if:
- 10.3.1. The Article relating to the Lot contained in the Catalogue reflected the then generally accepted opinion of connoisseurs and experts or clearly indicated that such an opinion was being discussed or reflected the prevailing opinion of an expert considered eminent in the relevant field or;
- 10.3.2. It can only be established that the Lot is a Fake by means of procedures that became generally accepted only after the publication of the Catalogue or by means of procedures that Bonhams could not reasonably have been required to employ.
- 10.4. You authorise Bonhams to use any procedures and carry out any tests it considers necessary to determine whether the Lot is a Fake, at its sole discretion.
- 10.5. If Bonhams is satisfied that the Lot is a Fake, Bonhams will terminate the sale of the Lot in question and Bonhams will refund to you an amount equal to the sum of the Purchase Price, the Purchase Commission, VAT and the Expenses paid by you to acquire the Lot.
- 10.6. The benefit of paragraph 10 is personal to you and is not transferable.
- 10.7. You will lose the benefit of paragraph 10 if you sell or otherwise dispose of your rights to the Lot.

11. STRIKING TEXTS OR ILLUSTRATIONS FROM A BOOK

Where the Lot consists in whole or in part of a Book or Books and a Book does not contain text or illustrations (in all cases, referred to as a "Non-Conforming Lot"), Bonhams will be personally liable in relation to such Non-Conforming Lot, for a period of five years from the date of sale, in accordance with the terms of this paragraph, if:

- The original invoice was sent to you by Bonhams in relation to the Lot and this invoice has been paid and;
- You make a claim to Bonhams, in writing, immediately after becoming aware that the Lot may be a non-conforming Lot and, in any event, within 5 years of the Sale and;
- you return the Lot to Bonhams in the same condition as it was at the time of the Sale, accompanied by written proof that the Lot is a non-conforming Lot and details of the Sale and the Lot number sufficient to identify it.

But not if:

- The Article relating to the Lot contained in the Catalogue states that the rights provided for in this paragraph do not apply to this Lot;
- The Article referring to the Lot contained in the Catalogue reflected the then generally accepted opinion of connoisseurs and experts or clearly indicated that such an opinion was being discussed or;
- It can only be established that the Lot is a non-conforming Lot by means of procedures which were not generally accepted until after publication of the Catalogue or by means of procedures which Bonhams

could not reasonably have been required to employ or;
- The Lot includes atlases, maps, autographs, manuscripts, illustrated books, music or periodicals or;
- The Lot was listed in the Catalogue under the category "collections" or "collections and miscellaneous" or the Catalogue indicated that the Lot included or contained a collation, number or Books that are not described or missing text or illustrations are referenced, or the Book contains blank spaces, half-titles or advertisements.

If Bonhams is convinced that the Lot is a Non-conforming Lot, Bonhams will terminate the sale of the Lot and you will transfer ownership of the Lot in question to Bonhams and Bonhams will refund to you an amount equal to the sum of the Purchase Price, the Purchase Commission, the VAT and the Costs you have paid to acquire the Lot. The benefit of paragraph 12 is personal to you and is not transferable. You will lose the benefit of paragraph 12 if you sell or otherwise dispose of your rights to the Lot.

12. THE SELLER'S LIABILITY

- 12.1. The Seller will not be liable for any injury, loss or damage caused by the Lot after the fall of the Auctioneer's hammer in respect of the Lot.
- 12.1.1. the Seller will not be liable for any loss of Business, Business profits or revenue or income or for loss of reputation or for disruption to Business or wasted time on the part of the Buyer or of the Buyer's management or staff or, for any indirect losses or consequential damages of any kind, irrespective in any case of the nature, volume or source of the loss or damage alleged to be suffered, and irrespective of whether the said loss or damage is caused by or claimed in respect of any negligence, another Quasi-delict, breach of contract, breach of a legal obligation breach of a legal obligation, breach of an obligation, a claim for restitution or claim for restitution or otherwise;
- 12.1.2. in any circumstances where the Seller is liable to you in respect of the Lot, or any act, omission, statement, or representation in respect of it, or this agreement or its performance, and whether in damages, for an indemnity or contribution or for the restitution of a remedy or in any way whatsoever, the Seller's liability will be limited to payment of a sum which will not exceed by way of maximum the amount of the Purchase Price of the Lot irrespective in any case of the nature, volume or source of any loss or damage alleged to be suffered or sum claimed as due, and irrespective of whether the liability arises from any negligence, other tort, breach of contract, statutory duty, bailee's duty, claim for restitution or otherwise.
- 12.2 Nothing set out in paragraph 12 above will be construed as excluding or restricting (whether directly or indirectly) any person's liability or excluding or restricting any person's rights or remedies in respect of (i) fraud, or (ii) death or personal injury caused by the Seller's negligence (or any person under the Seller's control or for whom the Seller is legally responsible), or (iii) any other liability to the extent the same may not be excluded or restricted as a matter of law.

13. MISCELLANEOUS

- 13.1 You may not assign either the benefit or burden of the Contract for Sale.
- 13.2 The Seller's failure to exercise, including by way of specific performance, or delay in exercising, including by way of specific performance, any power or right under the Sales Contract shall not constitute or be deemed to constitute a waiver of its rights with respect thereto, except to the extent expressly waived by Seller by delivery to you of a written instrument of waiver. Any such waiver shall not affect the Seller's subsequent ability to exercise, including by way of compulsory execution, any rights under the Sales Contract.
- 13.3. If either party to the Contract for Sale is prevented from performing that party's respective obligations under the Contract for Sale by circumstances beyond its reasonable control (including without limitation, governmental intervention, industrial action, insurrection, warfare (declared or undeclared), terrorism, power failure, epidemic or natural disaster) or if performance of its obligations would by reason of such circumstances give rise to a significantly increased financial cost to it, that party will not, for so long as such circumstances prevail, be required to perform such obligations. This paragraph does not apply to the obligations imposed on you by paragraph 6.
- 13.4 Any notice or other communication to be given under the Contract for Sale must be in writing and may be delivered by hand or sent by first class post or air mail or fax transmission, if to the Seller, addressed c/o Bonhams at its address or fax number in the Catalogue (marked

for the attention of the Company Secretary), and if to you to the address or fax number of the Buyer given in the Bidder Registration Form (unless notice of any change of address is given in writing). It is the responsibility of the sender of the notice or communication to ensure that it is received in a legible form within any applicable time period.

- 13.5 If any term or any part of any term of the Contract for Sale is held to be unenforceable or invalid, such unenforceability or invalidity will not affect the enforceability and validity of the remaining terms or the remainder of the relevant term.
- 13.6 References in the Contract for Sale to Bonhams will, where appropriate, include reference to Bonhams' officers, employees, and agents and to any subsidiary of Bonhams Holdings Limited and its officers, employees, and agents.
- 13.7 The headings used in the Contract for Sale are for convenience only and will not affect its interpretation.
- 13.8 In the Contract for Sale "including" means "including, without limitation".
- 13.9 References to the singular will include reference to the plural (and vice versa) and reference to any one gender will include reference to the other genders.
- 13.10 Reference to a numbered paragraph is to a paragraph of the Contract for Sale.
- 13.11 Save as expressly provided in paragraph 10.12, nothing in the Contract for Sale confers (or purports to confer) on any person who is not a party to the Contract for Sale any benefit conferred by, or the right to enforce any term of, the Contract for Sale.
- 13.12 Where the Contract for Sale confers an immunity from, and/or an exclusion or restriction of, the responsibility and/or liability of the Seller, it will also operate in favour and for the benefit of Bonhams, Bonhams' holding company and the subsidiaries of such holding company and the successors and assigns of Bonhams and of such companies and of any officer, employee, and agent of Bonhams and its companies.

14. GOVERNING LAW

Sales Contract shall apply, and all related matters shall be governed by and construed in accordance with French law and you and the Seller each submit to the exclusive jurisdiction of the courts of Paris; as an exception to this principle, the Seller may bring proceedings against you in any other court of competent jurisdiction to the extent permitted by the law applicable in the jurisdiction of such court. Bonhams has set up a claims handling procedure available from the Company Secretary. In accordance with the law, civil liability claims arising from voluntary sales of furniture by public auction are time-barred five years after the auction.

Formulaire d'inscription et d'enchère

(Ordre d'achat en personne / en absence / par téléphone)

Veuillez entourer le mode d'enchère ci-dessus.

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Numéro d'identification
(réservé à l'administration)

Bonhams

CORNETTE de SAINT CYR

Cette vente, y compris les enchères et les achats, est régie par les conditions de vente de Bonhams. Vous devez lire les conditions et toutes les informations sur la vente avant d'enchérir et vous assurer que vous comprenez les frais à payer pour tout achat que vous effectuerez. Les Conditions définissent également certains engagements pour les enchérisseurs et les acheteurs et limitent la responsabilité de Bonhams à votre égard. Veuillez noter que la facture pour le lot acheté sera établie au nom figurant sur ce formulaire et que le paiement ne sera accepté qu'à partir d'un compte à ce nom (ou au nom de la société si l'enchère est faite au nom de cette société).

Protection des données – utilisation de vos renseignements personnels

Lorsque nous obtenons des informations personnelles vous concernant lors de votre inscription ou de votre enchère, nous ne les utilisons que conformément aux termes de notre Politique de confidentialité. Une copie de notre politique de confidentialité est disponible sur notre site web (www.bonhams.com) ou peut être demandée par courrier à Customer Services Department, Bonhams, Client Services, 6 Av. Hoche, 75008 Paris, France, +33 1 42 61 10 10, paris@bonhams.com ou par e-mail à info@bonhams.com.

Nous pouvons de temps à autre vous fournir des informations sur des biens et services qui, selon nous, pourraient vous intéresser, sur base de vos interactions précédentes avec nous. À tout moment, vous pouvez choisir de ne pas recevoir ces communications. Si vous ne souhaitez pas recevoir ces communications, veuillez cocher cette case

Avis aux enchérisseurs.

Au moins 24 heures avant la vente, vous devez fournir une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement, par exemple un passeport ou un permis de conduire, et - si cela ne figure pas sur la pièce d'identité - un justificatif de domicile, par exemple une facture (électricité, téléphone ou autre), ou un relevé de carte bancaire/de crédit. Dans le cas échéant ou le client est une entreprise, ce dernier doit également fournir les documents d'enregistrement de leur société, les justificatifs des bénéficiaires effectifs détenant 25 % ou plus de la société et la confirmation du nom de la personne ayant le pouvoir d'agir de la société. Si vous ne fournissez pas ces documents, vos enchères risquent de ne pas être enregistrées. Les clients qui ne sont pas en mesure de fournir les documents avant la vente peuvent choisir d'enchérir en ligne en utilisant notre option de vérification de carte de crédit. Veuillez noter que nous nous réservons le droit de demander une référence bancaire ou un dépôt.

En cas de succès

Je viens chercher mes achats en personne

Je vous remercie de bien vouloir donner mes coordonnées aux transporteurs qui me transmettront un devis et j'accepte que vous leur communiquiez mes coordonnées afin qu'ils puissent me contacter.

Titre de la vente aux enchères: Art d'Après-Guerre & Contemporain dont la Collection Cluzel		Date de la vente: 4 juin 2026												
N° de la vente: 31778		Lieu de la vente: Paris												
<p>Si vous n'assistez pas à la vente en personne, veuillez fournir les coordonnées des lots pour lesquels vous souhaitez faire une enchère au moins 24 heures avant la vente. Les enchères seront arrondies à la surenchère inférieure la plus proche. Veuillez consulter l'avis aux enchérisseurs publié dans le catalogue pour tout complément d'information se rapportant aux offres par téléphone, en ligne ou par écrit que Bonhams peut accepter en votre nom. Bonhams fera tout son possible pour exécuter ces ordres d'achat en votre nom mais ne sera pas tenu pour responsable en cas d'erreurs ou de manquement à exécuter ces offres d'achat.</p> <p>Paliers d'enchère généraux:</p> <table border="0"> <tr> <td>€10 - 20010s</td> <td>€10,000 - 20,0001,000s</td> </tr> <tr> <td>€200 - 50020 / 50 / 80s</td> <td>€20,000 - 50,0002,000 / 5,000 / 8,000s</td> </tr> <tr> <td>€500 - 1,00050s</td> <td>€50,000 - 100,0005,000s</td> </tr> <tr> <td>€1,000 - 2,000100s</td> <td>€100,000 - 200,00010,000s</td> </tr> <tr> <td>€2,000 - 5,000200 / 500 / 800s</td> <td>au-delà de €200,000à la discrétion du commissaire-priseur</td> </tr> <tr> <td>€5,000 - 10,000500s</td> <td></td> </tr> </table> <p>Le commissaire-priseur peut, à sa discrétion, diviser les offres d'achat à tout moment.</p>			€10 - 20010s	€10,000 - 20,0001,000s	€200 - 50020 / 50 / 80s	€20,000 - 50,0002,000 / 5,000 / 8,000s	€500 - 1,00050s	€50,000 - 100,0005,000s	€1,000 - 2,000100s	€100,000 - 200,00010,000s	€2,000 - 5,000200 / 500 / 800s	au-delà de €200,000à la discrétion du commissaire-priseur	€5,000 - 10,000500s	
€10 - 20010s	€10,000 - 20,0001,000s													
€200 - 50020 / 50 / 80s	€20,000 - 50,0002,000 / 5,000 / 8,000s													
€500 - 1,00050s	€50,000 - 100,0005,000s													
€1,000 - 2,000100s	€100,000 - 200,00010,000s													
€2,000 - 5,000200 / 500 / 800s	au-delà de €200,000à la discrétion du commissaire-priseur													
€5,000 - 10,000500s														
Numéro client		Titre												
Prénom		Nom												
Nom de la société (pour l'envoi de la facture dans le cas échéant)														
Adresse														
Ville														
Département/Région														
Code postal														
Pays														
Téléphone portable														
Téléphone fixe														
Adresse courriel (en lettres majuscules)														
Veuillez répondre à toutes les questions ci-dessous														
1. Pièce d'identité fournie: Une pièce d'identité délivrée par le gouvernement <input type="checkbox"/> (et si la pièce d'identité ne confirme pas votre adresse) <input type="checkbox"/> une facture ménagère ou un relevé bancaire. S'il s'agit d'une société, veuillez fournir un Kbis (un document officiel attestant l'existence juridique de votre entreprise commerciale), votre pièce d'identité (comme ci-dessus) (et, si vous n'êtes pas directeur, une lettre vous autorisant à agir), ainsi qu'une preuve attestant les bénéficiaires effectifs de la société.														
2. Représentez-vous l'enchérisseur ? <input type="checkbox"/> Si oui, veuillez répondre à la question 3.														
Nom, adresse et coordonnées (téléphone et courriel) de l'enchérisseur: Pièce d'identité de l'enchérisseur: Pièce d'identité délivrée par le gouvernement <input type="checkbox"/> (et si la pièce d'identité ne confirme pas l'adresse) <input type="checkbox"/> facture ménagère/relevé bancaire.														
Agissez-vous à titre professionnel ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si vous êtes immatriculé à la TVA, veuillez indiquer votre numéro d'immatriculation ici: <input type="text"/> / <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/>														

Veuillez noter que tous les appels téléphoniques peuvent être enregistrés.

Téléphone ou ordre d'achat en cas d'absence (T/A)	N° de lot	Brève description	Offre d'achat maximale en EUR (hors prime et TVA)	Ordre d'achat de sécurité*

EN SIGNANT CE FORMULAIRE, VOUS CONFIRMEZ QUE VOUS AVEZ EXAMINÉ LE CATALOGUE DES LOTS SUSMENTIONNÉS, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE VENTE, Y COMPRIS LES GARANTIES ÉNUMÉRÉES, ET VOUS ACCEPTEZ DE PAYER LA PRIME D'ACHAT, LA TVA ET TOUS LES AUTRES FRAIS QUI SERAIENT DUS. CECI AFFECTE VOS DROITS LÉGAUX.

Signature de l'enchérisseur/agent (veuillez en supprimer un):

Date:

*Ordre d'achat de sécurité : une enchère maximale (hors prime et TVA de l'acheteur) devant être exécutée par Bonhams au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone ou si la connexion venait à être coupée pendant les enchères.

Le paiement ne sera accepté que sur un compte au même nom que celui figurant sur la facture et le formulaire d'inscription à la vente aux enchères. S'il vous plaît, veuillez envoyer par email ou par la poste le formulaire d'inscription à la vente aux enchères dûment rempli.

Bonhams, Client Services, 6 Av. Hoche, 75008 Paris, France, +33 1 42 61 10 10, paris@bonhams.com

Bonhams France SAS, 6 avenue Hoche, 75008 Paris. N° d'agrément 2007-638 - RCS Paris 500 772 652. EORI Number : FR50077265200011

Fra/01/2023



INDEX

Accardi, Carla	15	Garouste, Gerard	97	Raynaud, Jean-Pierre	88
Andre, Carl	11	Genovés, Juan	81	Rebeyrolle, Paul	117, 118, 119
Arman	84, 85	Genovés, Juan	80	Reyle, Anselm	103, 104
Arp, Jean (Hans)	39	Grau-Garriga, Josep	66	Rouan, Francois	95, 96
Art & Language	47			Rutault, Claude	52, 53
Aubertin, Bernard	57, 58, 59				
		Hains, Raymond	87		
				Salvo	22
Barré, Martin	1			Sandison, Charles	124
Barry, Robert	48	Invader	102	Schifano, Mario	69, 70, 71, 72
Ben	93, 94			Schlosser, Gérard	92
Bischoffshausen, Hans	56	Jenkins, Paul	109	Segal, George	91
Boetti, Alighiero	21			Shanabrook, Stephen J.	125
Bonalumi, Agostino	74			Shaw, Jim	106
Buraglio, Pierre	63	Kijno, Ladislav	114	Sima, Joseph	115
Buren, Daniel	50, 51	Kippenberger, Martin	24, 25, 26	Soto, Jesús Rafael	34
		Klein, Yves	83	Soto, Jesús Rafael	35
		Koenig, John Franklin	120	Spalletti, Ettore	14
				Stella, Frank	10
Cahn, Miriam	30			Suda, Kokuta	111
Cane, Louis	54	Lavier, Bertrand	55		
Capogrossi, Giuseppe	77	Le Parc, Julio	36	Tàpies, Antoni	82
Cardenas, Agustín	4	Lewitt, Sol	12, 13	Tilson, Joe	79
Ceroli, Mario	17				
César	86	Marfaing, Andre	2	Ufan, Lee	41
Chaparro, Aldo	105	Mathieu, Georges	3	Uncini, Giuseppe	75
Chin, Hsiao	112	Merz, Mario	49		
Cognee, Philippe	98	Mohr, Manfred	60, 61, 62	Varini, Felice	126
Combas, Robert	99, 100	Molnar, Vera	44	Vasarely, Victor	37, 38
Condo, George	23	Mosset, Olivier	43	Venet, Bernar	5, 6, 7, 8
Consagra, Pietro	16	Murakami, Takashi	42	Viallat, Claude	64, 65
Copley, William N.	90	Mutu, Wangechi	107		
				Williams, Sue	108
De Saint Phalle, Niki	89	Nara, Yoshitomo	27		
Debre, Olivier	110	Nemours, Aurelie	45	Yamanaka, Nobuo	122
Dereux, Philippe	121	Noland, Kenneth	9		
Dexin, Gu	123			Zorio, Gilberto	18
Di Teana, Francesco Marino	40	Orhon, Mubin	116		
Dubuffet, Jean	32, 33				
		Paolini, Giulio	76		
Fabbri, Agenore	78	Parmiggiani, Claudio	19		
Fautrier, Jean	113	Peire, Luc	46		
Festa, Tano	68	Pettibon, Raymond	31		
Fioroni, Giosetta	73	Pistoletto, Michelangelo	20		
Fratino, Louis	28, 29	Pomodoro, Arnaldo	67		
Futura 2000	101				



Bonhams Cornette de Saint Cyr
6, Avenue Hoche, Paris, 75008
+33 (0) 1 42 61 10 10
bonhams.com